3,60€ vendredi 31 mai 2024 LE FIGARO - N° 24 811 - www.lefigaro.fr - France métropolitaine uniquement **Première édition**

LE FIGARO

Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais

AUJOURD'HUI VOTRE JOURNAL SE MET AUX COULEURS DE TUMI

Œuf, à Rennes.

LE FIGARO SCOPE

- **PARIS :** LES 100 TERRASSES INCONTOURNABLES
- **LIMOGES :** UN WEEK-END BUCOLIQUE EN BORD DE VIENNE
- **RENNES :** LES MEILLEURES CRÊPERIES **PAGES 38 À 41**

ROLAND-GARROS

LE REVERS À UNE MAIN DISPARAÎT DES COURTS DE TENNIS **PAGE 14**



Roger Federer.

EUROPÉENNES
Jérôme Jaffré : « Le Rassemblement national avance comme un rouleau compresseur » PAGES 6 ET 19

PROCHE-ORIENT
L'Élysée veut changer les « paramètres » du dossier palestinien PAGE 10

SÉCURITÉ
43 000 policiers mobilisés pour les cérémonies du Débarquement PAGE 12

NOTATION
La dette française sous les fourches caudines de Standard & Poor's PAGE 22

RESSOURCES
Peu élevé aujourd'hui, le prix de l'eau pourrait grimper en France PAGE 25

CHAMPS LIBRES

- Les procès à grand spectacle, cette histoire si américaine
- Un grand entretien avec Henri de Castries
- Le bloc-notes de Laurence de Charette
- L'analyse de John Timsit

PAGES 17 À 19

Islamisme, ultragauche... le Renseignement en alerte

Dans une interview exclusive, le patron du « RT », Bertrand Chamoulaud, dessine la carte des menaces qui pèsent sur la France. Il détaille les spécificités et les enjeux de ce service, créé il y a dix ans.

Venu remplacer les fameux Renseignements généraux, le Renseignement territorial connaît une constante montée en puissance. En effectifs, en moyens, en missions... son activité et son expertise s'accroissent pour répondre à la diversité et à la complexité des menaces. Dans un contexte sociétal, politique et économique tendu, ses 3100 agents, répartis sur 250 implantations, ciblent des profils très variés dans tous les coins du territoire : islamistes, manifestants violents, gourous, écoterroristes... Ils produisent pas moins de 160 000 notes annuelles. La devise du « RT » ? *« "Connaître pour agir", car nous proposons systématiquement à nos autorités des outils pour mettre fin aux agissements contraires aux valeurs de la République »*, assure Bertrand Chamoulaud, directeur national du Renseignement territorial.

→ DIX ANS APRÈS SA CRÉATION, LE RENSEIGNEMENT TERRITORIAL CONNAÎT UNE MONTÉE EN PUISSANCE CONTINUE **PAGES 2 ET 3**

Haïti : « Barbecue » fait régner la loi des gangs dans une capitale en ruine



ANTONI LALLICAN/HANS LUCAS POUR LE FIGARO

Chef du gang G9, Jimmy Chérizier, alias « Barbecue », ainsi surnommé parce qu'il brûle le corps de ses victimes et leurs maisons, parade dans son fief de Delmas 6, à Port-au-Prince, entouré d'une véritable armée privée. **PAGES 8 ET 9**

Macron autorise Kiev à frapper en Russie avec des armes françaises

Après le chef de la diplomatie britannique et le secrétaire général de l'Otan, le président français s'est prononcé pour la levée de l'interdiction faite aux Ukrainiens de frapper en territoire russe avec des armes occidentales. Une telle décision ne viole pas le droit international, qui autorise un pays agressé, en état de légitime défense, à frapper le territoire du pays agresseur. Mais elle n'est pas suivie à ce stade par les États-Unis et l'Allemagne, principaux fournisseurs d'aide à Kiev.

PAGE 10 ET L'ÉDITORIAL

ÉDITORIAL par Philippe Gélie

Cobelligérance

Du temps où ils s'interrogeaient sur l'opportunité de doter l'Ukraine de chars et de canons, les Européens s'inquiétaient ouvertement du risque de « cobelligérance ». Maintenant qu'il s'agit de l'autoriser à frapper la Russie avec les armes occidentales et d'y déployer des « instructeurs », le concept semble avoir disparu de leur réflexion stratégique. Le feu vert de la France au ciblage de l'armée russe est venu d'Emmanuel Macron au détour d'une conférence de presse en Allemagne, et non à la faveur d'un débat national associant le Parlement. Quant à la décision imminente d'envoyer en Ukraine des militaires pour former des démineurs ou une brigade motorisée, nous n'en avons été informés que par les *« communications non coordonnées et malheureuses »* de Kiev, dixit le président.

Sans doute restons-nous dans la logique qui prévaut depuis le début de la guerre, quand l'Allemagne promettait 5000 casques pour résister à l'armée russe... Le chemin parcouru – artillerie, blindés, munitions, missiles – conduit logiquement à adapter notre aide aux impératifs du moment. Or, dans l'offensive en cours au nord de Kharkiv, le front et la frontière se confondent peu ou prou. Interdire à Kiev de viser les lignes arrière russes revient de facto à l'empêcher de se battre.

Il n'en reste pas moins que la France, après avoir été la dernière à prôner le dialogue avec Vladimir Poutine, est maintenant la première à vouloir sa défaite. Elle y est encouragée par des pays du versant oriental de l'Europe dont le poids militaire est souvent inverse à leur vulnérabilité stratégique. Ni l'Allemagne, ni surtout les États-Unis en campagne électorale ne semblent prêts, pour l'heure, à franchir le double pas d'Emmanuel Macron.

> La France en première ligne face à la Russie

Ainsi, le président place délibérément la France en première ligne, à quelques jours des élections européennes et quelques semaines des Jeux olympiques. Le maître du Kremlin ne se prive pas de le traiter en cobelligérant qui *« joue avec le feu »*, au moment où la Russie intensifie sa guerre asymétrique en Europe à coups de cyberattaques, de désinformation et de sabotages. En supposant qu'il sache jusqu'où il est prêt à aller, le chef de l'État a-t-il seulement préparé les Français à cette bataille-là ? ■

FIGARO **OUI** FIGARO **NON**

Réponses à la question de jeudi :
Faut-il mettre fin à l'indemnisation des arrêts de travail inférieurs à huit jours, comme le propose la Cour des comptes ?

OUI	NON
40 %	60 %

VOTANTS : 122 311

Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr
La France a-t-elle raison d'autoriser l'usage de ses armes par les Ukrainiens pour frapper le territoire russe ?

M 00108 - 531 - F: 3,60 €

AND : 4,50 € - BEL : 3,70 € - CH : 4,60 CHF - D : 4,20 € - ESP : 4,30 € - GR : 3,70 € - LUX : 3,70 € - MAR : 37 DH - MTQ/GLP : 4,30 € - REU : 4,70 € - TUN : 11,00 TND ISSN 0182.5852


LE FIGARO
Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais


TUMI



RUE DU VIEUX COLOMBIER
BOULEVARD DES CAPUCINES

TUMI.COM


TUMI
19 DEGREE
ALUMINIUM
SON HEUNG-MIN
FOOTBALLEUR
PROFESSIONNEL

TUMI.COM

Islamisme, ultragauche, écologie radicale... les nom

Propos recueillis par **Christophe Cornevin** et **Jean Chichizola**

Pour la première fois, Bertrand Chamoulaud sort de l'ombre dans un entretien au Figaro. Les 160 000 notes annuelles produites

Directeur national du renseignement territorial, Bertrand Chamoulaud est à la tête d'un service qui emploie 3100 agents, dont le travail sert aussi bien les préfets de la République que le plus haut sommet de l'État.

LE FIGARO. – Manifestations dans les rues de France, drapeau brandi dans l'hémicycle de l'assemblée, blocages dans les campus... La fièvre propalestinienne ne cesse de grimper en France. Y a-t-il un risque de fracture dans le pays ?

BERTRAND CHAMOULAUD.– Depuis le week-end dernier, les mobilisations se sont accrues pour dénoncer l'action de l'armée israélienne sur Rafah. Pour la seule journée de mardi dernier, pas moins de 18 démonstrations ont été répertoriées dans différentes grandes villes (Tours, Nîmes, etc.), qui ont rassemblé, hors Paris, près de 6 000 personnes au total. La plus significative a eu lieu à Marseille avec 2 000 personnes, dont de 300 à 500 « vindicatifs », qu'il a fallu canaliser et encadrer.

À ce stade, la majorité des participants à ces actions restent des porteurs traditionnels de ce message. Parmi eux, se retrouvent les membres de syndicats, d'associations spécialisées et de mouvements pour la paix, rejoints par des éléments d'ultragauche, des individus plus « politisés », avec la volonté de passer à des actions plus violentes pour porter leur message. Utilisant des images sur les réseaux sociaux des conséquences de la guerre pour justifier leurs actions de voie publique, cette mobilisation propalestinienne s'inscrit dans la durée. Via des rassemblements, des manifestations, des conférences, des drapeaux palestiniens arborés, des tags, des autocollants, des t-shirts ou des banderoles, la mobilisation monte en visibilité sur l'ensemble du territoire.

« L'attaque terroriste d'Israël par le Hamas du 7 octobre, puis la réponse militaire de Tsahal dans la bande de Gaza ont créé un climat délétère alarmant en France »

Il est clair que l'attaque terroriste du 7 octobre par le Hamas en Israël, puis la réponse militaire de Tsahal dans la bande de Gaza ont créé un climat délétère alarmant en France. Nous avons constaté une multiplication par trois du nombre d'actes antisémites, passés de 231 en 2022 à 968 en 2023 et, dans une moindre mesure, une hausse de 30 % des actes antimusulmans sur la même période, avec 242 faits recensés en 2023. La menace terroriste a également été rehaussée, avec un risque accru de passage à l'acte individuel, notamment contre des lieux de culte ou des personnes de confession juive.

Le ministre de l'Intérieur, le 5 mai dernier, a sonné la charge contre les Frères musulmans, qui emploient des méthodes plus douces que le terrorisme pour *« rendre la société charia-compatible »*. Quel est le vrai pouvoir de cette mouvance ?

Avant tout, les Frères musulmans ne sont pas un courant de l'islam, ils mènent un projet politique total, qui va à l'encontre des valeurs de la République. Tout en criant à l'islamophobie pour se victimiser, ils ont une stratégie insidieuse de prise de contrôle de la société, grâce à de nombreux relais de proximité dans le tissu associatif ou économique, doublé d'une présence numérique ciblant les jeunes. Face à cela, le renseignement territorial est en première ligne !

Nous avons la chance d'être l'un des services de l'État les mieux répartis sur le territoire, avec 250 implantations depuis Saint-Laurent-du-Maroni jusqu'aux grandes métropoles. Afin d'avoir une vision à 360 degrés, la cinquantaine de nos cyberagents surveillent les réseaux sociaux et mènent des recherches plus pointues sur des profils radicalisés. Partout, nous nous efforçons de détecter les « signaux faibles », qui laissent présager d'une présence fériste, pour en informer les autorités : tel entrepreneur qui lance un business communautaire, tel influenceur qui promeut un challenge pour porter le voile au lycée, tel prédicateur qui prend le contrôle d'une association cultuelle, comme à la mosquée d'Échirolles ou à celle de Valence...

Actuellement, nos services suivent une quarantaine de mosquées situées dans le « haut du spectre ». Et nous estimons à environ 100 000 le nombre des Frères musulmans en France, contre 55 000 recensés en décembre 2019. Soit un doublement en cinq ans ! Mais le travail de renseignement ne doit pas être vain. Notre devise est « Connaître pour agir », car nous proposons systématiquement à nos autorités des outils pour mettre fin aux agissements contraires aux valeurs de la République, que ce soit par la voie judiciaire, administrative ou financière. Nous constatons d'ailleurs une réelle prise de conscience du danger. C'est notamment le cas dans le milieu scolaire, où la conception française de la laïcité subit une offensive forte, notamment via le syndicat des Étudiants musulmans de France (EMF), désormais représenté au Crous pour tenter d'interdire le porc à la cantine. Nous suivons aussi de près l'Organisation musulmane des acteurs de santé (OMAS), qui tente de faire entrer l'islam dans les hôpitaux, notamment pour que les infirmières soient voilées. Ou que les patientes soient soignées par une femme. Nos autorités comme nos partenaires nous aident de mieux en mieux à enrayer cette machine visant à abattre la laïcité. L'interdiction de l'abaya et du qamis au début de l'année scolaire 2023 va dans ce sens.

La DNRT est aussi engagée sur le front du terrorisme islamiste. Qui sont les cibles que vous avez dans vos radars ?

Dans des circonstances malheureuses, c'est le terrorisme sunnite qui a justifié la remontée en puissance de notre service : les attentats commis par Mohammed Merah en 2012 ont montré le déficit du suivi du « bas du spectre » après la réforme du renseignement de 2008. Il était bien évidemment louable de créer un service spécialisé, la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), anciennement Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), pour suivre le terrorisme, mais un tel service de pointe a besoin d'être associé à un service plus généraliste comme le renseignement territorial. Aujourd'hui, sous l'égide de la DGSI, notre action est d'autant plus essentielle que la principale menace reste endogène, c'est-à-dire qu'elle émane d'individus nés ou résidant durablement sur le territoire. Chaque année, le renseignement territorial évalue, à partir de signalements de basse intensité, le niveau de dangerosité de quelque 5 000 individus et suit, à plus ou moins long terme, 1300 personnes à travers le Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Ces individus ont un profil fragile : parcours de vie chaotique, isolement social, échec scolaire, troubles psychologiques voire psychiatriques, etc. 25 % des 1300 personnes concernées sont ainsi des cas psychiatriques. Ces fragilités les rendent perméables à la propagande djihadiste et à son incitation à l'ultraviolence, ce qui peut motiver un passage à l'acte.

Depuis quelques mois, nous constatons un rajeunissement des individus que nous suivons et qui trouvent, dans la radicalisation djihadiste, un système englobant qui explique leurs difficultés et leur donne des cibles expiatoires. Sur les 1300 fichés au FSPRT que nous suivons, quelque 150 sont des mineurs, les plus jeunes ayant à peine 13 ans... Et la grande majorité des personnes suivies sont des individus jeunes, âgés de 18 à 30 ans.

La progression mondiale du djihadisme, de l'Afrique à l'Afghanistan et à l'Asie centrale, a-t-elle des répercussions sur des communautés vivant en France ?

Avec la mondialisation, Bertrand Badie annonçait dans les années 1990 la « fin des territoires » et un enchevêtrement des identités. Désormais, nous aussi, en tant que « service de renseignement de proximité », nous devons nous adapter aux évolutions du monde et à leurs effets sur les individus résidant en France. En ce qui concerne le djihadisme, nous adoptons un suivi particulier des individus originaires de l'ancienne zone d'influence soviétique : Tchétchénie, Asie centrale ou Afghanistan. Ce sont des sociétés traditionalistes, avec une conception radicale de l'islam, un niveau de vie faible et qui ont récemment connu la guerre. Autant d'éléments qui peuvent constituer un terreau fertile pour une radicalisation, voire un passage à l'acte.



À l'approche des Jeux olympiques, quelles menaces doivent être prises au sérieux ?

Nous savons qu'un certain nombre d'individus ou de groupes cherchent à perturber l'événement, que ce soit en s'en prenant aux relais olympiques ou en voulant commettre des actes de sabotage pour bloquer une retransmission par exemple. Depuis l'arrivée de la flamme à Marseille, pas moins de 110 actions ont été déjouées, qu'elles soient liées à des manifestations sauvages lancées par des propalestiniens, des déploiements de banderoles relatives à des mouvements sociaux ou hostiles à Emmanuel Macron. Pas moins de 78 perturbateurs ont été interpellés, parmi lesquels figurent des porteurs de couteau et des activistes connus au titre de l'écologie radicale. Enfin, 30 drones ont été brouillés, alors qu'ils survolaient les périmètres sécurisés. Le renseignement territorial constitue un chaînon essentiel de ce dispositif de détection et d'entrave. Par exemple, le 8 mai, plus de 200 agents du RT étaient engagés à Marseille pour déceler, analyser et prévenir tous les risques de troubles à l'ordre public, du plus bénin jusqu'au plus grave. Sur le front du terrorisme, aucune menace ciblant directement les Jeux n'a été détectée, mais le niveau de la menace reste particulièrement haut avec, depuis 2020, dix attaques terroristes et treize projets d'attentats déjoués. Nous nous consacrons ensuite au suivi de la menace contestataire, en particulier liée à l'ultragauche et à l'environnementalisme radical.

« Dans le milieu scolaire, la conception française de la laïcité subit une offensive forte notamment via le syndicat des Étudiants musulmans de France (EMF) désormais représenté au Crous pour tenter d'interdire le porc à la cantine »

Dix ans après sa création, le « RT » connaît une

Menace terroriste, séparatisme islamiste, extrémisme de toutes tendances, violences urbaines et économie souterraine, dérives sectaires, suivi des événements économiques et sociaux... La liste des missions attribuées à la Direction nationale du renseignement territorial (DNRT) est impressionnante et explique pourquoi ce service de renseignement, créé en 2014, ne cesse de monter en puissance, sur fond de crises socio-économiques à répétition et de fractures sociétales.

En dix ans, les effectifs du renseignement territorial – seul service de renseignement de la direction générale de la police nationale, et placé sous l'autorité directe du directeur général de la police nationale (DGPN), Frédéric Veaux – auront ainsi doublé. Aujourd'hui, 3100 agents de tous statuts y travaillent, dont une majorité de policiers mais aussi 420 gendarmes. La DNRT étant au passage le seul service travaillant à la fois pour la police et pour la gendarmerie nationales. À terme, la DNRT devrait rassembler quelque 3 300 agents, qui informent aussi bien les préfets de la République que le plus haut sommet de l'État.

La célébration des dix ans du « RT » permet de mesurer le chemin parcouru depuis la création du service, présenté parfois comme une résurrection de feu les Renseignements généraux, disparus en 2008. C'est la menace terroriste islamiste et le phénomène de masse, créé par les nombreux départs de djihadistes vers la zone syro-irakienne, qui a mis en évidence l'absolue nécessité d'une institution prenant en compte le « bas du spectre », au plus près du terrain. C'est ce qui explique la création, en 2014, quelques mois avant le début de la vague d'attentats islamistes en France, du Service central du renseignement territorial, devenu Direction nationale l'an dernier. À quelques semaines des Jeux olympiques, cette mission antiterroriste est plus que jamais d'actualité et, pour ne prendre que cette variable, la DNRT suit ainsi 1300 individus fichés pour leur radicalisation à caractère terroriste, soit le deuxième « portefeuille » de radicalisés pris en charge par le renseignement français.

Des « gilets jaunes » à la montée de l'écologie radicale, en passant par l'ultradroite et l'ultragauche, l'actualité des décennies 2010 et 2020 a rapidement démontré l'utilité d'un service polyvalent, très implanté en métropole mais aussi dans les outre-mer.

Cette polyvalence et ce maillage territorial, avec quelque 250 implantations, sont les points forts du RT qui, à l'été 2023, a été désigné chef de file de la lutte contre les extrémismes vio-

breux défis du patron du renseignement territorial

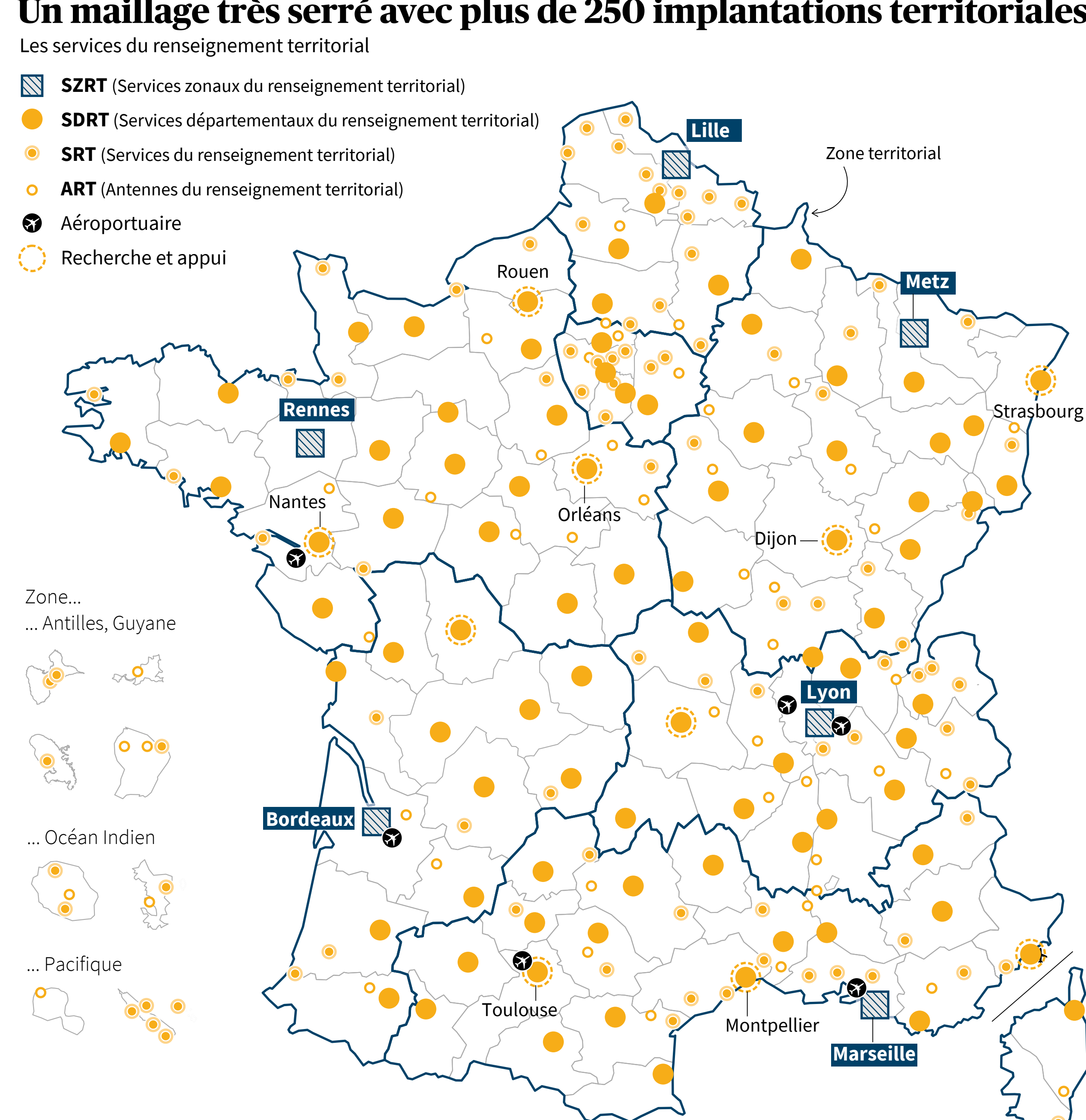
par son service dessinent la carte des menaces qui planent sur la France.



Bertrand Chamoulaud, directeur national du renseignement territorial, dans son bureau du ministère de l'Intérieur, lundi, à Paris.
FRANÇOIS BOUCHON / LE FIGARO

Un maillage très serré avec plus de 250 implantations territoriales

Les services du renseignement territorial



Source : bilan 2023 Police Nationale

Ces mouvances ont déjà lancé des collectifs et des appels à mobilisation contre un événement qu'ils jugent au choix polluant, capitaliste ou raciste. Ils pourraient chercher à perturber le déroulement de l'événement ou à cibler certains partenaires des Jeux. L'ultradroite risque en parallèle de mener des actions coup de poing, à l'image de la banderole raciste déployée contre Aya Nakamura à Paris le 9 mars 2024. Brandie par Les Natifs, elle scandait : « Ya pas moyen Aya, ici c'est Paris, pas le marché de Bamako ». Par ailleurs, dans un contexte économique compliqué, il est probable que certaines professions tentent de se servir des Jeux comme un moyen de pression pour demander une revalorisation de leur salaire ou de leurs conditions de travail. En résumé, nous devons être prêts pour l'imprévisible, c'est le rôle du renseignement.

L'ultragauche est en embuscade. Quel est son pouvoir de nuisance ?
Je ne dirai pas que l'ultragauche est en embuscade. Elle est bien présente dans certains fiefs comme Nantes, Toulouse ou Rennes, et sait se saisir de l'actualité pour mener des exactions, comme l'an dernier pendant la contestation de la réforme des retraites. Aujourd'hui, l'ultragauche, qui regroupe de 2 000 à 3 000 militants, a embrassé l'écologie et s'appuie sur cette cause pour engranger du soutien. Ses militants déclinent des modes d'action bien rodés et tentent de les légitimer. Par exemple, on est passé de la tactique du « Black block », à celle du « White block » ou du « Blue block », autrement dit des couleurs qui rappellent la symbolique de la paix ou de l'eau. On change l'emballage, mais la recette reste la même : la remise en cause du capitalisme et de l'État, à travers la destruction de biens publics ou privés, et la violence contre les forces de l'ordre.

Contre cette mouvance, nous fournissons un renseignement résolument opérationnel. D'un côté, nous informons nos autorités de tout élément utile à leur prise de décision. Concrètement, lorsqu'un préfet veut évacuer un squat d'ultragauche, nous lui disons combien il y a d'occupants, si certains sont connus pour des faits de violence, ou encore s'il y a des personnes fragiles sur place. De l'autre côté, nous signalons immédiatement aux policiers et aux gendarmes nationaux toute information qui laisse présager un trouble à venir, par exemple un militant anarchiste qui se procure un précurseur d'explosif, ou des militants autoproclamés antifascistes qui se déplacent avec des cocktails Molotov.

Quid de l'ultradroite ?
L'ultradroite, forte de 1500 à 2000 militants, se caractérise par un refus des institutions républicaines et un rejet de tout élément contraire à son idéologie : immigration, mouvements LGBT, islam ou judaïsme. Cette mouvance est particulièrement surveillée, car elle recherche la confrontation physique et, à terme, peut affaiblir l'État et la cohésion nationale. Face à cette menace, nous assurons un suivi de l'idéologie, des structures et des individus qui les composent. Nous avisons nos autorités de tout événement organisé par l'ultradroite, notamment pour qu'elles puissent les interdire et éviter que s'y tiennent des violences.

Grâce à des informations du renseignement territorial, des militants d'ultradroite ont, par exemple, été interpellés à Romans-sur-Isère le 18 novembre dernier, alors qu'ils menaient une expédition punitive en représailles à la mort du jeune Thomas à Crépol. C'est très significatif, et nous constatons depuis que l'ultradroite en veut à la police, car elle aurait « trahi » la France, alors que nous défendons les Français et l'État de droit. Notre action a des effets visibles. En 2023, trois structures de l'ultradroite ont été dissoutes grâce à des éléments provenant du renseignement territorial : Civitas, Bordeaux nationaliste et la Division Martel. La dissolution administrative ne peut pas être l'alpha et l'oméga de l'action de l'État, car on ne dissout ni les membres de ces groupuscules, ni leurs idées. Pour autant, c'est une stratégie qui porte ses fruits, en désorganisant les structures et en décourageant leurs membres de mener des actions illégales. C'est aussi une épée de Damoclès au-dessus de leur tête, car la reconstitution de ligue dissoute est assortie d'une peine dissuasive de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

« On relève une perte de confiance dans les partis politiques, les syndicats ou les médias. Ils sont devenus moins légitimes pour relayer les mécontentements, ce qui rend un mouvement citoyen spontané analogue à celui des Gilets jaunes plus probable »

Alors que les forces de l'ordre multiplient les opérations dans les cités, ne peut-on pas craindre un retour des émeutes à l'approche de cet été olympique sous tension ?
Après la mort de Nahel Merzouk le 27 juin 2023, les émeutes de l'été dernier ont été d'une intensité inouïe. Près d'un an après, les quartiers sensibles n'ont pas connu de sursauts de violence, même si nous déplorons un nombre trop élevé de règlements de comptes. À l'approche des Jeux, nous n'avons pas détecté de risque particulier de nouvelles émeutes, mais nous restons évidemment vigilants en la matière.

Taxes sur les carburants, hausses des prix, ZFE... Au moment où gronde la France des déclassés, un retour des « gilets jaunes » est-il à craindre ?
Je crois que nous avons tourné la page des « gilets jaunes », même si certaines causes du mouvement persistent. Le risque d'une autre mobilisation demeure, mais quelle en serait la mèche ? On relève une perte de confiance dans les partis politiques, les syndicats ou les médias. Ils sont devenus moins légitimes pour relayer les mécontentements, ce qui rend un mouvement citoyen spontané analogue à celui des « gilets jaunes » plus probable. Cela fait longtemps que nous ne sommes plus les « RG », mais nous sommes restés le service de renseignement le plus généraliste : c'est notre rôle de rester à l'écoute de toutes les grognes et d'en informer les autorités.

Chaque année, nous rédigeons 160 000 écrits qui sont lus aussi bien par le sous-préfet local que par le président de la République. La société française est traversée par des fractures importantes. Nous faisons face à une succession de crises qui créent une atmosphère anxiogène : réchauffement climatique, contexte économique, retour de la guerre en Europe. Face à cela, les services publics ne peuvent pas être partout, et certains Français qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts sont en plus confrontés à des déserts médicaux ou à des fermetures d'école.

Le 6 juin prochain, la France organise un autre rendez-vous planétaire, celui du 80e anniversaire du Débarquement. Craignez-vous des perturbateurs ?
Je ne suis pas forcément inquiet. D'abord, nous aurons un gros service d'ordre pour sécuriser cet événement, au cours duquel vingt-cinq chefs d'État sont attendus. Ensuite, nous n'avons pas de menace identifiée : c'est un moment mémoriel, historique, qui a toujours été respecté. Nous restons vigilants sur des risques d'une manifestation propalestinienne, qui se tiendra à Caen le 6 juin et à laquelle pourrait se joindre l'extrême gauche. Il pourrait aussi y avoir des actions de visibilité d'activistes écologistes hostiles à l'EPR de Flamanville ou de militants pro-ukrainiens. La situation est donc sous contrôle mais je vous le dis avec beaucoup d'humilité, car le renseignement n'est pas une science exacte et le « risque zéro » n'existe pas. ■

montée en puissance continue

lents pour l'ensemble de la communauté nationale du renseignement et certains services judiciaires.

Surveillance de profils très variés

À ce titre, ses agents suivent des profils très variés : des manifestants violents, d'ultragauche ou de l'écologie radicale, les islamistes du « bas du spectre », toujours susceptibles de passer à l'action, mais aussi des militants d'ultradroite dénonçant l'accueil des migrants en Loire-Atlantique ou réagissant à la mort du jeune Thomas, poignardé à Crépol.

Encore convient-il de ne pas oublier que le suivi de l'actualité économique et sociale « classique » occupe aussi la DNRT. Ce qui peut très vite tourner au casse-tête. Ainsi, lors de la contestation de la réforme des retraites, du 19 janvier au 6 juin 2023, pas moins de 14 journées nationales d'action ont été suivies par la Direction nationale et 5175 actions recensées avec un pic de 700 actions pour la seule journée du 23 mars.

L'an dernier, toutes missions confondues, les agents de la DNRT auront ainsi rédigé plus de 160 000 écrits (notes de renseignement et « flash » sur des événements), ont suivi plus de 23 000 actions de voie publique, 1700 voyages officiels et 40 journées d'action.

Dans une actualité de plus en plus agitée, le RT a rapidement trouvé sa place. Comme tous les autres services de renseignement, il doit maintenant s'adapter aux bouleversements de l'époque en regroupant, autour d'un socle de policiers et de gendarmes, des spécialistes comme des analystes en renseignement, des linguistes ou encore des cartographes. Et, pour recruter, la concurrence est rude. ■

C. C. ET J. C.

La souveraineté au cœur de la campagne européenne

Célestine Gentilhomme

Dans leurs programmes, aucun des principaux candidats ne fait l'impasse sur ce concept, sans pour autant en donner la même définition.

C'était un « gros mot » que même ses plus irréductibles défenseurs n'osaient marteler, il y a trente ans. Mais en quelques mois, la souveraineté s'est imposée dans toutes les bouches des candidats aux élections européennes. Décliné à l'infini - écologie, immigration, énergie, défense, santé -, le concept est devenu l'un des totems de campagne : il apparaît dans tous les programmes des huit principales têtes de listes, et même à une quinzaine de reprises dans celui de François-Xavier Bellamy (LR) ou de Manon Aubry (LFI). « *Celui qui n'en parlerait pas passerait pour un illuminé* », plaisante un cadre du Rassemblement national.

Mais derrière ce mot-valise, synonyme d'une autonomie retrouvée, se cache en réalité un profond désaccord sur la définition qu'y accole chaque formation. D'un côté, ceux qui plaident pour une « souveraineté européenne », en dehors des frontières nationales : les socialistes, les écologistes et les macronistes. Dans la majorité présidentielle, on tient à rappeler la paternité de l'expression, employée pour la première fois par Emmanuel Macron en septembre 2016, à l'occasion d'un sommet européen des réformistes. « *L'idée est de dire que pour protéger notre souveraineté nationale, il faut une coopération européenne beaucoup plus forte au sens d'une Europe qui s'affirme dans le monde* », justifie Clément Beaune, ancien ministre délégué chargé de l'Europe. Ce qui passe notamment par une industrie commune de la défense, une filière européenne de l'énergie ou encore une relocalisation des entreprises dans les secteurs les plus critiques comme celui de la santé…

C'est à cette même échelle que se réfèrent les Verts et le Parti socialiste pour défendre l'accélération de la transition écologique. Autrement dit, créer des emplois européens en investissant massivement pour le climat. « *On doit penser en Européen et non plus uniquement à l'échelon national* », confirme l'entourage du chef de file des socialistes, Raphaël Glucksmann.

Manière aussi de couper l'herbe sous le pied du camp souverainiste, qui gagne du terrain électoral partout sur le Vieux Continent. « *On a fait un beau coup politique. C'est une façon de dire que le mot ne doit pas être réservé aux souverainistes qui n'aiment pas l'Europe* », savoure un stratège macroniste. Quitte à diluer le sens originel du concept, brandi notamment par Philippe Séguin dans son célèbre discours de Maastricht, le 5 mai 1992.



« *Les troupes d'Emmanuel Macron se mettent dans une grande difficulté : la souveraineté, ça ne se partage pas. On est souverain ou on ne l'est pas* », tranche le député RN, Jean-Philippe Tanguy, reprenant les mots de l'ancien président de l'Assemblée nationale.

Car derrière l'expression macroniste, nombreux y voient surtout le faux nez du fédéralisme - une notion qui serait devenue trop lourde à porter. « *Assumer d'être fédéral et donc de vouloir un approfondissement de l'Union européenne, c'est avouer que la France perd sa souveraineté* », réplique Jean-Philippe Tanguy. En sixième position sur la liste Renaissance et eurodéputé sortant, l'ex-secrétaire d'État italien, Sandro Gozi, assume : « *En France, le mot fait penser à un super État européen centralisé, qui transformerait le pays en Texas ou en Ohio. On parle plutôt*

Les électeurs proeuropéens, cibles du camp Macron en voie d'érosion

Loris Boichot

Les électeurs proeuropéens, où sont passés les électeurs proeuropéens ? La coalition Macron ambitionne d'en convaincre le maximum lors des élections européennes, le 9 juin, mais son vivier s'assèche. Pour la première fois depuis que le scrutin européen a été créé en 1979, les partis historiquement favorables à la construction européenne (Parti socialiste, Les Républicains, Renaissance et Les Écologistes) pourraient rassembler une minorité d'électeurs.

Dans la dernière enquête Ifop-Fiducial pour *Le Figaro* et Sud Radio, ils sont crédités d'un total de 43,5 % d'intentions de vote. Cela représente une baisse d'environ quinze points en cinq ans, alors que la majorité présidentielle ne cesse de valoriser le récent bilan de l'Union européenne (vaccination anti-Covid, plan de relance économique…).

Ce décrochage pose problème à la candidate macroniste Valérie Hayer. Parvenir à s'imposer comme « *le seul bulletin proeuropéen* », objectif fixé par ses stratèges, est déjà une gageure face à la concurrence de Raphaël Glucksmann (Parti socialiste-Place publique). Elle l'est plus encore si ce « *bulletin proeuropéen* » se révèle insaisissable. À moins de dix jours du scrutin, « *on n'a pas encore réussi à "européaniser" la campagne* », reconnaît le député européen (Renaissance) Sandro Gozi : « *On a encore la possibilité de le faire. On doit rappeler à l'électorat proeuropéen nos grandes victoires et nos grands engagements.* »

Développement d'une « Europe de la défense », plan de 1000 milliards d'euros d'investissements, instauration d'un « bouclier commercial européen ». Dans leur programme, qu'ils distribuent sur les marchés et dans les boîtes aux lettres, les macronistes redoublent d'efforts pour envoyer des signaux à leur électorat.

« Une élection de survie »

Ils alertent aussi sur un scrutin historique, en dramatisant volontiers l'échéance, sur fond de guerre en Ukraine. « *Ce n'est pas une élection politique, c'est une élection de survie* », a insisté mercredi le président du Mouvement démocrate (MoDem), François Bayrou, lors d'une réunion publique à Bizanos (Pyrénées-Atlantiques), aux côtés de Valérie Hayer.

Mais le succès de l'opération n'est pas garanti. Sur le terrain, plusieurs remarquent un manque d'allant des électeurs proeuropéens. « *À force de s'habituer à l'Europe, on l'a prise pour un acquis, et non plus comme un combat permanent. Il faut qu'on le rappelle sans cesse* », explique la porte-parole du gouvernement, Prisca Thevenot.

« *Les crises majeures et les réponses que l'Union européenne a apportées auraient dû développer un sentiment proeuropéen beaucoup plus fort*, estime l'avocate Rachel-Flore Pardo, candidate à la 21e place sur la liste de Valérie Hayer. *Ce n'est pas le cas, parce qu'on a parfois dû mal à distinguer ce qui vient de l'UE et ce qui vient d'ailleurs. À l'Union aussi d'être plus proche des citoyens proeuropéens.* »

Dans les instituts de sondages, les spécialistes de l'opinion s'étonnent de l'affaiblissement des partis proeuropéens, alors qu'ils assistent dans le même temps à un soutien massif au projet européen : huit Français sur dix (79 %) s'y disent « globalement favorables », selon un récent sondage Ipsos.

C'est que les lignes ont bougé. D'abord, le 9 juin, une partie des électeurs proeuropéens s'apprêtent à basculer dans l'abstention. Une façon, pour certains sympathisants macronistes, d'exprimer une « *sanction* » envers Emmanuel Macron, estime le directeur général « opinion » de l'Ifop, Frédéric Dabi. Ensuite, observent les sondeurs, une partie d'électeurs favorables à la construction européenne se rallient désormais à des partis eurosceptiques comme le RN, qui ne propose plus de sortir de l'Union européenne et de l'euro.

Selon un sondage Ifop-Fiducial pour *Le Journal du dimanche*, publié en juin 2023, 43 % des électeurs RN estiment que la France est plus forte grâce à son appartenance à l'Union européenne. « *Est-ce que l'érosion des partis proeuropéens est une sorte de victoire culturelle des proeuropéens*, s'interroge Frédéric Dabi, *dans le sens où des partis historiquement eurosceptiques ont mis la pédale douce sur leur critique de l'UE ?* » Peut-être, mais pour le camp Macron, cela complique tout. ■

Ceta : le camouflet de l'Assemblée à l'exécutif

Wally Bordas

À dix jours des élections européennes, le gouvernement vient de subir un camouflet symbolique mais très politique à l'Assemblée. Ce jeudi, les députés ont adopté une proposition de résolution du groupe communiste qui reconnaît la « *nécessité de poursuivre la discussion parlementaire* » sur le traité de libre-échange Ceta et invite le gouvernement à « *poursuivre la procédure de ratification* ».

Un vote qui n'a pas de valeur contraignante, mais l'objectif du jour était tout autre pour les oppositions, qui souhaitaient envoyer aux Français deux messages. D'abord, en leur confirmant que le Parlement est majoritairement opposé à cet accord commercial entre l'Europe et le Canada. Ensuite, en leur indiquant que le gouvernement serait dans le « *déni démocratique* », selon les mots du patron du groupe communiste, André Chassaigne, en refusant de soumettre la ratification de ce traité au Palais Bourbon.

En mars dernier, les sénateurs avaient déjà rejeté, par un très habile coup politique et dans une alliance allant des communistes aux Républicains, la ratification par la France de ce traité de libre-échange. Anticipant une manœuvre similaire à l'Assemblée, le gouvernement avait alors décidé de ne pas transmettre le projet de loi de ratification au Palais Bourbon, le bloquant ainsi, jusqu'à nouvel ordre, à la Chambre haute.

C'est donc d'abord une critique de la pratique du pouvoir macroniste qui a été faite. « *Le gouvernement a peur du Parlement* » et effectue « *un hold-up démocratique* » en ne soumettant pas au vote ce texte, a dénoncé l'écologiste Marie Pochon. L'attaque la plus acerbe est venue des Républicains, qui ont dénoncé, par la voix de Pierre-Henri Dumont, la « *pratique antidémocratique et antiparlementaire* » de l'exécutif. « *Vous élargissez le fossé de la défiance entre les Français et leurs représentants. De quelle république bananière pensez-vous avoir la charge ?* », a-t-il dénoncé, enjoignant le gouvernement d'« *arrêter de penser avoir raison seul contre tous* ».

Les oppositions ont également livré un réquisitoire contre le traité de libre-échange Ceta, qu'elles ne souhaitent pas ratifier. Le communiste André Chassaigne a notamment cité « *l'augmentation préoccupante de l'importation de combustibles fossiles, vrai désastre environnemental* ». Avant que l'écologiste Marie Pochon ne dénonce la « *libéralisation outrancière de notre système agricole* » avant que le député RN Timothée Houssin n'estime que le Ceta est « *un affaiblissement des intérêts des états face aux multinationales* ».

« Spectacle désolant »

La majorité ne s'est pas opposée à cette résolution en s'abstenant. Mais le ministre du Commerce extérieur, Franck Riester, a dénoncé un « *spectacle désolant de ceux qui mentent, manipulent les chiffres, jouent avec les angoisses de nos concitoyens et surfent sur les difficultés de nos agriculteurs* ». « *Je suis affligé de voir comment, de façon indécente, le rouge, le rose, le vert, le bleu et le bleu marine ont choisi de faire une alliance de circonstance contre nature, de faire passer les intérêts électoraux avant l'intérêt général* », a-t-il tempêté, avant de défendre « *un bon accord pour l'économie française* ».

L'Assemblée avait validé cet accord de libre-échange d'une courte majorité en 2019, dans un tout autre contexte politique. Avant que le texte soit donc retoqué au Sénat il y a quelques semaines. Et qu'il soit, pour l'heure, bloqué entre les deux Chambres. Tout en s'appliquant de manière provisoire depuis 2017. ■



De gauche à droite : Francois-Xavier Bellamy, Raphaël Glucksmann, Valérie Hayer, Jordan Bardella, Marie Toussaint, Manon Aubry et Marion Maréchal sur le plateau du «Grand Jury RTL-M6-Le Figaro-Paris Première», le 5 mai, à Paris.

FRANÇOIS BOUCHON / LE FIGARO

d'Europe souveraine et démocratique, pour mieux faire ensemble. C'est une approche fondamentale du fédéralisme, mais sans le dire.»

De quoi rhabiller le vieux clivage entre fédéralistes et souverainistes. Dans le camp nationaliste comme à droite, on veut à l'inverse redonner davantage de pouvoir aux États membres, dont la souveraineté serait confisquée par les institutions européennes. Mieux protéger les frontières de l'Hexagone, accorder une priorité nationale aux entreprises tricolores dans les marchés publics ou encore réaffirmer la supériorité de la Constitution française sur les normes et juridictions européennes… Ce, sans pour autant claquer la porte des Vingt-Sept comme le réclame toujours une frange radicale du souverainisme *(lire ci-dessous)*. *«Le RN a abandonné le Frexit que prône encore Florian Philippot* (ex-numéro deux de Marine Le Pen, NDLR) *parce qu'il a compris que l'imaginaire français n'était pas l'imaginaire anglais»*, analyse le politologue Stéphane Rozès.

«Les politiques ont compris que les peuples voulaient reprendre la main sur leur destin»

Stéphane Rozès Politologue

Il n'empêche, malgré ce rétropédalage, la famille proclamée du souverainisme revendique une «victoire culturelle» dans le débat européen. Une figure du RN s'en frotte les mains : *«Plus les autres parlent de souveraineté, même en l'employant mal, moins ça renvoie le mot au nationalisme, ce qui pouvait autrefois nous isoler.»* Il faut dire que les crises successives ont accéléré la conversion à des idées jusque-là périphériques. À l'image surtout de la pandémie de Covid-19, qui a levé le voile sur les dépendances françaises dans la production de masques, de médicaments comme de vaccins. *«C'est à partir de ce moment-là qu'on s'est brutalement rendu compte que la France était en voie de relégation»*, remarque Julien Aubert, ancien député LR et tenant de l'aile souverainiste à droite. Depuis, plus personne n'ose faire l'impasse sur cette quête d'indépendance. *«Les politiques ont compris que les peuples voulaient reprendre la main sur leur destin»*, professe Stéphane Rozès. ■



» Lire aussi PAGE 19



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME TABARD

Les sables mouvants du paysage politique européen

Macron l'Européen aimerait faire mentir Macron le Français. Sur la scène nationale, le fondateur du macronisme a proclamé la mort des clivages anciens et martelé que s'enfermer dans une grille de lecture gauche-droite empêchait de régler les problèmes du pays. Sur la scène européenne, ou du moins le temps de la campagne, aujourd'hui comme il y a cinq ans, il met en scène un choc frontal entre deux conceptions opposées et incompatibles. Il y aurait les proeuropéens et les nationalistes de l'autre, les premiers voulant améliorer l'Union, les seconds voulant la détruire. Comme le scande Gabriel Attal en meeting : le choix est entre *«dedans»* et *«dehors»*. Cette volonté de bipolarisation se heurte toutefois à un triple constat.

Le premier est électoral : les Français ne font pas du bulletin Valérie Hayer l'unique moyen de défendre l'Europe. Le second est idéologique : le clivage ancien entre «fédéralistes» et «souverainistes» est devenu caduc. Plus personne, notamment en France, ne veut sortir de l'Union. Mais plus personne ne rêve d'institutions communautaires s'imposant en tout à celles des États. Le fait européen s'est imposé à tous, mais l'exigence de la souveraineté aussi.

Le troisième constat est politique. Après le 9 juin, il faudra bien trouver à Bruxelles des majorités et des dirigeants. Les grandes manœuvres vont commencer, et chacun devra faire preuve de souplesse idéologique pour échafauder une architecture qui tienne la route. La coalition de fait actuelle associant les sociaux-démocrates, Renew (centristes et macronistes) et le PPE (droite européenne) sera plus réduite qu'elle ne l'est aujourd'hui. Et déjà, avec la majorité sortante, Ursula von der Leyen ne l'avait emporté que de 9 voix. Il sera impossible d'avancer sans le groupe ECR, qui regroupe Giorgia Meloni, le PiS polonais ou, en France, les futurs élus Reconquête.

Le choix de reconduire la présidente sortante de la Commission est lui-même discuté. Mais si elle n'est pas adoubée au Conseil des chefs d'État et de gouvernement des 27 et 28 juin, l'accord de coalition allemand prévoit que Berlin choisira son commissaire parmi les Verts. Toutes les droites européennes ne préféreront-elles pas afficher un soutien clair à von der Leyen, issue du PPE? Il faudra aussi tenir compte du fait que le poids des partis au pouvoir dans les États sera plus faible qu'avant au sein du Parlement. Cela aussi obligera à composer. Le jeu pleinement européen, notamment sur l'immigration, de Giorgia Meloni, le glissement à droite de la CDU allemande, les alliances nationales inattendues, comme aux Pays-Bas, l'aggiornamento de certaines forces autrefois antieuropéennes, la nécessité de travailler avec un Viktor Orban qui assurera la présidence de l'Union à compter du 1er juillet… tout cela obligera l'ensemble des acteurs européens, Emmanuel Macron le premier, à avancer avec pragmatisme sur les sables mouvants du futur paysage politique européen. ■



Ces irréductibles partisans du Frexit qui peinent à exister

Martin Lagrave

Son visage n'est apparu que vingt-quatre secondes, ce mercredi, au «20 Heures» de TF1. À peine le temps pour François Asselineau d'exprimer tout le mal qu'il pense de l'Union européenne (UE). *«Vous savez très bien, qu'il y a une corrélation, malheureusement très étroite, entre le nombre d'heures passées dans les médias et les scores dans les élections»*, regrette auprès du *Figaro* François Asselineau. Avant de dénoncer : *«TF1 m'a accordé 24 secondes en sept ans.»* Le double candidat à la présidentielle subit la dure loi imposée aux *«petites listes»* lors des élections européennes : la très faible couverture médiatique.

Comme lui, plusieurs *«petits candidats»* défendent de manière plus ou moins assumée l'idée d'un «Frexit». Pourtant, à l'heure où le principe de souveraineté de la France et la défiance vis-à-vis de Bruxelles se sont diffusés dans l'opinion, ces pourfendeurs acharnés de la *«dictature de Bruxelles»* ne percent pas électoralement.

Bataille d'ego

Le 9 juin, en plus de François Asselineau, Florian Philippot (Les Patriotes), Georges Renard-Kuzmanovic (République souveraine), Pierre-Marie Bonneau (Forteresse Europe) et Patrice Grudé (Liberté démocratique française) composent le bloc anti-UE. Seuls les deux premiers étaient sur la ligne de départ en 2019, totalisant respectivement 1,17 % et 0,65 % des voix. Dans une élection où le seuil de 5 % est nécessaire pour obtenir des élus, la question d'un rapprochement entre ces différents candidats aurait pu se poser.

Le docteur en sciences politiques Thomas Guénolé, spécialiste du souverainisme et ancien membre de La France insoumise pointe du doigt leurs divergences idéologiques : *«Le problème, c'est qu'ils ne sont d'accord que sur le souverainisme. Dès qu'il s'agit d'un autre thème, ils sont en désaccord parce qu'il y a des souverainistes de gauche, de droite, d'extrême gauche et d'extrême droite.»* Une bataille d'ego est également engagée entre eux, chacun revendiquant le leadership du courant de pensée anti-UE : *«En cas d'union, celui qui obtiendrait la tête de liste deviendrait dans l'ordre du symbole le chef de la branche souverainiste. Aucun ne veut donc laisser passer l'autre»*, poursuit-il. Toutefois, en plus de la haine viscérale de Bruxelles, un point d'accord rallie les «frexiteurs» : la critique des médias.

«Vous me donnez la médiatisation de Bardella, ne vous inquiétez pas, on fait 20 %», fustige l'ex-vice-président du Front national (ex-RN) Florian Philippot. Pour pallier ce qu'ils considèrent comme une censure des *«médias mainstream»*, les «frexiteurs» ont développé des communautés très importantes et actives sur les réseaux sociaux. *«Nous triomphons sur internet. La chaîne YouTube UPR TV, qui diffuse mes analyses et mes propositions va franchir dans quelques jours les 98 millions de vues cumulées»*, fanfaronne François Asselineau. *«Horizons d'Édouard Philippe est à 68 200 vues, pourtant, on nous explique que c'est l'homme politique préféré des Français»*, raille-t-il. Cependant, la plupart des observateurs politiques livrent une autre analyse de ces scores électoraux en berne.

«Voir une vidéo sur YouTube ne garantit en rien un acte de vote. De plus, leur message est brouillé par des combats périphériques» explique Frédéric Dabi, directeur général opinion de l'Ifop. *«Certaines figures du mouvement se sont vautrées dans le complotisme ces dernières années. Ce qui a contribué à donner une mauvaise image»*, renchérit Thomas Guénolé.

Dans les faits, les faibles scores des «frexiteurs» s'expliquent davantage au rapport ambivalent qu'entretiennent les Français avec l'UE. Si une majorité d'entre eux (69 %) ont une mauvaise opinion du fonctionnement global de l'UE, ils sont 62 % à être opposés à un Frexit, selon un sondage Odoxa-Backbone de mai 2024. Une ambiguïté dont profite, une fois n'est pas coutume le RN, qui, au fur et à mesure des années a considérablement adouci son discours antieuropéen. ■

Jérôme Jaffré : « Le Rassemblement national avance comme un rouleau compresseur »

Claire Conruyt

À l'approche du scrutin, le politologue souligne la double dimension d'un vote anti-Macron et du désir d'une autre Europe.

Jérôme Jaffré, directeur du Cecop (Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique) et chercheur associé au Cevipof, décrypte les rapports de force entre les principales forces politiques à dix jours des européennes.



« Les Français sont moins antieuropéens et pourtant, ils veulent voter en majorité pour des listes critiques à l'égard de l'Union », **décrypte Jérôme Jaffré.** GABRIELLE CEZARD POUR LE FIGARO/LE FIGARO

LE FIGARO. - Les sondages laissent présager un score très haut pour le Rassemblement national. S'il se confirme, que signifierait-il ?
JÉRÔME JAFFRÉ. - Dans cette élection, le RN avance comme un rouleau compresseur. Le 9 juin, trois éléments seront à examiner. D'abord, le RN passera-t-il la barre des 30 % alors qu'il n'a jamais été au-delà de 25 % ? Ensuite, l'écart qui le séparera du deuxième sera-t-il au moins du simple au double ? Enfin, sera-t-il à lui tout seul plus fort que les voix cumulées de toute la gauche ? Si ces données se confirment, le RN deviendra le parti dominant de notre système politique. Ce qui n'en fera pas forcément le vainqueur en 2027 puisqu'à la présidentielle, il faut au second tour monter jusqu'à plus de 50 % des voix.

De quoi le vote RN est-il désormais le nom ?
Plusieurs interrogations demeurent. Voter RN, est-ce un outil de mécontentement voire de révolte contre le pouvoir et même tous les politiques ou est-ce un vote d'adhésion à ses valeurs et à son programme ? Est-ce un vote plutôt antieuropéen ou un moyen de pression sur l'UE pour l'obliger à changer ? Cela dit, si l'on regarde les intentions de vote par blocs, c'est presque un raz-de-marée : la droite extrême (RN, Reconquête et Patriotes) correspondait à 27,5 % des suffrages exprimés en 2019, 32,5 % lors de la dernière présidentielle et aujourd'hui, elle est cotée un peu au-dessus de 40 %. En parallèle, la droite modérée et la gauche stagnent. Et c'est le camp macroniste qui recule massivement : 25 % avec l'UDI en 2019, 28 % en 2022 et proche des 15 % aujourd'hui nous dit-on.

Comment expliquer les difficultés de la liste macroniste ?
Disons carrément les choses : on a rarement vu une campagne aussi mal menée, en deux mots séparés. Comme d'avoir essayé de reproduire une campagne de second tour de présidentielle dans un scrutin à un tour à la proportionnelle - illustrée par la demande ahurissante et même répétée d'un débat Macron-Le Pen. Au surplus, le « en même temps » initial s'est transformé en des va-et-vient bien difficiles à suivre avec une droitisation marquée (assurance-chômage, loi immigration) et des mouvements en sens contraire (la loi sur la fin de vie, le quasi-appel au Conseil constitutionnel pour corriger la loi immigration). L'erreur, enfin, est de vouloir refaire le match proeuropéens versus antieuropéens de 2019 alors que les lignes ont bougé.

C'est-à-dire ?
Les antieuropéens ne sont plus ceux d'hier, comme vient de le montrer la grande enquête de la Fondapol. Désormais, le RN s'affirme partisan d'une autre Europe plus proche des demandes des citoyens avec moins de normes, plus de frontières ou de protectionnisme. Face à cela, le renforcement de l'Europe prôné par Macron à la Sorbonne a paru beaucoup plus lointain. L'acceptation des traités de libre-échange, de nouveaux élargissements ou la possibilité d'envoyer des troupes au sol en Ukraine sont plus critiquées ou assez déstabilisants. Les macronistes n'ont pas su trouver un thème proeuropéen positif pour animer leur campagne.

S'agit-il avant tout le 9 juin d'un vote anti-Macron ?
Cette dimension existe bien sûr mais elle ne suffit pas à expliquer la chute électorale. Car le niveau de popularité du président est à peu près le même qu'il y a cinq ans, tout comme le désir de sanction à l'égard du pouvoir. Et pourtant, on passe de près de 25 % à environ 15 % si l'on en croit les sondages ! Les Français sont moins antieuropéens et pourtant, ils veulent voter en majorité pour des listes critiques à l'égard de l'Union. Si l'on additionne le score annoncé de ces listes (la gauche extrême avec la droite extrême), c'est 53 % contre 37 % pour les listes proeuropéennes (PS, Écologistes et Renaissance). C'est la première fois dans les dix scrutins européens depuis 1979 que cela se produirait ! Un changement majeur qui s'explique, je pense, par le reproche d'une Europe sans vraies frontières d'où une immigration insuffisamment contrôlée, par la baisse du pouvoir d'achat due à l'inflation des deux dernières années et, enfin, par le mécontentement devant des normes et des contraintes toujours attribuées à une Commission cataloguée comme bureaucratique.

Et Les Républicains dans tout cela ?
Ils restent apparemment dans les profondeurs alors que, choc pour eux, les macronistes chutent lourdement. C'est le RN qui s'envole. Au-delà des efforts de François-Xavier Bellamy, LR n'a plus de base sociologique installée : les scores réalisés dans leurs catégories traditionnelles (les retraités, les cadres supérieurs, les revenus aisés, et même les catholiques pratiquants) sont médiocres, allant au maximum à 10 % des suffrages exprimés. Le problème surtout, c'est que les Français ont beaucoup de mal à situer idéologiquement ce parti. Est-il vraiment proeuropéen ou dans une attitude critique ? Dans le 53/37 cité précédemment, il n'est finalement placé dans aucun camp. Est-il pour ou contre les traités de libre-échange, position de la droite ces dernières décennies ? Est-il pour ou contre la retraite à 65 ans ? Qui peut le dire désormais ?

La poussée de Glusckmann est-elle de nature à refonder la gauche ?
Là aussi, trois éléments seront à examiner le 9 juin. Sera-t-il largement en tête de la gauche avec le double du score de LFI ? Passera-t-il la barre des 15 % et, cerise sur le gâteau, coiffera-t-il au poteau Valérie Hayer ? L'évidence aujourd'hui, c'est qu'il phagocyte le vote écologiste. En mariant un discours sur le climat au thème proeuropéen, il gêne aussi le déroulement de la campagne macroniste curieusement absente du premier thème. Des limites sont cependant là : pour le moment, Glucksmann ne parvient pas à élargir le total des voix de gauche qui reste autour de 30 % - son score assez bas des européennes 2019 comme du premier tour de la présidentielle. Il ne permet pas au vote socialiste de reconquérir fut-ce un peu de l'électorat populaire : il est à plus de 20 % chez les cadres supérieurs et près de 5 % chez les ouvriers. Finalement, le vote en sa faveur relève presque autant du bloc central que de la gauche.

Et le reste de la gauche s'en trouve-t-il très affaibli ?
C'est le cas des écologistes alors même que la lutte contre le changement climatique reste très haute dans les préoccupations des électeurs, ce qui signifie que leur baisse est d'abord liée à ce qu'ils sont devenus plutôt qu'à ce qu'ils défendent. Quant aux Insoumis, leur problème est dans la démobilisation annoncée de leurs soutiens. D'où cette campagne de bruit et de fureur pour les réveiller. Leur vision est triple : oublier comme critère de référence le score de Mélenchon en 2022, se comparer à leurs 6 % de 2019 pour se proclamer en progrès, et célébrer l'élection comme députée européenne de Rima Hassan, septième sur leur liste, pour en faire un grand événement de la soirée électorale. C'est dire tout de même qu'on en a beaucoup rabattu sur l'objectif d'il y a deux ans qui voulait faire de Mélenchon le sauveur du pays.

Quels lendemains politiques peut-on entrevoir pour le pouvoir et le RN après le 9 juin dans cette situation ?
Pour le pouvoir, la pire des choses serait d'ignorer totalement le vote des Français. Mais ce ne serait guère mieux de chercher tout de suite une entente avec Les Républicains. Cela ferait réunion des éclopés. Le plus logique serait d'aller vers un gouvernement Attal 2 faisant entrer ou sortir quelques personnalités, si possible marquantes, surtout dans le premier cas.
Pour le RN, le risque réside dans le triomphalisme. Sur ce plan, la demande d'une dissolution au soir du scrutin pourrait se retourner contre lui. Manque de conformité à la nature du scrutin, manque de respect pour le pouvoir propre d'un président de la République alors qu'on veut exercer la charge. Cela donnerait l'impression d'un parti qui veut bousculer les institutions. Le débat Attal-Bardella a aussi révélé les faiblesses, les lacunes et les contradictions du programme RN. Pas grave quand vous captez un vote de mécontentement. Une tout autre affaire pour 2027 quand il sera proposé au pays de l'appliquer. ■

Décentralisation : Woerth propose des ajustements mais pas de big bang

Louis Hausalter

L'ancien ministre a été reçu jeudi par Emmanuel Macron pour présenter son rapport touffu sur l'organisation du millefeuille territorial.

Il a officiellement rendu ses travaux le 3 mai, mais c'est jeudi qu'Éric Woerth a été reçu par Emmanuel Macron pour évoquer son rapport sur a décentralisation. Le président de la République l'avait commandé il y a six mois au député Renaissance, ex-ministre de Nicolas Sarkozy. Ce document touffu et technique, consultable en intégralité sur lefigaro.fr, ne formule pas moins de 51 propositions pour *« rétablir la confiance »* entre l'État et les collectivités.

Mais pas de big bang à attendre dans le très décrié millefeuille territorial. Alors qu'Emmanuel Macron avait exprimé dans sa lettre de mission sa volonté de *« réduire le nombre de strates décentralisées »*, Éric Woerth écarte cette piste, la rangeant au nombre des *« idées reçues »*. Et préconise plutôt une réorganisation dans le maquis des compétences de chaque échelon. *« J'ai accepté cette mission sous réserve qu'il n'y ait pas de suppression de strate*, explique-t-il. *Ce serait une fausse novation, la meilleure façon de ne rien réformer. En revanche, je ne suis pas contre des fusions. On peut créer des communes nouvelles à droit constant. »*

Du côté des régions, pas question de revenir sur la réforme de François Hollande. Éric Woerth écarte la demande insistante de l'Alsace de sortir du Grand Est et suggère simplement d'*« étudier la possibilité de transférer ou déléguer de nouvelles compétences »* à la collectivité européenne d'Alsace créée en 2021.

Il approuve, en revanche, le retour du *« conseiller territorial »* promis par Emmanuel Macron lors de sa campagne de 2022. Une réforme effectuée par Nicolas Sarkozy mais mise à la poubelle par François Hollande avant même d'avoir vu le jour. Ainsi, la moitié des conseillers départementaux siégeraient aussi dans les conseils régionaux, et tous seraient donc élus au cours d'un même scrutin. Éric Woerth propose aussi le retour du cumul entre des mandats de parlementaire et de maire, adjoint au maire ou président d'intercommunalité, *« sans limite de seuil de population »*. Tout comme la revalorisation des indemnités des maires de communes de moins de 20 000 habitants, couplée à la réduction de 20 % du nombre de conseillers municipaux, soit environ 100 000 élus en moins.

Un résultat trop complexe

L'ex-maire de Chantilly (Oise) suggère d'élire les conseillers de Paris, Lyon et Marseille au suffrage universel direct, contrairement aux dispositions actuelles de la loi PLM, qu'Emmanuel Macron a dans le viseur. Il propose aussi de supprimer la Métropole du Grand Paris et de nationaliser le périphérique ceinturant la capitale, qui échapperait donc à la compétence de la mairie de Paris. S'agissant des ressources des collectivités, sujet de tensions récurrentes avec l'État, il préconise un *« partage de l'impôt national »* et un nouveau fléchage des recettes fiscales selon les différents échelons.

Cette riche liste de propositions trouvera-t-elle un aboutissement avant la fin du mandat d'Emmanuel Macron ? À l'Élysée, on en parle comme d'*« une mise de jeu »* et on envoie le dossier chez Gabriel Attal : *« Il s'agit désormais, sous l'autorité du premier ministre, d'ouvrir un cycle de concertations avec les acteurs concernés pour aboutir rapidement à des choix clairs sur la clarification des compétences, le financement des collectivités et l'exercice des mandats locaux. »*

Dans l'entourage du chef de l'État, où le rapport circulait depuis près d'un mois, certains se montrent déçus par un résultat trop complexe et manquant d'ambition à leurs yeux. *On va faire autrement »*, grince déjà un proche. Éric Woerth veut croire, lui, que ses travaux ne termineront pas dans un tiroir : *Il y a une vraie cohérence entre les différentes propositions. L'idée est que ça puisse servir de corps à un texte de loi.* Le calendrier est pour l'instant inconnu. ■

À Port-au-Prince, «Barbecue», «Izo» et «Ti Blanc»

Margot Davier Envoyée spéciale à Port-au-Prince

Des milliers de personnes ont été contraintes de fuir d'impitoyables combats, qui font rage dans certains quartiers de la capitale

Le blindé démarre en trombe, passe devant le Palais national, ravagé par le séisme de 2010, avant de quitter rapidement le Champ-de-Mars, centre historique de Port-au-Prince. À l'intérieur, cinq policiers aux visages couverts par des cagoules, yeux plissés, s'apprêtent à traverser les artères du quartier de Martissant, semblables à une zone de guerre. Au milieu de ce champ de ruines, quelques civils marchent d'un pas pressé, ignorés par les policiers. Ils cherchent des membres du gang Cinq Secondes, l'un des plus puissants du pays, tenu par «Izo». Chaque silhouette ou comportement suspects donnent lieu à des tirs en rafale. Le char est visé à plusieurs reprises par les hommes d'«Izo», qui a bâti fortune et célébrité grâce aux kidnappings, vols à main armées et au trafic de drogue, tandis qu'une ombre non identifiée, touchée, tombe d'un coup de sa moto, au loin.

«Sur la route, nous avons reçu des messages nous informant de la présence des bandits dans des endroits précis. Ils nous attendaient pour nous tirer dessus, et ils l'ont fait. Mais heureusement, ils ne peuvent pas nous atteindre. La mission, c'est de repousser les malfrats pour qu'ils ne puissent pas venir dans les immeubles. Parce qu'ils pillent tout ce qu'il y a dedans», commente un membre des forces de l'ordre, sous couvert d'anonymat. Chaque jour, les effectifs de la police nationale d'Haïti tentent de déloger les bandes armées et de récupérer des portions de territoire. La tâche est dantesque… Sur les 300 groupes armés que compte le pays, une centaine contrôle 90 % de la capitale.

Si les rues de Martissant ont été aussi gravement dégradées par le séisme, elles portent les stigmates du regain de violence de février dernier. L'influence des groupes armés, notoirement proches de responsables politiques haïtiens et de riches entrepreneurs, qui les ont longtemps utilisés comme des armées privées, a augmenté au fil des années. Elle s'est encore renforcée depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse et la nomination du premier ministre Ariel Henry, en 2021. La brutalité des gangs s'est étendue à tout le pays et est devenue beaucoup plus intense, en témoignent les récents assauts menés par le G9 et ses alliés.

Début mars, le chef de ce gang, Jimmy Chérizier, alias «Barbecue», exige la démission du premier ministre Ariel Henry, qui finit par se produire, quelques jours plus tard. Il annonce également la reconstitution de Viv Ansanm, «Vivre ensemble» en français, un regroupement de multiples factions, dirigé de manière collective. La création officielle de cette coalition remonte au mois de septembre 2023. Après quatorze ans passés au sein de la police haïtienne, fort d'une formation auprès des services français, le bonhomme de 47 ans, à la mine affable, est devenu l'un des figures incontournables de cette impitoyable guerre de gangs. Le bilan des victimes civiles ne cesse de s'alourdir.

«Barbecue» – surnommé ainsi parce qu'il brûle le corps de ses victimes et leurs maisons – reçoit dans son fief de Delmas 6, où chaque coin de rue est discrètement contrôlé par des jeunes gens armés. Il se défend de toute velléité politique, ce qui paraît invraisemblable, tant il prend plaisir à déambuler, entouré de sa garde rapprochée, attirant des regards craintifs, d'autres teintés d'admiration. Il met d'ailleurs un point d'honneur à montrer les parties les plus misérables du quartier, celles qui ressemblent à un bidonville, et s'en prend, à de nombreuses reprises, à la paralysie et à l'absence de l'État. *«C'est la maison d'un jeune, qui ne fait pas partie de mon groupe*, s'exclame-t-il, devant un taudis. *Les gens sont dépourvus de tout, ils n'ont pas d'eau potable, pas de nourriture. Il n'y a rien ici, quand ce jeune a sommeil, il met un drap par terre. Il faut se demander où est passé l'État. Pourquoi ne prend-il pas soin de ses concitoyens?»* Son discours aux relents populistes accable pêle-mêle les «oligarques», la France, les États-Unis, le Canada, l'État haïtien, les forces de l'ordre. *«En France, la devise de la police, c'est protéger et servir. En Haïti, c'est protéger et servir ceux qui possèdent»*, clame-t-il.

> **«Cela n'a rien d'inédit. Dans les quartiers défavorisés, les groupes armés ont toujours attiré l'attention sur la défaillance de l'État haïtien. Surtout, il ne faut pas oublier que "Barbecue" est un bandit, un chef de gang»**
>
> **Marie Rosy Auguste Ducéna** Responsable de programmes du RNDDH

«Barbecue» s'interrompt pour sermonner une jeune fille qui traverse la rue, vilipendée pour sa tenue, jugée trop légère. Elle fait partie des 18 orphelins dont Barbecue prétend avoir la charge, en plus de sa fille biologique. Ses propos font bondir Marie Rosy Auguste Ducéna, responsable de programmes du Réseau national de défense des droits humains (RNDDH): *«Cela n'a rien d'inédit. Dans les quartiers défavorisés, les groupes armés ont toujours attiré l'attention sur la défaillance de l'État haïtien. Surtout, il ne faut pas oublier que c'est un bandit, un chef de gang. La première fois que nous l'avons dénoncé, c'était en 2017, pour une expédition punitive qu'il avait lui-même organisée au collège Maranatha. Nous avons ensuite démontré son implication dans le massacre de la Saline, puis tout ce qu'il s'est passé depuis.»*

L'État s'est délité et considérablement affaibli, sur fond de corruption endémique marquée par le scandale politico-économique de Petrocaribe en 2018. Cette affaire a donné lieu à un soulèvement populaire d'ampleur et à son étouffement à la Saline, où 71 personnes ont perdu la vie en quelques jours, et dans lequel Jimmy Chérizier, alors policier, serait impliqué. Ces groupes armés ont réussi à attirer de plus en plus de jeunes désœuvrés, issus des quartiers les plus populaires et vulnérables, contrôlés







Des agents de l'Unité temporaire anti-gang (UTAG) de la police nationale, à bord d'un blindé, tentent d'affronter les hommes armés.

Rachel *(au centre)* a dû fuir Carrefour Feuilles avec son mari et

L'arme du viol pour terroriser la population civile haïtienne

Au milieu du brouhaha ambiant, une jeune femme s'affaire vainement à nettoyer les marches crasseuses des escaliers, sur lesquelles dort un homme. Il faut l'éviter et ne pas glisser sur le savon, pour pouvoir arpenter les allées surpeuplées du ministère de la Culture et de la Communication, devenu, au mois de mars, un camp de déplacés pour une partie de la population de Carrefour Feuilles, un quartier populaire, tenu par différents gangs. Le bâtiment, dépourvu d'électricité, abrite 1 650 personnes qui s'entassent comme des bêtes. Parmi elles, Rachel Pierre, 40 ans, et ses 7 enfants vivent, tant bien que mal, devant l'entrée, à même le sol.

Arrivée le 3 avril, la famille a quitté Cité-Soleil en novembre 2022, à la suite d'une attaque de gangs, et s'est d'abord réfugiée sur la place Hugo-Chavez, comme des centaines d'habitants du plus grand bidonville d'Haïti. Assoupie et enceinte de quatre mois, Rachel Pierre se fait agresser par trois hommes armés. Ils la battent, puis la violent à tour de rôle, sans préservatif, comme l'indique son certificat signé par Médecins sans frontières. Aucune émotion ou colère ne vient ternir son récit, d'autant que Rachel Pierre est plus occupée à essayer d'allaiter son bébé, qui souffre de fièvre et de diarrhée. À ses côtés, ses deux filles aînées l'encadrent d'un sourire. Géraldine, 17 ans à peine, se glisse dans un coin malpropre pour nourrir son nourrisson, tandis que sa sœur, Alexis Bendina, 23 ans, pointe du doigt son fils de 4 ans, privé d'école. *«Je suis enceinte, de nouveau*, précise-t-elle. *J'ai rencontré mon premier mari à l'âge de 18 ans. Il a été découpé et brûlé par des gangs. Je suis obligée d'avoir un nouveau compagnon pour pouvoir prendre soin de mon fils. J'ai accepté une sorte d'échange avec cet homme : une protection contre du sexe. Nous n'avons pas le choix ici.»* Le regard de Rachel Pierre s'assombrit, coupable d'infliger, malgré elle, cette relation à sa fille.

Le soutien tacite d'un homme empêchera-t-il Alexis Bendina de connaître le même sort que sa mère ? Difficile à dire, tant les violences sexuelles accompagnent les flambées de sauvagerie successives perpétrées par les gangs, et demeurent en constante augmentation. *«Nous avons noté une hausse alarmante. Les viols ont quintuplé au cours des deux premiers mois de l'année 2024 par rapport à la même période en 2023, passant de 250 à 1 543»*, détaille Shameza Abdulla, représentante de l'Unicef par intérim en Haïti. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) indique que les violences sexuelles représentent 75 % des incidents rapportés. Si les hommes en sont aussi victimes, les filles et les femmes déplacées, comme Rachel Pierre, sont les plus exposées. 20 % d'entre elles sont mineures. Plus de 70 % des incidents seraient commis par des membres de gangs. *«Auparavant, nous recevions aussi beaucoup de victimes de violences domestiques. Mais dans le contexte actuel, les violences causées par l'insécurité prennent le dessus. Cela signifie que les gens sont dans une telle situation de survie que les violences domestiques sont presque invisibilisées»*, souligne Pascale Solages, coordinatrice générale de l'organisation féministe Nègès Mawon, qui agit contre les violences faites aux femmes en Haïti.

L'ONG propose un programme de marrainage à destination des survivantes, qui ont besoin d'un accompagnement personnalisé, ainsi qu'un centre d'hébergement pour une durée maximale de quatre mois. *«Le viol est utilisé de manière systématique comme une arme de terreur, comme un butin. Il y a certains gangs qui comptabilisent le nombre de personnes tuées, blessées, le nombre de maisons brûlées, de femmes violées. Ils se livrent aussi à des actions déshumanisantes, par exemple violer des femmes devant leurs enfants, leurs conjoints, ou d'autres membres de leur famille»*, ajoute Pascale Solages.

> **«Ils se livrent aussi à des actions déshumanisantes, par exemple violer des femmes devant leurs enfants, leurs conjoints, ou d'autres membres de leur famille»**
>
> **Pascale Solages** Coordinatrice de l'organisation féministe Nègès Mawon

En dépit de ces estimations sans doute conservatrices, de nombreuses femmes s'abstenant de porter plainte, les services médicaux dédiés ont du mal à faire face aux flux de patients. *«80 % de nos consultations sont pour des viols»*, observe Jean-Baptiste Marion, chef de mission au sein de MSF. *«On est tellement dépassés qu'on a dû ouvrir en urgence cette seconde clinique baptisée Pran Men'm, qui signifie "prends ma main" en créole. Notre clinique historique, ouverte en 2019, est débordée»*. Autour de lui, des ouvriers s'activent, car les travaux n'ont pu être terminés à temps. Ce jour-là, l'impersonnelle salle d'attente est remplie d'un nombre conséquent de victimes. *«Il y a des baisses de fréquentation quand le niveau de violences empêche les femmes de se déplacer. On commence à avoir du monde, parce que de nombreux quartiers connaissent une relative accalmie.»*

C'est ici que se tient la chétive Daphca, 21 ans, à la voix presque imperceptible. En juin 2022, la jeune fille rend visite à ses parents dans leur ville de province, moment que choisissent les gangs pour attaquer leur maison. Son père et sa mère sont tués sur le coup, tandis qu'elle est victime d'un viol collectif brutal. Elle se réfugie chez son frère à Port-au-Prince, mais quelques mois plus tard, en février dernier, le quartier est de nouveau pris d'assaut. Daphca est violée une seconde fois et demeure, depuis, sans nouvelles de son frère. *«Je suis toute seule désormais, je dors sur la route de l'aéroport, dans un camp improvisé. En fait, je n'arrive pas à dormir le soir, je suis terrorisée en permanence, parce que j'ai peur que quelqu'un ait de nouveau ce type de comportement avec moi. Je ne me sens pas en sécurité»*, dit-elle, tremblante.

Au ministère de la Communication, malgré la présence d'équipes médicales de l'ISPD, qui amorcent de premiers soins et distribuent des préservatifs, Rachel Pierre et les autres survivantes de viols ne sont guère accompagnées. Ce n'est pas le cas à quelques encablures de là. À l'école nationale d'Altagrace Charles Dube, également transformée en centre d'accueil, l'Unicef soutient le Centre d'animation paysanne et d'action communautaire, le Capac, dans la mise en place d'un espace d'écoute et de dialogue à destination des femmes. Une initiative indispensable, selon Emirtha Jean-François, du Capac, qui constate des abus perpétrés par les responsables du centre : *«On a recensé beaucoup de cas d'agressions sur ce site par des hommes qui menacent directement leurs victimes de représailles*, soupire-t-elle. *L'exploitation fonctionne parce que les gens qui résident ici ont tout perdu.»* D'autant qu'il est presque impossible de relocaliser ces femmes, contraintes de vivre près de leurs agresseurs. ■ M.D

font régner la loi des gangs sur une ville en ruine

d'Haïti depuis le mois de février sous l'impulsion de la coalition de bandes armées Vivre ensemble.

par une seule autorité : les gangs. « *Je ne sais pas combien d'hommes sont sous mes ordres* », admet Barbecue, sous un portrait de Jean-Jacques Dessalines, esclave affranchi devenu premier empereur d'Haïti, et dont il revendique en toute modestie être le petit-fils spirituel.

À quelques kilomètres de là, dans une zone de Carrefour Feuilles, les hommes de Team Asosi, un autre gang affilié à Viv Ansanm (« Vivre ensemble »), dirigé par le chef de gang « VS », font le guet, dans l'attente d'une éventuelle incursion de la police. Ils ont versé de l'huile sur le sol défoncé, pour entraver le passage des chars. Assis sur des chaises en plastique, lourdement armés, leur style, plus opulent, tranche avec celui de Barbecue. Les leaders portent de nombreux colliers de perles, arborent d'épaisses bagues à tous les doigts, et trompent l'ennui en buvant de l'« asosi », un alcool végétal auquel le nom de leur groupe rend hommage.

« Black », 25 ans, à la chemise ouverte colorée, estampillée du « A » de Asosi, est l'un d'entre eux. « *Dans nos ghettos, les jeunes comme moi n'ont accès à rien, ni à l'éducation, ni aux soins, ni au travail. L'État ne vaut rien ici. D'autres jeunes issus du gang Baz Pilate ont commencé à nous tirer dessus, je ne pouvais pas rester les bras croisés, alors j'ai pris des armes pour riposter. Nous nous sommes battus comme des soldats, nous avons gagné la bataille, et récupéré une partie de leur territoire* », raconte ce sous-chef, au milieu d'une maison complètement détruite, dans laquelle tous les objets de valeur ont été volés.

À l'extérieur, le quartier se distingue par le nombre impressionnant de voitures brûlées, vestiges des combats contre les policiers de Lanmo, en mars dernier. « Ti Blanc », l'un des hommes cagoulés, vêtu d'un curieux gilet de la police, orange fluo, admet avoir rejoint le gang, faute d'avoir mieux à faire. « *J'étais incarcéré depuis six ans pour trafic de motos. Je suis sorti il y a quelques semaines, lorsque les hommes d'"Izo" ont attaqué le pénitencier national de Port-au-Prince et la prison civile de Croix-des-Bouquets.* » Il fait partie des 5000 hommes qui se sont évadés, et a rejoint Team Asosi pour gagner sa vie. « *Je n'ai pas le choix, il faut bien survivre. Je suis un petit soldat au sein du gang, ils me paient 5000 gourdes par semaine* (34 euros, NDLR) *pour obéir à tous les ordres du chef et surveiller la zone. Je ne dirais pas que j'apprécie ce travail, mais vu la situation dans le pays, il n'y a pas grand-chose d'autre à faire.* » Ce soir-là, « Black » et « VS » organisent un « pogame » pour leurs troupes, une petite fête en plein air, à laquelle les rares habitants encore présents dans la zone sont conviés. D'imposantes enceintes ont été posées à l'entrée d'une allée, ainsi qu'un minuscule stand de boissons.

Haïti compte 350000 déplacés internes selon l'Unicef, dont près de 100000 depuis la recrudescence des combats, en février. Parmi eux, les habitants de Carrefour Feuilles ou d'autres quartiers devenus inhabitables, se sont réfugiés dans des écoles et des institutions étatiques, à l'arrêt. Ils se sont aussi rassemblés là où ils le pouvaient, sur des routes, au milieu de terrains vagues. Non loin du Champ-de-Mars, près du stade, 200 familles se sont réunies dans des conditions indignes. Quelques habitations sont en dur, mais la plupart des occupants vivent dans des voitures abandonnées, ou dans des constructions de fortune, en tôle et matériaux de récupération.

« Les bandes armées ont débarqué chez moi, tué mon mari et volé toute la marchandise que je vendais. Ils ont tout pris. Nous sommes venus ici et nous avons dormi dans des tentes »

Tiphaine Meolia Une commerçante originaire du quartier de Bel Air

C'est le cas de Tiphaine Meolia, originaire de Bel Air, qui survit, depuis janvier, dans la plus grande précarité. À ses côtés, ses deux enfants demeurent assoupis, à cause de la chaleur étouffante. « *Les bandes armées ont débarqué chez moi, tué mon mari et volé toute la marchandise que je vendais. Ils ont tout pris. Nous sommes venus ici et nous avons dormi dans des tentes. Le 29 avril dernier, ce camp a été attaqué. Ils m'ont frappée, ont volé mon téléphone. Ils ont brûlé toutes les maisons, dont la mienne. Hier soir, ils sont revenus. Nous avons couru vers les voitures et avons prié pour qu'ils ne mettent pas le feu. Ils ne l'ont pas fait* », explique-t-elle, sans émotion. Les hommes armés n'ont pas été identifiés.

Les anciens voisins de Tiphaine Meolia, contraints de rester à Bel Air, sont les témoins, sonores et visuels, d'affrontements quotidiens. La zone est proche de Solino, où une violente confrontation fait rage entre le G9 et un groupe de policiers, surnommé le « Front national ». Les balles perdues continuent d'atteindre les civils, dont le fils de Wilton Lissay, à peine âgé de 15 ans. L'adolescent vient de mourir, devant la maison de ses parents, au milieu d'un dédale de ruelles. Très affecté, Wilton Lissay peine à raconter le drame, et s'évertue à parler d'une voix forte, afin de couvrir le bruit des tirs incessants qui crépitent à Solino. « *Je ne me sens pas bien du tout, du tout... Je suis un homme, alors je suis obligé de rester debout, mais je vais très mal. J'ai mis mes cinq autres enfants à l'abri avec leur mère chez des amis, mais il n'y a pas de place pour moi.* »

Désormais sans ressources à cause de l'insécurité, Wilton a arrêté de se rendre au sud de la ville. Il s'y fournissait en fripes et pantalons qu'il revendait dans le centre. « *Il y a tellement de gens qui sont morts devant moi, sur la route qui y mène. Aujourd'hui, c'est impossible de descendre là-bas, c'est trop dangereux* ». Le cinquantenaire n'a rien mangé de la journée, et n'a pas les moyens de payer les funérailles de son fils. Il s'effondre dans un sanglot : « *La guerre fait mal, elle détruit nos rues, nos enfants, nos parents, nos amis. J'ai peur dans le quartier où je suis né, et où j'ai toujours vécu. Si je pouvais aller le plus loin possible, j'irais. Nous sommes des otages de cette situation.* » ■



leurs enfants après avoir été violée en 2022.



Des policiers assurent la sécurité à l'entrée de la Villa d'Accueil, le 18 mai à Port-au-Prince, à l'occasion de la Fête du drapeau.

ANTONI LALLICAN/HANS LUCAS POUR LE FIGARO

Le vain espoir d'une force multinationale pour sécuriser un État en faillite

Les rues à proximité du Palais national, qui délimitent le sud de Port-au-Prince, sont le reflet d'un État en faillite. Des tas de déchets, parfois incendiés, jonchent le sol, déjà recouvert de gravats. Hormis le fourgon de la police au loin, aucune silhouette humaine ne vient troubler ce décor de désolation. Deux masses noires se distinguent au milieu des débris : les corps d'un couple, aux jambes pliées comme s'ils enfourchaient une moto, complètement carbonisés, posés l'un sur l'autre dans une mise en scène sexualisée. L'absence de témoins et d'indices empêche d'en tirer des conclusions. Il pourrait s'agir de civils, dont la mauvaise fortune les a obligés à traverser une zone de tirs, où de bandits, exécutés puis brûlés lors d'un « bwa kalé ».

De l'autre côté du Champ-de-Mars et de cette scène macabre, quelques voisins se tiennent devant le bar de l'un d'entre eux, aujourd'hui fermé. On lui prête un passé joyeux. Au coin de la rue, la présence de gangs a donné lieu à d'intenses combats, pas encore terminés, au grand dam de cette bande d'amis. Le plus véhément d'entre eux s'appelle Marc-Antoine Walsin : « *Nous vivons dans un cimetière à ciel ouvert ! Nous sommes tous des cadavres ambulants, même cette enfant de 5 ans est un cadavre ambulant* », s'emporte-t-il, en pointant du doigt une fillette au timide sourire. « *Nous sommes dans le joyau de la capitale, face au Ciné-Capitol ! À droite, des gangs, à gauche, des gangs, nous sommes enclavés. Comme l'a dit Emmelie Prophète, Haïti est un territoire perdu* », allusion à des propos tenus par la ministre de la Justice en 2023. Comme tant d'autres, il espère que la Multinational Security Support Mission (MSS), une force multinationale chargée de régler la question sécuritaire en Haïti, améliorera la situation des civils. À ce jour, il reste dubitatif.

Et pour cause. Les 2500 membres de la mission, dont 1000 policiers kényans censés arriver les premiers, se font attendre, malgré les récents propos martiaux tenus par William Ruto, le président du Kenya. L'objectif consiste à « *sécuriser le pays et à briser les gangs et les criminels qui ont infligé des souffrances indicibles* » aux Haïtiens, a-t-il asséné, le 23 mai dernier, lors d'une visite d'État à Washington.

Sept pays, dont le Bangladesh, le Bénin, ou le Tchad contribuent en envoyant des contingents, tandis que les États-Unis ont versé 370 millions de dollars, et commencé à préparer le terrain, aux alentours de l'aéroport international Toussaint-Louverture de Port-au-Prince. Surtout, validée en octobre dernier par l'ONU, la mission doit appuyer la police nationale haïtienne, débordée et en sous-effectifs avec 10000 hommes sur tout le territoire, quand l'ONU recommande plus de 25000 policiers. « *Cette mission se distingue des interventions militaires étrangères du passé* (dix depuis 1995, celle-ci serait la onzième, NDLR), observe Diego Da Rin, analyste au sein du think-tank Crisis Group. *Elle a un mandat très restreint, destiné à uniquement soutenir la police. Les forces de l'ordre haïtiennes doivent prendre la direction des opérations. Mais on n'en sait guère plus sur les détails de la collaboration.* » Il se réfère à certaines des missions précédentes, dont la dernière Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti, terminée en 2017.

« Les institutions de sécurité, les forces de police, l'armée sont largement affaiblies. Le pays souffre des divergences de ses propres fils, alors je crois qu'il faut vraiment mettre la main à la pâte pour aider le Conseil à passer le cap de transition et réaliser de bonnes élections »

Youri Latortue Ancien sénateur

La Minustah a laissé un souvenir amer à la population, en raison d'allégations de viols perpétrés par des soldats srilankais et de l'arrivée du choléra. En parallèle, à la suite de la démission du premier ministre Ariel Henry, un Conseil présidentiel de transition est formé le 12 avril, puis dirigé par Edgar Le Blanc Fils, à partir du 30 avril. Neuf membres ont la délicate tâche d'organiser des élections démocratiques dans un pays qui n'en a pas connu depuis 2016. La passation du pouvoir devra avoir lieu, au plus tard, en février 2026.

« *Ce Conseil est le fruit d'un consensus, à un moment où Haïti est très faible au niveau institutionnel. Les institutions de sécurité, les forces de police, l'armée sont largement affaiblies. Le pays souffre des divergences de ses propres fils, alors je crois qu'il faut vraiment mettre la main à la pâte pour les aider à passer le cap de transition et réaliser de bonnes élections* », rapporte l'ancien sénateur Youri Latortue, à l'origine de deux plans d'action concernant la sécurité d'Haïti, qu'il souhaite présenter au Conseil.

Pourtant, dans les rues de Port-au-Prince, il n'est pas aisé de rencontrer un soutien de la structure, tant celle-ci semble en décalage avec les préoccupations de la population. Youri Latortue est par ailleurs accusé par le Secrétariat au Trésor américain d'avoir des liens avec Barbecue et de tremper dans diverses affaires de corruption et de trafic de drogues.

De leur côté, les gangs se préparent à l'arrivée des contingents étrangers. Si Barbecue promet une guerre civile, sa formation Viv Ansanm « Vivre ensemble », rassemblement hétéroclite et opportuniste de plusieurs gangs, apparaît comme un embryon de stratégie. « *Ce qui fait tenir ensemble ces groupes, c'est précisément la menace de se voir confrontés à une force qui serait plus puissante qu'eux-mêmes. Jusqu'ici, ils ont fait face à une police extrêmement fragile, avec de hauts niveaux de corruption. Mais la mission apparaît comme une épée de Damoclès. Ils ont intérêt à collaborer. Plutôt que de vivre ensemble, c'est travailler ensemble* », reprend Diego Da Rin.

Le site d'information indépendant AyiboPost relate différents mouvements initiés par des chefs de gang, comme la construction d'un wharf au Village de Dieu par Johnson André, dit Izo, afin de renforcer ses capacités opérationnelles. Le 10 mai, Krisla aurait ordonné à des milliers d'habitants du quartier Ti Bwa de manifester contre la venue de la mission étrangère.

Quant à Barbecue, il a déjà annoncé la couleur : « *La police, ce sont des Haïtiens, on va les ménager. Mais pour les envahisseurs, ceux qui viennent nous coloniser, on sera sans pitié.* » Il promeut une « *solution haïtienne* », qui rassemblerait toutes les figures politiques du pays, y compris les leaders des groupes armés. Comble du cynisme, Barbecue se dit même prêt à y participer, à condition que la démarche soit « *sincère* ». ■ M.D

Isabelle Lasserre

Le chef de l'État a levé un tabou en donnant son feu vert à l'utilisation des armes françaises pour cibler le territoire russe.



Le missile de croisière Storm Shadow lors du Salon du Bourget. La France en a livré à l'armée ukrainienne. LEWIS JOLY/AP

Macron ouvre une brèche en autorisant Kiev à frapper en Russie

Emmanuel Macron a ouvert une nouvelle brèche lors de sa visite d'État en Allemagne. « *On doit leur permettre de neutraliser les sites militaires d'où sont tirés les missiles (…), les sites militaires depuis lesquels l'Ukraine est agressée* », a plaidé le chef de l'État. « *Si on leur dit "vous n'avez pas le droit d'atteindre le point d'où sont tirés les missiles", en fait on leur dit, "on vous livre des armes mais vous ne pouvez pas vous défendre".* » En face des forces ukrainiennes, non seulement la Russie a augmenté sa production de missiles balistiques grâce à l'aide de ses alliés, mais elle utilise désormais de plus en plus souvent la protection de ses frontières pour frapper l'Ukraine.

Au début des années 1990, pendant la guerre de Bosnie, l'ONU avait imposé un embargo sur les armes aux trois belligérants serbes, bosniaques et croates. À l'époque, les principales victimes de ces sanctions étaient les Bosniaques, agressés par les Serbes, et enclavés au centre du pays quand les milices serbes pouvaient compter sur l'appui militaire de la Serbie voisine et hériter du matériel de l'ancienne armée yougoslave. L'inanité de la situation, qui voyait les Bosniaques, soutenus en théorie par l'Occident, être davantage pénalisés par la décision internationale que les Serbes, avait volé en éclats au printemps 1994, avec la levée unilatérale de l'embargo par le sénat américain. L'année suivante, l'Otan bombardait les positions serbes en Bosnie.

Aussi absurde, le refus de laisser les Ukrainiens se défendre en frappant le sol russe avec des armes occidentales, alors que l'agression du Kremlin est alimentée par le soutien de la Chine, de l'Iran et de la Corée du Nord, pourrait bientôt imploser, vaincu par la réalité et les nécessités de la guerre. C'est en tout cas ce que laissent entendre les appels lancés par le gouvernement britannique, par le président français et par le secrétaire général de l'Otan, qui tous trois se prononcent pour la levée de l'interdiction. Jens Stoltenberg l'a redit jeudi à Prague pendant une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Alliance : « *Je pense qu'il est temps de remettre en cause certaines de ces restrictions afin de permettre aux Ukrainiens de se défendre.* » Une telle décision ne viole pas le droit international, puisque ce dernier autorise le pays agressé, en état de légitime défense, à frapper le territoire du pays agresseur. Elle redonnerait en outre de l'oxygène aux forces ukrainiennes, en difficulté sur le terrain.

Invité, par visio à la conférence internationale Leenart Meri à Tallinn, mi-mai, le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kouleba, avait le visage plus inquiet que d'ordinaire. « *Nous avons besoin de matériel pour détruire les cibles en Russie*, plaidait-il. *Si vous ne nous donnez pas ça, vous ne viendrez pas vous plaindre des Ukrainiens. Ce n'est pas une guerre qu'ils peuvent gagner seuls. Mais si vous nous le donnez, alors vous verrez rapidement la différence.* »

Cacophonie diplomatique

La brèche ouverte par les Anglais, les Français et le secrétaire général de l'Otan a provoqué une cacophonie diplomatique et fait émerger dans le camp occidental des dissensions que Moscou tente d'exploiter. « *Nous constatons qu'il n'y a pas de consensus sur cette question* » a affirmé le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, qui dénonce les « *têtes brûlées* » en Occident. Si la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Norvège, la République tchèque et les États baltes y sont favorables, l'Italie et l'Allemagne y sont opposées. La Maison-Blanche aussi. « *Notre position n'a pas changé à ce stade. Nous n'encourageons ni ne permettons l'utilisation d'armes fournies par les États-Unis pour frapper sur le sol russe* », a confirmé John Kirby, porte-parole du Conseil de sécurité nationale. Mais le secrétaire d'État, Anthony Blinken, de même que Victoria Nuland, ancienne numéro trois de la diplomatie américaine, poussent pour obtenir un feu vert de Joe Biden et plaident pour une « *adaptation* » de l'Administration américaine au nouveau contexte géopolitique.

Le président américain hésite à franchir une nouvelle étape en faveur des Ukrainiens avant les élections, en novembre. À Washington, où la Chine est considérée comme la priorité géopolitique, beaucoup considèrent la guerre en Ukraine comme une affaire européenne. Le président américain redoute une nouvelle escalade de la part de Vladimir Poutine et d'autres menaces nucléaires. « *La stratégie américaine ? Ne rien faire qui puisse mener à l'escalade. Washington interdit aux Ukrainiens d'attaquer les raffineries russes. Vladimir Poutine n'a qu'une chose à dire : nucléaire ! Et tout s'arrête* » regrette Toomas Hendrik Ilves, l'ancien président estonien, à la conférence Leenart Meri. C'est aussi le cas des dirigeants allemands, dont certains, nostalgiques d'un modèle économique très lié à la Russie et la Chine, ont parfois encore la tentation d'un retour au « business as usual ».

Mais les positions évoluent. Deux jours seulement avant la déclaration d'Emmanuel Macron en Allemagne, un diplomate français mettait encore en garde contre la décision d'autoriser les Ukrainiens à frapper le sol russe. « *Si vous étendez le domaine de la lutte, ça peut être l'escalade. Je ne sais pas qui serait prêt à ça.* » Quant au chancelier Olaf Scholz, il semble avoir mis de l'eau dans son vin en affirmant, aux côtés d'Emmanuel Macron, « *que l'Ukraine a le droit de se défendre* ».

Dans l'arène internationale, le président français fait souvent figure d'éléphant dans un magasin de porcelaine. Mais ses idées, contrées par ses partenaires quand il les énonce, sont souvent reprises quelques semaines plus tard, après débat entre alliés. Ce fut notamment le cas avec la proposition d'envoyer des instructeurs européens en Ukraine, aujourd'hui soutenue par plusieurs pays du continent.

Depuis le début de la guerre en février 2022, toutes les « lignes rouges » tracées par Vladimir Poutine ont glissé sans réaction, autre que verbale, du Kremlin. Les chars, les missiles à longue portée, les avions : après avoir refusé de les transférer aux Ukrainiens, les pays occidentaux ont levé progressivement leur veto. Les Ukrainiens ont aussi frappé la Crimée avec des armes occidentales, autre limite du président russe. « *Depuis deux ans, tous les arguments d'escalade avancés par les Occidentaux se sont avérés faux et erronés. Il ne s'est rien passé. Car à la fin, le plus important pour Vladimir Poutine, c'est de préserver sa vie* » affirme Dmytro Kouleba. Les Occidentaux, s'ils décident d'autoriser Kiev à utiliser leurs armes sur le territoire russe, réussiront-ils à rattraper le retard pris dans leur soutien à l'Ukraine ? C'est une question à laquelle aucune chancellerie ne réussit pour l'instant à répondre. Mais comme le dit un diplomate néerlandais à Tallinn, « *Le prix à payer, juste pour revenir au statu quo ante, est de plus en plus lourd. Si nous ne passons pas la vitesse supérieure, on va finir par être obligés d'envoyer des troupes en Ukraine…* » ■

L'Élysée veut changer les « paramètres » du dossier palestinien

Georges Malbrunot

Le président de la République réclame des réformes de l'Autorité palestinienne et mise sur une normalisation entre les pays arabes et Israël.

À la recherche depuis plusieurs années de « *nouveaux paramètres* » pour régler un conflit israélo-palestinien qui n'a que trop duré, Emmanuel Macron a fini par clarifier sa position sur une « *solution politique* », en particulier sur le choix du « *moment utile* » pour reconnaître un État palestinien.

Cette reconnaissance « *suppose beaucoup de réformes, des évolutions, un équilibre régional, des éléments de sécurité pour Israël* », a déclaré le chef de l'État, mardi, en Allemagne. Pour Emmanuel Macron, qui ne fera pas de « *la reconnaissance d'émotion* », contrairement à la Norvège, l'Espagne, l'Irlande et à ce que lui suggère Jean-Yves Le Drian, son ancien ministre des Affaires étrangères, une telle reconnaissance doit s'inscrire dans « *un processus où les États* (arabes, NDLR) *de la région et Israël sont engagés, et qui peut produire, sur la base d'une réforme de l'Autorité palestinienne, un résultat utile* ».

D'abord, donc, la mise en œuvre par l'Autorité palestinienne (AP) « *de réformes indispensables* » : Emmanuel Macron l'a dit à son chef Mahmoud Abbas, qu'il a eu mercredi au téléphone. Quelles sont-elles ? Une lutte accrue contre la corruption et l'organisation de nouvelles élections dans les Territoires palestiniens. Problème : Mahmoud Abbas, 88 ans, même délégitimé, s'accroche à son poste. Il fait tout depuis des années pour ne pas quitter la scène politique… Quitte à agacer Emmanuel Macron, qui avait demandé en début d'année 2023 à d'anciens ambassadeurs de France en Israël, consuls généraux à Jérusalem et chefs de la DGSE de lui trouver « *deux noms* » de successeurs. Démarche intéressante intellectuellement, mais assez vaine d'un point de vue pratique.

« *En fait*, décrypte un diplomate français, *à travers les réformes qu'Emmanuel Macron demande, il s'agit de changer de leadership et d'installer à la tête de l'Autorité palestinienne le nouveau premier ministre Mohammed Mustafa, un technocrate bien vu par les Occidentaux mais qui n'a aucune marge de manœuvre par rapport à Abbas. Cela risque donc d'être compliqué.* » Emmanuel Macron, qui ne veut pas que le Hamas survive politiquement à Gaza, appelle de ses vœux une « *Autorité palestinienne réformée et renforcée, en capacité d'exercer ses responsabilités sur l'ensemble des Territoires palestiniens, y compris dans la bande de Gaza.* » Un souhait partagé par les États-Unis, les seuls avec Israël, à être en mesure d'exercer une pression sur Abbas et ses relais palestiniens.

Emmanuel Macron semble faire de ces réformes de l'AP un préalable à une reconnaissance française d'un État de Palestine. Une autre de ses conditions concerne un nouvel « *équilibre régional* ». De quoi s'agit-il ? D'une normalisation des pays arabes avec Israël, qui lui apporterait « *les éléments de sécurité* » dont parle Emmanuel Macron. Ce que les accords d'Abraham, signés en 2020 par les Émirats arabes unis, Bahreïn, le Soudan et le Maroc, avaient entamé et qu'Emmanuel Macron souhaite voir élargis. À quels pays ? En premier lieu, au plus puissant d'entre eux, l'Arabie saoudite, qui avait bien commencé – via les États-Unis – de telles négociations, mais que le nouvel homme fort de Riyad, le prince héritier Mohammed Ben Salman (MBS), a dû geler, après l'attaque terroriste du Hamas en Israël, le 7 octobre.

« Coup de gueule »

Cependant, MBS – avec lequel Emmanuel Macron s'est entretenu il y a une semaine – continue de vouloir normaliser ses relations avec Israël, mais en assortissant les négociations en cours d'une nouvelle condition : qu'Israël s'engage sur « *un chemin irréversible vers un État palestinien* ». Or, malgré plus d'une demi-douzaine de tournées au Moyen-Orient depuis le 7 octobre, Antony Blinken, le secrétaire d'État américain, s'est chaque fois heurté à la même fin de non-recevoir de la part du premier ministre Benyamin Netanyahou. Celui-ci, comme le regrette la presse américaine, préfère « *Rafah* » – et son offensive sur le supposé dernier bastion du Hamas – plutôt que « *Riyad et la paix* » avec le plus important des pays arabes, qui en entraînerait d'autres derrière lui. Le nouvel « *équilibre régional* », dont parle Emmanuel Macron, pourrait donc ne pas voir le jour de sitôt.

« *Je ne sais pas si votre président a vraiment une idée précise en tête* », regrette un ambassadeur arabe à Paris, déçu de l'attentisme d'Emmanuel Macron sur une reconnaissance de la Palestine, et plus largement du virage pro-israélien pris par la France après le 7 octobre. Un ambassadeur de France le confirme, sous le sceau de l'anonymat : « *Après le 7 octobre, les instructions que j'ai reçues de l'Élysée via le Quai d'Orsay, c'était : il n'y a plus d'équilibre dans notre politique entre Israël et les Palestiniens.* »

Depuis plusieurs années, en fait, Emmanuel Macron est las de l'impasse diplomatique israélo-palestinienne et des « *éléments de langage* » de sa propre diplomatie, selon plusieurs témoignages recueillis par *Le Figaro*.

Par deux fois au moins, à l'été 2022 puis en début d'année 2023, « *il a poussé un coup de gueule contre le Quai d'Orsay, lui reprochant son absence de créativité et de rester sur d'anciens schémas, alors que lui voulait de nouveaux paramètres* », se souvient une source, témoin de ses colères. « *Le président fulminait, disant : "tout le monde me disait que les accords d'Abraham allaient être une catastrophe, mais tout le monde veut en être maintenant, il faut me trouver quelque chose, je veux une initiative sur mon bureau"* », enjoignait alors Emmanuel Macron.

« *On délivre*, répond un autre diplomate à Paris, *mais nous n'avons aucun levier sur ce dossier. Et de toute façon, le président ne veut pas trop blesser Benyamin Netanyahou.* » Sa feuille de route, annoncée mardi, épargne le premier ministre israélien, qui répète pourtant qu'il ne veut pas d'un État palestinien, « *une récompense* » au Hamas selon lui, huit mois après le 7 octobre.

Vu de l'Élysée, la balle reste dans le camp des Arabes et de l'Arabie, en particulier. MBS et le dirigeant des Émirats arabes unis, Mohammed Ben Zayed, allié privilégié de la France au Moyen-Orient, ont été invités à la réunion des dirigeants du G7, le 12 juin en Italie. Toute la question est de savoir si, compte tenu du refus partagé en Israël d'un État palestinien, MBS peut accepter moins qu'un tel État en échange d'une pleine normalisation avec Israël. MBS, comme Benyamin Netanyahou, dont un proche vient d'affirmer que la guerre à Gaza va durer encore sept mois, attendent une réélection de Donald Trump aux États-Unis. La victoire de celui qui fut l'architecte des accords d'Abraham pourrait rebattre les cartes en faveur de l'intégration d'Israël au Moyen-Orient. ■

Vingt ans après l'adhésion, le malaise hongrois envers l'UE

Albert Kornél Budapest

Le 20e anniversaire de l'entrée de la Hongrie dans l'Union européenne est passé totalement inaperçu au pays de Viktor Orban.

Nous sommes en 2034, dans le Centre de réadaptation et d'intégration Imre Steinmetz, créé à la demande du ministère des Ressources humaines pour aider les citoyens à consolider leur identité et à se connecter à la communauté. Le peuple hongrois, épris de paix et de liberté, a voté en faveur de la sortie de l'Union européenne sept ans plus tôt. Le pays a atteint l'étape finale de la restauration de sa souveraineté nationale et de sa pleine indépendance. Son dirigeant dispose enfin des moyens de réaliser sa Hongrie idéale, une « île de la Paix » qui s'est extraite aux tumultes du monde. Pour réaliser son expérience théâtrale ce printemps - car c'en est une -, le metteur en scène Árpád Schilling a investi les locaux de ce qu'il reste de l'université d'Europe centrale, îlot libéral du milliardaire d'origine hongroise George Soros, boutée hors de Hongrie à la fin de la décennie 2010.

Retour à la réalité de 2024. Le « Huxit » n'est pas à l'ordre du jour, malgré la rhétorique du dirigeant hongrois Viktor Orban qui s'est encore durcie contre l'UE. « *Nous ne tolérerons pas qu'ils ruinent les agriculteurs, dépossèdent les classes moyennes, mettent en ruine les entreprises européennes, pillent les droits des nations, asservissent nos enfants aux dettes et entraînent l'Europe entière dans la guerre* », a-t-il lancé, parmi d'autres diatribes, lors de la fête nationale du 15 mars. Le 1er mai, le vingtième anniversaire de l'adhésion de la Hongrie à l'Union, lors du grand élargissement à huit pays de l'ancien « bloc de l'Est », est passé totalement inaperçu.

Une transition douloureuse

Vingt ans plus tard, tout se passe comme si cette adhésion était un mal nécessaire… et peut-être seulement temporaire. Dès le référendum d'adhésion, la droite hongroise, passée sous la coupe de l'Alliance des jeunes démocrates (la Fidesz), entretient l'ambiguïté. Dans l'opposition, elle incite la population à voter « oui mais » à ce qu'elle présente comme un « *mariage forcé* ». Le 12 avril 2003, l'adhésion est plébiscitée par 83,8 % des votants. Lorsqu'il ratifie le traité d'adhésion quatre jours plus tard à Athènes, le premier ministre socialiste Péter Medgyessy constate qu'« *un siècle triste et injuste se termine* ».

La Hongrie a atteint son principal objectif, quinze ans seulement après la chute du « bloc de l'Est ». Pour cela, d'immenses efforts ont été consentis par les populations pour encaisser une transition économique douloureuse qui s'est traduite par la destruction de 1 million d'emplois et des dizaines de milliers de morts prématurées au cours de la décennie 1990. Mais la pilule est amère : moins de la moitié des électeurs a voté (45,6 %), alors que le gouvernement socialiste tablait sur une participation de 70 %. Il y a consensus, mais les feux d'artifice sont tirés sans enthousiasme dans la nuit du 1er mai 2004.

Une douzaine d'années plus tard, le « Brexit » fait office de crash test. Après le vote, Orbán estime que « *le retrait britannique montre qu'il existe une vie en dehors de l'UE* », se dit certain que le Brexit sera une « *success story* », et regrette ouvertement que la Hongrie ne soit pas assez puissante financièrement, diplomatiquement et militairement pour imiter la Grande-Bretagne.

Entre-temps, l'étoile de l'Occident a pâli. La crise financière de 2008 a laissé des millions de gens surendettés en devises étrangères, retardant encore le « *rattrapage* » avec l'Ouest. La crise migratoire de l'année 2015 et la succession d'attentats islamistes en Europe de l'Ouest a achevé de désacraliser l'Occident aux yeux d'une partie de la population. Sous l'effet d'un discours anti-occidental de plus en plus virulent, le complexe d'infériorité centre-européen a mué peu à peu en un complexe de supériorité face à ce qu'Orbán désigne désormais le « post-Occident ». Son intense diplomatie d'« ouverture vers l'Est » permet à la Hongrie de se rapprocher de la Russie et des puissances asiatiques.

En rognant sur la souveraineté de ses États membres, les dirigeants actuels auraient trahi l'esprit des pères fondateurs, soutient le dirigeant hongrois, qui revendique une filiation politique avec son mentor Helmut Kohl.

Bien que son dirigeant s'en défende, la Hongrie a besoin des fonds européens sans lesquels son économie serait stagnante. Entre 2004 et 2022, le pays a perçu plus de 83 milliards d'euros de financement de l'UE, et versé 20 milliards d'euros au budget commun. Cette manne gigantesque des fonds de « rattrapage » a permis une modernisation des infrastructures du pays.

Canalisés au profit des proches du pouvoir, ces fonds européens sont pour le Fidesz un moyen de faire émerger un capitalisme national capable de rivaliser avec le puissant capital étranger. Mais cette manne a aussi encouragé le favoritisme et le copinage. « *Ce que d'aucuns appellent la corruption, c'est pratiquement la politique principale du Fidesz* », a lâché en 2015 András Lánczi, l'un des principaux idéologues de la droite hongroise.

À Budapest, on est tenté de voir dans ces fonds européens une compensation historique de l'Occident pour avoir laissé l'Europe centrale du mauvais côté du « Rideau de fer » et pour l'ouverture de leurs marchés émergents aux entreprises multinationales. « *Tout le monde fait de bonnes affaires et personne n'a de quoi se plaindre en Hongrie* » constatait Orbán devant la chambre de commerce allemande. De fait, le Fidesz a souvent pu compter sur la bénédiction d'Angela Merkel et la protection du capitalisme allemand, très puissant en Hongrie.

Lors d'une réunion à huis clos du Fidesz en septembre 2022, Viktor Orbán a laissé entendre que la Hongrie devrait réévaluer les bénéfices de son adhésion à l'UE lorsqu'elle en deviendra une contributrice nette, selon lui dès l'horizon 2030. « *Si nous voulons préserver la liberté et la souveraineté de la Hongrie, nous n'avons d'autre choix que d'occuper Bruxelles. (…) Nous allons marcher sur Bruxelles et nous apporterons nous-mêmes le changement au sein de l'Union européenne* », promet-il lors de la fête nationale du 15 mars.

Mais ces discours vengeurs n'ont que peu fait bouger l'opinion publique depuis que le Fidesz gouverne. Vingt ans après, les Hongrois restent très majoritairement favorables à l'adhésion de leur pays à l'Union européenne. ■



Le premier ministre hongrois, Viktor Orban, lors d'un sommet des dirigeants de l'Union européenne, à Bruxelles, en mai 2022. JOHANNA GERON/REUTERS

Italie : la réforme controversée de la justice de Meloni

Valérie Segond
Rome

En Italie, cela fait plus de trente ans que politiques et magistrats s'affrontent et que les premiers tentent en vain d'encadrer davantage le fonctionnement des seconds. Voilà que Giorgia Meloni vient de faire adopter en Conseil des ministres un projet de réforme constitutionnelle porté par le garde des Sceaux, Carlo Nordio, qui réorganise le pouvoir judiciaire. C'était le grand combat contre les «juges rouges» de feu Silvio Berlusconi, repris par son successeur à la tête de Forza Italia (FI), Antonio Tajani, qui se félicite aujourd'hui qu'«*il y aura enfin, en Italie, un procès équitable où l'accusation et la défense auront le même poids*»... Une «*réforme historique*», a clamé la présidente du conseil, qui vise à «*donner aux Italiens une confiance totale dans le pouvoir judiciaire*».

Pour la droite, le problème de l'organisation judiciaire est de deux ordres. D'abord, en 1989, l'Italie réforme son code de procédure pénale, supprime le juge d'instruction et y introduit une part d'accusatoire. Le principe est que, pour assurer le processus contradictoire, il faut qu'il y existe un équilibre entre l'accusation et la défense, garanti par un juge arbitre, donc impartial. Cela suppose qu'il n'y ait pas de proximité entre le parquet et le juge du siège. Entre, d'un côté, le procureur qui enquête et accuse et, de l'autre, le magistrat qui juge. Or la droite mais aussi les avocats ont toujours considéré que, malgré la réforme de 1989, il n'y avait pas en Italie de véritable égalité entre la défense et l'accusation, en raison d'une trop grande proximité, voire camaraderie, entre procureurs et juges, les seconds se trouvant ainsi insidieusement influencés par les premiers. Ce n'est pas qu'il y ait tant de passages entre les deux fonctions (pas plus de 0,5 % des magistrats chaque année). Mais, pour eux, les juges seraient mus par une culture qui ferait plier les règles du procès aux intérêts de l'accusation. Deuxième problème, la magistrature serait trop politisée, avec un Conseil supérieur de la magistrature (CSM) traversé de courants politiques pouvant influencer les nominations de magistrats à certains postes clés.

Aussi la réforme proposée s'articule-t-elle autour de trois piliers : la séparation des carrières des procureurs et des juges, la création de deux CSM pour gérer chaque fonction, et la création d'une Haute Cour de discipline. Elle crée deux catégories de magistrats, séparés d'un infranchissable fossé. La fin d'un corps unique, en somme. Reste à savoir s'ils suivront deux cursus distincts, ce qui risque d'appauvrir leur formation et leur culture juridique. Pour couper court à l'influence des courants, les deux CSM, des juges et du parquet, seront composés de membres tirés au sort au sein d'une liste de personnalités expérimentées, dont deux tiers de magistrats. Les deux CSM géreront toujours les carrières des magistrats, mais plus les sanctions disciplinaires à leur encontre. Celles-ci relèveront d'une Haute Cour de discipline composée de 15 membres, créée pour l'occasion.

En revanche, la réforme n'a pas touché, comme le voulait FI, au caractère obligatoire des poursuites pénales du parquet, qui vise à éviter tout conditionnement amical ou politique du procureur. Lequel, en Italie, ne peut décider de classer un dossier sans l'avis d'un juge. Expliquant l'encombrement des tribunaux et la durée des procédures. Le projet est très critiqué par la magistrature et une grande partie de la gauche italienne, à l'exclusion des centristes, plutôt favorables. L'association nationale des magistrats, l'ANM, parle d'une «*réforme punitive*» visant à «*faire contrôler les juges par les politiques*». Et envisage une grève de la justice. Meloni s'en est défendue, assurant «*ne pas considérer les magistrats comme (ses) ennemis*».

Annoncée à dessein à dix jours des élections européennes, la réforme est loin d'être votée, et encore moins mise en œuvre. Reposant sur une réforme de la Constitution, elle devra être votée par les deux tiers des parlementaires ou adoptée par référendum. ■



Quelque 12 000 agents, dont 60 unités de CRS et de gendarmes mobiles, seront à pied d'œuvre pour la seule journée du 6 juin. JEAN-SÉBASTIEN EVRARD/AFP

43 000 policiers pour sécuriser les cérémonies du Débarquement

Christophe Cornevin

Entre les 5 et 7 juin, près de 1 million de spectateurs sont attendus ainsi que 25 chefs d'État. Le président américain, Joe Biden, en profitera pour faire sa première visite d'État en France.

Pour sécuriser les cérémonies du 80e anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie, les forces de l'ordre vont mobiliser une véritable armada. Au total, 43 000 policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers et militaires vont être déployés sur les trois départements du Calvados, de la Manche et du Morbihan. Pendant les trois jours des cérémonies, organisées entre les 5 et 7 juin, près de 1 million de spectateurs sont attendus ainsi que 25 chefs d'État. Parmi eux figurent le roi Charles III, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, et son homologue américain, Joe Biden. ce dernier sera reçu par Emmanuel Macron le 8 juin à Paris pour faire sa première visite d'État en France. Une solide escorte d'agents américains du Secret Service, dont certains devraient arriver discrètement en « précurseurs » pour une tournée d'inspection, sera du voyage.

La Maison-Blanche a précisé que Joe Biden s'exprimera le 6 juin sur les plages normandes d'Utah et d'Omaha Beach, où *« 73 000 Américains courageux »* débarquèrent pour *« ouvrir la voie à la libération de la France et de l'Europe »*. La présidence américaine a précisé qu'il saluera des *« vétérans américains et leur famille »*. *« Alors que, quatre-vingts ans après la libération de l'Europe, la guerre est de retour sur le continent, les deux présidents évoqueront le soutien sans faille, et dans la durée, à apporter à l'Ukraine »*, a déclaré pour sa part l'Élysée.

Lors de la présentation de ce dispositif, ce jeudi, sous les ors de la salle des Fêtes de la Place Beauvau, Gérald Darmanin a précisé que *« plusieurs centaines de vétérans »* ont été invités à se recueillir sur les plages du D-Day, sur lesquelles plus de 10 000 soldats ont laissé la vie dès le premier jour en combattant l'occupant nazi. Se voulant rassurant, il a tenu à répéter qu'*« il n'y a pas de menace particulière qui plane sur cet événement »*. L'hypothèse d'un coup d'éclat perpétré par l'ultragauche ou des militants de l'écologie radicale n'est cependant pas exclue.

Au total, pas moins de 12 000 agents, dont 60 unités de CRS et de gendarmes mobiles, seront à pied d'œuvre pour la seule journée du 6 juin, où sera concentrée la majeure partie des événements, dont la cérémonie présidée par Emmanuel Macron sur le sable d'Omaha Beach, dite « la Sanglante ». Les techniciens de l'armée de l'air et de la marine sécuriseront le ciel et la mer entre Cherbourg et les Hauts-de-France. Un dispositif de déminage complet sera en outre déployé par 80 démineurs, dont 16 plongeurs, et 50 équipes cynophiles pour détecter notamment des explosifs. L'équation, dans laquelle ne doit se trouver aucune inconnue, est à la fois simple et affreusement complexe pour les forces de l'ordre. Sur le terrain, il s'agira d'assurer un niveau de sécurité maximum, pour protéger les grands de ce monde sans perturber la vie des riverains, en facilitant la venue d'une foule sur une bande d'environ 80 kilomètres de long et d'une vingtaine de large.

« Il s'agit du plus grand événement commémoratif qu'a eu à gérer le ministère de l'Intérieur dans son histoire »

Gérald Darmanin
Ministre de l'Intérieur

Sur le front du terrorisme, les services seront sur le qui-vive alors que le plan Vigipirate a été rehaussé à son seuil maximal (« alerte attentat ») le 24 mars dernier, après l'attentat de Moscou revendiqué par Daech. Depuis 2012, plus de 75 attentats ont été déjoués en France, endeuillée par 25 attaques ayant fait 273 morts et des centaines de blessés. Au total, les forces de l'ordre vont devoir sécuriser pas moins d'une trentaine de cérémonies.

Gérald Darmanin a assuré qu'il s'agit là du *« plus grand événement commémoratif qu'a eu à gérer le ministère de l'Intérieur dans son histoire »*. Ce plan de bataille intervient dans un *« contexte de tensions »*, a précisé l'hôte de Beauvau, où se mêlent les répercussions en France de la guerre entre Israël et les terroristes du Hamas, la crise en Nouvelle-Calédonie, la menace terroriste toujours située à niveau élevée et des élections européennes sous surveillance.

Rendez-vous avec l'histoire, les festivités du D-Day sont présentées au sein des forces de l'ordre comme un ultime test grandeur nature avant les Jeux olympiques. À l'occasion de son point sécurité, Gérald Darmanin s'est félicité du bon déroulement du relais de la flamme, arrivée le 8 mai dernier à Marseille. Il a révélé que 115 actions de contestation ont été entravées, dont 42 attribuées à la mouvance propalestinienne, 14 aux militants anti-JO, 10 aux environnementalistes, 10 pour des motifs sociaux ou encore quatre imputables à l'ultragauche.

Quelque 78 individus souhaitant perturber le relais ont été interpellés et 30 drones suspects ont été interceptés. Au total, près de 415 000 enquêtes de sécurité ont été effectuées sur les partenaires des Jeux, ayant conduit à exclure 1 618 personnes, dont 52 « fichés S ». Huit d'entre eux le sont au titre de l'ingérence étrangère, en raison de leurs liens avec la Russie ou l'Azerbaïdjan. Autant de profils à risques qu'il s'agira d'éloigner des plages normandes. ■

Règlement intérieur, catéchèse... Comment Stanislas s'est plié aux recommandations de l'administration

Caroline Beyer

Après la publication, en janvier dernier, d'un rapport d'enquête qui avait fait grand bruit, l'établissement catholique sous contrat a suivi les préconisations de l'Inspection générale de l'Éducation nationale.

Que se passe-t-il à Stanislas, cinq mois après la polémique ? L'établissement catholique privé sous contrat du 6e arrondissement parisien a *« pleinement engagé »*, *« avec méthode et constance »* la mise en œuvre des recommandations de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, formulées en juillet 2023. C'est ce qu'indique un récent courrier du recteur de Paris, Bernard Beignier, à Valérie Pécresse, la présidente (LR) de la région Île-de-France, et que *Le Figaro* s'est procuré.

Le 16 janvier, Mediapart avait diffusé un rapport d'enquête administrative de l'inspection générale sur Stanislas, daté de juillet 2023. L'affaire avait été fortement médiatisée. La (furtive) ministre de l'Éducation de l'époque, Amélie Oudéa-Castera, y avait ses enfants scolarisés. Ses déclarations sur « Stan » avaient largement contribué à mettre le feu aux poudres. La maire socialiste de Paris avait suspendu *« provisoirement »* « sa subvention à l'établissement sous contrat. La présidente LR de la région Île-de-France expliquait qu'il n'était pas question de remettre en cause la sienne, le contrat d'association entre l'établissement et l'État étant toujours valable.

Le forfait d'externat avait donc été voté en janvier, malgré les oppositions venues de la gauche. Si l'affaire revient aujourd'hui sur le tapis, c'est que la région votait ce jeudi la 2e partie de ce forfait d'externat. Valérie Pécresse avait préalablement sollicité à la fois le recteur de Paris et le directeur diocésain de l'enseignement catholique de Paris pour faire le point sur le cas Stanislas.

Dans les clous

« Les recommandations formulées par l'inspection générale ont toutes fait l'objet d'actions, pour les unes pilotées par le rectorat, pour les autres par l'établissement », explique le recteur de Paris dans sa lettre. Le rapport avait notamment pointé le *« caractère obligatoire de la catéchèse »*, *« la place des garçons et une culture de la non-mixité »* pouvant favoriser *« un climat propice à l'homophobie »*, des séances d'éducation à la sexualité *« répondant plus au projet éducatif de l'établissement qu'aux attendus du code de l'éducation »*, s'interrogeait sur *« des impasses volontaires »* en SVT et revenait sur *« un cas de dérive grave de la part d'un catéchiste »*.

« L'établissement s'est engagé à clairement distinguer la catéchèse -qui relève d'un choix individuel des élèves et doit être facultative - de l'enseignement de culture chrétienne », constate désormais le recteur de Paris. Le directeur a par ailleurs mis en place des groupes de travail pour *« revoir le règlement intérieur »*, *« en particulier pour assurer la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons »*, explique-t-il. Directeur diocésain de l'enseignement catholique de Paris, Jean-François Canteneur confirme cette évolution pour la rentrée 2024 dans un courrier à Valérie Pécresse daté du 24 mai. *« Les points concernant la tenue vestimentaire sont réécrits et simplifiés pour ne suggérer aucune discrimination »*, explique-t-il, parlant d'un précédent règlement qui *« avait été jugé emblématique d'une approche excessivement genrée »*. Il confirme aussi qu'à Stan comme ailleurs, les temps de prières et de catéchèse sont *« nécessairement facultatifs »*.

Concernant les enseignements, le rectorat qui, depuis septembre, a dépêché sur place des inspecteurs pédagogiques et organisé des réunions avec la direction, constate qu'ils sont *« dans l'ensemble conformes aux attendus »*. Il indique que des réunions *« organisées à l'initiative des inspecteurs pédagogiques »* ont permis de *« préciser les évolutions souhaitées »*, notamment sur les heures d'éducation à la sexualité *« qui doivent être mises en œuvre sur l'ensemble des niveaux du collège et du lycée. »*

Au sujet de Parcoursup, la plateforme d'orientation vers le supérieur, Stan est entré dans les clous. *« Le fait de ne postuler que pour Stanislas selon un usage qui préexistait à Parcoursup n'a plus cours »*, explique le directeur diocésain. À la session 2024, les élèves du lycée ont été *« incités à formuler des vœux pour tous les établissements de leur choix »*, ajoute-t-il.

Du côté du rectorat comme du diocèse de Paris, on affirme enfin que l'inspection générale n'a pas *« confirmé les faits d'homophobie, de sexisme et d'autoritarisme mis en avant par des articles de presse* (après une première enquête de Mediapart en 2022, NDLR) *à partir de témoignages anciens, sauf éventuellement à remonter à une époque antérieure à celle de l'actuelle direction et pour laquelle la mission n'a, au demeurant, recueilli aucun témoignage à charge »*. ■

EN BREF

Officine criminelle franc-maçonne Athanor : le parquet de Paris demande les assises pour 23 personnes

Le parquet de Paris a requis mercredi le renvoi aux assises de 23 personnes soupçonnées d'avoir participé à des degrés divers à des projets criminels attribués à une officine liée à une loge franc-maçonne nommée Athanor.

Mort d'un bébé lors d'un accouchement à domicile : 2 ans de prison pour une sage-femme radiée

L'accouchement à domicile avait conduit à la mort d'un nouveau-né, en 2019, à Bosdarros (Pyrénées-Atlantiques) : une sage-femme radiée en 2009 a été condamnée jeudi à 2 ans de prison ferme pour homicide involontaire par le tribunal de Pau.

Un imam de Gironde assigné à résidence et menacé d'expulsion

L'imam de la mosquée de Pessac, près de Bordeaux, a contesté jeudi son assignation à résidence, survenue sur fond de procédure d'expulsion, les autorités lui reprochant des publications sur les réseaux sociaux qui feraient l'apologie du terrorisme. Une mesure individuelle de contrôle administratif et de surveillance (Micas) lui a été notifiée la semaine dernière, lui interdisant pendant trois mois de quitter la commune de Pessac et l'obligeant à pointer quotidiennement au commissariat.

La recherche se met au service de l'équipe française de voile pour les JO

Marie-Cecilia Duvernoy

Depuis 2020, des chercheurs aident les futurs olympiens de la Fédération française de voile à se préparer aux épreuves. Retour sur une collaboration hors du commun qui compte bien faire gagner des médailles aux équipes de France.

« Dans la voile, bien que tous les aspects soient importants, c'est rare qu'on ait eu la chance de rencontrer des gens comme ça, motivés et hyperbons », explique Bertrand Dumortier en parlant des chercheurs du programme « Du carbone à l'or olympique ». L'entraîneur de kitesurf de la Fédération française de voile ne cache pas son enthousiasme : pendant les quatre ans de préparation olympique, les athlètes ont pu échanger avec une vingtaine de chercheurs de sept institutions françaises de recherche différentes dans le seul but d'améliorer la compréhension de leur discipline, et au final permettre aux sportifs de gagner en performance. *« L'idée, c'était qu'on parle avec des sportifs, les athlètes et les entraîneurs, qu'on aille sur les entraînements avec eux, qu'on regarde ce qui se passe, qu'on écoute leurs questions »*, se rappelle Marc Fermigier, responsable scientifique du projet et professeur émérite à l'ESPCI en mécanique des fluides. *« Les grandes nouveautés aux Jeux de Paris, ce sont la planche à voile qui devient une planche à foil* (aile sous-marine qui soulève l'engin au-dessus de la surface de l'eau, NDLR) *et le kite (planche tractée par une aile de cerf-volant) qui fait son entrée, là aussi avec un foil. »* Et comme trois des six supports de voile olympique seront équipés de ces fameux foils, c'est tout naturellement vers ces nouveaux engins que les recherches se sont orientées.

« On s'est focalisé sur ces trois séries, parce qu'elles posent des questions physiques qui sont assez nouvelles, et que le comportement dynamique de ces embarcations a été relativement peu étudié », explique Marc Fermigier. En effet, lorsque les planches sortent de l'eau grâce aux foils, elles ne sont plus soumises aux frottements de l'eau mais relèvent majoritairement de l'aérodynamique. L'enjeu est alors de limiter les frottements de l'air qui ralentissent les athlètes, ce que les physiciens appellent la *« traînée aérodynamique »*. *« On a emmené les kiteurs et les planchistes en soufflerie de façon à mesurer leur traînée et à voir comment elle changeait en fonction de la position qu'ils prenaient »*, détaille Marc Fermigier. Les tenues vestimentaires, et même les coiffures, ont été passées au crible par les scientifiques, une pratique qui existe chez les cyclistes, mais qui n'avait encore jamais été mise en œuvre pour la voile.

Avec les données recueillies, les chercheurs créent des modèles physiques qui donnent des estimations concrètes aux coureurs afin qu'ils puissent ensuite prendre de meilleures décisions en course. Des instructions comme, par exemple, *« si tu mets tes bras comme ça, tu vas perdre 10 secondes sur cette partie du parcours »*, explique Marc Fermigier. *« À ce niveau de compétition, les écarts de vitesse sont très petits, donc ça devient vraiment significatif »*. Comprendre : l'athlète pourrait bien réussir à gagner des places au classement en ayant les clés pour optimiser sa posture.



Les chercheurs ont étudié l'impact des frottements de l'air sur les foils, ailes sous-marines qui soulèvent les engins au-dessus de la surface de l'eau, qui peuvent ralentir les athlètes. *Ci-dessus :* la championne de kitefoil, Lauriane Nolot, lors de l'arrivée de la flamme olympique à Marseille, le 8 mai.

BOUKLA FABIEN / KMSP VIA AFP

Des résultats tenus secrets jusqu'à la fin des olympiades

Car pour les athlètes sur des embarcations légères comme la planche à voile et le kitesurf, pas question d'embarquer des instruments de mesure sophistiqués, tout se fait au feeling. Mais *« ces sensations, certes assez fines, »* ne suffisent pas aux physiciens. *« Pour bien comprendre ce qui se passe, il faut corréler ce ressenti à des données objectives »*, détaille Marc Fermigier. Une partie importante du travail des scientifiques a donc été de concevoir des appareils de mesure adaptés à la discipline : *« De l'électronique étanche, robuste, mais suffisamment légère pour ne pas perturber le fonctionnement sur un tout petit engin. »* GPS, centrales inertielles, caméras pour filmer l'écoulement de l'eau sous la planche, et même positionnement de l'aile par rapport à la planche, tout est enregistré ! C'est, au total, une centaine de jours d'allers-retours entre les laboratoires et les sportifs, de formation des chercheurs aux sports concernés, de mesures de paramètres bien précis en soufflerie, bassin de traction ou au cours des entraînements dédiés. Des résultats, il y en a, mais ils sont tenus secrets jusqu'à la fin des olympiades, compétition oblige.

Pour Marc Fermigier, *« un des intérêts (scientifiques), c'est de se retrouver confronté à un problème qui a plein de paramètres différents »*. Bien loin des expériences contrôlées de laboratoire, c'est l'occasion pour les scientifiques de découvrir des phénomènes physiques encore incompris, comme la ventilation en kitefoil, un problème qui leur résiste encore. Ce phénomène se traduit par l'apparition d'une poche d'air au niveau du foil qui déstabilise la planche et oblige les navigants à ralentir. *« C'est une question de terrain très concrète, mais qui ouvre des questions en mécanique des fluides assez fondamentales »*, et qui malheureusement restera entière pour les Jeux. Pour Bertrand Dumortier, le projet *« a permis de creuser des problématiques qui se posaient, parfois de trouver des solutions, ou bien de relativiser : on a ce souci-là, tout le monde l'a, même les chercheurs disent que ça fait partie du kitefoil et que c'est normal »*.

L'entraîneur trouve aussi que la préparation des sportifs a gagné *« en minutie et en rigueur »*, notamment au niveau du choix du matériel, malgré la standardisation imposée. *« Au départ, il y a deux marques de foils et on peut croire que chaque foil est pareil alors qu'en fait, ce n'est pas le cas. On a mis en place des choses pour bien montrer les différences et pour aider les athlètes à choisir le meilleur matériel »*, témoigne Bertrand Dumortier.

Chercheurs comme sportifs espèrent que ce type de projets perdurera au-delà de l'échéance olympique. Bertrand Dumortier se félicite d'une collaboration humaine avant tout. *« Même si le projet s'arrête en décembre, des personnes comme Marc, on peut les appeler dans cinq ans, dans dix ans, ils répondront toujours parce qu'ils sont passionnés*, raconte-t-il. *Ça dépasse même la médaille, on est sur du plus long terme. »* À suivre sur l'eau à Marseille, du 28 juillet au 8 août. ■

Climat : les négociations avant la COP29 s'annoncent compliquées

Marc Cherki

La semaine prochaine en Allemagne, les pays vont préparer la conférence qui se tiendra fin 2024 à Bakou, en Azerbaïdjan.

Avec deux ans de retard, les pays développés ont mobilisé 115,9 milliards de dollars en 2022 pour financer l'action climatique des pays les plus pauvres, selon une étude de l'OCDE publiée mercredi. Cet objectif avait été fixé en 2009, à Copenhague (Danemark), lors de la COP15, la quinzième conférence des Nations unies sur les changements climatiques. *« C'est une bonne chose que les pays développés soient allés au-delà de l'objectif initial en 2022. En dépassant de plus de 15 % leur engagement annuel, ils ont réalisé quelque chose d'important et de symbolique, qui compense en partie le retard de deux ans qu'avait été pris »*, a indiqué Mathias Cormann, le secrétaire général de l'OCDE. Il exhorte les pays les plus riches à poursuivre sur leur lancée. *« C'est relativement une bonne nouvelle. Car si les efforts sont maintenus au niveau actuel, il sera possible de confirmer dès l'an prochain qu'on a rattrapé le retard de financements promis. Par ailleurs, il est important de noter que les pays les plus pauvres reçoivent 64 % de financements sous forme de dons tandis que les autres pays perçoivent 85 % de l'aide sous forme de prêts »*, décrypte Lola Vallejo, responsable du programme climat à l'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales).

Il s'agit surtout de financements directs de pays, de fonds publics et de banques multilatérales. Sur ce total, la contribution de la France a été de 7,6 milliards d'euros, au-delà des 6 milliards promis. *« Les Allemands et nous avons dépassé nos engagements »*, explique-t-on de source diplomatique française. Sur les sommes accordées par l'Hexagone, *« 30 % ont été allouées à l'adaptation »*, c'est-à-dire à aider les pays les plus pauvres à faire face aux changements climatiques en construisant notamment des digues ou à développer une agriculture plus résiliente. L'essentiel des financements est attribué à l'atténuation du réchauffement, c'est-à-dire aux investissements dans les énergies renouvelables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Des besoins financiers colossaux

À partir du lundi 3 juin, pour dix jours, les représentants des pays vont se réunir à Bonn, en Allemagne, au siège de l'ONU Climat pour préparer la prochaine COP29 qui se tiendra en novembre à Bakou, en Azerbaïdjan. Il est prévu d'entamer les discussions sur le nouvel objectif financier à partir de 2025. *« Faudra-t-il indiquer un très gros montant avec des sous-objectifs pour l'adaptation ou les pertes et les dommages, comme le réclament des pays en développement ? Ou faudra-t-il élargir le périmètre des outils de financement en faisant appel, notamment, à la dette à l'aide d'une augmentation des droits de tirage spéciaux du FMI ? Par ailleurs, quelle mention sera faite de l'importance des financements domestiques ? »*, s'interroge Lola Vallejo.

Les besoins financiers des pays en développement sont colossaux. Ils s'élèvent entre *« 5800 et 5900 milliards de dollars cumulés d'ici à 2030 »*, rappelle le think-tank américain WRI, tandis que d'autres estimations évoquent entre 7800 et 13600 milliards sur la même période. Pour que les pays en développement, hors la Chine, atteignent les objectifs de l'accord de Paris, et limitent le réchauffement mondial au-dessous de 2 °C d'ici à la fin du siècle, ils devraient investir 1400 milliards de dollars par an à partir de 2030, avait évalué un rapport d'experts supervisé par lord Nicholas Stern, professeur à l'Institut de recherche Grantham à Londres.

Des sommes qui donnent le vertige. En attendant, à Bonn, des discussions seront conduites pour la mise en place du fond de « pertes et dommages », qui a reçu près de 700 millions de dollars de promesses de don l'an dernier. Mais des observateurs doutent de l'engagement du président de la COP29, Mukhtar Babayev, ancien responsable d'une compagnie pétrolière en Azerbaïdjan. Les doutes portent notamment sur son implication pour inciter les pays à préparer leurs futurs objectifs de baisse de gaz à effet de serre pour 2035.

Pour ne rien arranger, les relations de l'Azerbaïdjan sont compliquées notamment avec les États-Unis et la France à propos du Haut-Karabakh, région prise par la force à l'Arménie. Antony Blinken, le secrétaire d'État américain, s'est entretenu le 28 avril avec Ilham Aliev, le président d'Azerbaïdjan, sur ce conflit. De son côté, la France soutient militairement l'Arménie, opposée à l'Azerbaïdjan. Autre source d'agacement pour la diplomatie française, le 30 mai, le Sénat azerbaïdjanais a reçu une délégation d'élus polynésiens pour une réunion sur le *« droit de la Polynésie française à la décolonisation »*. Dans le contexte de crise en Nouvelle-Calédonie, cette invitation fait figure d'affront à Paris, où on se demande si les représentants des ONG internationales seront reçus lors de la prochaine COP29. ■

Roland-Garros : le revers à une main, chef-d'œuvre en péril...

Jean-Julien Ezvan

Le sublime coup est tombé en désuétude. Son évolution raconte une histoire du jeu.

Une nuit au musée. Mercredi soir, Roland-Garros a raccompagné le cœur serré Richard Gasquet (battu par Jannik Sinner) et Stan Wawrinka (dominé par le Russe Pavel Kotov). Symboles d'un revers à une main hier synonyme d'excellence, d'équilibre, d'élégance, aujourd'hui observé comme une relique. Un geste suranné. Pourtant l'un des coups les plus majestueux du tennis, qui oppose la légèreté à la force imposée, incarne un prolongement naturel du bras qui étire le corps pour lui donner toute sa dimension artistique. Un geste sublimé par Donald Budge, Rod Laver ou Ken Rosewall ; incarné avec majesté par Arthur Ashe ; porté avec virtuosité par John McEnroe, Stefan Edberg ou Pete Sampras ; avec élégance par Amélie Mauresmo, Gabriella Sabatini, Ashleigh Barty ou Justine Henin ; frappé par Guillermo Vilas, Ivan Lendl ou Tomas Muster ; modernisé par Gaston Gaudio et Gustavo Kuerten ; encadré par Roger Federer. Encore défendu par Grigor Dimitrov, Dominic Thiem ou Dan Evans. Au sein de la jeune génération, il n'y a guère que Denis Shapovalov, Lorenzo Musetti et le solide Giovanni Mpetshi Perricard qui semblent en apprécier le maniement. Celui qui confère une attitude auguste. Au service de la pureté, de la poésie, du classicisme. D'une certaine idée du jeu. Et de la rareté.

À l'occasion de la publication du premier classement ATP, en août 1973, dominé par Ilie Nastase, neuf des dix joueurs du top 10 jouaient le revers à une main (l'exception était Jimmy Connors). Lors du dernier classement, il n'y avait plus que deux joueurs avec un revers à une main (Tsitsipas et Dimitrov) parmi les dix premiers du classement. Aucune parmi les dix meilleures joueuses... Jean-Paul Loth, ancien directeur technique national, consultant sur Eurosport, survole avec gourmandise l'histoire d'un geste qui raconte l'évolution du tennis : *« À une certaine époque, on n'imaginait pas jouer à deux mains, sauf deux ou trois cas invraisemblables, comme l'Australien John Bromwich, qui jouait des deux mains des deux côtés. Et le corps médical laissait entendre que les gens qui, occasionnellement, faisaient ces torsions finiraient à l'hôpital, quasiment paralysés. Ces raisons faisaient qu'au début le revers était à une main aussi parce que c'était esthétique. Ensuite, de plus en plus d'enfants se sont mis à vouloir jouer au tennis comme leurs parents et, à l'époque, les raquettes en bois étaient très lourdes, au moins 400 grammes. Une grosse majorité des enfants, n'ayant pas la force de s'en servir à une main, s'en sont saisis à deux mains. Et l'ère Borg a prouvé que c'était au moins aussi efficace, voire plus... »*

> **« Il y a de moins en moins d'entraîneurs qui proposent le revers à une main, parce qu'ils savent qu'au plus haut niveau, à un moment donné, statistiquement, c'est perdant, même si c'est très joli »**
> **Jean-Paul Loth**
> Consultant sur Eurosport

À deux mains, le revers offre davantage de contrôle pour contrer la puissance qui s'abat sans ménagement et déferle à un rythme effréné. Une répétition qui étourdit, assomme, écrase, finit par scier le bras. *« L'affaire a avancé avec l'augmentation de la violence des frappes. Le revers à une main demande une coordination très importante et réclame une prise d'information visuelle très précoce. Ce mouvement met plus de temps à être préparé qu'un revers à deux mains avec lequel grâce à l'ajout de la deuxième main, que ce soit la main gauche pour un droitier, l'inverse pour un gaucher, on peut récupérer des situations qu'on ne parvient pas à faire avec le revers à une main »*, décrypte Jean-Paul Loth, avant d'éclairer : *« Il y a de moins en moins d'entraîneurs qui proposent le revers à une main, parce qu'ils savent qu'au plus haut niveau, à un moment donné, statistiquement, c'est perdant, même si c'est très joli, et que, lorsqu'un joueur fait un point avec un revers à une main, le public se lève. Le nombre de points importants perdus quand les matchs commencent à être tendus est quand même nettement en défaveur du revers à une main. Quand on regarde Nadal et Djokovic, on est bien obligé d'admettre que Federer était perdant de ce côté du jeu. »*



Roger Federer, ici à Roland-Garros en mai 2021, est l'un des joueurs ayant perpétué la tradition du revers à une main. ZABULON LAURENT/ABACA

Le jeu (toujours plus vite, toujours plus fort), porté par des joueurs toujours plus grands, mieux préparés, s'appuyant sur un matériel (raquettes, cordages) toujours plus performants, fait des rares utilisateurs du revers à une main les derniers romantiques. *« Il y aura toujours des revers à une main, et c'est très bien d'avoir cette différence »*, nous confiait Stan Wawrinka il y a quelques mois. Pour promener une alternative à l'uniformisation des styles de jeu. Quelle que soit la surface. Jean-Paul Loth glisse : *« Si l'un des meilleurs, voire le meilleur joueur, pouvait ne serait-ce que pendant une année s'imposer avec un revers à une main, le coup pourrait survivre. Mais si, dans les années qui viennent, on ne retrouve le revers à une main qu'au niveau de Dimitrov (10e mondial), je crains qu'il disparaisse. Comme il a quasiment disparu chez les femmes... »*

Roger Federer, face à une fulgurance en voie de disparition, avouait récemment dans une interview à *GQ* : *« C'est un coup dur. Ça ne me va pas. (...) De nos jours, j'aimerais qu'il y ait un peu plus de variété, plus d'allers-retours au filet... Le hic, c'est que, lorsque tu as beaucoup de joueurs similaires, beaucoup de points sont joués de la même manière. Quand j'étais sur le circuit, mon but était l'inverse. Je ne devais surtout pas jouer chaque point de la même façon, parce que c'était tout ce dont rêvait mon adversaire. Pour le mettre en difficulté, il me fallait le jeu le plus varié possible. Aujourd'hui, quand je vois deux gars marquer 20 points identiques de suite, je suis un peu frustré. Même si c'est parfois intéressant. Comme un bras de fer. Je pense que ça reviendra. »* Avant de s'amuser du paradoxe et d'avouer : *« Mais bon, moi-même, j'ai appris à mes quatre enfants à jouer leurs revers à deux mains... »*

Abandonné par certains dans un carton à l'occasion d'un déménagement, le revers à une main reste pour d'autres une manière de jouer, de vivre. Stefanos Tsitsipas a, lors du dernier US Open, raconté le lien unique qui le lie à ce coup : *« J'ai opté pour un revers à une main à l'âge de 8 ans. C'est mon coup fétiche. Il me définit, en quelque sorte. Le jeu s'est définitivement orienté vers les revers à deux mains. Un coup plus sûr, diront certains, plus facile à contrôler, diront d'autres. Mais je crois toujours au revers à une main. Je suis ici pour qu'il ne meure pas. La raison pour laquelle je joue un revers à une main, c'est à cause de Roger* (Federer)*. D'une certaine manière, je veux être son successeur, aussi énorme que cela puisse paraître. Je n'en suis pas encore là, mais il m'a donné une raison de continuer à jouer le revers à une main. Pete Sampras était aussi mon héros quand j'étais jeune. Ces deux joueurs rendent donc ce coup encore plus spécial pour moi. Il est profondément ancré dans mon cœur... »* ■

Medvedev et Sabalenka n'excluent rien, y compris le meilleur

Adrien Bez

Ils sont tous deux titrés en Grand Chelem mais n'ont jamais été considérés comme de réels candidats au titre à Roland-Garros. Et pour cause : la terre battue n'est pas le terrain de chasse privilégié de ces spécialistes des surfaces dures. Mais avec des conditions différentes du fait de la pluie et l'incertitude autour des habituels favoris, 2024 pourrait sourire à Daniil Medvedev et Aryna Sabalenka.

Daniil Medvedev passe entre les gouttes

« Vous aimez être dans la poussière comme un chien ? », demandait le Russe après une défaite pénible sur la terre battue de Rome, en 2021. Un bon résumé de l'histoire d'amour que l'ancien numéro 1 mondial a noué avec cette surface maudite. On les croyait réconciliés l'année dernière, quand Daniil Medvedev s'était présenté Porte d'Auteuil avec le sacre à Rome dans la poche. Et puis patatras. Le Brésilien Thiago Seyboth Wild, modeste 172e joueur mondial, l'avait martyrisé sur le court Philippe-Chatrier et éliminé dès le premier tour. L'accident a été évité cette année. La tête de série no 5 est déjà au 3e tour après un succès facile jeudi face au Serbe Miomir Kecmanovic (6-1, 5-0, ab.). Il passe entre les gouttes. *« Avec cette météo, je suis assez chanceux d'avoir déjà fini et d'être déjà au 3e tour »*, se félicitait-il en conférence de presse. Vainqueur de l'US Open en 2021, finaliste à trois reprises de l'Open d'Australie, Medvedev a les épaules pour aller loin en Grand Chelem. Ne manque que Paris. *« Moi, je n'ai peur de personne, vous savez »*, assure le Russe. D'autant qu'à l'heure où de nombreux joueurs étrangers pestent contre l'irrespect du public parisien, celui qui a longtemps vécu dans le sud de la France et parle couramment français jouit d'une belle cote de popularité. *« J'ai beaucoup de français en moi*, note-t-il, *même si je suis loin d'être français du point de vue de la culture et de l'éducation. »*

Aryna Sabalenka se balade et s'économise

« Ce n'est pas que je n'aime pas jouer sur la terre battue, mais la plupart des titres que j'ai remportés sont sur dur », soulignait la Biélorusse avant le début du tournoi. Elle avait longtemps peiné à rallier la deuxième semaine sur l'ocre parisienne, mais sa demi-finale de l'année dernière a confirmé ses nouvelles ambitions. Et il s'en est fallu de peu, mercredi, pour que son tableau s'ouvre encore un peu plus. Sa principale rivale, Iga Swiatek, qui l'a battue tout récemment en finale des Masters 1000 de Madrid et de Rome, a frôlé l'élimination face à l'ancienne numéro 1 mondiale Naomi Osaka. Tout est plus facile pour Aryna Sabalenka. En deux tours, la Biélorusse n'a concédé que 7 jeux et passé seulement 2h10 sur le court. Dernière promenade en date, celle de jeudi face à la Japonaise Moyuka Uchijima (6-2, 6-2). Une économie de moyens qui pourrait compter sur le plan physique en vue d'une éventuelle finale face à la Polonaise. *« On n'y est pas encore, mais, si on arrive, ce sera du 50/50*, assurait la tête de série no 2 en conférence de presse. *J'aime les défis d'envergure et je vais faire de mon mieux pour l'emporter. »* Il faudra déjà battre au prochain tour l'une de ses meilleures amies sur le tour, l'Espagnole Paula Badosa. *« C'est toujours difficile de jouer contre des amies, mais nous savons comment gérer cela, faire la différence entre le tennis et la vie. »* Sur le terrain, pas de pitié : Sabalenka a remporté leurs quatre dernières confrontations.

Mauresmo serre la vis en tribunes

Amélie Mauresmo n'a pas tardé à sévir. En réaction aux débordements constatés lors de plusieurs rencontres de cette édition 2024 de Roland-Garros, la directrice du tournoi a annoncé l'interdiction de l'alcool en tribunes, lors d'une conférence de presse improvisée ce jeudi. *« On est heureux de voir qu'il y a une ambiance, des émotions et que les spectateurs sont au rendez-vous. En revanche, on sera intransigeants sur le respect des joueurs et du jeu »*, a déclaré l'ancienne joueuse. Des consignes ont été passées aux arbitres et à la sécurité pour *« faire en sorte qu'il y ait cette ambiance, cette énergie, cet engouement - ça, c'est très positif -, mais que les limites soient respectées »*. Mauresmo précise que *« s'il y a le moindre comportement passe au-delà de la limite, ça sera la sortie »*, a-t-elle affirmé. Depuis le début de la quinzaine, plusieurs joueurs étrangers, dont David Goffin et Iga Swiatek, se sont plaints de l'irrespect d'une partie du public parisien.

Résultats 2e tour, simple hommes : Arnaldi (Ita) bat Muller (Fra) 6-4, 6-1, 6-3 ; Dimitrov (Bul, 10) bat Marozsan (Hon) 6-0, 6-3, 6-4. **Simple femmes** : Svitolina (Ukr, 15) bat Parry (Fra) ; Rybakina (Kaz, 4) bat Rus (Ned) 6-3, 6-4. ■

Cédric Callier

Pour être en conformité avec la décision du Conseil d'État de juin 2023, Sounkamba Sylla ne devra plus porter le voile sous le maillot de l'équipe de France.



Sounkamba Sylla, lors des championnats du monde d'athlétisme, en août 2023. FAUGERE FRANCK / PRESSE SPORTS

Entre le hidjab et les JO 2024, une athlète française face à un choix

Le 24 septembre dernier, lors de son passage télévisé sur la chaîne France 3, Amélie Oudéa-Castéra avait affirmé : « *Les représentants de nos délégations, dans nos équipes de France, ne porteront pas le voile lors des Jeux olympiques de 2024.* » Une décision de la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques claire et nette allant à l'encontre du règlement du Comité international olympique (CIO), qui considère le foulard islamique comme un vêtement culturel et non cultuel, ainsi que de la position du Haut-Commissariat aux droits de l'homme qui estime « *que personne ne devrait imposer à une femme ce qu'elle doit porter ou non* ».

Une réaction qui n'avait pas fait vaciller pour autant la ministre française, membre d'un gouvernement « *attaché à un régime de laïcité stricte, appliqué strictement dans le champ du sport*, précisait-elle. *Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire l'interdiction de toute forme de prosélytisme, ça veut dire la neutralité absolue du service public, donc que les représentants de nos délégations, dans nos équipes de France, ne porteront pas le voile.* » Celle-ci s'appuyait alors sur la décision, prononcée le 29 juin 2023, du Conseil d'État qui avait jugé que la Fédération française de football (FFF) pouvait édicter les règles qu'elle estimait nécessaires au « *bon déroulement* » des matchs et était, à ce titre, fondée à interdire le port du hidjab sur les terrains.

Une décision qui avait entraîné une vive polémique sur le moment, avant de s'éteindre avec le temps, Amélie Oudéa-Castéra demeurant inflexible sur le sujet dans un entretien diffusé sur les ondes d'Europe 1. « *Le Conseil d'État a expliqué de manière très claire que le principe constitutionnel de la laïcité, la manière dont il se décline dans le sport, est un principe pour tous ceux qui sont sélectionnés par leur fédération en équipe de France, ce qui se traduit par l'impossibilité de manifester de manière ostentatoire, comme via le port du voile, une appartenance ou une conviction religieuse.* » Une polémique retombée pour mieux rebondir dans les prochaines heures ?

Cela aurait pu être le cas avec l'annonce, par la Fédération française d'athlétisme (FFA), de la sélection officielle des athlètes qui disputeront les prochains championnats d'Europe à Rome du 7 au 12 juin, étape importante mais pas décisive sur le chemin de Paris 2024. Une liste où le nom de Sounkamba Sylla a bien failli ne pas apparaître au sein du collectif du relais 4x400m féminin. Pourtant, dimanche dernier, la Lavalloise venait d'améliorer très significativement son record personnel sur la distance lors d'un meeting à Forbach en signant un chrono de 51''80, la plaçant au deuxième rang des bilans nationaux. Une progression qui surprenait même la principale intéressée dans les colonnes du quotidien *Ouest-France* : « *En stage et en sélection, j'avais eu de bonnes sensations déjà. Et en séances, je savais que j'étais mieux que lors de ma saison 2022 où j'ai fait mon précédent record. J'avais fait deux bonnes courses avant celle-ci, mais en ayant pris des départs un peu trop vite, ce qui faisait que je craquais sur la fin. Là j'ai senti que c'était beaucoup moins le cas. Mais pas de là à imaginer un tel chrono...* »

Seul problème la concernant, ses performances, ces dernières années, ont été réalisées à chaque fois en portant soit un hidjab de course, soit un turban. Ce qui n'est pas interdit quand elle ne court pas pour l'équipe de France, mais qui le devient dès lors qu'elle souhaite porter la tunique bleu-blanc-rouge depuis la fameuse décision du Conseil d'État. Malgré un courrier adressé par le ministère à toutes les fédérations l'année dernière pour rappeler cette obligation de ne pas porter de « *signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance religieuse* » en sélection pour pouvoir participer aux JO 2024, celle d'athlétisme aurait cependant tardé à aborder la question avec Sounkamba Sylla, ne le faisant que ces derniers jours après avoir été alertée sur la question par son organe de tutelle. Plusieurs discussions téléphoniques auraient alors eu lieu pour infléchir la position de l'athlète. Avec deux maîtres mots : pédagogie et dialogue. En effet, en cas de refus de la part de l'athlète, celui-ci aurait alors conduit la FFA à écarter la Mayennaise de la sélection pour les championnats d'Europe de Rome, et sans doute par la suite des Jeux olympiques de Paris. Un choix qui aurait alors été parfaitement en conformité avec la décision du Conseil d'État.

Cependant, après s'être entouré selon nos informations de différents conseils, Sounkamba Sylla, bien entourée, aurait finalement décidé de répondre favorablement au mail envoyé par sa fédération pour lui rappeler les règles à respecter en cas de sélection. Règles auxquelles elle aurait donc accepté de se conformer pour entretenir, à 25 ans, son rêve olympique, elle qui n'avait été que remplaçante du relais 4x400m à Tokyo en 2021. Elle devrait être la seule, a priori, sélectionnée pour les Jeux dans cette situation, alors qu'une bonne centaine de sportifs et sportives de différentes disciplines ont déjà validé son billet pour la grand-messe olympique parisienne.

« Tout athlète d'une équipe de France est considéré comme un agent d'un service public dans le cadre de sa sélection, et doit à ce titre respecter les mêmes obligations de neutralité que tout agent du service public »

Le ministère des Sports

Néanmoins, dans la sphère politique, il est possible que certains se servent de son cas pour en faire un exemple en n'hésitant pas à rappeler que l'Iranienne Lyda Fariman, tireuse à la carabine, était devenue la première sportive à porter le voile pendant une compétition olympique à Atlanta en 1996. Ou encore que l'escrimeuse Ibtihaj Muhammad était la première américaine portant le voile à représenter son pays aux Jeux olympiques de 2016. À l'époque, elle s'était d'ailleurs exprimée sur ses réseaux sociaux en ses termes : « le fait d'être interpellées au sujet du foulard ne fait que renforcer notre détermination à le porter. » Une détermination à laquelle s'oppose, en France, cette règle, rappelée par le ministère des Sports : « *Tout athlète d'une équipe de France est considéré comme un agent d'un service public dans le cadre de sa sélection, et doit à ce titre respecter les mêmes obligations de neutralité que tout agent du service public.* » ■

À deux mois des Jeux, l'escalade prend son envol au Bourget

Lucas Michel

Le site olympique flambant neuf a été dévoilé ce mercredi en Seine-Saint-Denis.

Les prises de couleurs et de formes différentes manquent à l'appel, mais on se rend assez vite compte de la difficulté. Raide comme un piquet ou dangereusement inclinés, trois murs d'escalade se dressent fièrement devant les invités en ce mercredi après-midi. Bienvenue au Bourget, sur le site des épreuves d'escalade des Jeux olympiques de Paris 2024. « *On est exactement où on voulait être*, se réjouit Vincent Caussé, event manager pour Paris 2024. *C'est forcément un grand sentiment de satisfaction mais aussi d'impatience, pour les athlètes comme pour les spectateurs.* »

Niché sur une zone entièrement revégétalisée à un gros kilomètre de l'aéroport du Bourget, le site d'escalade se repère instantanément, forcément monumental. Trois murs donc, pour autant de disciplines. À gauche, la difficulté, une structure haute de 10 mètres, avec une inclinaison entre 30 et 40 % au sommet. À droite, une autre moins imposante (4,5 mètres) mais plus capricieuse. Une dernière au milieu, 15 mètres de haut, immaculée : la vitesse. Ses voies A et B, ses images spectaculaires. « *À la télévision comme en vrai, c'est comme si les athlètes ne touchaient les voies ni avec les pieds ni avec les mains* », s'enthousiasme Vincent Caussé au sujet de la discipline qui avait fait le buzz pour ses ascensions de *Spider-Man* aux J.O. de Tokyo. Les meilleurs athlètes grimpent ces murs en moins de cinq secondes chez les hommes, moins de six chez les femmes.

Peut-être plus impressionnants en raison de leur dévers, les blocs de spécialité se présentent, eux, sous une teinte de vert très clair, pour rappeler « *l'écosystème* » de la discipline, et le rose de Paris 2024. Tout autour, une armature autrement remarquable, bleu océan, légèrement plus ondulée. Résultat, une structure davantage personnelle et aérienne qu'à Tokyo où, pour la première apparition aux Jeux de la discipline, l'architecture était plus brute. Conçu tel un auvent, l'édifice protège du soleil (par souci d'égalité entre les participants), moins de la pluie, comme en témoigne ce nouvel après-midi pluvieux en région parisienne. En cas d'averses violentes, les épreuves pourront être reportées, le court laps de temps (de 10 heures à 14 heures pendant cinq jours) laissant une marge de manœuvre aux organisateurs.

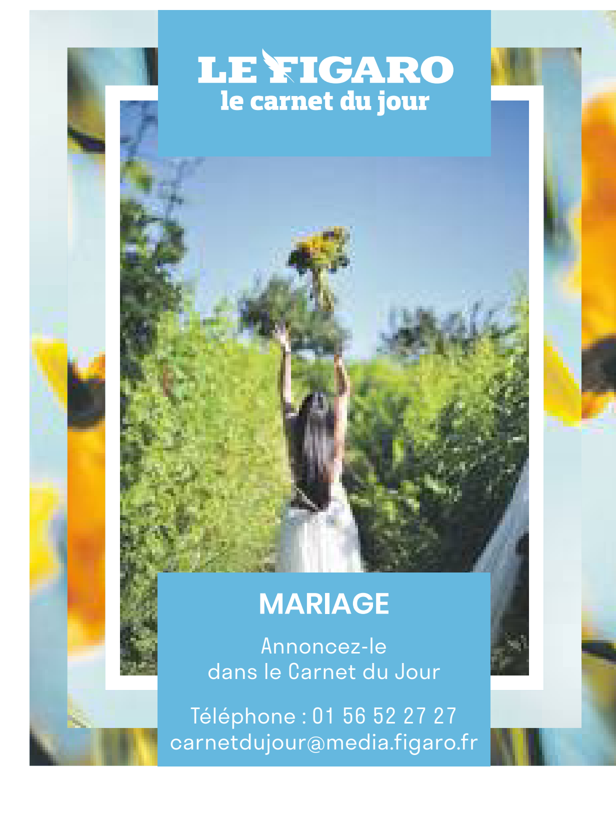
6 millions d'euros de travaux

D'ici là, une dizaine de jours avant pour être précis, les ouvreurs habilleront les différents murs avec toutes sortes de prises. Au nombre de treize, les ouvreurs auront la lourde tâche d'imaginer les parcours réservés aux athlètes, avec un renouvellement au matin de chaque épreuve. Les athlètes visualiseront ensuite les voies avant de passer chacun leur tour, sans voir leurs rivaux. Par souci d'égalité, toujours. « *L'escalade, c'est une adaptation et un renouveau permanent* », pose Alban Levier, manager des opérations techniques du site.

En ce sens, il était impossible de s'appuyer sur des voies naturelles déjà connues du grand public et, donc, des athlètes, comme à Fontainebleau. « *Chaque passage est unique et doit être une surprise*, poursuit l'ancien grimpeur aguerri. *Il y a encore une quarantaine d'années, on avait des compétitions sur des sites naturels, et celui qui montait le plus haut remportait la mise. Aujourd'hui, il nous faudrait des sites nouveaux, sans quoi tout le monde ne serait pas sur un pied d'égalité. C'est l'essence même de l'escalade d'avoir des passages authentiques, dans les compétitions comme dans les salles aux quatre coins de la France.* »

Des salles privées qui fleurissent partout sur le territoire (plus de 200), attirant davantage d'adeptes. Autant pour le défi que pour la franche camaraderie de la discipline, aussi bien en bas des voies que sur le côté, dans les « salons de thé ». « *L'escalade est une discipline bien à la mode* », sourit Vincent Caussé, une vingtaine d'années de « fédé » derrière lui. Et l'engouement s'en ressent. Les 36 000 billets ont tous trouvé preneurs en un temps record. Les athlètes s'envoleront dans une arène pleine, où 3 000 spectateurs occuperont les places assises, et autant debout, derrière, au plus près du décollage.

Après les Jeux, le site sera entièrement réutilisé par la ville. « *Une discipline qui a de la gueule* » et, en prime, « *le jackpot* » pour Le Bourget, se félicite le président (PS) du département de la Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel. Quelque 6 millions d'euros de travaux budgétés par la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo) ont abouti au site, avec des nouveaux terrains de foot et de tennis, ainsi qu'un joli gymnase Marie-Paradis, du nom de la première femme à atteindre le sommet du mont Blanc. En face du gymnase, qui servira de site d'entraînement pour les athlètes, un ballon curieusement abandonné sur le terrain rappelle la quiétude des lieux, avant l'effusion attendue. Rendez-vous du 5 au 10 août ! ■



naissances

M. Éric ALIAMUS et Mme, née Béatrice Laloux,

ont la joie d'annoncer
la naissance de leur petite-fille

Louise

le 17 mai 2024, chez
Alessandro et Margaux PETRUCCIANI-ALIAMUS

communications

Le club Séniors Paris

vous propose de vous associer
à son « cercle amical ».

Informations : 06 70 86 00 09.

Le Collège des Bernardins

organise une table ronde
le lundi 10 juin 2024,
à 19 h 30

Foucault et le christianisme

Participation à prévoir.
20, rue de Poissy, Paris (5e),
téléphone : 01 53 10 74 44.
www.collegedesbernardins.fr

À l'occasion de la

30e Fête des Jardiniers

qui se tiendra les samedi 1er
et dimanche 2 juin 2024
de 10 heures à 19 heures,
au château du Lude,
Le Lude (Sarthe),

le 24e Prix P.J. Redouté

sera décerné
au meilleur livre de jardin,
le samedi 1er juin, à 15 heures.

www.lelude.com

Les directeurs de
Sotheby's

ont le plaisir de vous inviter
à une visite privée
de l'exposition :

**Sacs à main
et accessoires de mode**

animée par Aurélie Vassy,
directrice des ventes Europe,
sacs à main et accessoires
de mode, Sotheby's France,

le mardi 4 juin 2024,
à 11 heures,
au 76, rue du
Faubourg-Saint-Honoré,
Paris (8e).

Places limitées sur réservation :
eventparis@sothebys.com

conférences

Le Collège des Bernardins

organise une conférence
le mardi 4 juin 2024,
à 19 h 30,

**L'invincible espérance,
vraiment ?**

Participation à prévoir.
20, rue de Poissy, Paris (5e),
téléphone : 01 53 10 74 44.
www.collegedesbernardins.fr

**La Fondation Saint Matthieu
pour l'école catholique**

organise une conférence-débat
sur le thème

**Quelle place pour le sacré
dans nos sociétés
contemporaines ?**

donnée par
Jean-Christophe Rufin
et Jean de Saint-Cheron,

le lundi 3 juin 2024,
à 19 heures,
76, rue des Saints-Pères,
Paris (7e).

Nombre de places limité,
inscription impérative :
https://my.weezevent.com/
conference-FSM-3juin

**Les Mardis de la Philo
et les Facultés Loyola Paris**

organisent
une journée de réflexion
le jeudi 13 juin 2024
de 9 heures à 17 h 30 :

**L'intelligence artificielle
et l'humain :
des liaisons dangereuses ?
Focus sur la défense
et la santé.**

Des praticiens de l'IA
et des philosophes
seront présents :
Alexeï Grinbaum,
le général (2S) Charles Palu,
Asma Mhalla,
le professeur Guillaume Assié,
le docteur Julien Vibert,
Laurence Devillers,
Jean-Michel Besnier,
Éric Charmetant,
Romain Leroy-Castillo,
Raphaelle Taub,
Stéphane Ragusa.

Informations et inscription :
www.lesmardisdelaphilo.com
ou 06 77 66 09 55.

deuils

Michel ALBARIC
en religion
frère Michel o.p.
du couvent Saint-Jacques,
à Paris,

est entré
dans la Paix du Seigneur,
le 29 mai 2024,
dans sa 85e année,
la 61e année
de sa profession religieuse
et la 55e année
de son ordination presbytérale.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le lundi 3 juin, à 10 h 30,
au couvent Saint-Jacques,
20, rue des Tanneries,
à Paris (13e).

De la part
du frère Nicolas Tixier,
prieur provincial,
du frère Bernard Senelle,
prieur
du couvent Saint-Jacques
et des frères de la Province
dominicaine de France.

« Je ne regrette rien sauf la vie. »

Patrice et Corinne Barata,
Sylvie Barata,
Christine et Philippe
Colmaire-Barata,
Agnès et Frédéric Magnen,
ses 4 enfants et leurs conjoints,

Yohan, Céline, Manon,
Vincent, Constance, Marine,
Marie, Thibault, Agathe,
Matthieu,
ses 10 petits-enfants adorés,
et leurs conjoints,

Charlie, Ninon, Robin,
Sam, Emy, Thelma,
ses 6 arrière-petits-enfants
chéris,

Alain et Yvette,
son frère et sa belle-sœur,
Colette, sa cousine,

et toute sa famille

ont la profonde tristesse
de vous faire part du décès de

Monique BARATA
née Rousseau,
« Mamima »,

survenu le 28 mai 2024,
dans sa 94e année.

Elle a rejoint
José (†), « Papipa ».

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le mercredi 5 juin, à 10 heures,
en l'église Saint-Antoine-
des-Quinze-Vingts, Paris (12e),
suivie de l'inhumation
au cimetière du Père-Lachaise,
Paris (20e).

Dijon.

Jérôme et Blandine Charreton,
Marie-France et Hervé
de Girval,
Sophie et Dominique
de Falandre,
ses enfants,

ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Marie-Josèphe CHARRETON
née de Girardier,

survenu le 29 mai 2024,
dans sa 95e année.

La cérémonie religieuse
aura lieu en l'église
Saint-Michel de Dijon,
le samedi 1er juin, à 10 heures.

L'inhumation se fera
ultérieurement au cimetière
du Soleil de Saint-Étienne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

En union avec
Edmond De Andréa (†),
son époux,

Philippe De Andréa (†),
Brigitte De Andréa,
Pierre et Isabelle De Andréa,
Nathalie De Andréa
et Jean-Pierre Raymond,
ses enfants et leurs conjoints,

Émilie, Charlotte, Thomas,
Julie, Claire, Antonin
et Raphaël,
ses petits-enfants,

Paul, Philippine, Albertine,
Quentin, Gabriel, Léonard
et Aurèle,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

Jacqueline DE ANDRÉA
née Briend,

le 28 mai 2024, à Chaville,
dans sa 90e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le jeudi 6 juin, à 15 heures,
en la chapelle de l'église
Notre-Dame de Versailles,
suivie de l'inhumation
dans l'intimité familiale,
au cimetière Notre-Dame
de Versailles.

En union avec son époux,
Joseph Denantes (†),

Laurence et Frédéric Meulle,
Blandine et Jean-Marie Deny,
Michel et Séverine Denantes,
Albane et Hervé Barbier,
Ursule et Christophe
Achard de Leluardière,
ses enfants,

Élodie, Pierre-Olivier, Cyril,
Constance, François et Alexis,
Alix, Louis-Joseph et Stéphane,
Nathalie et Louise,
Adèle et Marc,
Thibault, Mélanie,
Cécile et Yolande,
ses petits-enfants,
et leurs conjoints,
ses 12 arrière-petits-enfants,

ses sœurs,
Odile, Brigitte, Françoise,
son frère Bruno,
ses belles-sœurs

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Cécile DENANTES
née Douillet,

le 27 mai 2024,
dans sa 94e année.

La cérémonie religieuse
aura lieu
le jeudi 6 juin, à 10 heures,
en l'église Saint-Pierre
de Voiron (Isère), suivie
de l'inhumation au cimetière.

Gérard et Caroline Deville,
Martine et Alain Brux,
ses enfants,

Marion et Jérôme,
Nicolas et Camille, Lucie,
Valentine et Pierre-Stéphane,
ses petits-enfants,

Lola, Suzanne, Joseph,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse
de faire part du décès de

Mme Michèle DEVILLE
née Seguin,

survenu le 27 mai 2024,
dans sa 97e année,
à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
en la chapelle haute
de l'église Saint-Pierre
de Neuilly-sur-Seine,
boulevard Jean-Mermoz,
le mardi 4 juin 2024,
à 10 heures, suivie
de l'inhumation, à 12 h 30,
au cimetière de Montmartre,
20, avenue Rachel, Paris (18e).

Anne Ferrari,
son épouse,
Florence et Alexis Ferrari,
ses enfants,
Caroline,
sa belle-fille,
Malo, Zoé et Eliott Ferrari,
et ses petits-enfants,

et toute la famille

ont la profonde tristesse
d'annoncer le décès de

Jean FERRARI
docteur en philosophie,
ancien doyen
de l'université de Dijon,
ancien professeur
à l'université de Dijon
et à la faculté des lettres
de Rabat (Maroc),
ancien conseiller culturel
à Vienne et à Rome,

survenu le 21 mai 2024, à Rabat.

Ses obsèques ont eu lieu
à Rabat, le 25 mai 2024.
Une cérémonie se déroulera
ultérieurement, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Bani Mtir,
Souissi, Rabat (Maroc).
anneferrari@sfr.fr

Son épouse,
Christel Germain,
ses filles et son gendre,
Cécile Germain,
Suzanne et Christian Bogeat,
ses cinq petits-enfants
et leurs conjoints,
ses cinq arrière-petits-enfants

ont la tristesse
de faire part du décès de

Francis GERMAIN
X-Ponts 41,
engagé volontaire
dans la Résistance,

survenu le 26 mai 2024.

La bénédiction sera célébrée
le mardi 4 juin, à 14 h 30,
en l'église
Saint-Philippe-du-Roule,
Paris (8e).

La famille remercie Minta,
Mama et toutes les autres
soignantes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

francis.germain656@orange.fr

Mme Laurence Hamelin,
son épouse,
Paul et Juliette Hamelin,
Henry et Aurélie Hamelin,
David et Gwenaëlle Hamelin,
ses fils et belles-filles,
Mélodie, Julien, Jeanne, Gabin,
Arthus, Mathéo, Emma,
Adrien, Pierre et Jean,
ses petits-enfants,
ainsi que toute la famille

ont la douleur
de vous faire part du décès du

docteur Jean-Pierre HAMELIN

survenu le 27 mai 2024,
à l'âge de 85 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée le mardi 4 juin,
à 10 h 30, en l'église
Notre-Dame-d'Auteuil,
Paris (16e), suivie
de l'inhumation au cimetière
de Levallois-Perret.

127, avenue de Versailles,
75016 Paris.

Philippe et Isabelle Laurent,
Louis et Caroline Laurent,
Henri et Juliette Laurent,
ses enfants,

Marie et Antonio,
Matthieu et Marie,
Étienne et Élodie,
Jean-Baptiste,
Alexandre, Julie et Louis,
Sophie et Matthieu, Mathilde,
Nicolas,
Thomas, Antoine, Quentin,
Charles,
ses petits-enfants,
Camille, Émilie, Elio, Emma,
Sébastien,
ses arrière-petits-enfants,

et toute sa famille

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

Mme Jacques LAURENT
née Jacqueline Brousseau,

le lundi 27 mai 2024,
à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse
aura lieu à Aups (Var),
en la collégiale Saint-Pancrace,
ce vendredi 31 mai, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

jacqlaurent@gmail.com

Angers (Maine-et-Loire).

Mme Remiette Leclercq,
née Girot, son épouse,
Laurence et Guénaël Germain,
sa fille et son gendre,
Constant, Grégoire et Apolline,
ses petits-enfants,

ont la tristesse
de faire part du décès de

Michel LECLERCQ

président
de la Compagnie nationale
des commissaires aux comptes
de 1999 à 2001,
président de la Compagnie
régionale des commissaires
aux comptes de Versailles
de 1991 à 1992 et de 1995 à 1999,
chevalier
de la Légion d'honneur,

survenu le mardi 21 mai 2024.

La cérémonie religieuse
a été célébrée
en l'église Saint-Nicolas,
aux Sables-d'Olonne (Vendée),
dans l'intimité familiale.

leclercq.remiette@gmail.com

Paris (14e).

M. Pierre Perrigault,
son époux,

Pierre-François et Laure
Perrigault,
Cécile et Jacques Langeard,
Marie-Agnès Perrigault,
ses enfants,

Marie-Charlotte, Fanny,
Guillem, Félicité, Ingrid,
Juliette,
ses petits-enfants,

Léon, Jeanne, Ange-Pierre,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse
de vous annoncer le décès,
dans sa 88e année, de

Alice PERRIGAULT

le dimanche 26 mai 2024.

La cérémonie religieuse
aura lieu ce vendredi 31 mai,
à 9 h 15, en l'église
Notre-Dame-des-Champs,
Paris (6e),
suivie de l'inhumation
au cimetière du Montparnasse.

pierre.perrigault@orange.fr

Laurence Petit-Jouvet,
sa fille,
Michèle et Guy Guignochau,
sa sœur et son beau-frère,
Josée Petit-Jouvet,
Catherine Petit-Jouvet,
ses belles-sœurs,
ses neveux et nièces,
toute sa famille et ses amis

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Odette PETIT-JOUVET
née Neil,

survenu le 27 mai 2024,
à l'âge de 92 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le mardi 4 juin, à 14 h 30,
en l'église Notre-Dame
de Fontaine-Simon
(Eure-et-Loir), suivie
de l'inhumation au cimetière.

Tous ses proches
ont la douleur
de vous faire part du décès de

M. Frédéric STERN

survenu le 26 mai 2024,
dans sa 98e année.

L'inhumation aura lieu
le mardi 4 juin, à 14 h 30,
au cimetière de Montmartre,
20, avenue Rachel, Paris (18e).

Xavier et Marie-Noël
de Varax,
Charles-Emmanuel
et Frédérique de Varax,
François et Eléonore de Varax,
ses fils et belles-filles,

Agathe, Baptiste (†), Apolline,
Astrid, Daphné, Marie
et Eugénie,
ses petits-enfants,

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de la

comtesse Philippe de VARAX
née
Marie-José de Provenchères,

le lundi 27 mai 2024,
à l'âge de 88 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le lundi 3 juin, à 10 h 30,
en l'église de la Rédemption,
à Lyon (6e).

remerciements

Alan Bothorel,
son fils,
Michèle Brachet,
Jacqueline Bothorel,
ses belles-sœurs,
Jean Bothorel,
son beau-frère,
ses neveux et nièces,
ses petits-neveux
et petites-nièces,
et toute sa famille,

très touchés des marques
de sympathie qui leur ont été
témoignées lors du décès de

Marguerite BOTHOREL
née Prigent,

le 12 mai 2024,

vous prient de trouver ici
leurs sincères remerciements.

M. et Mme
Guillaume Gaschignard,
M. et Mme Charles
de Rafélis de Broves,
le comte et la comtesse Gilles
de Lalande de l'Héraudière,
M. et Mme Sylvain Duvert,
le marquis
Magon de la Giclais,
ses enfants,
ses petits-enfants,

très touchés des marques
de sympathie qui leur ont été
témoignées lors du décès de la

**comtesse
Jacques de LALANDE
de l'HÉRAUDIÈRE**
née
Brigitte Séguineau de Préval,

vous prient de trouver ici
leurs sincères remerciements.

Saint-Corneille (Sarthe).

Jean-Hugues et Bella
de Chevigny,
Quentin et Soline Paillard,
Arnaud et Agnès de Wildenberg,
Ariane de Wildenberg,
Bertrand et Emmeline Lescure,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants
ainsi que toute la famille,

très touchés des marques
de sympathie qui leur ont été
témoignées lors du décès de

**Marie-Françoise
de PLANTA de WILDENBERG**
née Dewavrin-Masurel,

le 20 mai 2024,

vous prient de trouver ici
leurs sincères remerciements.

La vicomtesse Patrice
du Puy-Montbrun,
née Noëlle Bordet, son épouse,

la vicomtesse
du Puy-Montbrun,
sa mère,
Almodis Deltour
et Grégoire son époux,
Melchior du Puy-Montbrun
et Fanny son épouse,
ses enfants
de son premier mariage,
Céleste, Colombe et Ysé,
ses petites-filles,

ses frères, beaux-frères
et belles-sœurs,
ses neveux et nièces
et toute la famille

très touchés des marques
de sympathie qui leur ont été
témoignées lors du décès du

**vice-amiral
Patrice du PUY-MONTBRUN**

le 17 mai 2024,

vous prient de trouver ici
leurs sincères remerciements.

Nantes.

M. et Mme
Jean-Alexis d'Utruy,
M. et Mme Bruno d'Utruy,
Mme Claire Dufour-d'Utruy,
ses enfants,
Amaury et Mia,
Marie-Albanne,
Vianney et Valentine,
Thibault et Hyolin,
Laure, Matthieu,
Antoine, Agathe,
ses petits-enfants,

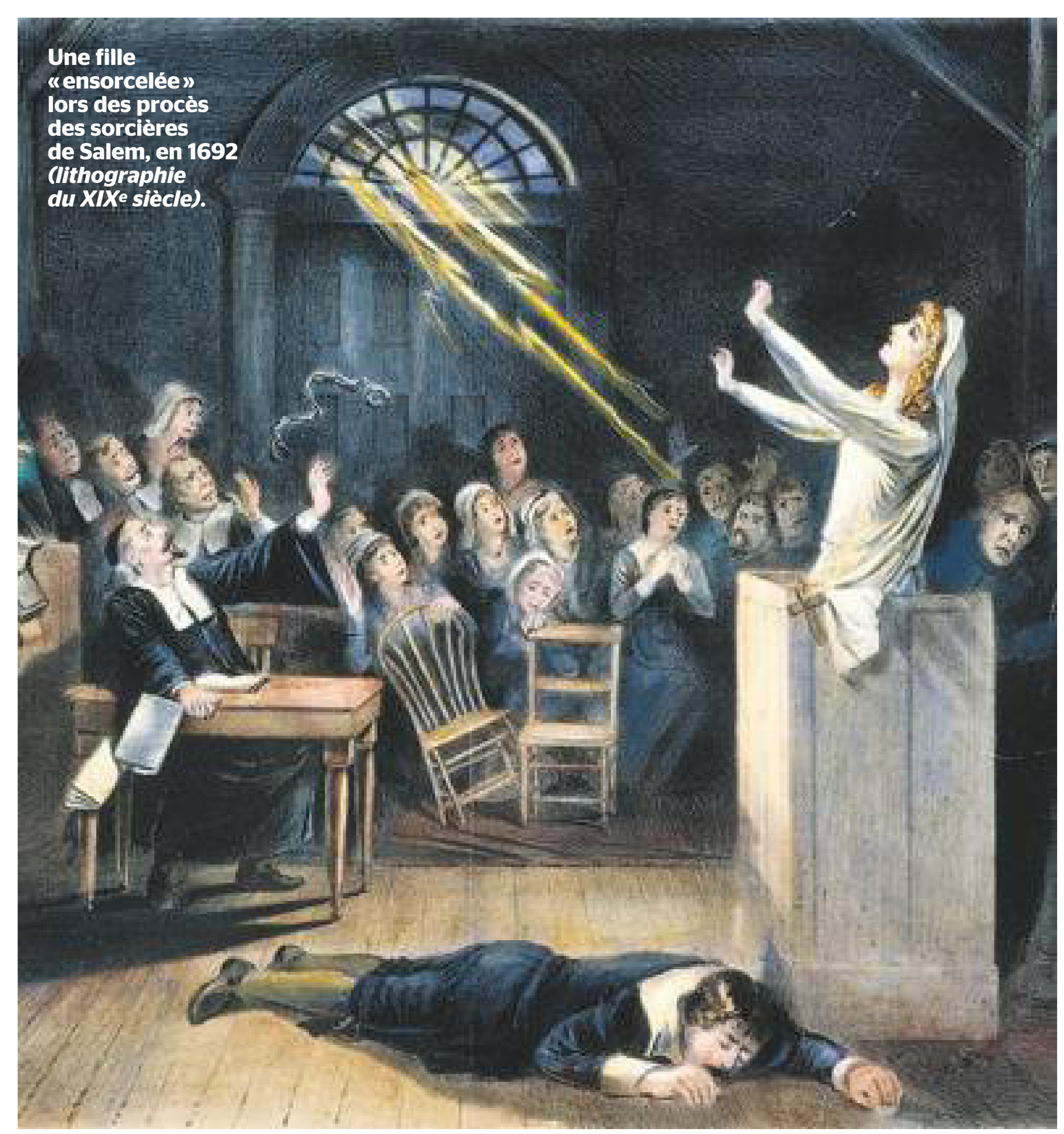
très touchés des marques
de sympathie qui leur ont été
témoignées lors du décès de

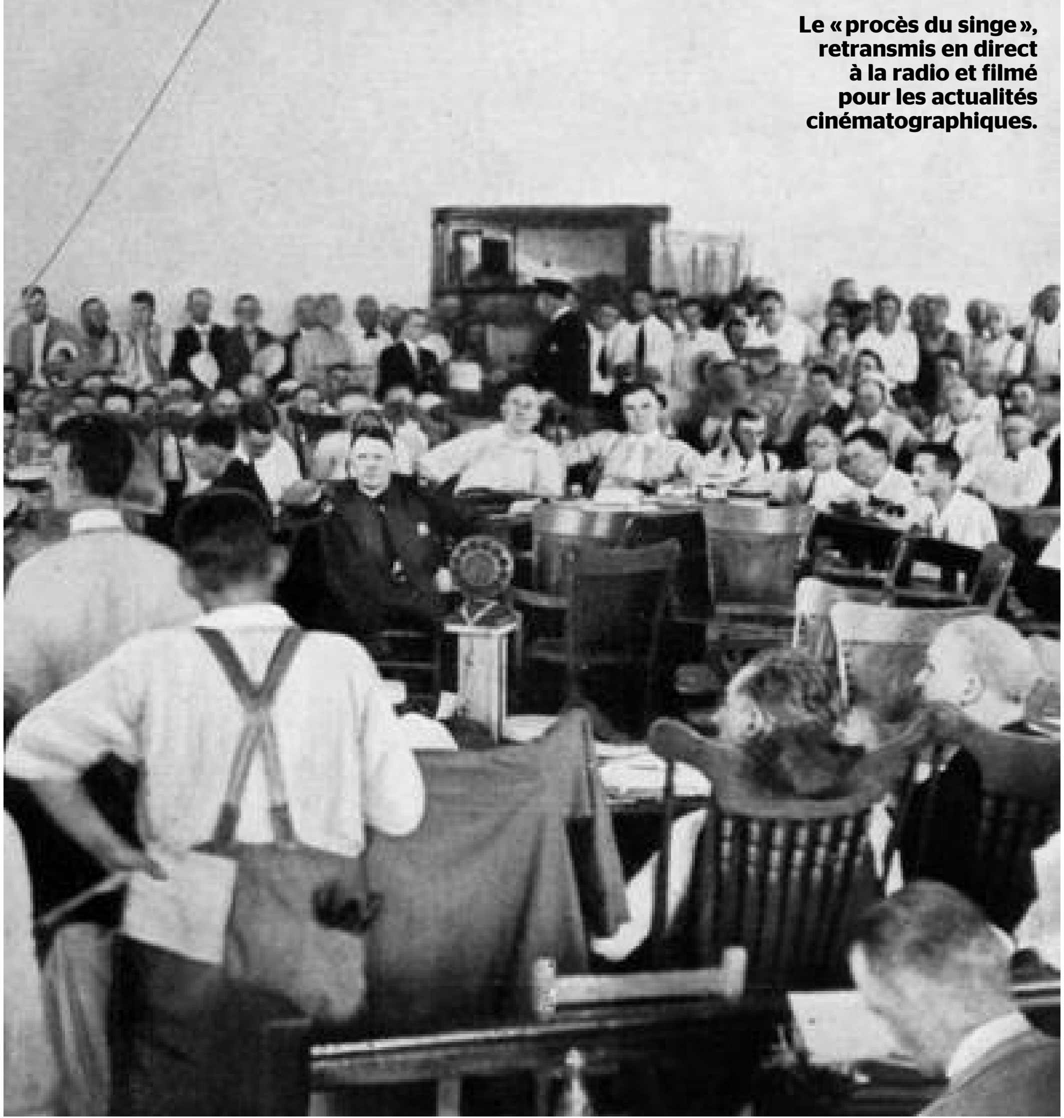
Mme Bernard d'UTRUY
née Suzanne Chanet,

vous prient de trouver ici
leurs sincères remerciements.

offices religieux

La Fondation
Shmouel et Bassie Azimov
vous informe que
**l'allumage des bougies
de Chabbat avec bénédiction**
deux bougies pour
les femmes mariées, une bougie
pour les jeunes filles, se fera
ce vendredi 31 mai 2024,
à 21 h 27
(horaire pour l'Île-de-France).
*Le respect des lumières
de Chabbat conduira
aux lumières de la Délivrance.*
Renseignements
Beth Loubavitch : 01 45 26 87 60.


Une fille « ensorcelée » lors des procès des sorcières de Salem, en 1692 (*lithographie du XIXe siècle*).


Le « procès du singe », retransmis en direct à la radio et filmé pour les actualités cinématographiques.

ILLUSTRATIONS BRIDGEMAN IMAGES

Les procès à grand spectacle, cette histoire si américaine


PAR **Guillaume Perrault**

La comparution de Donald Trump devant le tribunal de New York a passionné les États-Unis. La justice à grand spectacle est en effet une caractéristique de la société américaine depuis sa fondation. Et cette particularité dit beaucoup sur la culture nationale.

Les Américains ont suivi assidument les audiences du procès intenté contre Donald Trump par le procureur du tribunal de New York. Et ils attendent avec impatience le verdict. La fascination, aux États-Unis, pour la justice à grand spectacle est en effet aussi ancienne que le pays lui-même.

Le premier procès médiatisé de l'histoire des États-Unis, cependant, a été une erreur judiciaire dont les juristes s'emploieront, dès le XVIIIe siècle, à tirer toutes les leçons : le procès des sorcières de Salem. En 1692 et 1693, ce village côtier de la colonie puritaine du Massachusetts, à 25 kilomètres au sud-ouest de Boston, focalise l'attention. Dans le foyer du pasteur, l'une de ses filles et sa nièce se trouvent en proie à des hallucinations. Les fillettes accusent une Indienne caraïbe, servante dans la maison, de les tourmenter. L'intéressée semble avoir eu l'habitude de divertir les enfants en leur montrant des tours de magie. Les « possédées » accusent aussi une marginale et une femme de mauvaise réputation. Les affaires de sorcellerie avaient jusqu'alors été assez peu fréquentes en Nouvelle-Angleterre. Certains pasteurs avaient dissuadé des membres de leurs communautés de porter plainte pour ce motif. Or, à Salem, ces conseils de prudence n'ont plus été écoutés, toutes les digues ont cédé. Bouleversé par les crises de convulsion et les hurlements des enfants et adolescentes « possédées », le magistrat principal, John Hathorne prend leurs accusations pour argent comptant. Il faut dire que la servante du pasteur, loin de se défendre, reconnaît être en commerce avec le diable et « charge » les autres accusées. La peur que le Malin ne frappe à nouveau, à la nuit tombée, se répand parmi les habitants. C'est le début d'une sorte de folie collective.

Quatre femmes estimées de Salem sont prises à leur tour de convulsions et accusent d'autres paroissiennes de les tourmenter. Les dénonciations pleuvent et les suspects sont de plus en plus élevés dans l'échelle sociale. Cent vingt prévenus sont incarcérés au total. Des confrontations ont lieu en public, devant les villageois rassemblés à l'église, lieu des délibérations civique. Puis le procès s'ouvre et la première condamnée à mort est pendue le 10 juin 1692 sur la colline aux Gibets (Gallows Hill) à l'ouest de la ville, d'où l'on aperçoit la mer. Les pasteurs de Boston invitent les juges à la prudence, mais les partisans d'une répression implacable, en particulier Hathorne, imposent leurs vues à leurs collègues, et vingt condamnés à mort sont exécutés tour à tour.

Ce qui frappe, c'est l'investissement émotionnel des magistrats, littéralement au chevet des accusatrices. Ils ne semblent pas envisager qu'elles puissent avoir perdu leur discernement sous l'emprise d'une pathologie (Charcot aurait diagnostiqué une hystérie) ou mentir. Plusieurs hypothèses ont été avancées pour l'expliquer. Une angoisse liée au sentiment de précarité de la colonie, d'abord. Une épidémie de variole frappe. Les guerres contre Indiens et Français du Canada éprouvent les habitants. La colonie a vu sa charte, garante des libertés locales, suspendue par le roi d'Angleterre Charles II. Même l'exceptionnelle connaissance de la Bible qu'ont les puritains renforce paradoxalement leur peur, car ils interprètent de façon littérale tous les récits de l'Ancien Testament touchant le jugement dernier. Certaines « possédées » auraient ainsi exprimé leur tension psychique et leur sentiment de culpabilité par des troubles corporels. D'autres saisissent l'occasion pour régler des comptes, car de vieilles haines de voisinage opposent des protagonistes.

Nombre de puritains s'interrogent sur la possibilité d'une erreur judiciaire. Mais admettre que Dieu donne une telle licence au diable dans la communauté des hommes qu'il a élus, ce serait menacer l'image que les puritains se font d'eux-mêmes. Dans ce climat qui fabrique de l'orthodoxie, les avis dissidents ne peuvent s'exprimer qu'avec d'infinies précautions. En octobre 1692, le pasteur Increase Mather, président de Harvard, sent que l'opinion des hautes classes est mûre et écrit une phrase vite célèbre: « *Il vaut mieux laisser échapper dix supposées sorcières que de condamner une seule personne innocente.* » Le gouverneur encourage alors les libérations sous caution. Il commue la peine des rares prévenus ensuite reconnus coupables, ou les gracie. Comme on se réveille d'un cauchemar, la colonie va reprendre ses esprits, très lentement. À partir de 1696, accusateurs, juges et jurés vont, les uns après les autres, reconnaître publiquement leurs fautes le dimanche devant la communauté rassemblée dans ses églises, faire pénitence et demander pardon aux familles des victimes.

Est-ce à dire que toute trace de la culture puritaine a disparu dans le système pénal américain ? Pas tout à fait. Les puritains insistaient sur la responsabilité individuelle et, au moins en théorie, sur l'égalité des puissants et des humbles devant la loi. Un fidèle défaillant devait assumer ses fautes en public, sous le regard de la collectivité. Or ce legs, et plus largement la culture protestante, semble à l'origine d'une pratique étonnante pour un Français dans l'Amérique d'aujourd'hui : le « *perpetrator walk* » (« la marche de celui qui a commis le crime »). Cet usage consiste, pour le procureur, à ordonner à la police, au terme d'une garde à vue ou d'une première comparution de l'accusé devant un juge, pour entendre les charges retenues contre lui, de présenter l'intéressé aux photographes et aux journalistes dans une position délibérément humiliante, les mains menottées dans le dos sans nécessité. Avant tout procès et en faisant fi de la présomption d'innocence, l'accusé peut ainsi être exposé au regard réprobateur de la communauté, qui estime exercer son droit d'être informée. Dominique Strauss-Kahn avait dû subir cet affront en 2011. Un procureur décide parfois un « *perpetrator walk* » par pur désir de publicité, car, aux États-Unis, il est souvent élu (quoique pas toujours) et doit alors des comptes à ses électeurs.

Outre-Atlantique, pour solder les conflits politiques, le procès a toujours constitué une alternative à la lutte des classes et à l'horizon révolutionnaire qui ont longtemps marqué l'histoire du vieux continent

La justice et le droit, de façon plus générale, sont au cœur de la société américaine et du contrat moral qui lie les citoyens. La Cour suprême est la clé de voûte de la vie publique. La moitié des 46 présidents depuis Washington ont été des avocats. Le juridisme imprègne tous les aspects de la vie du pays. Dès la naissance de leur nation, les Américains ont eu la conviction que, chez eux, au tribunal, le faible, défendu par un avocat habile et ambitieux, avait une chance de l'emporter sur le fort. Outre-Atlantique, de surcroît, pour solder les conflits politiques, le procès a toujours constitué une alternative à la lutte des classes et à l'horizon révolutionnaire qui ont longtemps marqué l'histoire du vieux continent. Très tôt, les groupes de pression ont saisi la justice dans l'espoir d'imposer leurs revendications aux autorités élues. Un procès à grand spectacle est un forum où s'affrontent des protagonistes, des intérêts et souvent des questions fondamentales pour le pays, sous le regard de l'opinion publique.

Rien ne le montre de façon aussi éclatante que « le procès du singe » qui déchire l'Amérique en 1925. À la demande de mouvements protestants évangéliques, à partir de 1923 , la Floride, l'Oklahoma puis le Tennessee adoptent des lois interdisant, sous peine d'amende, d'enseigner la théorie de l'évolution de Darwin à l'école publique (l'école privée restait libre de ses choix en la matière), au motif que cette explication de l'origine de l'homme contredit la Bible. L'American Civil Liberties Union (ACLU) juge cette interdiction scandaleuse et publie des annonces dans les journaux de ces États, ainsi libellées : on cherche un volontaire pour attaquer en justice ces lois obscurantistes, c'est-à-dire un instituteur qui accepte d'enseigner la théorie de Darwin dans une école publique de l'État, afin d'être inculpé et de provoquer un procès. Assistance de ténors du barreau de New York garantie. Tous frais payés. Dans une petite ville du Tennessee nommée Dayton, un ingénieur, directeur d'une mine qui périclite, découvre l'annonce dans son journal et comprend qu'il y a gros à gagner. Il convainc un jeune instituteur, entraîneur de l'équipe de football américain du lycée, de proposer ses services à l'ACLU pour enfreindre la loi. L'ingénieur espère faire pleuvoir une pluie de beaux dollars sur sa ville. Quoi de plus alléchant en effet, pour les médias nationaux, qu'un procès spectacle sur la question ultrasensible de l'enseignement de Darwin aux élèves ? Marché conclu.

Les médias de toute l'Amérique s'emparent de l'affaire et le pays s'enflamme : côte Est contre Sud, grandes agglomérations contre petites villes, science contre foi, Darwin contre la Bible, et deux avocats médiatiques qui s'affrontent, pour l'accusation, William Jennings Bryan, un homme politique d'envergure nationale, défenseur autoproclamé des petites gens de l'Ouest et du Sud, et, pour la défense, Clarence Darrow, célèbre pénaliste et agnostique – quelle affiche et quel spectacle ! À la veille du procès, deux cents journalistes nationaux fondent sur la petite ville, ainsi que des militants des deux camps et une foule de curieux. Devant le palais de justice, une grande salle en plein air est aménagée, avec des haut-parleurs, pour retransmettre l'audience à la foule rassemblée là faute d'avoir pu trouver une place dans la salle du procès, déjà bondée. On construit même une piste d'atterrissage pour qu'un avion puisse transporter à New York les reportages filmés des journalistes afin de les diffuser le lendemain aux actualités dans les cinémas de Broadway. À l'audience, l'assistance applaudit les morceaux de bravoure des avocats comme on salue la performance des sportifs à un match. À la fin des débats, le 21 juillet 1925, les adversaires se serrent la main. Cependant, pour le public et les auditeurs qui suivent le procès à la radio dans toute l'Amérique, Darrow a dominé Bryan. Peu importe, dès lors, que l'instituteur soit condamné à une amende de cent dollars, payée par l'ACLU. Les procès à grand spectacle peuvent avoir, aux États-Unis, des dénouements inattendus. Et s'applique à eux l'appréciation de l'historien François Furet à propos de l'audition, en 1991, au Sénat américain, du juge Clarence Thomas, pressenti pour siéger à la Cour suprême, et de la femme qui l'accusait de harcèlement sexuel, Anita Hill, audition regardée avec passion par les Américains à l'époque : « *Il faudrait un talent de romancier pour en faire revivre l'intensité, la richesse, la tristesse, le comique et le ridicule aussi.* » ■

Découvrez la version intégrale de ce grand récit sur notre site internet.

Henri de Castries : « L'Europe a décroché des États-Unis parce qu'elle a perdu tout appétit pour le risque »

GRAND ENTRETIEN

Pour le président de l'Institut Montaigne, l'Europe est devenue un continent d'épargnants et de consommateurs au lieu d'être un continent d'investisseurs et de producteurs. Depuis la crise financière de 2008, elle s'enferme dans des réglementations qui tuent toute possibilité de croissance. Il est urgent de changer de cap, argumente-t-il. Immigration, protectionnisme, recherche, éducation : il passe en revue les enjeux d'une élection européenne décisive.



FABIEN CLAIREFOND

PROPOS RECUEILLIS PAR
Eugénie Bastié

LE FIGARO. – Pourquoi selon vous cette élection européenne est-elle radicalement différente de la précédente ?
HENRI DE CASTRIES. – Les enjeux sont substantiellement différents, parce que le monde a profondément changé depuis 2019 : la pandémie, la guerre en Ukraine, les ruptures géopolitiques, la révolution de l'intelligence artificielle, la perception des effets du changement climatique et le retour de l'inflation… sont passés par là. La pandémie a entraîné en réaction des politiques économiques très massives. Elle a bouleversé le mode d'action des États. Le deuxième événement majeur est la divergence entre l'Occident et le reste du monde. Une grande partie du monde cherche maintenant beaucoup plus ouvertement à préserver sa marge de liberté plutôt que de s'aligner sur les démocraties occidentales. Enfin, la révolution technologique a profondément modifié les comportements, tant chez les consommateurs que chez les industriels. En cinq ans, l'accélération du digital et l'émergence de l'intelligence artificielle ont pénétré et bouleversé la sphère privée, les mécanismes de production et le débat public. Cette révolution génère une création de richesse et de nouvelles activités grâce à des effets d'échelle quasi illimités, mais elle remet en cause nos organisations économiques et sociales. Dans beaucoup de domaines – sécurité, compétitivité, recherche –, l'Europe est à la fois fragilisée et le seul modèle de réponse à la bonne échelle.

Cette révolution numérique n'est-elle pas inquiétante, notamment vis-à-vis de la jeunesse devenue addict aux plateformes ?
Non, cela ne m'inquiète pas. Les outils innovants représentent une chance, non une punition. Quand les premiers livres ont été imprimés, beaucoup de gens ont dû trouver que c'était dangereux. Le rôle et le défi aujourd'hui des systèmes d'éducation, c'est d'enseigner le discernement plutôt que l'accumulation des savoirs. Si l'information est le premier stade de la connaissance et de l'éducation, faciliter son accès est un progrès. De plus, contrairement à ce que beaucoup prévoyaient il y a dix ou quinze ans, la révolution digitale n'a pas entraîné des hordes de chômeurs mais a, au contraire, créé des millions d'emplois dans de nouveaux secteurs et de formidables gains de productivité qu'on ne mesure pas correctement. La transformation des systèmes éducatifs – du primaire à l'enseignement supérieur – est sans doute le principal enjeu à long terme de l'Europe. Sans éducation, pas de progrès. Sans progrès, pas de croissance. Sans croissance, pas de sécurité !

Tous les chiffres le montrent : l'Europe ne cesse de s'appauvrir par rapport aux États-Unis. Ce décrochage est-il préoccupant et irrémédiable ?
Ce décrochage est une réalité. Il est préoccupant, mais pas irrémédiable. Car il existe des remèdes, mais le patient s'est lui-même infligé des comportements et des traitements qui l'ont affaibli. D'abord, une démographie moins dynamique qui est une des raisons structurelles de notre croissance plus faible. Mais surtout, l'Europe s'est plongée dans une logique perverse : celle d'un manque d'appétit pour le risque. L'aversion européenne au risque, manifestée par les excès du principe de précaution, s'est traduite dans l'ensemble des cadres qu'elle a fixés à l'activité de ses agents, que ce soient les consommateurs ou les producteurs, et a créé un environnement peu propice à l'innovation et à la croissance. Or il n'y a pas de croissance sans prise de risque. Lorsqu'un scientifique ou un industriel cherche quelque chose de nouveau, il met en risque son temps, sa réputation et ses ressources, et accepte la probabilité d'un échec. Refuser l'échec, autre facette de ce refus du risque, est mortifère. Si l'on n'accepte pas de perdre, les chances de gagner diminuent.

« L'aversion européenne au risque, manifestée par les excès du principe de précaution, s'est traduite dans l'ensemble des cadres qu'elle a fixés à l'activité de ses agents, que ce soient les consommateurs ou les producteurs, et a créé un environnement peu propice à l'innovation et à la croissance »

En Europe, cela s'est traduit par des réglementations politico-sociales et financières étouffantes, notamment après la crise de 2008, qui a été pourtant plus violente aux États-Unis qu'en Europe, mais sur laquelle l'Europe a réagi plus fort. Les régulations actuelles ne créent pas de richesse, mais forcent les institutions à adopter un horizon de court terme et les empêchent d'investir dans des placements plus volatils, mais potentiellement plus rémunérateurs sur le temps long. L'épargne européenne devrait être un avantage considérable. Mais où va-t-elle ? 300 milliards d'euros par an de cette épargne financent les entreprises américaines. Pendant ce temps, la France a investi seulement 6 milliards d'euros dans l'intelligence artificielle, contre plus de 300 milliards pour les États-Unis. Comment pouvons-nous espérer participer en tant qu'acteurs à ces révolutions si nous ne sommes pas capables de réorienter nos flux d'investissement et de changer notre appétit pour le risque ? Il faut remettre la prise de risque au cœur du projet européen !
Il y a un deuxième élément explicatif du retard européen. C'est une préférence systématique donnée au consommateur sur le producteur. Cela a eu des conséquences graves sur la constitution de champions européens et sur la profitabilité de nos entreprises, donc sur leur capacité à financer la recherche et les investissements nécessaires. Au bout du compte, le consommateur a effectivement les produits les moins chers, mais ils ne viennent plus de chez nous parce qu'on n'a pas su garder nos champions. L'Europe est devenue un continent d'épargnants et de consommateurs au lieu d'être un continent d'investisseurs et de producteurs. Aujourd'hui, elle est à la croisée des chemins. Elle doit soit changer de cap et accepter la prise de risque, soit se voir infliger des risques par d'autres. Sans producteurs forts et innovants, il ne sera plus possible un jour de financer notre modèle social.

L'Europe n'a pas su créer un seul Gafam… N'est-il pas trop tard ?
Il est inutile de s'essouffler à vouloir singer ceux qui ont déjà un avantage décisif. Je me souviens des efforts pour créer des « Google à la française ». Il est tout aussi illusoire de croire que la réglementation nous sauvera. L'Europe doit tracer sa propre route. Les géants technologiques d'aujourd'hui sont tous de création récente et de nombreux européens émigrés aux États-Unis ont contribué à leurs succès. Ceci démontre que la capacité à faire émerger, à retenir et à financer des compétences et des talents est décisive.

Les États-Unis mettent en place des politiques extrêmement protectionnistes, notamment vis-à-vis de la Chine, qui elle-même pratique un commerce agressif. Ne sommes-nous pas trop naïfs ?
La théorie économique et l'expérience montrent que le protectionnisme conduit à moins de richesses et à moins de croissance. Mais il est tout aussi évident que l'ouverture vers l'extérieur doit être proportionnelle au degré d'alignement stratégique avec ses partenaires. C'est là que le monde a changé. Les États-Unis ont adopté une attitude cynique vis-à-vis des règles du commerce mondial, tandis que l'Europe est restée naïve face à la Chine. Nous avons manqué un tournant crucial pendant la crise financière. Il était positif que la Chine entre dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et soit considérée comme une économie en développement. Cela est devenu moins vrai avec le temps. Nous avons été tellement préoccupés par notre propre crise financière que nous n'avons pas su renégocier avec la Chine, devenue une économie largement développée. Les tensions géostratégiques ont ajouté une dimension nouvelle qui est celle de la vigilance nécessaire sur l'exportation de nos propres technologies et sur les biens susceptibles d'avoir un usage dual, civil et militaire.

L'Europe a décidé unilatéralement d'interdire la vente de véhicules thermiques en 2035. N'est-ce pas là aussi de la naïveté ?
La transition énergétique reste une priorité. La décarbonation de la mobilité est un élément clé de cette transition. Cela étant, l'approche de Bruxelles a, en effet, été aussi naïve que brutale. Naïve, car elle a sous-estimé le degré d'avance technologique de la Chine sur l'électrique. Brutale, car elle a fait l'impasse sur l'impact du coût de cette transition sur nos citoyens les plus modestes. Cela dit, le pire serait à présent un coup de volant brutal. Nos industriels ont besoin de continuité et de visibilité. Ils ont engagé des investissements massifs qui devraient nous permettre de regagner en compétitivité. L'évolution des politiques européennes en matière de compétitivité, de concurrence et de recherche doit être une priorité de la prochaine Commission. Les investissements nécessaires, tant dans la transition énergétique que dans la défense, sont une opportunité pour l'Europe de regagner une partie du terrain qu'elle a perdu.

« L'immigration est l'une des faces complémentaires d'une démographie déclinante. Si on veut à terme maintenir notre niveau de richesse, il faut trouver les bras ou les cerveaux qui permettent de produire »

La question de l'immigration est centrale dans cette élection. Pensez-vous qu'il est primordial pour l'avenir de l'Europe de réduire l'immigration ? Ou considérez-vous que nous en avons besoin compte tenu du vieillissement de notre population ?
Les deux aspects ne sont pas exclusifs. L'immigration est l'une des faces complémentaires d'une démographie déclinante. Si on veut à terme maintenir notre niveau de richesse, il faut trouver les bras ou les cerveaux qui permettent de produire. Les robots ne font pas tout. Mais il est crucial que cette immigration soit choisie, qualifiée et que nous soyons capables de l'intégrer, et même de l'assimiler, sans compromettre notre modèle social et politique. Les migrations non maîtrisées ont toujours été une source de conflits, et l'Europe est particulièrement vulnérable à ce niveau. L'Amérique est protégée des migrations non désirées sur trois côtés, et la migration d'Amérique du Sud est plus facilement intégrable, car ce sont des populations de culture chrétienne. Nous avons un problème d'une nature complètement différente. Nous sommes un continent vieillissant qui a à ses portes une Afrique dans laquelle il y a 30 millions d'habitants de plus chaque année, c'est-à-dire la moitié de la population d'un pays comme la France. Nous serons contraints de subir cette migration si nous ne sommes pas capables de créer sur place des emplois qui permettront d'y maintenir ces populations. Il faut investir en Afrique, notamment dans les infrastructures d'eau et d'électricité. Le drame de l'Europe est de le savoir depuis trente ans et de n'avoir jamais vraiment réussi à faire changer les efforts d'échelle sur ce sujet.

Sur le long terme comment accorder les diplomaties et les intérêts de 27 pays aux histoires et aux économies si différentes ? Le projet fédéraliste n'est-il pas voué à la sclérose et à l'immobilisme ?
Soyons plus nuancés sur les divergences entre les États membres de l'Union européenne. Les institutions européennes peuvent parfois entraver la rapidité et l'efficacité des décisions, mais face à des crises vitales, nous avons vu que l'Europe est capable de réagir. Regardez ce qui s'est passé avec la pandémie, la question de la dépendance énergétique après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les prédictions pessimistes n'ont pas été réalisées. Malgré les difficultés, l'Europe a su parler d'une seule voix et éviter le chaos économique que certains mauvais augures prédisaient. Aucun État européen n'a la taille critique pour relever les défis du futur. La réponse ne peut être que collective et européenne. L'enjeu de cette élection est pour les cinq ans à venir de dégager des majorités européennes claires sur les sujets de sécurité – militaire, énergétique et alimentaire –, de compétitivité, d'intégration des marchés de capitaux, de recherche et d'éducation. ■

Pourquoi le « sursaut d'autorité » ne fonctionne pas



LE BLOC-NOTES
Laurence de Charette

À quelques jours des élections européennes et au milieu d'un flot ininterrompu de drames sociétaux, Gabriel Attal tente de dessiner, à la façon d'un peintre pointilliste, à travers le curseur de ses déplacements, de Viry-Châtillon à Valence, un « sursaut d'autorité » en matière de justice des mineurs.

À l'aide de quelques phrases martiales du genre qu'il affectionne – *« tu casses, tu répares, tu salis, tu nettoies »*, *« il faut sanctionner plus tôt et plus vite »*, etc. –, le premier ministre a distillé des mesures à l'esprit indéniablement séduisant mais dont la forme, pour l'heure, reste évanescente.

À la veille du week-end, le chef du gouvernement a esquissé quelques pas en avant, avec l'énoncé de nouvelles pistes, comme la création d'*« une forme de comparution immédiate »* pour les jeunes de plus de 16 ans, accompagnés, sur un air très macroniste, de quelques pas en arrière, en formulant ses réserves quant à la révision de l'excuse de minorité qui sous-tend l'ordonnance de 1945.

Dès le lundi matin, un lycéen angevin qui s'en allait en classe muni de deux couteaux attaquait son professeur d'anglais ainsi que deux autres élèves, pour *« voir ce que cela fait de tuer quelqu'un »* – mais il était, il est vrai, tout juste majeur.

Il y a fort à parier que le torrent de violence qui jaillit à travers l'explosion des « faits divers » impliquant de jeunes mineurs – Thomas, 16 ans, poignardé par une bande voisine dans un bal à Crépol ; Philippe, massacré à Grande-Synthe ; Shemseddine, battu à mort à la sortie du collège à Viry-Châtillon… – a, ces dernières semaines, bien plus fortement marqué l'esprit des Français que les dernières sorties gouvernementales, pleines d'une sorte de bravoure sans portée. Sans doute la majorité serait-elle d'ailleurs bien en peine de lister les quelques actions promises… Ce qui n'empêche pourtant pas quelques irréductibles de dénoncer *« le retour à une éducation humiliante et dévastatrice »* (LDH), ou de s'insurger contre *« les sombres nuages qui s'amoncellent au-dessus de la tête des enfants »* (Edwige Chirouter, professeur en philosophie de l'éducation, dans *Libération*).

La représentation de l'enfant a en effet connu au XXe siècle une évolution qui tourne aujourd'hui à la confusion – une confusion qui gangrène les institutions et les laisse impuissantes face aux nouveaux défis contemporains, notamment celui de l'immigration.

Tandis qu'autrefois Montaigne confiait sans plus s'apitoyer avoir perdu en nourrice *« trois enfants, non sans regret, mais sans fâcherie »*, ou que Rousseau abandonnait les siens *« ne pouvant mieux faire »*, selon lui, Françoise Dolto a révolutionné après la guerre la relation parent-enfant, en imposant l'idée centrale que *« l'enfant est une personne »*. La célèbre psychiatre a rencontré, sur les ondes de France Inter, un écho populaire remarquable, répondant aux nouvelles questions en tous genres des parents posées par la voix de Jacques Pradel.

Il n'est pas dit que mettre la parole au cœur de l'éducation impose d'en chasser l'autorité (et les travaux de Françoise Dolto méritent évidemment beaucoup plus que des raccourcis expéditifs), mais il semble bien malgré tout que certains aient saisi, dans la foulée, l'idée du « bien-être » de l'enfant au pied de la lettre, dans une vision totalitaire qui en exclut la dimension éducative au lieu précisément de s'y inscrire. Les adeptes de la bien mal nommée « éducation positive » ont ainsi banni la notion de limite.

De trop verticale sans doute, l'idée éducative est devenue parfaitement horizontale, et dans cette ligne plate, couchée, toute transmission s'est effacée.

Les dommages collatéraux de ces mouvements mal digérés dépassent largement le champ de la psychologie : les dérives ont percuté l'Éducation nationale avec les dégâts que l'on connaît mais aussi bousculé le champ judiciaire plus qu'on l'imagine. *« J'ai débuté dans la magistrature avec l'idée que les enfants ne disaient pas la vérité, ce qu'affirmaient les spécialistes à l'époque,* racontait Jean-François Burgelin ancien procureur général près la Cour de cassation. *Françoise Dolto est arrivée. Elle a expliqué et démontré qu'il fallait écouter les enfants car, même si les mots n'étaient pas exacts, ils avaient une vérité à exprimer. Mais nous avons mal interprété ses propos et la parole de l'enfant est devenue parole sacrée, comme à Outreau… »*

L'esprit de Soixante-huit souffle parallèlement dans les travaux de Michel Foucault, qui montre, notamment, une profonde remise en cause du sens de la peine : progressivement on lui assigne, à gros traits, non plus le devoir de dissuader, mais la mission de guérir l'individu, dont il s'agit de prendre en compte, au-delà des faits, la personnalité. On se prend à opposer éducation et sanction… (comme si la sanction, notamment pour les mineurs, n'était pas partie intégrante de l'éducation).

On comprend dès lors que l'« autorité » qui est aujourd'hui sur toutes les lèvres sur le mode incantatoire ne pourra en réalité pas se développer sur un tel terrain sans un sérieux coup de jardinage, en profondeur.

Ce n'est pas tout. Dans une note bien argumentée pour l'Institut Thomas More, le pédopsychiatre Christian Flavigny met en lumière les ravages d'importation du logiciel américain. Tandis que la culture française intériorise le lien de filiation, cette relation unique dans laquelle l'enfant et le parent se projettent l'un dans l'autre, qui enlace leurs intérêts et fonde l'autorité du second sur le premier, l'approche nord-américaine ne se satisfait vraiment que de ce qui est extériorisé – c'est-à-dire le contrat. La position haute de l'adulte y est aisément lue comme une domination, dont il faudrait à certains égards protéger l'enfant, victime par destination de ces discriminations catégorielles fantômes que l'on pourchasse, elles, sans relâche. C'est ainsi qu'ont été adoptées par exemple les lois antifessée, ou tout récemment, ces textes écartant les parents des démarches de changement de sexe de leurs jeunes enfants – ce que l'on devrait pourtant qualifier de délaissement. Voici donc les parents, ramenés au fil des lois à la simple catégorie d'adultes, délégitimés ; et les fondamentaux de la juste autorité, prise en étau entre l'américanisation des esprits d'un côté, et les cultures importées des pays d'immigration de l'autre, durablement sapés. Sans une réhabilitation en profondeur de la filiation et de la transmission, il a fort à parier que le « sursaut d'autorité » fera long feu.

Cécité cannoise

Pendant que le Festival de Cannes respirait, encore, au rythme des affrontements de genres en traquant où il n'est pas le grand méchant dominateur, a éclos sur nos écrans un film délicieux, et vivant s'il en est. *Un p'tit truc en plus*, comédie mettant en scène deux braqueurs au milieu d'une colonie de personnes handicapées, remporte de très loin la palme du grand public qui remplit les salles ! CQFD. ■

Les élections européennes, scrutin de choix pour le « vote défouloir »



ANALYSE
John Timsit



» Lire aussi **PAGES 4, 5 ET 6**

À quoi penseront les Français le 9 juin lorsqu'ils glisseront leur bulletin dans l'urne ? Alors que la campagne des européennes s'intensifie dans cette ultime ligne droite, un gros bataillon d'électeurs a l'intention de se saisir de l'échéance pour exprimer un rejet voire une colère. La tentation de sanctionner la politique de l'exécutif est d'autant plus vive que le scrutin, organisé deux ans après la reconduction d'Emmanuel Macron à l'Élysée, sera le dernier à revêtir un caractère national avant la présidentielle de 2027. *« À l'exception des élections qui ont lieu un ou deux ans après une première victoire, au cours desquelles un état de grâce peut subsister, le vote protestataire prédomine dans une logique de nationalisation des enjeux »*, souligne François Kraus, directeur du pôle politique et actualités de l'Ifop.

Une mécanique que l'on retrouve chez 41 % des Français, dans l'enquête du même institut sondagier pour *Le Figaro*, LCI et Sud Radio, publiée jeudi. Seuls 16 % entendent soutenir l'action du gouvernement. Devenues un des temps forts des quinquennats, les européennes renforcent le côté défouloir d'une partie de l'opinion qui se positionne plus sur des dossiers hexagonaux que communautaires. La poussée du bloc « droites radicales-souverainistes » (RN, Reconquête et autres mouvements souverainistes), estimée au-dessus de 40 % des suffrages, en est la conséquence directe. *« Contrairement à la présidentielle, bon nombre d'électeurs pensent pouvoir voter pour qui ils veulent, puisque leur choix n'aura, selon eux, aucune conséquence à court ou moyen terme sur leur quotidien »*, poursuit François Kraus. Ce scrutin d'étiquettes à la proportionnelle donne au fond une prime à des réflexes plus idéologiques que pragmatiques. *« Les électeurs ont tendance à aller vers des alternatives moins compétentes »*, analyse l'expert. Ils ne se positionnent pas en fonction de la crédibilité gouvernementale de tel ou tel candidat, mais au regard de leur incarnation d'opposant.

Qu'est-ce qui peut bien justifier un tel comportement ? Les européennes sont perçues comme une échéance à très faibles enjeux de pouvoir, jugée de second ordre. *« Pour l'électeur moyen, elles sont une espèce de super-sondage. La dimension expressive est donc fondamentale : vont venir voter ceux qui ont envie de s'exprimer »*, pointe Pierre Martin, chercheur associé au sein du laboratoire Pacte de l'IEP de Grenoble. Traduction : les Français mécontents sont davantage mobilisables et mobilisés que les satisfaits. Une équation qui n'est pas favorable pour le gouvernement en place. Quel qu'il soit.

L'histoire récente le prouve. Aux européennes de 1984, les socialistes obtiennent la deuxième place, mais sont sonnés par la première poussée du Front national. Dix ans plus tard, l'addition des listes Le Pen-de Villiers atteint 23 % des suffrages dans une ambiance de fin de règne pour François Mitterrand. En 2014, la gauche est sévèrement sanctionnée, loin derrière le parti à la flamme qui arrive pour la première fois en tête d'une élection. Le faible score que prédisent les sondages à la macroniste Valérie Hayer, qui ferait moitié moins que son adversaire nationaliste Jordan Bardella, s'inscrit dans cette lignée. En meeting cette semaine à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), le premier ministre Gabriel Attal a d'ailleurs mis en garde contre la tentation d'un *« vote sans conséquence ou d'un vote défouloir »*, qui *« revient à appuyer sur la gâchette »*.

Reste qu'il ne faut pas en tirer des conclusions trop hâtives. *« Ça ne nous dit rien sur ce que voteraient ces mêmes électeurs s'il y avait une élection à enjeux nationaux »*, prévient Pierre Martin. L'écologiste Yannick Jadot l'avait appris à ses dépens. Le candidat aux européennes de 2019, qui avait réalisé alors une percée à 13,49 %, avait fini sous les 5 % à la présidentielle de 2022. Les Insoumis, eux, ont fait le chemin inverse. Partis de 6,31 % il y a cinq ans, ils ont obtenu 21,95 % des suffrages trois ans plus tard sous la houlette de Jean-Luc Mélenchon. Si le Rassemblement national sort en tête des urnes dans dix jours, rien ne dit que leur victoire est assurée en 2027. ■

FIGAROVOX

IMMIGRATION

« La CEDH malmène-t-elle la souveraineté des États ? », une tribune de Grégor Puppinck, docteur en droit et directeur du Centre européen pour le droit et la justice.

LE FIGARO

Dassault Médias
(actionnaire à plus de 95 %)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président-directeur général
Charles Edelstenne
Administrateurs
Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoît Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
(société éditrice)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président
Charles Edelstenne
Directeur général, directeur de la publication
Marc Feuillée

Directeur des rédactions
Alexis Brézet
Directeur délégué de la rédaction
Vincent Trémolet de Villers
Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capèle (Économie),
Laurence de Charette
(pôle audiovisuel), Anne-Sophie von Claer (Style, Art de vivre, F),
Philippe Gélie (International),
Anne Huet-Wuillème (Édition, Photo, Révision, DA),
Jacques-Olivier Martin (directeur de la rédaction du Figaro.fr),
Étienne de Montety (Figaro Littéraire), Bertrand de Saint-Vincent (Culture, Télévision),
Yves Thréard (Enquêtes, Opérations spéciales, Sports, Sciences).

Directeur artistique
Pierre Bayle
Rédacteur en chef
Frédéric Picard (Web)
Directeur délégué du pôle news
Bertrand Gié
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMEDIAS
23-25, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07
ARPP autorité de régulation professionnelle de la publicité
Président-directeur général
Aurore Domont
Direction, administration, rédaction
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'Imprimerie, 79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0426 C 83022
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7 h à 18h ;
sam. de 8 h à 13 h au 01 70 37 31 70. Fax : 01 55 56 70 11.
Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an – France métropolitaine
Club Prestige : 599 €. Club : 529 €. Semaine : 415 €. Week-end Prestige : 429 €. Week-end : 359 €.

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier : Allemagne. **Taux de fibres recyclées :** 100%.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/011/001. **Eutrophisation :** Ptot 0.002 kg/tonne de papier.



Ce journal se compose de :
Édition nationale
1er cahier 20 pages
Édition abonnés Île-de-France uniquement
1er cahier 24 pages
Cahier 2 Économie
8 pages
Cahier 3 Le Figaro et vous 14 pages
Sur certaines éditions :
Supplément 4 Magazine 140 pages
Cahier TV 60 pages
Supplément 5 Madame
148 pages


TUMI
19 DEGREE
ALUMINIUM
SON HEUNG-MIN
FOOTBALLEUR
PROFESSIONNEL

LE FIGARO
économie



BIOCARBURANT
DES FRAUDES CHINOISES DANS LE VISEUR DE PARIS, BERLIN ET LA HAYE PAGE 23

TÉLÉVISION
LA LIGUE 1 N'A TOUJOURS PAS TROUVÉ DE DIFFUSEUR POUR LES DROITS DU FOOT FRANÇAIS PAGE 28





DAMIEN MEYER/AFP ; KHALETSKI SIARHEI/GOFFKEIN.PRO/GOFFKEIN/STOCK.ADOBE.COM ; HECTOR RETAMAL/AFP ; URMAN LIONEL/ABACA

Pourquoi une hausse du prix de l'eau est inéluctable en France

La consommation d'eau a nettement baissé l'an passé dans l'Hexagone, grâce à un effort de sobriété des particuliers et des entreprises. Mais ce comportement vertueux fragilise les acteurs du secteur – collectivités locales et entreprises –, dont les recettes dépendent pour l'essentiel de cette consommation. Ces acteurs doivent en outre lourdement investir. Il sera difficile de boucler l'équation financière sans hausse des tarifs. PAGE 25

Dette : S & P met la France une nouvelle fois sous pression

La situation des finances publiques de l'Hexagone reste une des plus dégradée de la zone euro.

La plus grande des agences de notation, qui attribue à la dette souveraine française un AA avec perspective négative, indiquera vendredi soir, après clôture de la Bourse américaine, si elle maintient cette note ou la revoit à la baisse.
Le gouvernement a révisé au début de l'année la trajectoire de finances publiques et table désormais sur un pic de dette à 113,1 % du PIB en 2025, avant un léger reflux à 112 % en 2027.
La pression est forte, car le profil de la France diverge des autres pays notés également AA. La Belgique compose avec une dette de 105 % et un déficit de 4,4 % du PIB et l'Irlande, dont la dette ne dépasse pas 44 %, est même en excédent budgétaire.
Pour trouver un profil proche de la France, il faut descendre jusqu'à trois notes plus bas, à A, où se trouve l'Espagne avec sa dette de 108 %.

→ DETTE : LES LR SE PRÉPARENT À HAUSSER LE TON LORS DES PROCHAINS DÉBATS BUDGÉTAIRES PAGE 22

Renouvelables : OPA à 6,1 milliards sur la pépite française Neoen

Le gestionnaire d'actifs Brookfield s'apprête à débourser 6,1 milliards d'euros pour racheter le développeur de parcs éoliens et solaires, qu'il veut retirer de la cote de Paris. Une bonne opération en vue pour les actionnaires historiques de Neoen, dont le fonds Impala, détenu par l'homme d'affaires Jacques Veyrat. Celui-ci n'est autre que le fondateur du spécialiste des renouvelables, qu'il a créé en 2008. PAGE 26

> FOCUS

LE DÉFICIT DE LA SÉCU DÉRAPE DE 6 MILLIARDS

Le jour même où le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, s'explique au Sénat sur le dérapage des finances publiques, et au lendemain d'un rapport de la Cour des comptes sur la perte de contrôle des comptes sociaux, c'était au tour, jeudi matin, de la Commission des comptes de la Sécurité sociale (CSS), réunie à Bercy, d'alerter sur une nouvelle dégradation.
En 2024, le déficit de la Sécu serait supérieur de 6 milliards d'euros aux prévisions budgétaires adoptées à l'automne. Le déficit de l'ensemble des cinq branches (maladie, accidents du travail-maladies professionnelles, vieillesse, famille, autonomie) et du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) repartirait à la hausse pour atteindre 16,6 milliards d'euros, au lieu de 10,5 milliards prévus. En cause, les dépenses qui augmentent de 5,2 %, soit plus vite que les recettes, qui ne progressent que de 4,4 %.
Côté dépenses, la facture est gonflée mécaniquement par l'indexation au 1er janvier 2024 du smic et des prestations sociales sur l'inflation, encore élevée, de l'année 2023. Alors que, côté recettes, la progression des cotisations est moindre, du fait de la décélération des évolutions salariales et des créations d'emplois.
Ainsi, la branche vieillesse se dégraderait fortement, avec un déficit de 7 milliards d'euros, sous l'effet notamment de la revalorisation des pensions de 5,3 % au 1er janvier. Quant à la branche maladie, elle verrait son déficit se creuser légèrement de 300 millions, pour atteindre 11,5 milliards d'euros, en raison de la hausse de la demande de soins, les mesures salariales de l'été 2023 et la hausse des tarifs de la consultation. **M.-C. R.**

le ***PLUS*** *du* *FIGARO* ***ÉCO***

RUSSIE
Poutine prêt à confisquer les actifs des entreprises américaines PAGE 24

LA SÉANCE
DU JEUDI 30 MAI 2024

CAC 40
7978,51 +0,55%



DOW JONES
38084,60 -0,93%

ONCE D'OR
2250,00 (2250,00)



PÉTROLE (Brent)
82,530 (83,530)

EUROSTOXX 50
4983,59 +0,41%

FOOTSIE
8231,05 +0,59%

NASDAQ
18605,70 -0,70%

NIKKEI
38054,13 -1,30%

L'HISTOIRE

Le paquet de cigarettes à 20 euros pour préserver la santé des Français ?

Pour lutter contre le tabagisme, qui cause 70 000 décès annuels prématurés en France, un rapport de la commission des affaires sociales du Sénat adopté jeudi préconise d'augmenter encore la fiscalité sur le tabac - qui rapporte 14 milliards d'euros par an à la Sécurité sociale. Augmenter le prix des produits du tabac de 5 % par an jusqu'en 2040 porterait le prix du paquet de cigarettes d'environ 12 euros aujourd'hui à 25 euros en 2040 (l'équivalent, hors inflation, de 20 euros d'aujourd'hui), indique le rapport.
Car si la prévention est essentielle, la hausse de la fiscalité du tabac, et donc des prix pour le consommateur, se révèle le moyen le plus efficace pour faire changer les comportements, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Alors que le prix du paquet de cigarettes est déjà à plus de 20 euros en Nouvelle-Zélande et 25 euros en Australie, il est en France en moyenne à 12,50 euros, dont environ 8,50 euros d'accise sur les tabacs, 2 euros de TVA, 1 euro de rémunération du buraliste et 1 euro de marge du fabricant.
Le rapport bat en brèche les critiques des buralistes estimant « *qu'ils ne réalisent qu'une faible part de leurs marges sur la vente de produits du tabac* », et estime qu'il faut « *relativiser* » celles des industriels qui craignent l'augmentation du marché parallèle (commerce transfrontalier, contrebande et contrefaçon). En 2018, l'ex-ministre de la Santé, Agnès Buzyn, avait déjà adopté un plan de hausse progressive des prix du tabac, portant en trois ans le prix du paquet à 10 euros. Le surcroît de taxes encaissé avait été affecté à la prévention, notamment à un meilleur remboursement des substituts nicotiniques. ■

MARIE-CÉCILE RENAULT

Après la SNCF, les dockers en grève, pour partir plus tôt en retraite

La bataille des retraites continue. Après la SNCF où les cheminots ont obtenu un accord pour limiter le recul de l'âge de départ en retraite prévu par la réforme Macron, c'est au tour des dockers de durcir le ton pour partir plus tôt en retraite. La Fédération nationale des ports et docks CGT a appelé jeudi à quatre jours de grève (les 7, 13, 21 et 25 juin), et à débrayer quelques heures sur dix autres journées pour dénoncer l'attitude du gouvernement dans les négociations sur l'application de la réforme des retraites.
Avant le report de l'âge légal de deux ans, vu la pénibilité de leur métier, les dockers pouvaient prendre leur retraite dès 58 ans. Une borne relevée désormais à 60 ans, soit quatre ans avant l'âge légal, ce qu'ils refusent. Les dockers souhaitent négocier ce relèvement de l'âge de départ et prolonger des mesures de retraite anticipée pour les salariés ayant été exposés à l'amiante au cours de leur carrière.
Ils s'estiment d'autant plus légitimes dans leur demande que l'exécutif leur avait promis de ne pas toucher à cette particularité de leur régime. « *En avril 2021, le président de la République a très clairement exprimé lors d'une visite sur le port du Havre que la réforme des retraites ne s'appliquerait pas aux ouvriers dockers et travailleurs portuaires* », rappelle la CGT. Le ministère des Transports a ensuite proposé des négociations avec les syndicats mais « *le dernier processus de réunion a démontré, à nouveau, le manque de respect du gouvernement sur ses engagements à partir de propositions très insuffisantes et inacceptables* », poursuit le syndicat.
Un premier mouvement avec quatre journées de grève entre novembre et février a déjà eu lieu. Il avait été suspendu après l'ouverture de négociations avec le ministère des Transports. **M.-C. R.**

La dette française sous les fourches caudines de Standard & Poor's

Anne de Guigné

L'agence avait maintenu sa notation en décembre. Depuis, Bercy a revu à la hausse ses projections de dette.



Le siège de l'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P), à New York.
BRENDAN MCDERMID / REUTERS

À une semaine des élections européennes, le verdict de Standard & Poor's (S&P) est attendu avec fébrilité par l'exécutif. La plus grande des agences de notation attribue à la dette souveraine française un AA, l'équivalent d'un 18 sur 20, avec perspective négative. Elle indiquera vendredi soir, après clôture de la Bourse américaine, si elle maintient cette note ou la revoit à la baisse. Il y a un mois Moody's, selon qui Paris mérite également un 18, un Aa2 d'après sa grille de notation maison, a confirmé son analyse. Fitch avait en revanche dégradé l'année dernière la dette souveraine hexagonale.

Comme il faut toujours mieux anticiper le pire, au sein de la majorité, les pronostics allaient plutôt cette semaine vers une dégradation. En décembre dernier, S&P déclarait en effet anticiper *« une diminution de la dette publique en pourcentage du PIB à partir de 2025, quoique très progressivement. La répercussion de la hausse des coûts d'emprunt due aux taux d'intérêt élevés sera progressive »*. *« Nos prévisions budgétaires comportent encore des risques importants qui pourraient, s'ils se réalisaient, réduire encore davantage la flexibilité budgétaire de la France »*, écrivaient encore les analystes.

Or, en raison des mauvaises nouvelles sur le déficit 2023, mesuré par l'Insee à 5,5 % du produit intérieur brut (PIB) au lieu des 4,9 % prévus par Bercy, le gouvernement a dégradé au début de l'année sa trajectoire des finances publiques. Il table désormais sur une dette de 112 % en 2027, après un pic à 113,1 % en 2025. Le profil de Paris diverge surtout des autres pays notés également AA. Dans ce petit groupe, se retrouvent la Belgique (dette de 105 % et déficit de 4,4 %) et l'Irlande (dette de 44 % et excédent - et non pas déficit ! - budgétaire de 1,7 %).

Les perspectives de ces États sont stables. Pour trouver un profil proche de la France, il faut descendre jusqu'à trois notes plus bas, à A, où se trouve l'Espagne avec sa dette de 108 %. *« Les pays très endettés comme l'Espagne et le Portugal ont une trajectoire baissière de leur dette publique, projetée par la Commission européenne, contrairement à la France. La comparaison est donc très en défaveur de la France »*, note alors Éric Dor, directeur des études économiques de l'IESEG.

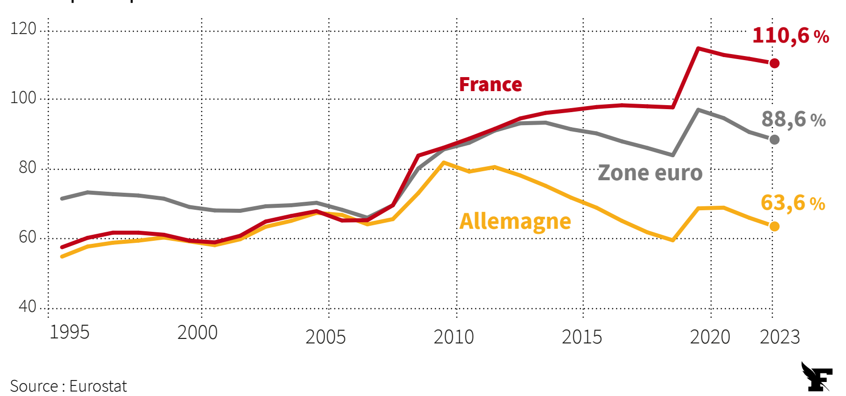
Un budget 2005 de choc

Les analystes des agences ne donnent pas autant dans le favoritisme avec Paris. Au-delà de la trajectoire des finances publiques, ils valorisent l'efficacité de l'administration fiscale française, la solidité des institutions et la capacité du gouvernement de continuer à faire passer des textes malgré l'absence de majorité à l'Assemblée. L'annonce d'une nouvelle réforme de l'assurance-chômage, qui pourrait générer selon le gouvernement à moyen terme jusqu'à 4 milliards d'économies, n'aura pu ainsi qu'impressionner favorablement les agences. Les troubles en Nouvelle-Calédonie sans doute moins.

Les équipes ministérielles sont désormais rodées à ces rendez-vous semestriels avec les agences. Des communiqués sont préparés pour parer à toutes les options. *« On ne va pas se laisser divertir par les décisions des agences,* avance une source. *Les trois agences ont jusqu'ici reconnu la crédibilité de nos finances publique. S&P nous a mis en perspective négative depuis deux ans. Mais la situation est bonne, il n'y a pas d'inquiétude majeure »*, dit-on à Bercy. Techniquement, le ministère a raison.

Le poids de la dette reste très élevé en France

Dette publique en % du PIB



Source : Eurostat

La dette hexagonale, malgré des programmes colossaux d'émission (un record de 285 milliards en 2024), est très appréciée des investisseurs. Ses caractéristiques techniques - notamment le travail opéré par l'AFT sur le marché secondaire de la dette - assurent un franc succès aux adjudications mensuelles.

Sur le fond, néanmoins, les finances publiques inquiètent. Le gouvernement promet un budget 2025 de choc, qui assumerait une baisse du déficit d'un point, de 5,1 % du PIB à 4,1 %. Mais aucun détail n'est donné par l'exécutif sur les quelque 20 milliards d'euros de futures économies. Des revues de dépenses ont été bouclées à cette fin par les services de Bercy, mais leurs conclusions ne sont pas divulguées. Le FMI notait alors dans sa dernière revue de l'économie française que dans un scénario à politique inchangée, qui intègre donc uniquement *« des mesures adoptées et clairement documentées », « le déficit public restera élevé à 5,3 % du PIB en 2024 et diminuera légèrement, à 4,5 % en 2027 »*. ■

Dette : les LR se préparent à hausser le ton lors des prochains débats budgétaires

La décision de Standard & Poor's (S&P) jouera davantage sur la tectonique politique que sur les marchés financiers. Les débats au sein de la commission d'enquête parlementaire sur la très forte croissance de la dette française depuis 2017 n'auront ainsi pas la même teneur après la publication de l'agence. Une dégradation donnerait une grande visibilité à leurs travaux, qui ont démarré la semaine dernière dans un climat serein. Avant de laisser la place aux politiques, hauts fonctionnaires et experts ont commencé à poser le cadre des finances publiques hexagonales.

Le groupe LR tenait à cette commission : il a utilisé son droit de tirage pour la créer. L'idée s'est imposée en avril dans la foulée de la publication par l'Insee d'un déficit public 2023 de 5,5 % du produit intérieur brut (PIB), bien supérieur aux 4,9 % annoncés quelques mois plus tôt par Bercy. Olivier Marleix, le chef de file des députés LR, avait alors accusé le gouvernement d'avoir *« menti aux Français »*. *« La commission d'enquête visant à établir les raisons de la très forte croissance de la dette française depuis l'élection présidentielle de 2017 et ses conséquences sur le pouvoir d'achat des Français »* est aussi une réponse des LR à la volonté de l'exécutif d'opérer par décret afin de rectifier le tir de son budget 2024.

Accusant le gouvernement d'avoir présenté à l'automne dernier un budget frappé *« d'insincérité »*, Éric Ciotti, le patron de LR avait réclamé, sans succès, à Gabriel Attal le passage par un budget rectificatif, qui aurait permis un débat parlementaire. Lors de la conférence de présentation de la commission, Olivier Marleix a donné le ton : *« En quarante ans, on a constitué 2 000 milliards de dette ; en l'espace de sept ans, le président de la République aura un bilan de 1 000 milliards de dette supplémentaires. »*

La présidence de la commission a été confiée à Philippe Juvin, qui se partageait ces derniers jours entre la loi sur la fin de vie et ses auditions financières. *« Le rapport en lui-même ne contiendra pas de recommandations*, précise le député des Hauts-de-Seine. *Il sera structuré en deux parties : la première tentera de comprendre les racines de l'explosion de la dette, la seconde fera le lien avec le pouvoir d'achat des Français. Naturellement, les auditions nourriront ensuite des propositions que nous exposerons au fil du débat budgétaire. »*

La menace de la motion de censure

La mention de ces futures propositions n'est pas neutre. Derrière, plane la menace d'une motion de censure : LR ne veut plus regarder passer les 49.3 sur les textes budgétaires. *« La motion de censure est un instrument parmi d'autres*, nuance toutefois Philippe Juvin. *Nous la voterons sans état d'âme si nos propositions ne sont pas écoutées ; mais ce qui m'intéresse avant tout, c'est que les Français aient une majorité. Or, si Renaissance veut se rapprocher des LR, les finances publiques seront un point dur. Nous ne pourrions pas, par exemple, signer sur un accord de gouvernement sans engagement sur des baisses des dépenses. »*

Les députés prévoient de poursuivre les auditions jusqu'à la troisième semaine de septembre. Le rapport proprement dit sera ensuite remis à l'automne, en pleines joutes budgétaires. Comme le veut le règlement de l'Assemblée, il sera écrit par Mathieu Lefèvre, pilier de la majorité à la commission des finances.

Les premières auditions ont vu défiler les hauts fonctionnaires en charge de la gestion de cette dette : Antoine Deruennes, le patron de l'Agence France Trésor et Jean-Louis Rey, le président de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades).

Le premier a démontré l'attrait des titres souverains français auprès des marchés. Le second est revenu sur la création de la Cades en 1996 par Alain Juppé, qui espérait souligner ainsi le caractère exceptionnel de la dette sociale. Las, la date de clôture de la Cades, initialement prévue pour 2009 a fini par être prolongée jusqu'en 2033. François Ecalle aura sans doute ensuite quelque peu contrarié les membres de la commission, qui entendaient se concentrer sur la période 2017-2024. Le fondateur du site Fipeco, spécialiste des finances publiques, a en effet relativisé la responsabilité d'Emmanuel Macron dans la dégradation des finances publiques, en rappelant le poids du passé.

Les auditions se poursuivaient ce jeudi avec le président de la commission des finances, Éric Coquerel, (LFI) qui a assuré que *« la dette française n'était pas un problème »*. D'ici à fin septembre, les députés entendent recevoir encore Bruno Le Maire, tous les anciens ministres des comptes publics, dont Gabriel Attal, mais aussi des représentants de la Commission européenne, comme les dirigeants étrangers, notamment allemands, qui ont piloté avec succès des réformes de la sphère publique. Et peut-être même, Javier Milei, qui est attendu d'ici à quelques semaines en Espagne ! ■

A. DE G.



S. SORIANO/LE FIGARO

« En quarante ans, on a constitué 2 000 milliards de dette ; en l'espace de sept ans, le président de la République aura un bilan de 1 000 milliards de dette supplémentaire »

Olivier Marleix Député LR d'Eure-et-Loir, président du groupe à l'Assemblée nationale



S. SORIANO/LE FIGARO

« Entre 2014 et 2019, 23 des 28 pays de l'UE ont profité des taux négatifs pour se désendetter. Et la France fait, elle, partie des cinq pays qui ont continué d'augmenter leur dette »

Véronique Louwagie Députée LR de l'Orne, secrétaire de la commission d'enquête



F. BOUCHON / LE FIGARO

« Le rapport aura deux parties : la première tentera de comprendre les racines de l'explosion de la dette, la seconde fera le lien avec le pouvoir d'achat des Français »

Philippe Juvin Député LR des Hauts-de-Seine, président de la commission d'enquête

Alerte en Europe sur la fraude aux biocarburants chinois

Anne Rovan Correspondante à Bruxelles

Inquiets d'une concurrence déloyale, Paris, Berlin et La Haye mettent la pression sur Bruxelles pour accélérer l'enquête en cours.



Des employés d'une plantation de palmiers à huile chargent un camion de fruits, à Lampung Bunut (État de Pahang) en Malaisie, en novembre 2023. SAMSUL SAID/BLOOMBERG

Paris, Berlin et La Haye invitent fermement Bruxelles à mettre les bouchées doubles sur les fraudes aux biocarburants chinois, d'ores et déjà visés par une enquête européenne. Les trois capitales, bien décidées à faire monter la pression sur l'exécutif européen, ont fait ajouter in extremis le sujet à l'ordre du jour de la réunion des ministres européens de l'Énergie qui a eu lieu jeudi à Bruxelles. « *La France, l'Allemagne et les Pays-Bas souhaitent appeler la Commission européenne à intensifier l'enquête en cours, à identifier les faiblesses du système de gouvernance existant et à développer, en coopération avec les États membres, des actions correctives fortes pour empêcher l'entrée de biocarburants frauduleux sur le marché européen* », peut-on lire dans le document que ces trois pays ont adressé aux autres États membres de l'Union pour justifier leur demande. « *Nous voulons que Bruxelles renforce et poursuive son enquête, car les acteurs sur le terrain nous alertent depuis des semaines et des mois sur les abus* », confirme un diplomate européen.

Les soupçons des industriels européens sont allés crescendo à mesure que les exportations chinoises vers l'UE explosaient ces dernières années. Début 2023, les volumes de biodiesel venus de Chine atteignaient 600 000 tonnes, soit un doublement des quantités sur six mois. Les Européens soupçonnent les industriels chinois de faire entrer l'huile de palme - venue de Malaisie et d'Indonésie - dans la composition de leurs produits, présentés comme durables. Or non seulement l'huile de palme n'est pas considérée comme durable, puisqu'elle contribue à la déforestation, mais c'est un composant stable, bien plus facile à travailler et donc moins onéreux à produire que ne le sont les matières premières admises en Europe pour les biocarburants durables (huiles végétales, huiles usagées, graisses extraites des sous-produits animaux ou de déchets industriels). « *Les règles du marché intérieur doivent être appliquées par tous. Nos objectifs climatiques ne doivent pas être sapés par une concurrence extérieure déloyale* », a mis en garde jeudi le ministre de l'Énergie, Roland Lescure, visant la Chine.

> **« Nous voulons que Bruxelles renforce et poursuive son enquête, car les acteurs sur le terrain nous alertent depuis des semaines et des mois sur les abus »**
> **Un diplomate européen**

Selon Hervé Fumery, président du syndicat des industries françaises des coproduits animaux (Sifco), « *pas moins de 95 % de la production chinoise supposée durable est exportée en Europe* ». Rien de bien surprenant à cela : alors que l'Union veut s'émanciper des énergies fossiles pour devenir la première région climatiquement neutre à l'horizon 2050, les États membres ont mis en place ces dernières années d'importantes politiques d'incitation, allant du coup de pouce fiscal à des pénalités financières évitées.

Bien évidemment, cet afflux de production chinoise ne fait pas les affaires des industriels du secteur. Les prix des biocarburants se sont effondrés, conduisant à la fermeture de nombreux sites de production en Europe. En France, la société Premester a été placée en redressement judiciaire en mars. Le britannique Argent Energy est sur le point de fermer la plus grande usine de biocarburant d'Ecosse. En Allemagne aussi, des sites de production sont en difficulté ou ont mis la clé sous la porte. Jeudi, lors de la réunion des ministres de l'Énergie de l'UE, l'Italie, la Slovénie, la Pologne, le Danemark et le Luxembourg se sont joints aux inquiétudes de Paris, Berlin et La Haye. « *Il en va*, a déploré Roland Lescure, *de la pérennité de nos industries.* » Au-delà de la bonne santé de ces industries et des risques réels que font peser ces cours très bas sur les investissements, nombre de secteurs pourraient par ricochet être pénalisés. « *Les importations chinoises ont fait baisser les cours des graisses animales. Ils sont passés de 1200 euros à 600 euros la tonne. Et la pression est montée sur les éleveurs qui fournissent la matière première. Nous avons calculé que les produits chinois se traduisaient par une perte de 100 millions d'euros par an pour le secteur de l'élevage français* », indique le Sifco, qui réunit les entreprises valorisant les sous-produits animaux pour les transformer en graisse.

En réalité, l'industrie chinoise utilise à dessein une importante brèche de la législation européenne. Pour prétendre à ces labels de « durabilité », les producteurs chinois de biocarburants comme les industriels européens doivent se conformer aux référentiels de l'ISCC (International Sustainability & Carbon Certification) pour obtenir leur certification. Celles-ci peuvent faire l'objet de contrôles. Mais les industriels chinois refusent, pour l'heure, ces contrôles. Et curieusement, ces refus n'entraînent pas la perte des certificats. Paris, Berlin et La Haye veulent rectifier cette aberrante anomalie, très préjudiciable aux intérêts européens. Les trois capitales proposent aux autres États membres que « *la certification de la durabilité des biocarburants produits par ces unités soit rejetée en cas de refus d'accès aux entités inspectrices des autorités compétentes des États membres, quelle que soit la nature de ce refus* ». ■

Pourquoi les taxes sur les superprofits des pétroliers et des énergéticiens ont rapporté 20 fois moins que prévu

Julie Ruiz Perez et **Elsa Bembaron**

La déconvenue sur ces impôts illustre la difficulté de taxer les rentes, selon un rapport de l'IPP.

Dans les jours suivants le scrutin européen, le gouvernement devrait dévoiler ses nouvelles « *pistes* » pour mieux taxer les rentes. Issues des réflexions d'une « task force » de députés de la majorité voulue par Gabriel Attal, ces mesures visant à dégager des recettes supplémentaires pour les caisses de l'État devraient être intégrées au budget 2025. Avec plus de 20 milliards à trouver pour atteindre les objectifs budgétaires qu'il s'est fixés, le gouvernement devra faire en sorte que ces nouveaux dispositifs fiscaux soient plus performants que les autres taxes sur les superprofits mises en place jusqu'à présent.

En effet, la Crim, cette « contribution » qui cible les revenus « exceptionnels » des producteurs d'électricité mise en place fin 2022, n'a pas rapporté autant qu'escompté. Pas plus que son pendant ciblant les industries pétrolières, la CES. De cette contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité (Crim), le gouvernement espérait environ 12 milliards d'euros en 2022. Elle n'a pourtant rapporté que 625 millions, selon les calculs de l'Institut des politiques publiques (IPP). La taxe sur les superprofits pétroliers (CES) a, de son côté, rapporté 69 millions, loin des 3 milliards attendus, selon la note publiée ce jeudi par Laurent Bach, professeur de finances à l'Essec et coresponsable du pôle entreprises de l'IPP.

« *Les hypothèses de prix retenues étaient supérieures à la réalité du marché* », explique une spécialiste. Si les prix du gaz et de l'électricité se sont bien envolés en 2022, le pic a finalement été ponctuel, avec une rechute assez brutale en 2023. Les prévisionnistes avaient anticipé une baisse inférieure à ce qu'elle a été.

EDF, qui était perçu comme un potentiel contributeur à la Crim, fait en outre face à une situation particulière. L'entreprise n'aurait finalement versé que quelques dizaines de millions. Elle a certes dégagé un bénéfice de 10 milliards en 2023, mais après avoir essuyé une perte de 17,4 milliards en 2022. Perte qui lui a permis de bénéficier d'un mécanisme de report à nouveau et donc de ne pas être taxé sur ses revenus présumés exceptionnels.

De son côté, TotalEnergies aurait versé 150 à 200 millions d'euros au titre de la Crim et de la CES. Son PDG, Patrick Pouyanné, n'a de cesse de répéter que le groupe « *ne réalise pas de superprofits en France* », même s'il a fait près de 20 milliards d'euros de bénéfices dans le monde l'année dernière. Or, la moitié provient de ses activités d'exploration et de production, toutes situées hors de France. Les marges de raffinage ont été exceptionnelles en 2022 et 2023, mais « *les raffineries ont été fortement déficitaires jusqu'en 2021, avec des pertes de plus de 1 milliard d'euros pendant le Covid* », souligne le groupe. Comme EDF, Total a donc pu reporter ces déficits et donc éviter en partie la taxe.

> **« Pour comprendre le faible rendement de la taxe sur les superprofits, il faut établir pourquoi l'organisation des groupes pétroliers fait de la France, et non de ses voisins, un centre de coûts plutôt que de profits »**
> **Laurent Bach** Professeur de finances

Dans son « *examen post-mortem* » de la CES - à la suite d'un bras de fer avec le groupe pétrolier, le gouvernement n'a pas renouvelé cette taxe -, Laurent Bach s'interroge justement sur la maigreur des profits du pétrolier en France. Au niveau européen, « *TotalEnergies a payé près de 3 milliards d'euros d'impôts sur ses profits de 2022, mais seulement quelques dizaines de millions en France. Pour comprendre le faible rendement de la taxe sur les superprofits, il faut donc établir pourquoi l'organisation des groupes pétroliers fait de la France, et non de ses voisins, un centre de coûts plutôt que de profits.* » Une question d'autant plus intrigante que « *la France représente plus de la moitié des ventes finales et des emplois de Total dans l'Union européenne* », ajoute-t-il.

Pour Laurent Bach, l'échec de la CES illustre bien les problématiques autour de la taxation des rentes. « *Pour pouvoir fiscaliser des groupes multinationaux, l'échelle européenne est beaucoup plus pertinente* », avance-t-il. Au-delà, le chercheur s'interroge sur la rentabilité de la taxation des rentes en général. « *Sur le papier, la taxation des rentes est l'impôt idéal, juste, populaire… Mais mettre efficacement sur pied ce genre de dispositif demanderait énormément de travail au législateur, car la ligne entre taxer les rentes par nature indues et taxer les profits provenant de l'investissement est extrêmement fine* », remarque Laurent Bach.

Ce qui n'empêchera pas le gouvernement d'essayer. La « task force » de Matignon devrait proposer un renforcement de la Crim, dans le budget 2025 avec un effet rétroactif sur l'année 2024. L'idée pour l'exécutif serait de récupérer environ entre 1 et 2 milliards de plus cette année. Le report des déficits des années précédentes ne pourrait plus être utilisé. Du côté des énergéticiens, au contraire, la mesure suscite déjà une levée de boucliers. « *C'est une hérésie qui va à l'encontre des objectifs de décarbonation, puisque cette taxe va obérer les ressources disponibles pour investir dans la transition énergétique.* »

Beaucoup d'experts doutent que cette Crim revisitée rapportera les sommes escomptées. « *En 2024, vu l'état des prix de marché, il n'y aura pas grand-chose de taxable* », analyse l'une d'entre eux. ■

Poutine menace les actifs américains en Russie

Alain Barluet Correspondant à Moscou

En riposte à une mesure du Congrès, les biens de sociétés américaines pourraient être confisqués.

Beaucoup de questions taraudaient les participants de la réunion de l'AmCham Russia, la chambre de commerce américaine en Russie, lundi dernier, à Moscou. En dépit de dix années de sanctions sérieusement alourdies après l'invasion de l'Ukraine en février 2022, la plupart des entreprises américaines implantées en Russie y sont toujours présentes, à des degrés divers. Parmi celles-ci : Procter & Gamble, Johnson and Johnson, Mondelez, Citibank, JPMorgan ou Philip Morris. La pression vient toutefois de monter encore d'un cran. Le 23 mai, Vladimir Poutine a signé un décret autorisant la confiscation d'actifs américains en Russie, au cas où les Occidentaux, de leur côté, concrétiseraient le projet de saisir les avoirs russes pour soutenir l'Ukraine. Le texte concerne la possibilité pour les propriétaires d'actifs publics - la Banque de Russie, le ministère des Finances ou d'autres institutions d'État - de saisir les tribunaux pour obtenir une compensation s'ils devaient être saisis aux États-Unis, conformément à une décision récente du Congrès.

En effet, si les sanctions occidentales contre la Russie se sont spectaculairement accumulées depuis deux ans, un pas inédit a été franchi en avril dernier avec l'adoption par le Congrès américain de la loi HR 8038. Elle permet à Joe Biden d'autoriser, à tout moment, la saisie extrajudiciaire d'actifs souverains russes gelés aux États-Unis - dont le montant total est évalué à environ 5 milliards de dollars. Ceci, dans le but d'appuyer l'effort de guerre de l'Ukraine. Et pour nombre d'observateurs, il ne fait guère de doute que le président en campagne pour sa réélection n'hésitera pas à donner son feu vert. L'initiative serait inédite. Jamais Washington n'y avait eu recours, même lors de la crise avec l'Iran, avec la prise d'otages américains à Téhéran en 1980, lors de la révolution islamique.

Fort de ce levier, les États-Unis poussent les dirigeants du G7, qui se réuniront du 13 au 15 juin dans les Pouilles, en Italie, à être encore plus *« ambitieux »* dans leur aide à l'Ukraine. Washington plaide en effet pour le déblocage de montants allant jusqu'à 50 milliards de dollars. Un « prêt » qui serait garanti par les futurs bénéfices engendrés par les 300 milliards d'euros d'avoirs de la Banque centrale de Russie gelés par les pays du G7 et l'Europe. Un *« vol »*, du *« banditisme »* se sont récriées les autorités russes en menaçant les Occidentaux de *« sérieuses conséquences »* s'ils passaient à l'acte. Le décret signé par Vladimir Poutine la semaine dernière introduit donc un nouveau mécanisme dans un arsenal de contre-sanctions que Moscou étoffe depuis 2006.

Cette fois, il s'agit de permettre la saisie d'actifs incluant ceux de sociétés américaines en Russie et de leurs filiales russes, comprenant des biens mobiliers et immobiliers, des parts de sociétés, des droits de propriétés... Le texte du décret laisse délibérément dans le flou ceux qui pourraient être concernés, mentionnant seulement les *personnes associées aux États-Unis*. À dessein également, il ne devrait pas entrer en application avant septembre prochain, une période de transition juridique étant nécessaire, mais ce qui permet aussi à Moscou d'installer une épée de Damoclès au moment où les Occidentaux s'efforcent d'accorder leurs décisions sur le transfert de la « manne » russe à l'Ukraine. *Le décret de Poutine est le pendant de la décision du Congrès américain et il est fait pour dissuader*, commente un homme d'affaires à Moscou. Concrètement, seuls les détenteurs d'actifs souverains, comme la Banque de Russie, pourront utiliser le nouveau mécanisme. Les « particuliers », par exemple l'entrepreneur ultra-conservateur Konstantin Malofeïev, à qui la justice américaine a confisqué l'an dernier 5,5 millions de dollars d'investissements, ne pourra pas y avoir recours.

Sur les trois cent cinquante entreprises américaines présentes en Russie avant 2022, seules soixante-six (19 %) ont quitté le pays, selon des chiffres cités en début d'année par Denis Mantourov, nouveau premier vice-premier ministre (et ex-ministre de l'Industrie et du commerce). En théorie, estimait récemment le journal *Kommersant*, la Russie serait en mesure de couvrir assez rapidement le préjudice causé par la confiscation de ses 5 milliards de dollars d'avoirs souverains aux États-Unis. La filiale russe du cigarettier Philip Morris estimait en 2023 ses actifs dans le pays à 2,5 milliards de dollars. Et l'an dernier, PepsiCo, deuxième marque américaine présente en Russie en termes de chiffres d'affaires, a multiplié ses bénéfices par 2,5. Néanmoins, selon tous les observateurs, les saisies d'avoirs américains ne toucheraient pas les investissements directs mais viseraient en premier lieu des actifs financiers et des titres détenus sur des comptes spéciaux dits « de type C », dont l'accès a été bloqué par les autorités russes depuis le début de la guerre. Leur montant, non dévoilé officiellement, avoisinerait les 11 milliards de dollars. En second lieu seraient menacées les entreprises placées par la Russie sous administration temporaire - cela a été le cas pour celles ayant amorcé leur départ de Russie (Danone, Carlsberg...). Une entreprise américaine, AgroTerra, détenue par NCH Capital, pourrait être touchée, selon un expert à Moscou.

« Le décret de Poutine est le pendant de la décision du Congrès américain et il est fait pour dissuader »
Un homme d'affaires à Moscou

« Le but des Russes, c'est que les entreprises restent, quitte à les obliger à rester », commente pour *Le Figaro* un homme d'affaires occidental installé de longue date en Russie. Cette dernière a drastiquement augmenté le coût imposé aux entreprises étrangères souhaitant quitter le pays, conduisant nombre d'entre elles à réviser leur position fixée après le début de la guerre. Avec son décret, Vladimir Poutine envoie un coup de semonce supplémentaire à Joe Biden, aux entreprises américaines mais aussi aux Européens. Début mai, ceux-ci se sont prononcés non pour une saisie des avoirs russes afin d'armer l'Ukraine, mais pour une immobilisation des revenus de ces actifs - soit entre 2,5 et 3 milliards d'euros par an. Formellement, le décret russe ne concerne pas les Européens. Mais le signal que leur destine Moscou est clair : *« Attention, nous pouvons monter en pression »*, analyse notre bon observateur occidental. ■



Vladimir Poutine, le 25 mai, près de Moscou, lors d'une réunion avec des responsables de l'industrie de défense. SERGEI BOBYLYOV /REUTERS

Mexique : l'attractivité au cœur de la campagne présidentielle

Quentin Duval Mexico

Sécurité, infrastructures, État de droit... Ces priorités des candidats pour accélérer les relocalisations industrielles.

Une pièce de voiture construite au Mexique puis exportée aux États-Unis doit respecter, de sa conception à la livraison, la norme de sécurité dite CTPAT (Customs Trade Partnership against Terrorism). Chaque usine doit s'assurer que son système de vidéosurveillance, de cartes d'accès et le transport respectent les normes imposées par les douanes états-uniennes. À Querétaro (centre du Mexique) Juan Pablo Valdovinos aide les entreprises à les respecter pour continuer d'exporter de manière fluide. *« C'est une niche que le nearshoring* (délocalisation de proximité) *peut accélérer »*, explique le chef d'entreprise.

Il y a huit ans, Juan Pablo a décidé de s'installer dans cette ville du Bajio, un poumon industriel du Mexique, pour se rapprocher de ses clients. *« Le Querétaro d'aujourd'hui n'a rien à voir avec la ville d'avant »*, raconte l'entrepreneur. La ville a gagné environ 350 000 habitants depuis 2020, et ressemble aujourd'hui à un immense chantier entre nouvelles zones résidentielles et parcs industriels. Elle est l'exemple de nombreuses métropoles à bénéficier de la relocalisation des chaînes de production.

Sur fond de guerre économique entre Pékin et Washington, le Mexique en tire profit depuis la fin de la pandémie. La main-d'œuvre qualifiée, les salaires attractifs, l'intégration au marché de libre-échange nord-américain (ACEUM) ont convaincu les entrepreneurs étrangers d'investir 36 milliards de dollars en terre aztèque en 2023, un record. Le pays est même devenu le premier partenaire commercial des États-Unis devant la Chine.

La coalition menée par Claudia Sheinbaum, dauphine du président Andrés Manuel Lopez Obrador, veut capitaliser sur ce phénomène. La candidate propose de poursuivre la politique menée par « Amlo » avec un développement du Sud à travers des grandes infrastructures : train de marchandises entre le Pacifique et l'Atlantique dans l'isthme de Tehuantepec, train Maya, raffinerie de Dos Bocas. Elle s'engage également à développer un réseau de trains de passagers, rénover les routes et construire de nouveaux ports et aéroports. Pour autant, *« nous ne voulons pas que les entreprises s'installent avec des bas salaires pour les Mexicains et Mexicaines. La relocalisation se fera avec des bons salaires, des droits sociaux, des logements dignes. Cela accompagnera le développement national »*, expose l'ancienne gouverneur de Mexico dans son programme.

Un mauvais signal

Son opposante, Xochitl Galvez, avait critiqué la gestion du *nearshoring* par le gouvernement, lors du deuxième débat présidentiel. *« Nous sommes face à la meilleure opportunité économique de l'histoire, avec les semi-conducteurs, l'industrie aéronautique, l'électromobilité, l'intelligence artificielle, mais nous devons travailler. Ce gouvernement n'a rien fait et ne va rien faire parce que ce qui est prioritaire, c'est un État de droit, que la loi soit respectée »*. Le respect de l'État de droit *« est la principale variable mentionnée par les entreprises pour investir »*, abonde José Médina, le président de la Coparmex, le Medef mexicain. *« Certaines décisions du gouvernement ont envoyé un mauvais signal »*, poursuit le président en évoquant, entre autres, l'expropriation d'une usine d'hydrogène de l'entreprise française Air liquide au profit du géant public Pemex.

Les entreprises énergétiques d'État, notamment la Confédération fédérale d'électricité, ont été largement soutenues par la dernière administration. Amlo avait, grâce au rachat de treize centrales électriques d'Iberdrola, réussi son objectif de concéder 54 % du marché électrique à l'entreprise publique. Si Xochitl Galvez souhaite redonner plus d'espace au privé, Claudia Sheinbaum prévoit d'investir dans la CFE pour enclencher la transition énergétique. L'accès à une énergie abondante et propre est l'un des principaux enjeux de l'économie mexicaine et l'assurance de bénéficier des recettes du *nearshoring*. *« Aujourd'hui, nous avons des maquiladoras* (usines installées à la frontière, NDLR) *de Ciudad Juarez qui partent au Honduras faute d'énergie »*, regrette José Médina. Le réseau subit de fréquentes coupures. La Coparmex évalue à 6 milliards de dollars annuels le montant nécessaire pour que la CFE relève le défi du renouvelable. L'accès à l'eau est également un élément important pour les entreprises étrangères alors que le pays vit depuis plusieurs semaines des températures jamais atteintes et que la capitale Mexico subit une grave pénurie d'eau depuis le début de l'année.

Le troisième et dernier candidat Jorge Alvarez Maynez défend une meilleure collaboration des États du Nord avec leurs voisins américains et souhaite faire de Tijuana *« un pôle de prospérité du nearshoring »*. La seconde ville mexicaine souffre surtout d'une crise de sécurité. La plupart des États frontaliers sont teintés d'orange par l'ambassade américaine qui incite ses ressortissants à ne pas se rendre dans ces zones. *« Certains États frontaliers comme la Basse-Californie ou le Sonora pourraient virer au rouge si la sécurité ne s'améliore pas et cela peut avoir un impact conséquent sur le commerce. »*, s'inquiète Juan Pablo Valdovinos.

Les trois prétendants placent aussi la technologie et l'éducation au cœur de leurs programmes. *« Il faut créer plus de talents pour répondre à la demande des entreprises qui s'installent. Nous avons promu la formation en alternance afin d'intégrer les étudiants »*, précise José Médina en indiquant que les entreprises ont aussi leur rôle à jouer.

Les promesses du *nearshoring* ne s'inscrivent pas seulement dans une stratégie de long terme, mais bien d'un développement intégral de la société mexicaine encore très inégalitaire. ■


La station d'épuration Seine-Valenton, dans le Val-de-Marne, l'une de celles qui desservent l'agglomération parisienne.
EMMANUEL DUNAND/AFP

Peu élevé aujourd'hui, le prix de l'eau pourrait grimper en France

Manon Malhère

La baisse inédite de la consommation en 2023 met à mal le financement des services qui gèrent cette ressource.

Les chiffres sont inédits : en 2023, la consommation d'eau a baissé en France de 3 % à 4 % en moyenne, soit bien plus que le recul de 0,5 % à 1 % de ces dernières années. Elle a même pu atteindre 10 % dans certains territoires. C'est le résultat des efforts de sobriété croissants des particuliers et des entreprises face aux sécheresses répétées. L'eau est désormais perçue comme une ressource de plus en plus rare. Cette décroissance de la consommation, qui est une bonne nouvelle pour l'environnement, pèse toutefois lourdement sur le financement des services d'eau et d'assainissement *« à bout de souffle »*, alertent, à l'unisson, les collectivités locales qui gèrent sous différentes formes cette ressource (régie, gestion mixte, délégation de service public…) et les entreprises de l'eau, Suez et Veolia.

Et pour cause. Les recettes des acteurs du secteur reposent, en grande partie, sur les volumes consommés. Parallèlement, ils font face à des investissements colossaux ces prochaines années. Dans ce cadre, *« l'augmentation du prix de l'eau est inéluctable »*, a averti Hervé Paul, vice-président de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), lors d'une conférence de presse commune avec Intercommunalités de France et la Fédération française des entreprises privées de l'eau (FP2E).

Le sujet n'est pas nouveau. Mais il est politiquement très sensible pour les élus locaux, qui ont la main sur la tarification de l'eau facturée aux citoyens. À l'heure où le pouvoir d'achat des ménages reste tendu, des hausses mêmes minimes risquent d'être impopulaires. Pourtant, la consommation d'eau pèse peu dans le budget des ménages. *« En France, le prix de l'eau est relativement faible. Il s'élève en moyenne à 4,30 euros par mètre cube, soit 0,8 % du budget des ménages, à comparer à l'énergie pour le chauffage (4,7 %) ou la téléphonie (2 %) »*, constatent les collectivités et les entreprises du secteur, bien décidées à préparer les esprits à des hausses.

« Aucun service ne peut investir si le prix de l'eau est dérisoire », insiste Hervé Paul de la FNCCR. Car, alors, l'excédent financier dégagé par l'activité courante est trop faible pour pouvoir fournir un véritable effort d'investissement. En 2023, les factures d'eau ont rapporté 13 milliards d'euros de recettes. Avec cette somme, il s'agit de supporter les coûts d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées, mais aussi de payer les redevances (1,9 milliard) et les taxes (1,1 milliard). L'équation est d'autant plus difficile que les recettes perçues dépendent à 80 % des volumes consommés par les particuliers et entreprises. La part fixe de la facturation aux ménages - à savoir, l'abonnement - ne représentant que 20 % de ces rentrées financières.

Or la tendance à la baisse de la consommation d'eau observée l'an dernier, tant chez les particuliers que chez les industriels, devrait se poursuivre cette année. *« Sur les quatre premiers mois de 2024, dans ma collectivité, je suis à 3 % de moins »*, indique Régis Banquet, vice-président d'Intercommunalités de France et élu de l'agglomération de Carcassonne.

30 milliards d'euros
Investissements auxquels doivent faire face les professionnels de l'eau

En outre, pour les prochaines années, les professionnels font face à *« un mur d'investissements »* dont les montants se chiffrent à 30 milliards d'euros. Outre les projets de renouvellement des réseaux, ces financements sont nécessaires pour se conformer aux obligations réglementaires, notamment en matière de réduction de la pollution. La France ne fait d'ailleurs pas partie des bons élèves européens en la matière : elle a été sanctionnée par la Commission européenne en 2023 pour ne pas avoir respecté pleinement la directive relative à la qualité des eaux potables.

Ces investissements devraient générer une hausse des coûts de 30 % à 50 % dans les cinq à dix années à venir, précisent les acteurs du secteur. Difficile de ne pas en répercuter une partie sur les tarifications. *« Au cours des prochaines années, la place de l'eau dans le budget des ménages devrait passer de 0,8 % à 1 %, voire 1,2 % »*, évalue Régis Banquet. Mais l'élu, qui marche sur des œufs, veut aussi croire que cette hausse sera compensée par la baisse de la consommation.

Cette hausse générale du prix de l'eau n'est pas la seule réponse apportée par les collectivités et les entreprises pour tenter d'améliorer le modèle de financement des services de l'eau. Les acteurs du secteur mettent en avant d'autres pistes. Comme les tarifications saisonnières, encore trop peu utilisées : les prix sont plus élevés en période de forte tension sur l'eau, génératrice des surcoûts, en particulier durant l'été. À Toulouse, une hausse des tarifs de 42 % sera désormais appliquée entre juin et octobre. En contrepartie, les tarifs seront abaissés de 30 % sur les sept autres mois de l'année pour éviter de pénaliser les ménages. Autre mesure qui risque de faire grincer des dents : la suppression des tarifs dégressifs appliqués aux gros consommateurs d'eau, comme les industriels. Ces tarifs *« contreviennent à l'objectif de sobriété tout en déséquilibrant le financement des services »*, expliquent la FNCCR et les entreprises de l'eau. Des forfaits pourraient ainsi remplacer ces tarifs dégressifs.

Les forages privés sont également dans le collimateur. Ce sont ces puits d'eau domestiques que certains particuliers utilisent mais qui ne sont que très rarement déclarées. *« Ce sont des passagers clandestins des assainissements collectifs »*, dénonce-t-on du côté de la FNCCR, appelant à serrer la vis. ■

Le fonds français Jeito multiplie les cessions de biotech

Marie Bartnik

Créée par la Dr Rafaèle Tordjman, la société, qui a fait grandir des pépites, en a vendu trois à de grands labos.

Deux cessions majeures en deux semaines. Cinq ans après sa création, le fonds français spécialisé dans la santé Jeito Capital a déjà cédé trois biotechs à des géants de la pharma. À chaque fois, le fonds se positionne comme le seul français aux côtés de co-investisseurs pour la plupart anglo-saxons.

Mercredi, il annonçait la vente de la société spécialisée dans l'ophtalmologie EyeBio à l'américain Merck, pour un montant qui pourrait atteindre 3 milliards d'euros, dont 1,3 milliard de dollars de paiement initial en cash. Avec cette acquisition, Merck signe son retour dans le secteur de l'ophtalmologie.

La semaine précédente, Jeito avait annoncé la cession d'une société presque homonyme, Hi-Bio, pour un montant pouvant atteindre 1,8 milliard de dollars. Basé à San Francisco et spécialisé dans les thérapies ciblées destinées aux patients atteints de maladies auto-immunes graves, Hi-Bio a été cédé à une autre biotech américaine, Biogen. Et, en 2022, le géant pharmaceutique anglo-suédois AstraZeneca avait déjà racheté la biotech néerlandaise Neogene, spécialisée dans les thérapies cellulaires contre le cancer, pour 320 millions d'euros. Jeito en était le premier actionnaire depuis deux ans.

Trois belles réussites pour l'atypique fonds créé en 2018 par la médecin hématologue Rafaèle Tordjman. Après un passage par les hôpitaux de l'AP-HP, puis l'Inserm, où elle fait de la recherche durant quatre ans, Rafaèle Tordjman s'initie à la finance chez Sofinnova. Elle y reste seize ans, jusqu'à devenir codirigeante de la société de capital-risque, avant de décider de créer son propre fonds.

La médecin s'entoure d'une équipe capable d'accompagner les biotechs dans lesquelles Jeito investit. *« La science est au cœur de l'élaboration d'un médicament*, explique Rafaèle Tordjman. *Néanmoins, la qualité de l'exécution est indispensable pour réussir la mise sur le marché. D'autres critères importants entrent en ligne de compte : quels sites de production choisir, comment optimiser le dépôt des brevets de telle sorte qu'ils durent le plus longtemps possible, quelle cohorte de patients sélectionner dans le cadre des essais cliniques… Tout cela participe à optimiser la valeur future de la société. »*

Rafaèle Tordjman réunit donc, dès la création de son fonds, une équipe pluridisciplinaire d'experts, qui se trouve être très majoritairement féminine. Parmi eux figure par exemple Sabine Dandiguian, ancienne présidente France de Janssen, ou Rachel Maers, américaine et experte des brevets. Un seul homme parmi les associés : Andreas Wallnoefer, un ancien de la recherche et développement de Roche. Puisqu'il a contribué, lorsqu'il travaillait au sein du laboratoire suisse, au développement d'un traitement contre une maladie rétinienne, le Vabysmo, Andreas Wallnoefer s'est particulièrement impliqué dans le développement des médicaments d'EyeBio.

Autre particularité de Jeito : sa capacité à mettre de gros tickets et à soutenir les sociétés tout au long de leur développement. Dans le secteur de la santé, les investissements vont croissant, car les essais cliniques coûtent de plus en plus cher à mesure que l'étape de la commercialisation se rapproche. *« Je souhaitais créer un fonds qui permette d'investir jusqu'à 100 millions d'euros dans une seule société, quand la plupart des fonds investissent plutôt 10 à 50 millions d'euros dans toutes les sociétés de leur fonds, de façon homogène »*, explique-t-elle.

Une « falaise des brevets »

Lors de sa création, Jeito est parvenu à lever 534 millions d'euros auprès de Bpifrance, de la Caisse des dépôts et consignations, de banques (BNP Paribas), d'assureurs (Axa, CNP Assurances) ou de fonds d'investissement (ainsi d'un fonds de pension de retraités du Texas ou du singapourien Temasek).

Plus de la moitié de cette somme a déjà été allouée, et 15 sociétés financées, dont 5 françaises. Jeito se concentre sur les sociétés qui débutent leurs essais cliniques, et proposent un traitement à des maladies graves qui en sont encore dépourvues. *« L'objectif est d'accélérer la mise à disposition des traitements pour les patients »*, explique Rafaèle Tordjman. Le fonds investit quasi exclusivement dans des biotechs européennes, qu'elle aide à accéder le plus tôt possible au marché américain.

La stratégie de Jeito est intrinsèquement liée au destin des géants de la pharma. Une « falaise des brevets » se profile d'ici 2030 : à cet horizon, les plus grands laboratoires perdront certains des leurs, ce qui devrait générer un manque à gagner de l'ordre de 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires à cet horizon. Chez Merck, l'anticancéreux Keytruda - médicament le plus vendu au monde - tombera par exemple dans le domaine public en 2028. Tous les laboratoires anticipent depuis plusieurs années ces tombées de brevets et multiplient les acquisitions de biotechs, dont les médicaments en développement combleront les revenus amenés à disparaître.

Si le financement des biotechs a pu être compliqué après le Covid, les rachats de biotechs sont très dynamiques. *« Le marché des fusions et acquisitions dans le domaine de la santé a progressé de 8 % en 2023, et même de 30 % dans le secteur des biotechs, à 100 milliards de dollars »*, rappelle Rafaèle Tordjman. À lui tout-seul, Pfizer a grandement contribué à ce bilan, en rachetant la biotech Seagen pour 43 milliards de dollars. ■

Renouvelables : le fonds Brookfield lance une OPA à 6,1 milliards d'euros sur la pépite Neoen

Elsa Bembaron

Le gestionnaire d'actifs canadien veut mettre la main sur le développeur français et le retirer de la cote de Paris.

Bonne opération en vue pour les actionnaires historiques de Neoen, dont le fonds Impala, détenu par Jacques Veyrat. Celui-ci n'est autre que le fondateur et principal actionnaire de l'entreprise spécialisée dans le développement des énergies renouvelables, cotée à la Bourse de Paris depuis 2018. Brookfield, un gestionnaire d'actifs canadien, s'apprête à débourser 6,1 milliards d'euros pour la racheter. *« Le conseil d'administration de Neoen a accueilli favorablement et à l'unanimité la proposition de Brookfield »*, fait savoir le groupe.

« Il y a une forme de logique à passer le relais à un acteur ayant une surface financière plus large. D'autres acteurs qu'Impala n'auraient peut-être pas eu le recul nécessaire pour prendre cette décision, positive pour Neoen », salue, non sans une certaine nostalgie, Xavier Barbaro, le directeur général de Neoen, qui a commencé sa carrière *« comme stagiaire chez Jacques Veyrat en janvier 2001 »*. *« Impala a créé Neoen il y a quinze ans et a accompagné chaque étape de son développement en France puis à l'international. Avec le soutien financier de ce nouvel actionnaire, et le talent de Xavier Barbaro et de ses équipes, Neoen va pouvoir continuer sa trajectoire de croissance »*, a déclaré de son côté Jacques Veyrat, fondateur et président d'Impala. L'opération lui permet d'empocher une plus value substantielle, et de pouvoir continuer à investir, avec ses trois fils.

L'homme d'affaires n'en est pas à son premier coup d'éclat. Directeur général du groupe Louis-Dreyfus dans les années 1990, il crée Neuf Télécom en 1997, un opérateur qui sera revendu en 2008 à SFR. Cette même année, il fonde Neoen, convaincu que le monde de l'énergie va connaître une trajectoire similaire à celle des télécoms. En 2011, il crée Impala, son « family office », et entre au capital de Direct Energie. Il cède cette dernière à TotalEnergies sept ans plus tard et empoche au passage une plus-value de 630 millions d'euros qui contribue à sa réputation de très discret surdoué des affaires. Il faut bien reconnaître que certains de ses camarades de promotion à Polytechnique sont plus souvent sous le feu des projecteurs. Patrick Drahi, le fondateur d'Altice (qui a racheté SFR en 2014), et Patrick Pouyanné, le PDG de TotalEnergies, notamment.



Propriété de Neoen, la centrale solaire photovoltaïque de Cestas (Gironde) était, lors de sa mise en service en 2015, la plus grande d'Europe. L'entreprise détient une centaine de parcs éoliens et solaires en France. REGIS DUVIGNAU/REUTERS

Toutefois, la cession de Neoen, qui détient une centaine de parcs éoliens et solaires en France, n'est pas encore bouclée. Sur le plan formel, il reste plusieurs étapes à franchir. Dans le détail, l'opération doit se jouer en trois temps. Tout d'abord, Brookfield va acquérir 53,32 % des titres Neoen, à 39,85 euros par action. Il rachète les participations détenues par le fonds d'investissement Impala (42,17 % du capital), le FSP (fonds stratégique de participations), Xavier Barbaro et par d'autres actionnaires. De son côté, Bpifrance (4,39 % du capital) devrait aussi apporter ses titres ; le décalage calendaire est uniquement lié au mode de fonctionnement de la banque publique.

Ensuite, Brookfield Renewable Holdings déposera une offre publique d'achat obligatoire sur les actions restantes du groupe français, au même prix. Et enfin, il mettra en œuvre une procédure de retrait obligatoire de la Bourse. L'opération, encore soumise à l'approbation des autorités compétentes, devrait être achevée début 2025. Le prix *« représente une prime de 26,9 % par rapport au dernier cours de clôture, et de 40,3 % et 43,5 % respectivement sur le cours moyen pondéré par les volumes sur trois et six mois »*, précisent les deux entreprises. Pour mémoire, Neoen a fait son entrée en Bourse à 16,50 euros par action en 2018. Après avoir régulièrement progressé, le titre s'était littéralement envolé fin 2020 pour atteindre un pic à 57,21 euros en janvier 2021, après avoir été intégré à certains paniers d'indices « verts ». L'euphorie, portée essentiellement par des fonds d'investissement américains, a été de courte durée, le cours est rapidement revenu à ses niveaux historiques. *« Le prix proposé est supérieur au cours auquel l'action s'est traitée pendant au moins 95 % de l'histoire boursière du groupe »*, rappelle Xavier Barbaro.

> **« Le prix proposé est supérieur au cours auquel l'action s'est traitée pendant au moins 95 % de l'histoire boursière du groupe »**
>
> **Xavier Barbaro**
> Directeur général de Neoen

L'histoire de Neoen continuera de s'écrire, même retirée de la Bourse. Le marché des énergies renouvelables reste porteur, avec des besoins croissants en électricité dans le monde. La décarbonation de l'industrie, des transports, du chauffage… crée un appel d'air permanent pour les développeurs d'électricité solaire et éolienne. Neoen bénéficie en outre d'une présence forte en Australie et en Europe, des géographies dans lesquelles Brookfield est très peu présent pour les renouvelables, mais riches en potentiel. *« Le secteur des énergies renouvelables devra se consolider dans les prochaines années. Avec Brookfield comme actionnaire, Neoen pourrait se porter acquéreur d'acteurs de taille moins significative »*, explique Me Benjamin de Blegiers, spécialiste des questions infra et énergie, chez Clifford Chance. Le groupe fondé par Jacques Veyrat pourrait servir de base solide à la construction d'une entreprise encore plus grande. ■

Prospectus : l'inexorable descente aux enfers de Milee

Danièle Guinot

Confronté à la chute du marché des imprimés publicitaires, l'ex-Adrexo a été placé en redressement judiciaire.

Le couperet est tombé. Le distributeur de prospectus publicitaires Milee (ex-Adrexo) a été placé jeudi en redressement judiciaire, avec une période d'observation de six mois, par le tribunal de commerce de Marseille. Confrontée à des problèmes de trésorerie, l'entreprise qui appartient au holding aixois Hopps et emploie plus de 10 500 personnes, avait elle-même demandé ce placement le 17 mai. *« Depuis de nombreuses années, le secteur de la distribution d'imprimés publicitaires dont Milee est un des leaders, s'inscrit dans un domaine en grande souffrance*, avait justifié la direction de Milee, dont le siège est à Aix-en-Provence. *L'entreprise a été confrontée à des éléments extérieurs imprévisibles, dont l'accumulation n'est plus supportable en matière de trésorerie. »*

La crise sanitaire, mais aussi l'inflation ou encore la bascule des annonceurs publicitaires vers le digital ont durement pesé sur le secteur : le marché du prospectus a fondu de plus de moitié en valeur en cinq ans, passant de 700 millions d'euros en 2018 à moins de 300 millions l'année dernière (dont 130 millions réalisés par Milee). Et l'avenir est sombre. La généralisation l'an prochain du « Oui pub » - dispositif qui implique que seuls les habitants apposant cet autocollant sur leur boîte aux lettres reçoivent la publicité - risque en effet de porter un coup fatal aux prospectus publicitaires. L'expérimentation de ce système dans quatorze zones montre ainsi que moins de 30 % des habitants apposent sur leur boîte aux lettres le précieux sésame pour les publicités. Là où, jusqu'à présent, ils étaient seulement 25 % à les refuser via l'apposition de « Stop pub ».

En mars, face à l'accumulation des mauvaises nouvelles sur ce marché, Milee annonçait l'arrêt définitif de la distribution de prospectus publicitaires dans les boîtes aux lettres. Il emboîtait le pas à Mediaposte, le leader du secteur, filiale de La Poste, qui a jeté l'éponge en début d'année. La Poste s'est engagé à reclasser les salariés au sein du groupe. En revanche, Milee a, lui, prévu en mars un plan de sauvegarde de l'emploi pour 3700 distributeurs, chauffeurs et managers liés à l'activité. L'opérateur espérait alors grâce à cela un « rebond rapide » de l'entreprise. Mais, rien ne s'est passé comme prévu. *« Les pertes n'ont pu être endiguées et la trésorerie de Milee est ressortie trop affaiblie à la fin du premier trimestre »*, expliquait mi-mai la direction. Et l'entreprise challenger du groupe La Poste a été contrainte de demander son placement en redressement judiciaire.

Un coup dur pour tous les salariés. *« Ils ont le moral est en berne*, constate Philippe Viroulet, un des élus de la Confédération autonome du travail (CAT), syndicat majoritaire au sein de l'entreprise. *Cela fait cinq mois que les salaires sont versés avec retard. Et ceux qui travaillent dans les agences où sont triés les imprimés sont confrontés aux créanciers de l'entreprise venant réclamer leur dû, tels que les transporteurs ou les bailleurs. Milee a six mois de retard de loyers, ce qui représente 10 millions d'euros. »* Les salaires de mai seront, eux, pris en charge par l'AGS, le fonds de garantie des salaires (alimenté par une cotisation patronale), qui prend automatiquement le relais de l'entreprise lors de l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Les syndicats s'attendent à ce que les réductions d'effectif soient supérieures (peut-être plus de 5000 suppressions de postes) à ce qui était prévu en mars. Le profil des salariés de l'opérateur est assez particulier : un tiers d'entre eux sont des retraités arrondissant (avec un revenu de 500 euros net par mois) leur modeste pension en distribuant des prospectus publicitaires. Un autre tiers est, lui, composé de salariés cumulant deux emplois. Et le solde est constitué de personnes n'ayant que Milee comme employeur. La moitié des départs annoncés en mars concernaient des distributeurs seniors, de 70 ans et plus (ils sont 2700 dans l'entreprise).

> **10 500 personnes**
> **Nombre d'employés de Milee. L'entreprise pourrait supprimer plus de 5000 postes selon les syndicats**

Les syndicats remettent en question la stratégie d'Éric Paumier, le président de Milee. Ils pointent ainsi les « erreurs » de la direction pour organiser l'acheminement de plis électoraux lors des élections départementales et régionales en juin 2021, en ne s'appuyant pas sur les distributeurs expérimentés mais sur des intérimaires. L'État avait résilié quelques mois plus tard un marché initialement prévu pour quatre ans.

Au printemps 2023, Milee avait tenté de redresser l'activité en lançant *150 euros*, un média principalement numérique, visant à fournir aux consommateurs un meilleur *« accès à toutes les promotions proches »* de chez eux. Selon le syndicat CAT, le groupe avait « tenu » grâce à des emprunts et aides diverses, puis a pu se renflouer en vendant la société Colis Privé à l'armateur CMA CGM pour près de 600 millions d'euros. *« Beaucoup d'erreurs de gestion ont été réalisées. L'entreprise n'a pas suffisamment anticipé la fin du marché des prospectus publicitaires, en déclin depuis longtemps*, avance Philippe Viroulet. *Elle aurait pu miser sur d'autres activités. Aujourd'hui, c'est peut-être trop tard. »* Mi-mai, la direction de Milee a précisé vouloir *« un plan de redressement »* et non pas de cession pour continuer l'activité afin *« de préserver l'avenir de ses collaborateurs »*. Les salariés restent sur leurs gardes. ■



Des magasins des opérateurs Free et SFR, à Paris.
C. SIMON/HANS LUCAS VIA AFP

Télécoms : le retour de la guerre des prix porte un coup très dur à SFR

Lucas Mediavilla

L'hémorragie d'abonnés dans le mobile se poursuit pour la filiale d'Altice qui passe sous les 20 millions, alors que Free continue d'en engranger à un rythme record.

Les derniers résultats trimestriels n'ont fait que confirmer une tendance lourde des derniers mois. Dans le paysage français des télécoms, SFR (Altice France) continue de s'enfoncer dans une spirale négative, quand Free (Iliad), lui, poursuit sa dynamique commerciale. L'opérateur au carré rouge, propriété de l'homme d'affaires Patrick Drahi, a perdu près d'un demi-million d'abonnés (487 000) sur le mobile entre janvier et mars 2024, passant sous la barre symbolique des 20 millions d'abonnés.

L'opérateur paye le retour de la guerre des prix entre opérateurs télécoms sur ce segment. Si en 2023 les entreprises du secteur, à l'exception de Free, avaient augmenté leurs forfaits et réduit les promotions pour limiter l'impact de l'inflation, la guerre est repartie de plus belle. Selon le baromètre Ariase, le prix moyen des forfaits mobile en mai est tombé à 14,43 euros, son plus bas niveau depuis plus de deux ans, en baisse de 10,8 % sur un an. SFR, lui, refuse pour le moment de jouer la surenchère. *« Dans ce contexte compliqué, nous sommes restés disciplinés »*, justifiait mardi soir un cadre de SFR. Reste à savoir si le groupe maintiendra sa position.

Si la baisse est moins forte dans le fixe, le prix des box est revenu à son plus bas niveau depuis un an. SFR y a limité la casse, avec une baisse d'environ 77 000 souscripteurs à 6,3 millions d'abonnés fixes. Il a même recruté 70 000 abonnés sur la fibre, une hausse qui se conjugue avec des augmentations de prix. Sur un an, les revenus affichent un recul sensible de 3,8 %, à 2,6 milliards d'euros, qui pâtissent audelà du mobile du ralentissement des déploiements fibre. Le profit opérationnel, lui, baisse de 2,9 % à 326,7 millions d'euros.

Une trajectoire financière qui n'a guère de quoi rassurer les créanciers. La situation est tendue : Patrick Drahi leur demande depuis plusieurs semaines de renoncer à une partie de leurs créances ou d'envisager de lui revendre avec une décote. Faute de quoi ces derniers pourraient ne pas voir la couleur de l'argent issu des cessions récentes faites par Altice, que ce soit les data centers ou la vente de BFMTV et RMC à Rodolphe Saadé. Selon *Le Monde*, un groupe représentant près de 150 porteurs de dette détenant 20 milliards d'euros sur les 24 milliards d'Altice France, s'est récemment regroupé pour tordre le bras du milliardaire et le forcer à rembourser ses dettes. En parallèle, Patrick Drahi continue la revue des différents actifs de son portefeuille. En France, l'opérateur XpFibre, qu'il détient à 50 %, continue d'intéresser plusieurs fonds d'infrastructures. Au-delà de l'Hexagone, s'il a finalement renoncé à vendre son opérateur en République dominicaine, l'homme d'affaires est engagé dans un processus pour l'opérateur Meo, dont il espère tirer 10 milliards d'euros.

À l'évidence, la dynamique est tout autre pour l'opérateur d'Iliad, propriété de Xavier Niel. Sur les trois derniers mois, Free a recruté 297 000 abonnés, dont 212 000 rien que sur le mobile en France. L'opérateur a réalisé son meilleur trimestre dans l'Hexagone en 10 ans, avec une croissance de ses revenus de plus de 10 % à 1,6 milliard d'euros. Le trublion des télécoms bénéficie sur le mobile du blocage des prix annoncé jusqu'en 2027. Un « bouclier anti-inflation » apprécié des consommateurs. Paradoxalement, Free continue malgré ce blocage d'augmenter son revenu moyen par utilisateur, grâce à la migration de ses clients vers des offres plus gourmandes en data. Sur le fixe, le lancement début janvier de la box Ultra, avec un grand catalogue de contenus, semble bénéficier d'un bon démarrage avec le recrutement de 85 000 abonnés au total. Avec 7,5 millions d'abonnés fixe, Free creuse l'écart sur SFR.

487 000
Perte d'abonnés sur le mobile, pour SFR, entre janvier et mars 2024

Fort de sa croissance sur ses marchés français, italien et polonais, Iliad estime être en capacité d'atteindre le top 5 européen en termes d'abonnés dès cette année. Dans un esprit de conquête, Xavier Niel a récemment manifesté son intention de prendre pied en Ukraine. Il a pris une participation de référence dans Tele2 (présent dans les pays nordiques) et compte également sortir de la Bourse l'opérateur Milicom (Amérique latine et centrale). Déjà actionnaire à hauteur de 29 % de ce dernier, il lui faudrait débourser jusqu'à 4,1 milliards de dollars pour y parvenir. Conscient de l'importance prise par l'intelligence artificielle ces derniers mois, son groupe Iliad investit massivement dans l'infrastructure informatique qui permet de soutenir le déploiement de la technologie. Avec une stratégie à deux niveaux : d'une part via sa filiale fournisseur de cloud Scaleway, il acquiert des capacités de calcul à offrir aux start-up et grands groupes qui veulent utiliser l'IA ; de l'autre via Opcore, il dispose d'un constructeur et opérateur de data centers capable d'accueillir en colocation d'autres fournisseurs de cloud. En marge des résultats jeudi, Iliad a annoncé qu'il allait investir 2,5 milliards dans cette activité d'ici dix ans. ■

L'essor du « live shopping » dans le monde tire l'e-commerce

Keren Lentschner

Tirées par la Chine et les États-Unis, ces ventes de produits via des vidéos en direct séduisent moins en France.

Le succès du « live shopping » atteint de nouveaux sommets. Cette nouvelle méthode de vente, qui consiste dans la fusion entre e-commerce et diffusion en direct de courts programmes promotionnels, devrait dépasser la barre des 1000 milliards de dollars à horizon 2026, selon une étude des instituts Statista et iResearch. En cinq ans, cette version modernisée du téléachat est même devenue l'un des principaux relais de croissance de l'e-commerce au niveau mondial, contribuant à révolutionner la façon dont les consommateurs font leurs achats. Les marques et les commerçants peuvent ainsi interagir avec leurs clients tout en leur permettant d'acheter des produits sans avoir à quitter la plateforme vidéo.

Cet essor sans précédent est porté par la croissance du marché chinois. L'an passé, le live shopping a atteint 680 milliards de chiffre d'affaires, 373 millions de Chinois ayant effectué au moins un achat via ces programmes en ligne, soit une hausse de 11 %, selon eMarketer. Parmi les principaux bénéficiaires figure Douyin, le pendant de TikTok en Chine, qui mêle vidéos courtes et sessions de streaming en direct. La plateforme du groupe ByteDance a engagé sa mue vers l'e-commerce dès 2019, avec le lancement d'une fonctionnalité permettant de faire ses achats directement au sein des vidéos. Elle a ensuite créé son propre service de paiement mobile, Douyin Pay, en 2021.

Le groupe chinois s'efforce de dupliquer ce succès à l'international avec TikTok Shopping, lancé d'abord en Indonésie il y a trois ans, puis l'an passé aux États-Unis où il entend bien capitaliser sur ses 170 millions d'utilisateurs. Elle vise cette année 17,5 milliards de dollars de ventes dans le pays, deuxième marché mondial de l'e-commerce. Bien plus modestes que dans l'empire du Milieu, les ventes devraient y atteindre 68 milliards de dollars en 2026. La génération Z est séduite par l'expérience de shopping personnalisée et la dimension de divertissement.

Embryonnaire en Europe

Amazon s'y est également mis, en enrôlant des influenceuses célèbres. Des plus petites plateformes comme Poshmark ou QVC, dont le téléachat est le cœur du business model, se sont aussi positionnées sur ce marché. Depuis deux ans, Walmart, YouTube et eBay ont tous étoffé leur offre de live shopping. Shein avait fait figure de pionner aux États-Unis dès 2016 avec Shein Live. Il a démarré avec quelques centaines de spectateurs par épisode et en compte désormais des centaines de milliers. D'autres se sont cassé le nez, à l'image d'Instagram, qui a finalement interrompu cette activité.

En Europe, ce segment reste encore embryonnaire (5 % des achats réalisés en ligne en 2023) mais il suscite la curiosité : en France, 25 % des consommateurs ont réalisé au moins un achat via ce circuit en 2023. Plusieurs distributeurs, comme Fnac Darty, Leroy Merlin ou Casino, se sont engouffrés dans la brèche, y voyant un moyen de fournir aux marques un nouveau service pour intensifier les liens avec leurs clients et augmenter leur fréquence d'achats. *« C'est un canal intéressant avec un taux de transformation de 20 % à 30 % mais en dehors de Chine, les audiences restent limitées »*, analyse Lionel Chambet, spécialiste de la distribution chez Capgemini. Carrefour a finalement mis fin l'an passé à l'expérience lancée avec la plateforme de vidéos Brut. *« Les enseignes n'ont pas encore trouvé à quelle fréquence y recourir »*, ajoute l'expert.

Car le live shopping se heurte encore aux habitudes d'achat des Européens. *« Les consommateurs ont tendance à se renseigner sur le produit via le live shopping mais à concrétiser l'acte d'achat plus tard »*, précise Lionel Chambet. Cela s'explique aussi par des différences culturelles. *« En Europe, on s'interroge beaucoup sur le sens de la consommation, ce qui pousse de nombreux acheteurs vers la seconde main »*, ajoute-t-il. L'enseigne de vêtements Kiabi en a pris son parti en focalisant l'une de ses initiatives de live shopping sur la seconde main tout en suggérant à ses clients d'associer ces produits à des vêtements neufs vendus sur la plateforme. *« Le live shopping a enrichi l'expérience de l'e-commerce »*, estime l'expert. *Il a le mérite d'introduire une notion d'événementiel et d'entretenir les communautés. Mais il est encore trop tôt pour savoir s'il percera en Europe. »* ■

LA SÉANCE DU JEUDI 30 MAI

LE CAC

LE CAC	JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12
ACCOR	40,27	+1,28	40,47	39,56	0,187	+16,39
AIR LIQUIDE	180,42	+0,7	180,7	179,16	0,084	+2,44
AIRBUS	159,1	+1,51	160,06	156	0,091	+13,82
ARCELORMITTAL SA	23,91	+3,15	23,97	23,05	0,506	-6,87
AXA	33,08	+0,12	33,24	32,88	0,126	+12,17
BNP PARIBAS ACT.A	67,79	+1,28	67,79	66,38	0,144	+8,31
BOUYGUES	35,69	+0,51	35,81	35,39	0,18	+4,6
CAPGEMINI	194,3	-4,38	200,5	194,3	0,247	+2,94
CARREFOUR	14,98	-0,86	15,13	14,885	0,209	-9,57
CREDIT AGRICOLE	14,83	+0,61	14,835	14,67	0,095	+15,39
DANONE	58,86	+0,58	58,9	58,44	0,096	+0,31
DASSAULT SYSTEMES	37,54	-1,31	37,74	37,16	0,083	-15,14
EDENRED	42	-2,89	43,19	41,75	0,476	-22,42
ENGIE	15,36	-0,29	15,425	15,3	0,147	-3,51
ESSILORLUXOTTICA	204,5	+0,64	205,2	203	0,059	+12,61
EUROFINS SCIENT.	55,58	+0,36	55,86	55,14	0,161	-5,76
HERMES INTL	2171	+1,07	2175	2143	0,039	+13,14
KERING	320,6	-0,9	323,95	319,8	0,159	-19,65
L'OREAL	444,7	+1	445,3	440,95	0,045	-1,32
LEGRAND	101,8	+0,15	101,9	100,9	0,122	+8,18
LVMH	734,4	+1,41	734,8	723,7	0,059	+0,11
MICHELIN	37,12	+0,76	37,15	36,42	0,141	+14,36
ORANGE	10,65	+0,52	10,67	10,58	0,192	+3,36
PERNOD RICARD	137	+0,85	137,55	134,85	0,134	-14,24
PUBLICIS GROUPE SA	103,35	-0,58	104,3	103,1	0,157	+23,04
RENAULT	53,98	+1,16	54,46	52,96	0,368	+46,27
SAFRAN	213,8	+0,56	215	212,1	0,108	+34,08
SAINT GOBAIN	81,04	+0,32	81,26	80,38	0,174	+21,57
SANOFI	88,57	+0,98	88,57	87,89	0,067	-1,33
SCHNEIDER ELECTRIC	228,65	+0,57	228,9	225,85	0,104	+25,78
SOCIETE GENERALE	27,375	+1,11	27,47	26,935	0,243	+13,94
STELLANTIS NV	20,465	+0,61	20,67	20,155	0,061	-3,22
STMICROELECTRONICS	37,785	+0,79	37,985	37,03	0,119	-16,49
TELEPERFORMANCE	102,8	+0,88	102,8	100,1	0,354	-22,15
THALES	164,3	+0,15	165,4	162,85	0,057	+22,66
TOTALENERGIES	65,31	-0,49	65,58	64,87	0,147	+6,02
UNIBAIL-RODAMCO-WE	79,76	+1,22	79,96	78,38	0,231	+19,19
VEOLIA ENVIRON.	30,57	0	30,77	30,5	0,236	+7,04
VINCI	114,5	+1,19	114,85	112,7	0,103	+0,7
VIVENDI SE	10,03	+0,72	10,03	9,956	0,306	+3,66

LES DEVISES

LES DEVISES	MONNAIE	1 EURO=	
AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6341	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1,4828	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8511	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	8,4556	HKD
JAPON	YEN	169,5	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,9808	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,0815	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,378	TND
MAROC	DIHRAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	34,9038	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	51,2	EGP
CHINE	YUAN	7,8261	CNY
INDE	ROUPIE	90,073	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	145,916	DZD

L'OR

L'OR	VEILLE	31/12
Lingot 1KG	69 581,5	+15,74 %
Lingot 100g	6 969,05	+15,71 %
Lingot 50g	3 491,53	+15,68 %
Lingot ONCE (31,10g)	2 175,3	+15,65 %
Lingot 10g	706,01	+15,48 %
Lingot 2,5g	184,68	+14,79 %
20Fr NAPOLÉON	433,18	+15,75 %
20Fr SUISSE	428,33	+15,75 %
SOUVERAIN	542,87	+15,75 %
KRUGGERAND	2 314,43	+15,75 %
50 PESOS	2 765,63	+15,75 %
10 DOLLARS	1 130,47	+15,75 %
20 DOLLARS	2 261,95	+15,75 %

Accédez au cours instantané

Droits TV du football français : de la folie des grandeurs à la dure réalité

Caroline Sallé

À moins de trois mois du coup d'envoi de la prochaine saison, la Ligue 1 n'a toujours pas trouvé de diffuseur.



La Ligue de football professionnel réclamerait 700 millions d'euros par saison pour les seuls droits domestiques, soit 3,5 milliards d'euros au total pour les cinq prochaines saisons. Même beIN Sports, que l'on disait encore dans la course, aurait reculé. DIBON ANTHONY/ICON SPORT/ABACA

Avis de gros temps sur le football français. Le match des droits TV de la Ligue 1 vient d'entamer des prolongations à l'issue plus qu'incertaine. Alors que la prochaine saison de la Ligue 1 démarre dans à peine deux mois et demi, le week-end du 16 août, les clubs n'ont toujours pas trouvé de diffuseurs. Où regarder le prochain Clasico entre le PSG et l'OM ? L'affrontement entre Lille et Lens ? À ce stade, nulle part.

Après un appel d'offres infructueux en octobre 2023, la Ligue de football professionnel (LFP) s'était lancée dans des discussions de gré à gré avec les principaux acteurs du marché, espérant décrocher le milliard d'euros pour la commercialisation des droits TV du cycle 2024-2029, France et étranger cumulés. Aujourd'hui, elle se retrouve bien seule sur le terrain.

« La clé, en vrai, c'est Canal+. Depuis le début. Ce n'est ni Emmanuel Macron, ni l'Emir du Qatar, ni beIN Sports, ni la création d'une chaîne »

Un expert de l'audiovisuel

Qui veut dépenser des millions ? Plus grand monde. Selon *Le Parisien*, même beIN Sports, que l'on disait encore dans la course, aurait reculé. La LFP réclamerait 700 millions d'euros par saison pour les seuls droits domestiques, soit 3,5 milliards d'euros au total pour les cinq prochaines saisons. Dans la mesure où beIN Sports n'a aujourd'hui aucune garantie concernant le renouvellement et le montant d'un nouveau contrat de distribution avec Canal+, –l'accord actuel, d'environ 250 millions d'euros par an, court jusqu'en 2025 –, pas question d'être le dindon de la farce en se retrouvant à devoir assumer seul le sauvetage du football français.

Après avoir perdu beaucoup d'argent au lancement de la chaîne en France, beIN Sports est parvenu à stabiliser son modèle économique. Le groupe qatarien s'en tient à un plan d'affaires désormais rationnel, proportionné et rentable. Et il n'a aucunement l'intention de casser sa tirelire. *« Le dernier chèque qu'il a signé pour diffuser une partie des matchs de Ligue 1 se chiffrait à 330 millions d'euros. C'est-à-dire la moitié des 700 millions d'euros dont on parle dans le processus actuel*, rappelle un spécialiste des droits sportifs. *Preuve que même ce montant était trop élevé pour être rentabilisé, la chaîne en a sous-licencié les droits à Canal+. Depuis près d'un an, tout le monde dit que beIN Sports est au centre de tout. Or beIN n'a même pas participé à l'appel d'offres initial. Il n'a pas davantage acheté les droits internationaux »*, fait remarquer un bon connaisseur du dossier.

Selon nos informations, la chaîne n'a jamais eu l'intention de se positionner sur l'intégralité de la compétition. *« En février dernier, tout le monde a commencé à fantasmer lors de cette fameuse réception à l'Élysée en l'honneur de l'émir du Qatar, Tamim bin Hamad Al-Thani. Mais le sujet n'était pas le foot »*, sourit une source bien informée. Interrogé, beIN Sports n'a pas souhaité commenter. *« Lors de cette soirée, il y a bien eu une pression amicale pour inciter la chaîne à se positionner »*, assure toutefois une autre source.

Certains acteurs du marché avancent que beIN n'a pas intérêt à voir le montant des droits TV s'effondrer : une partie de la somme va directement dans la poche du PSG, propriété, comme la chaîne, du Qatar. Mais cette manne est loin de constituer l'essentiel des revenus du club.

Pour la Ligue de football, les options sont minces. *« Il peut toujours y avoir une décision politique. Dans ce cas, le Qatar investira en sachant que beIN Sports perdra de l'argent »*, explique un bon connaisseur du dossier. Faire revenir DAZN, qui a formulé une offre autour des 500 millions d'euros et qui reste motivé, après avoir balayé la proposition de la plateforme de streaming ? Pas évident. Quant à Amazon, qui avait opportunément récupéré 80 % des matchs du championnat moyennant la somme modique de 250 millions d'euros, il a abandonné la stratégie du volume. Le géant de l'e-commerce pourrait tout au plus récupérer un ou deux matchs événementiels. Faute de trouver un diffuseur, la LFP réfléchirait à lancer sa propre chaîne pour retransmettre les matchs de Ligue 1. Pour financer ce plan B, la ligue pourrait nouer des accords de distribution avec les opérateurs télécoms.

« La clé, en vrai, c'est Canal+. Depuis le début. Ce n'est ni Emmanuel Macron, ni l'émir du Qatar, ni beIN Sports, ni la création d'une chaîne », conclut un expert de l'audiovisuel. Mais ce n'est pas gagné. Début mai dans les colonnes du *Figaro*, Maxime Saada avait averti : *« Canal+ ne rachètera pas la Ligue 1 à la casse. Cela ne serait bon pour personne : ni pour les clubs, ni pour la compétition. »* Ni d'ailleurs pour la chaîne cryptée elle-même. La filiale de Vivendi a acquis l'intégralité des Coupes d'Europe de l'UEFA jusqu'en 2027, dont la prestigieuse Ligue des champions. Elle a donc besoin d'équipes locales performantes pour intéresser le public français.

BeIN a sans doute un coup à jouer. Mais pas sans avoir renégocié au préalable son accord de distribution avec Canal+… qui attend la fin du processus de vente des droits pour aviser. La filiale de Vivendi n'a pas l'intention de faire de cadeau à la Ligue, qui a privilégié Mediapro puis Amazon, lors des dernières négociations, au détriment du diffuseur historique du football… *« À ce stade, personne ne gagne. Mais la Ligue, elle, est sûre de perdre »*, estime le spécialiste des droits sportifs. Elle doit en effet commencer à rembourser le fonds d'investissement CVC, actionnaire (13 %) de la nouvelle société commerciale de la LFP, dès la saison prochaine.

« La bulle de la LFP est en train d'exploser. On nous avait promis Apple et ses milliards, qui n'est jamais venu. Amazon a remporté des matchs à un prix sacrifié et se retire finalement, bien qu'il s'agisse de l'une des entreprises les plus riches de la planète. Puis on a sorti du chapeau beIN en expliquant que le Qatar allait acheter 100 % des droits », déplore l'expert de l'audiovisuel. Ce dernier a pour autant un coup à jouer. *« Cette histoire va se finir dans le sang »*, craint un expert des médias. ■

Google AI Overviews va chambouler le marché publicitaire

Claudia Cohen

L'arrivée de l'IA générative dans le moteur de recherche contraindra les annonceurs à modifier leurs stratégies.

Dans les agences de communication, cela fait maintenant quelques jours que les téléphones des professionnels de l'optimisation pour les moteurs de recherche (SEO) n'arrêtent plus de sonner. *« C'est vrai que je suis submergé d'appels*, glisse Maxime Guernion, responsable de l'équipe SEO d'Havas Market. *L'arrivée de l'intelligence artificielle (IA) générative sur le moteur de recherche de Google ne manque pas d'interroger toutes les entreprises, les sites, les marques… Et de remettre en lumière notre métier. »* Depuis le 14 mai dernier, 300 millions d'internautes américains ont découvert la fonctionnalité AI Overviews sur le moteur de recherche le plus consulté au monde. Il s'agit d'un résumé permettant de donner une réponse rapide à l'utilisateur sans que celui-ci ait besoin de faire défiler la page de résultats. L'objectif : *« Laisser Google chercher pour vous »*, explique l'entreprise. Si AI Overviews n'exclut pas la liste des liens, elle la place désormais au second plan.

« Google AI Overviews est un choc pour l'industrie publicitaire qui est liée au "search", mais c'était un choc nécessaire », tranche Debra Aho Williamson, chef analyste chez Sonata Insights, une société de recherche et de conseil spécialisée dans les réseaux sociaux et l'IA. Depuis de nombreuses années, le « search » domine la publicité digitale, occupant 40 % de part de marché. *« Dès lors que le comportement des consommateurs en ligne commence à changer face à l'IA, les annonceurs doivent inévitablement modifier leur comportement, voire leur stratégie »*, poursuit l'analyste.

En réalité, cela faisait déjà un an que Google avait esquissé ses intentions d'intégrer l'IA à son moteur de recherche. Le géant américain proposait alors d'accéder à une version bêta de Google AI Overviews, afin que les professionnels du marketing aient l'opportunité de réaliser des premiers tests. *« J'ai pu faire des démonstrations pour mes clients présents aux États-Unis »*, raconte Maxime Guernion, dont la spécialité est de positionner au mieux un site web sur les moteurs de recherche. L'audience d'un site dépend en grande partie de la qualité de son référencement…

175 milliards de dollars

Montant des revenus de Google issus de la publicité sur les recherches en 2023

Quelle est la meilleure plante pour mon salon peu éclairé ? Quel est le vélo le plus sécurisé pour un enfant de 4 ans ? *« Pour quelques gros clients d'Havas, dont je connaissais par cœur les requêtes sur lesquelles ils ont l'habitude d'être très bons, il n'y a pas eu d'énormes surprises*, explique Maxime Guernion. *Ils se sont souvent retrouvés cités comme sources dans le résumé prodigué par AI Overviews. »* Nombre de professionnels estiment qu'il faudra être encore plus performant en référencement pour être choisi par l'IA… Un annonceur devra comprendre les requêtes que les internautes utilisent pour trouver ce qu'il vend. Sur les chatbots, les internautes ont tendance à formuler des questions, par exemple, plutôt que d'assembler une suite de mots.

« Pour l'instant, il reste difficile pour un annonceur de mesurer sa visibilité. Il ne sait pas ce que les internautes voient quand ils font une requête comme la réponse de l'IA est finalement très personnalisée », commente un annonceur de l'univers de la beauté, qui souligne que Google ne fournit pour l'heure aucune donnée ou nouvel outil de mesure. Les professionnels de la publicité guettent avec impatience les premières études sur le sujet. *« Il est sûr que cela rajoutera des opportunités pour certains et des risques pour d'autres »*, glisse un géant de l'industrie du divertissement. Principalement parce que la tentation pour l'internaute de se contenter du résumé de l'IA et de fermer l'ordinateur sans aller visiter des sites internet est désormais bien réelle. *« Des distributeurs du milieu du bricolage, qui avaient misé sur la création de contenus informationnels portés sur le conseil pour attirer les internautes sur leur site et leur proposer derrière leurs produits, pourraient être amenés à revoir leur copie »*, glisse un expert marketing.

Malgré cette nouvelle fonctionnalité d'IA, le référencement payant à travers Google Ads reste toujours visible dans le moteur de recherche, laissant ainsi la possibilité aux annonceurs de conserver un emplacement de choix. Sur des requêtes très commerciales, AI Overviews peut elle-même afficher des articles issus de Google Shopping en dessous des réponses textuelles.

D'un point de vue macroéconomique, beaucoup se demandent si l'intégration de l'IA dans les moteurs de recherche finira par bouleverser les équilibres de la publicité digitale. Logiquement, Google devrait chercher à préserver sa mine d'or dans les années à venir. Le géant a tiré 175 milliards de dollars de revenus de la publicité sur les recherches rien que l'an passé. *« Je pense qu'à terme, Google pourrait même envisager de mettre en concurrence financièrement les annonceurs qui souhaitent apparaître en bonne position dans AI Overviews »*, conclut Debra Aho Williamson. ■

LE FIGARO et vous



MUSIQUE

RENCONTRE AVEC LENNY KRAVITZ, À L'OCCASION DE LA SORTIE DE « BLUE ELECTRIC LIGHT » PAGE 32



HORLOGERIE

RALF TECH ET LE CNES ENVOIENT UNE MONTRE DANS L'ESPACE PAGE 34



Étude préparatoire pour le *Derby d'Epsom*, 1821.

Géricault, à cheval !

Une exposition au Musée de la vie romantique, à Paris, consacre la passion du peintre pour les scènes équestres. Cette profusion de tableaux et de dessins jamais montrés suscite néanmoins un doute sur leur authenticité. PAGE 30

CNES, NEW-YORK, COURTESY OF KRISTIN GARY FINE ARTS, © MARK SELIGER

Des inédits du peintre Girodet aux enchères

Béatrice de Rochebouët

Provenant de ses descendants, quatre-vingts lots, dont deux recueils de dessins complétant celui du Louvre, sont vendus, ce vendredi, à Drouot.

Dans la vente Auction Art du 31 mai, à Drouot, 81 lots présentés sous l'intitulé « Une exceptionnelle collection de tableaux et dessins d'Anne-Louis Girodet » n'ont pas échappé aux amateurs. Ils sont nombreux à être passés salle 4, pour découvrir cet ensemble du plus grand intérêt. Il provient du fonds Becquerel, propriété des héritiers de l'artiste. Une partie de celui-ci est entrée dans les collections du Musée Girodet à Montargis (il a rouvert ses portes en 2019, après d'importants travaux de modernisation), la ville où est né en 1767 ce peintre à la charnière des deux grands courants du début du XIXe siècle, le néoclassicisme et le romantisme.

« *Ce sont les descendants, toujours plus nombreux au fil des générations qui m'ont confié la vente. L'ensemble est difficilement divisible, notamment pour les deux albums inédits des premières esquisses des odes lyriques d'Anacréon, Sappho, Bion et Moschus. Ils complètent, tout en étant encore plus beaux, le recueil acquis, en 2005, par le Louvre. Avec, aussi, des pages du manuscrit autographe de travail de la traduction d'Anacréon par Girodet, soit 17 pages sur dix feuilles* », explique le commissaire-priseur Rémy Le Fur. Pour mieux les vendre, les dessins qui sont collés sur les pages sont vendus séparément, à des estimations allant de 500 euros à 4 500 euros. Mais, après les enchères des lots 25 à 32, puis 32 à 80, il est prévu une faculté de réunion des deux ensembles pouvant être alors achetés - ou préemptés - par une seule personne. La préemption, plutôt que l'acquisition par un marchand, est de loin la meilleure issue, pour éviter qu'ils ne soient démembrés et découpés feuille à feuille.

« Mythologie gracieuse »

Quelle merveille de regarder les pages de ces deux recueils avec ses dessins au fin tracé à la pierre noire et à la sensibilité sensuelle. On se délecte devant les amours pudiques de Sappho, poétesse grecque ayant vécu aux VIIe et VIe siècles av. J.-C., à Mytilène sur l'île de Lesbos. « *Alors que la vision impériale et héroïque des conquêtes napoléoniennes renouvelle la grande peinture d'histoire, Girodet s'émancipe de son maître David, au profit d'une mythologie souvent sentimentale, toujours gracieuse*, écrit l'historien de l'art, Valentin de Sa Morais. *Âgé de 40 ans, l'artiste adulé par toute l'Europe lance en 1808 un défi à lui-même et à son époque, avec ces dessins, fruit de son excentricité. Ils ouvrent la voie au romantisme*. » D'où leur importance.

De très beaux dessins comme *Le Paradis d'Ossian accueille un héros* au crayon, lavis d'encre et rehauts de gouache (20 000 à 30 000 euros) complètent l'ensemble. Ainsi qu'un puissant portrait à l'huile d'une *Amazone* (60 000 à 80 000 euros) qui résume tout le talent de l'artiste. ■

www.auctionartparis.com



RMN-GRAND PALAIS (PBA, LILLE) / PHILIPP BERNARD. GRANDPALAISRMN (MUSÉE DU LOUVRE) / MICHEL URTADO

Théodore Géricault, droit dans ses bottes de cavalier

Éric Biétry-Rivierre

À l'occasion du bicentenaire de la mort du peintre, le Musée de la vie romantique à Paris évoque, avec des œuvres contestées, sa passion dévorante pour la gent équine.

« *Le romantisme est né dans une écurie. Celle qui a été l'annexe de l'atelier de Théodore Géricault (1791-1824) et le creuset de son inspiration* », soutient Bruno Chenique. À Paris, au Musée de la vie romantique, ce docteur en histoire de l'art, expert du peintre de la fougue et du tourment, lui rend hommage à l'occasion du bicentenaire de sa mort. L'exposition qu'il a conçue avec la directrice du lieu, Gaëlle Rio, également historienne de l'art du XIXe siècle, porte sur le thème du cheval dans son œuvre.

Chez cette figure mythique d'artiste-cavalier - Géricault s'est engagé dans la garde à cheval de Louis XVIII lors de la première Restauration et est mort des suites d'une série d'accidents équestres -, l'animal est plus qu'un symbole d'énergie. Il est le reflet de l'homme, de ses vertus comme de ses défauts, et s'y exacerbe sa condition tragique.

« Le mouvement, l'âme, l'œil du cheval, sa robe, le brillant de ses reflets, voilà ce que Géricault a rendu comme personne »

Eugène Delacroix

Plaisir manifeste à rendre la force musculaire, la vitesse, la tension des corps, l'élégance d'une encolure ou la grâce d'une allure. Plaisir encore de la couleur, de la touche apparente héritière de celle de Rubens, très enlevée et à l'opposé du classicisme davidien. Mais aussi attention portée aux yeux effrayés d'un destrier devant les désastres de la guerre, à la souffrance du percheron au halage, dans la mine de charbon ou à la sortie du four à plâtre. Et encore passion de transmettre l'énergie du pur-sang au Derby d'Epsom, fût-ce par un impossible galop volant; compassion avec le barde martyrisé durant la course du carnaval à Rome; expression de la tranquillité et de l'intimité devant les mangeoires… De telles scènes équines, du maréchal-ferrant à l'abattoir, sont autant d'allégories des moments de la vie. Elles abondent, la plupart très réalistes, toutes antihéroïques, aussi variées que nos conditions, nos âges, nos sentiments.

Ce nombre, d'ailleurs, étonne. Une forte proportion des œuvres rassemblées ici n'avait encore jamais été montrées ni publiées. Alors, comme à chaque exposition Géricault (en 1991, au Grand Palais pour le bicentenaire de la naissance, en 2006 à Lyon et en 2012 à Clermont-Ferrand), la polémique bat son plein quant à ce qui est attribué et ce qui ne l'est pas. Car il faut savoir que Géricault, peintre certes compulsif (au moins 400 tableaux du format monumental à la vignette durant sa courte vie), ne signait guère. En outre, ne subsiste à son propos que peu de documents directs.

Face aux critiques émises sur les réseaux sociaux, notamment par Philippe Grunchec, auteur de *Tout l'œuvre peint de Géricault* (Flammarion, 1991), ancien conservateur des collections de l'École nationale supérieure des beaux-arts *(« globalement, la moitié des œuvres présentées n'est pas de Géricault, un scandale! »)*, de Daniel Marchesseau, directeur honoraire du Musée de la vie romantique *(« un manque de rigueur »)*, de la marchande et ancienne chef du département des dessins chez Sotheby's Jane Roberts *(« des erreurs, pas de dates, aucune information sur la provenance »)* ou encore de Didier Rykner, directeur du site La Tribune de l'art, Bruno Chenique et Gaëlle Rio maintiennent leurs choix. Affirmant ne présenter, tant aux cimaises qu'en illustration dans leur catalogue, que des œuvres cent pour cent autographes. « *Nous avons ici, estampes exclues, 79 Géricault, parmi lesquels 37 feuilles ou huiles provenant de prêteurs privés. Nous ne pouvions nous en passer*, plaide Gaëlle Rio. *Elles ont été nettoyées ces dernières années aux fins d'examens scientifiquement approfondis, de comparaisons et de confrontations aux sources subsistantes. Nous avons écarté tout ce qui nous semblait problématique ou n'avait pu être restauré et étudié à temps. Nous ne doutons donc pas de nos conclusions. Si tel avait été le cas, nous aurions mis le mot "attribué" dans les notices. Naturellement, la recherche ne s'arrête pas, et peut-être que, dans quelques années, d'autres conclusions pourraient apparaître. Des œuvres inédites de Géricault, comme d'autres artistes, surgissent sur le marché de l'art, tant dans les collections particulières que dans les réserves des musées français, européens et américains. C'est le jeu des découvertes, des redécouvertes, de l'avancée de la recherche. Le temps humain n'est pas le temps de l'histoire de l'art : cette dernière est lente et progressive.* »

***Course de chevaux libres sur le Corso à Rome* (1817), de Théodore Géricault. *Ci-dessous* : esquisse de l'artiste pour le *Portrait équestre de M.D. [Dieudonné]* (1812).**



Bruno Chenique commentera donc, plus tard et précisément, dans le catalogue raisonné qu'il prépare depuis 2003 - et qui sera le quatrième en date! -, ces dizaines de pièces. Ainsi, parmi elles, ce surprenant *Sapeur du premier régiment de hussards*, propriété d'un galeriste. La toile était jusqu'alors donnée à un suiveur anonyme. Ainsi encore ce *Paysage sur la côte d'Angleterre*, prêt d'un collectionneur belge, considéré auparavant comme relevant de l'école anglaise.

Au reste, et quoi que réserve l'avenir, le but essentiel de l'exposition est atteint : montrer un Géricault politique au-delà de son célèbre *Radeau de la Méduse*, première peinture d'actualité qui, sous la représentation d'un naufrage, parle de l'impéritie d'un régime. Un pacifiste s'exprime dès 1812, visible dans les cinq travaux préparatoires ou variations présentées d'emblée d'*Officier de chasseurs à cheval de la Garde impériale, chargeant*, chef-d'œuvre demeuré à son emplacement habituel dans les salles rouges du Louvre. Jules Michelet, déjà, avait remarqué le regard mélancolique de ce personnage. « *Il pense à la mort* », avait commenté l'historien humaniste et républicain. Deux ans plus tard, beaucoup en France ne pouvaient plus sentir les charniers napoléoniens. En témoigne le fameux *Cuirassier blessé quittant le champ de bataille*, autre toile remarquable également restée au Louvre.

Géricault le dandy développera par la suite sa fibre sociale. Ses jockeys, lads, palefreniers, postillons constituent une manière de petit peuple récurrent, proto-prolétaires des débuts de l'ère industrielle née en Angleterre. Anti-ultras, le peintre semble également anti-dévots si l'on en juge par cette gravure où une ancienne église sert d'écurie.

Tapis de selle, sangles, étriers et autres détails exacts participent d'un réalisme moderne. Mais Géricault est aussi annonciateur du second romantisme, celui qui prône la beauté pour elle-même, l'art pour l'art. D'où la somptuosité des lumières lunaires ou solaires, nimbant de biais les stalles empaillées. Elles magnifient délicatement les couleurs. « *Le mouvement, l'âme, l'œil du cheval, sa robe, le brillant de ses reflets, voilà ce que Géricault a rendu comme personne* », s'enthousiasme son cadet et premier parmi ses fans Eugène Delacroix.

« Depuis les frises de Parthénon, où Phidias a fait défiler ses longues cavalcades, nul artiste n'a rendu comme Géricault l'idéal de la perfection chevaline »

Théophile Gautier

Cet amour fusionnel de l'homme et du cheval culmine en fin de parcours avec Mazeppa. Ce personnage chanté par Voltaire et Byron après que, victime d'un mari jaloux, il fut crucifié nu sur un cheval sauvage, est prétexte à un formidable corps-à-corps. Une manière d'autoportrait. Résultat : « *Depuis les frises de Parthénon, où Phidias a fait défiler ses longues cavalcades, nul artiste n'a rendu comme Géricault l'idéal de la perfection chevaline* », saluera Théophile Gautier en 1848. Après, pour unir définitivement l'homme et la bête, il n'y aura plus que la mort. Et une aquarelle ultime montre, s'en allant, une charrette de carcasses conduite par un équarrisseur. « *Tous derrière et lui devant* », chantait le poète à propos du vaillant petit cheval blanc… ■

« Les chevaux de Géricault », au Musée de la vie romantique (Paris 9e), jusqu'au 15 septembre. Tél. : 01 55 31 95 67. museevieromantique.paris.fr

La Maison Diptyque ouvre au 7 rue Duphot



DIPTYQUE

PARIS

Lenny Kravitz : «Je ne sais jamais ce que je vais faire en entrant en studio»

Propos recueillis par **Olivier Nuc**

Le chanteur et multi-instrumentiste américain présente son douzième album, «Blue Electric Light», et revient sur sa riche carrière, amorcée en 1989 avec «Let Love Rule».



«Je n'ai jamais envisagé pouvoir être un modèle un jour», s'étonne Lenny Krawitz. MARK SELIGER

Lenny Kravitz a fait un saut à Paris, où il a pris le temps de répéter, avant sa tournée qui passera en France par Belfort, Arras et Aix-les-Bains. C'est au milieu de son impressionnante collection de guitares et d'amplis vintage qu'il nous a reçu.

LE FIGARO. - Vous venez de célébrer votre 60e anniversaire. Comment vous sentez-vous ?
LENNY KRAVITZ. - En pleine forme ! Bien sûr, je n'imaginais pas atteindre cet âge-là quand j'avais 20 ans. Mais maintenant que je l'ai atteint, je me rends compte que je me sens toujours aussi jeune. Après tout, ce n'est qu'un chiffre.

Regardez-vous souvent en arrière ? Vous avez passé les trente-cinq dernières années sous le feu des projecteurs…
Rarement. Je préfère aller de l'avant. Quand on me parle du passé, j'ai l'impression que c'était juste hier. La notion du temps est un concept très particulier. Mais je peux dire que je ne me suis jamais senti aussi bien, tant sur le plan mental, physique que spirituel. Nous vieillissons tous différemment, en fonction de différents facteurs. Ce n'est pas uniquement une question de gènes, mais aussi de comment nous prenons soin de nous-même. Certaines personnes vieillissent prématurément à cause d'un manque d'inspiration ou de joie. Je suis très reconnaissant d'en être là où je suis. L'avantage d'avoir pas mal d'années derrière soi est qu'on a eu le temps de régler un tas de choses. Si l'on est capable de préserver sa santé, sa jeunesse et son état d'esprit intacts, alors tout va bien.

***Blue Electric Light* est un album solide. Comment l'avez-vous conçu ?**
Je n'ai jamais d'idée préconçue de ce que je vais faire. Je ne sais jamais vraiment ce que je vais enregistrer. Je me considère comme une antenne, la musique m'arrive et me commande ce que je dois faire. Ainsi, je n'ai pas besoin de préparer les choses à l'avance. Je m'assieds et j'attends. Il suffit d'avoir la foi pour qu'un morceau arrive.

Quand avez-vous pris conscience de cette faculté à canaliser la musique ?
Avant *Let Love Rule*, j'avais du talent mais je ne savais qu'en faire et je n'écrivais pas encore. Je commençais juste à m'y mettre mais je n'étais pas satisfait, c'était laborieux. La confusion venait du fait que j'aimais tellement de musiques différentes que je voulais toutes les jouer. Je n'arrivais pas à choisir une direction. J'aimais autant le rock que le funk et le reste… Tout à coup, j'ai commencé à entendre les chansons prendre forme. Cet album-là partait dans tous les sens : rock, soul, jazz, funk, classique, blues, folk… Cela continue d'être mon approche.

Une telle démarche était rare en 1989, mais elle est devenue la norme depuis…
Aujourd'hui, beaucoup de jeunes artistes viennent me voir en me disant à quel point je les ai influencés. C'est amusant parce que je ne me vois pas comme ça. Je sais ce que je dois à tous ceux qui m'ont marqué. J'ai d'ailleurs la chance d'en avoir rencontré la plupart, et certains sont même devenus des amis. Mais je n'ai jamais envisagé pouvoir être un modèle à mon tour un jour. Au moins, j'ai vécu assez longtemps pour faire cette expérience !

> **« Avant "Let Love Rule", j'avais du talent, mais je ne savais qu'en faire et je n'écrivais pas encore. Je commençais juste à m'y mettre mais je n'étais pas satisfait, c'était laborieux. La confusion venait du fait que j'aimais tellement de musiques différentes que je voulais toutes les jouer »**
> **Lenny Krawitz**

Récemment, nous demandions à Slash, votre ancien camarade de lycée, s'il se considérait comme un membre de l'establishment. Qu'en est-il pour vous ?
Nous n'étions pas dans la même classe, mais nous nous fréquentions en dehors des cours. Slash est une magnifique personne. Comme lui, je me sens toujours tel un gamin de 16 ans en train d'essayer de décrocher un contrat d'enregistrement. Je suis toujours ce type-là, c'est étrange.

Quel effet cela fait-il d'avoir un appel de Mick Jagger vous proposant d'écrire ou de chanter avec lui ?
J'adore ça ! Mick a toujours été un grand soutien tout au long de ma carrière. Je l'ai rencontré au moment de mon deuxième album et nous sommes restés amis toutes ces années. Le soir même où je le rencontrais, nous étions ensemble sur la scène du Zénith de Paris. Il était venu assister à mon concert avec un de nos amis communs. Il m'a rejoint sur scène pour chanter *No Expectations*, un titre des Stones tiré de l'album *Beggars Banquet*. Il va sur 81 ans et continue de courir sur scène comme il l'a toujours fait, c'est incroyable.

Est-il un modèle pour vous ?
Oui. Quand nous passons du temps ensemble, j'observe attentivement son comportement. Nous avons passé des vacances communes une fois, aux Bahamas. Il y avait loué une maison pas loin de la mienne. J'admire sa discipline de vie : il s'entraîne physiquement, surveille son alimentation et prend soin de lui. C'est pour tout cela qu'il est encore capable d'être ainsi sur scène.

Qu'est-ce qui continue de vous stimuler dans l'exercice de votre activité ?
J'ai encore de l'appétit. Je ne suis ni blasé ni fatigué. Chaque fois que je vais en studio, je ressens le même frisson. Cette magie qui fait que l'on ne sait pas ce qui va en sortir.

C'est en France que vous avez été consacré en premier, n'est-ce pas ?
Oui, *Let Love Rule* a eu du succès ici avant les autres pays. Et c'est ici que j'ai rencontré Vanessa Paradis, qui voulait que je confectionne son album avant que nous formions une famille. J'aime les vibrations de Paris, son style de vie, son architecture, sa mode et tout le reste.

Vous avez fini par acheter l'ancien hôtel particulier de Michel d'Ornano dans l'ouest de la capitale, n'est-ce pas ?
Oui, j'ai beaucoup de chance. Je l'ai acheté à sa veuve. Saviez-vous qu'ils avaient tous deux été maires de Deauville à des périodes différentes ? J'y passe plusieurs mois par an, en fonction des tournées et de mon emploi du temps du moment.

C'est dans ces murs que vous avez tourné votre dernier clip, *TK421* ?
Oui. On m'en parle beaucoup parce que je suis nu dedans. Mais ce n'était pas pour être sexy, juste pour m'amuser. C'était d'ailleurs une idée de la réalisatrice Tanu Muiño, une jeune Ukrainienne dont j'avais remarqué le travail, notamment avec Rosalia pour la chanson *Chicken Teriyaki*. Je l'ai contactée en lui proposant de travailler avec moi. Je lui ai d'abord envoyé ma chanson. Elle m'a raconté son concept quelques jours plus tard : *« Vous vous levez le matin chez vous, vous ouvrez les rideaux, vous allez dans la salle de bains vous préparer pour votre journée, vous choisissez des vêtements dans vos placards, vous vous habillez et vous sortez de la maison. »* J'ai trouvé que c'était l'idée la plus ennuyeuse du monde. Alors elle a ajouté : *« Vous serez nu dans la première partie. »* Là, ça a commencé à m'amuser. ■

La belle parade animée de Philippe Decouflé

Ariane Bavelier

Le Centre national du costume et de la scène, à Moulins, célèbre quarante ans de carrière du chorégraphe. Une exposition vivante et inégalée.





1. Costume de Charlie Le Mindu pour *Octopus*, Théâtre national de Bretagne, 2010. 2. Costume de débouleuse de Philippe Guillotel pour la cérémonie d'ouverture des JO d'hiver, Albertville, 1992. 3. Costume du musicien bizarre de Philippe Guillotel porté lors de la cérémonie d'ouverture des JO d'Albertville.

CNCS/TERMINAL 33; FLORENT GIFFARD/TERMINAL 33/CNCS

Le tutu en Plastazote de *Shazam!* trône sur un podium circulaire. Derrière, les majorettes de *Panorama* en rang d'oignon, et en face, deux costumes de la cérémonie d'ouverture des Jeux d'Albertville, danseuse à tutu sculpté dans une vague et musicien bizarre avec pans de queue-de-pie en lévitation. Au-dessus, un dispositif de miroirs démultiplie le salon d'honneur et ses danseurs immobiles pour leur ouvrir le ciel où musique un carillon. Bienvenue au palais des merveilles de Philippe Decouflé!

L'exposition dédiée au chorégraphe qui vient d'ouvrir au Centre national du costume et de la scène (CNCS) à Moulins (Allier) ne ressemble à aucune autre. Il y a longtemps que l'ancienne caserne n'abrite plus des uniformes mais des costumes de scène. Jusqu'ici, ils restaient sagement au garde-à-vous dans des vitrines, sur des mannequins de polystyrène. Cette fois, ils lancent le spectateur dans la danse pour mieux se faire admirer. Philippe Decouflé veille. Et comme dans chacun de ses spectacles, il retouche, modifie, manipule. Il le confesse : cela lui fait bizarre de voir quarante ans de carrière en exposition : *« Le même effet que lorsque je vois une captation. L'impression de ne voir que des bribes. En plus, les costumes sont faits pour bouger, il manque cette chose fondamentale qui est la danse »*, dit cet insatisfait notoire qui a voulu compléter les costumes de leurs accessoires souvent perdus. Les majorettes de Moulins ont prêté leurs bâtons. Decouflé grogne encore : les mannequins de silicone ont les mains fermées. Comment leur glisser le bâton entre les doigts? *« Je lance un appel aux fabricants de mannequins. Il est impossible de leur donner des positions latérales. Comment comprendre la difficulté de danser avec des palmes dans* Codex *si on ne peut pas ouvrir les pieds en première position ! »*

Cet acharnement porte ses fruits. Les scénographes poussés à bout ont fait merveille. Marco Mencacci, le scénographe, et Valérie Bodier, scénographe lumière, ont sorti tous leurs tours. Le principe est d'obliger le visiteur à chercher un point de vue, d'où une dynamique qui se propage aux costumes en vitrine. Rien de répétitif : ici, ce sont des cercles collés qui obligent à trouver la bonne distance et la bonne hauteur où observer; là, des angles créés dans la vitrine qui permettent de voir d'un côté les costumes, de l'autre des séquences filmées du ballet d'où ils sortent; ailleurs, vidéos et transparences prises dans un écrin de velours noir créent un palais des illusions. Il fallait bien cela. Et cette danse suffit. N'en déplaise à Philippe Decouflé, on est aux anges d'avoir les costumes enfin immobiles sous les yeux et de pouvoir revisiter l'univers prodigieux du chorégraphe.

« J'ai tout de suite su que je n'avais pas le talent d'un Balanchine ou d'un Cunningham, qui pouvaient se passer de costumes. Moi, ils m'étaient indispensables. Ils m'ont permis de modifier le fonctionnement du corps humain. Avoir une jambe plus lourde ou plus molle, des bras plus longs, le costume m'a permis d'ouvrir le champ des possibles chorégraphiques », dit-il, confessant qu'il a longtemps professé le « no sport » et rêvé d'être dessinateur de BD. C'est le visuel de l'affiche de cours d'Isaac Alvarez qui lui a donné envie de prendre des cours de mime et de danse. Au premier, il était piqué. *« Alvarez nous faisait faire nos costumes. Je me souviens d'un ours moderne fabriqué avec la bande magnétique de cassettes audio. Travestir, modifier la lecture du corps, c'était ma voie. »*

À l'école d'Angers, dirigée par Alwin Nikolais, Decouflé, qui ira aussi à l'école de cirque d'Annie Fratellini, apprend encore : *« Il ne cherchait pas le costume mais la modification du corps humain : il nous mettait un bâton sur le dos pour faire disparaître notre tête, posait nos pieds dans des seaux, le collant nous rentrait dans les fesses horriblement, mais quelle ouverture ! »*

Codex, son premier spectacle, présenté à Avignon en 1986, expose un monde imaginaire peuplé de microbes et de végétaux extraordinaires. Il est inspiré par le codex délirant et précis de Luigi Serafini. Les costumes sont fondamentaux. Ils sont signés Philippe Guillotel, nourri d'idées folles et épris du défi de les faire fonctionner, selon la même injonction fixée par Oskar Schlemmer et son *Ballet triadique* au Bauhaus. Ensemble, ils signeront *Triton*, *Tricodex*, *Tutti*, *Petites pièces montées*... et surtout le délire inégalé des Jeux olympiques d'Albertville, avec 500 danseurs sortant de cornes d'abondances musicales dans des tenues toutes différentes. Que n'ont-ils pas inventé au chapitre des métamorphoses? Teeshirt aux manches tuyau avec contrepoids pour embrassade amoureuse, jupe-culotte à plateau, tutu pour partir sur la Lune, combinaison haricot, jambe de pantalon violoncelle, femme trompette, homme insecte. Ils se sont aussi promenés dans le nano-monde, bras tentacules, doigts tubercules, costume gonflable, main pantalon...

« Dans mes spectacles, je suis à l'origine de tout, costumes, lumières, coiffures, chorégraphie, j'ai tout fait et rien fait »

Philippe Decouflé

Decouflé travaillera avec d'autres costumiers : Laurence Chalou, experte des combinaisons en tricot, Charlie Le Mindu, qui travaille sur la coiffe adaptable de diverses manières et notamment en cape, Jean Malo, le tailleur de Guillotel, expert de la coupe, fût-ce dans des matières inédites (kimono de carrés Hermès, manteaux longs en papier, robe façon abat-jour à plusieurs étages...) *« Dans mes spectacles, je suis à l'origine de tout, costumes, lumières, coiffures, chorégraphie, j'ai tout fait et rien fait »*, déclare Decouflé. Dans une vitrine, les carnets de Decouflé montrent l'inspiration première : des dessins, des couleurs, des corps, des machines, des objets qui prendront consistance dans un travail de collaboration.

La beauté de l'exposition est de prendre Decouflé comme une planète et de décliner ses satellites. Monstres et merveilles, écorchés, nus, ombres, noir et blanc, couleurs, lumières, et même une soucoupe volante particulière pour un hommage à Christophe Salengro, géant lunaire et personnage inoubliable de la saga Decouflé. Ainsi l'a voulu Philippe Noisette, commissaire de l'exposition, qui est parti à la recherche des costumes des quarante ans de carrière : *« Certains étaient au CNCS à Moulins, d'autres dans sa compagnie DCA, qui n'a jamais eu les moyens d'avoir une politique de conservation. Ils étaient souvent en très mauvais état. »* Notamment ceux des JO d'Albertville, conservés hors Moulins. *« Philippe Guillotel a vécu un an et trois mois enfermé dans l'entrepôt d'Aubervilliers où on préparait les Jeux. La première chose avait été de lui aménager sa chambre. Il a conçu des centaines de prototypes, il adorait ajouter des détails, des blasons, des inserts moulés en mousse qui a fondu »*, raconte Decouflé. Les JO restent un exploit dont l'ombre portée le poursuit encore : *« C'est comme si j'avais juste posé le pied sur un trampolino qui m'aurait envoyé à 10 mètres. Avant, j'étais complètement underground, j'avais présenté deux spectacles à Avignon. D'un coup, j'ai changé de vie, de carrière. Avec Philippe Guillotel, ça nous a portés, et ça nous a démolis. Nous avons eu des opportunités dont nous n'avons pas su quoi faire. On m'a proposé d'être créateur associé au Cirque du Soleil, on m'a proposé aussi un long-métrage. J'ai fait le malin, j'ai refusé. Ça ne se représentera pas. Après les JO, j'aurais dû faire une formation en communication et engager des gens pour m'aider à faire des choix cohérents. Je me suis rendu compte que j'avais fait mon chef-d'œuvre : comme Luigi Serafini, qui a signé son* Codex *à 30 ans. Tout ce qu'il a fait après donne l'impression de n'avoir été qu'un échauffement »*, confie le chorégraphe en se consolant de rester un artisan libre de bricoler à sa guise. *« Pourquoi ne propose-t-on plus ce genre de grosse manifestation à de jeunes artistes ? On leur préfère des sociétés de production qui font des shows hypermarketés, souvent plutôt mal copiés de ce que j'ai fait. »*

Les souvenirs d'Albertville sont mis en scène sous des flocons de neige dans la dernière salle. Parade musicale, terrienne et aérienne, cousue main d'inventions étourdissantes, aussi joyeuse et légère que nos souvenirs. ■

« Planète(s) Decouflé », au Centre national du costume et de la scène, à Moulins (03), jusqu'au 5 janvier. www.cncs.fr



Une montre française dans l'espace

Judikael Hirel

La nouvelle création de Ralf Tech a été testée en apesanteur avec le Cnes. En attendant d'aller encore plus haut ?

Vers l'infini et au-delà, serait-on tenté de dire, en reprenant la devise du célèbre ranger de l'espace de *Toy Story*. Jusque-là, on connaissait davantage la marque française Ralf Tech, créée en 1996 par un ex-plongeur professionnel, Frank Huyghe, pour ses modèles équipant des unités des forces spéciales et d'élite de la gendarmerie nationale et de la police nationale. Et plus récemment pour The Beast, véritable monstre horloger de 47,7 mm de diamètre affichant une étanchéité record de 4 000 mètres de profondeur. Mais qui touche le fond des mers peut aussi tutoyer les étoiles : c'est avec le Centre national d'études spatiales (Cnes) que la marque vient de signer un partenariat, afin de proposer une (première) série limitée de 100 montres taillées pour aller *ad astra*, destination l'espace.

Les premiers prototypes de la Space Millenium ont été testés en apesanteur le 27 mars, à l'occasion d'un vol scientifique du Cnes, une session 0 g de cinq heures (soit environ 30 paraboles) opéré par Novespace. « *Cette montre est faite pour aller dans l'espace,* confirme le fondateur de Ralf Tech. *De ce que j'ai vécu en 0 g, l'apesanteur ne change rien à son fonctionnement : avec un mouvement électrique, la question ne se pose pas alors que, s'il y avait une masse oscillante à l'intérieur, on ne pourrait quasiment pas la remonter.* » Faute de gravité, tout simplement. « *Quand on est en apesanteur, on n'est plus qu'un regard,* résume avec poésie Raphaël Sart, responsable des partenariats, depuis les locaux parisiens du centre, entre une maquette de fusée Ariane et un réacteur posé à l'angle d'un couloir. *En apesanteur, les gens s'attendent à des sensations. Pourtant, ce qui marque, c'est leur absence. L'interaction avec votre environnement. Vous pouvez faire tout ce que voulez, nager comme si vous étiez dans l'eau, vous ne bougerez pas sans appui !* »

Les deux infinis bleus

Pourquoi avoir choisi de travailler avec une marque indépendante française ? Justement pour son côté « made in France ». « *Pour le Cnes, aller chercher les fans de montres permet de leur parler d'espace. Ralf Tech a une grande expertise des fonds marins. Or, l'espace et l'océan sont les deux infinis bleus,* rappelle Raphaël Sart. *Il existe de nombreuses passerelles entre eux. Au Cnes, nous nouons des partenariats avec des entités proches de la science, de l'aéronautique et de l'espace. Mais nous essayons aussi d'aller un peu hors des murs, pour toucher des publics qui ne nous connaissent pas forcément, à qui nous voulons faire découvrir notre histoire.* » Une histoire qui a évidemment fasciné Frank Huyghe : « *Nous avons été mis en relation par un ami commun, travaillant dans le domaine spatial. Avec ce projet, l'idée est aussi de valoriser l'excellence hexagonale. Une telle montre, c'est un objet à la fois utile dans l'espace et au fond des océans, mais qui fait aussi rêver. Pour nous, il y a quelques années, les océans que les hommes n'ont pas fini de sonder représentaient la dernière frontière. L'espace repousse encore les limites.* »

Il faut bien avouer que, jusqu'ici, l'horlogerie tricolore n'a guère eu l'occasion de quitter l'atmosphère et d'explorer l'espace. Certes, c'est l'idée suggérée par deux journalistes français qui a incité Ernest Schneider, alors à la tête de Breitling, à développer en 1995 le modèle porté par Claudie Haigneré à bord de la station MIR. Une Breitling Aerospace Mission Cassiopée équipée d'un mouvement quartz, produite à 100 exemplaires et frappée du logo de la mission franco-russe. Dix ans plus tôt, des Yema Spationaute françaises habillaient le poignet de Jean-Loup Chrétien, puis celui de Patrick Baudry. Leurs fonctions innovantes ont d'ailleurs sans doute inspiré celles des actuelles Omega Speedmaster X-33, portées par l'ensemble des astronautes et spationautes de la Nasa et de l'ESA. À commencer par le plus célèbre dans l'Hexagone, Thomas Pesquet.

La montre Space Millenium de Ralf Tech a été testée en apesanteur le 27 mars, à l'occasion d'un vol scientifique du Cnes. *En bas*, la série limitée à 100 pièces est vendue avec trois bracelets et deux cartes de garantie, celle de la marque et celle du Cnes. RALF TECH

Verra-t-on demain cette Space Millenium au poignet d'un astronaute français décollant pour la Station spatiale internationale ? Rien n'est jamais impossible en matière d'espace. « *Pour la concevoir, nous devions respecter un cahier des charges à la fois clair et léger, sachant que nous avons une certaine expérience quant à tout ce qui subit des contraintes,* explique Frank Huyghe. *La véritable problématique est que, dans l'espace, le poids a un coût élevé. Ce qui nous a amenés à travailler le titane grade 1, 35 % plus léger que l'acier, que nous avions déjà employé pour un modèle destiné aux nageurs de combat en 2014. Ultraléger, il n'est utilisé par aucune autre marque, parce qu'il ne se travaille pas, ne se satine pas ni ne se polit, il faut l'accepter ainsi. Nous avons également réduit le poids de la montre, en évidant le boîtier et en optant pour un cadran en composite nid d'abeille,* très 2001, l'Odyssée de l'espace. *Nous sommes ainsi parvenus à faire passer cette Space Millenium de 200 à 95 grammes, sans y perdre en lisibilité, en étanchéité (théorique de 1 000 mètres) ou en autonomie.* » Car il s'agit du fait que l'outil de mesure du temps ne s'arrête pas au bout de quelques heures. « *Avec une batterie capable de tenir douze ans, l'idée était en quelque sorte de dire "je vais sur Mars, je bois un café, et je reviens",* plaisante à moitié le concepteur. *Maintenant, il ne reste plus qu'à y aller de la Terre à la Lune, et au-delà !* »

Cette collaboration fructueuse a ainsi permis à « *chacun de découvrir l'univers de l'autre, moi l'horlogerie, Frank le domaine spatial,* reprend Raphaël Sart. *On y retrouve la même précision. Pour nous, le temps est une notion essentielle, que ce soit au moment du compte à rebours de lancement ou pour des expériences à bord d'une station.* » Commercialisée à 4 500 euros à compter du 20 juin prochain, cette édition limitée de 100 pièces Ralf Tech marquées Cnes n'a pas encore concrètement touché les étoiles. Mais une part des bénéfices de la vente sera reversée à la fondation Ailes de France qui, tous les ans, remet des bourses Espace à des projets lycéens et universitaires. ■

Le château La Verrerie, ambassadeur du Luberon

Stéphane Reynaud

La propriété de Puget s'associe avec des hôtels et restaurants des alentours et devient la référence vitivinicole de la région.

Une propriété peut faire connaître ses vins de mille façons. Dégustation au chai, dans les salons de vignerons, mise en avant des crus sur les cartes des restaurants qui comptent, œnotourisme, placements de produits dans les films et séries pour les plus ambitieux… Il existe nombre de recettes pour rendre désirable la production d'un vignoble.

En dépit des efforts des propriétaires, certains crus de renommée internationale peuvent rester bien mal connus, voire ignorés par le proche voisinage du domaine. Les exemples sont légion. Cela n'arrivera pas au Château La Verrerie. Si, depuis de nombreuses années, le domaine fait parler de lui bien au-delà des rives de la Durance, il ne néglige pas pour autant son entourage proche.

L'étranger qui découvre Lourmarin longe le cimetière où reposent Albert Camus et quelques autres, emprunte le chemin sur la droite, se laisse impressionner par le château Renaissance sur sa hauteur et accède au centre du village. Sous les platanes, juste devant l'hôtel-restaurant Le Moulin, une Estafette prend ses marques tous les vendredis matin, jour de marché. Le véhicule tout droit sorti des Trente Glorieuses remplit son office de salon de dégustation mobile. À bord, Valentine Tardieu-Vitali, la directrice générale du château La Verrerie, fait découvrir aux locaux comme aux étrangers de passage ses vins accompagnés de quelques fromages. Comme la loi lui interdit de vendre, elle offre un verre à tous ceux qui le souhaitent. L'exercice rend populaire. À Lourmarin, chacun peut vous indiquer la route du domaine, situé à 7 kilomètres du bourg.


Valentine Tardieu-Vitali, la directrice générale du château La Verrerie, qui compte 56 hectares de vignes cultivées en bio. CHÂTEAU LA VERRERIE

Cette présence régulière de la camionnette du château devant Le Moulin, sans doute le meilleur hôtel de Lourmarin, tient à la bonne entente entre Valentine Tardieu-Vitali et Loïs Verset, le directeur de l'établissement. Le trentenaire met aussi en avant le vin de La Verrerie sur sa carte et propose les meilleures conditions de dégustation. Sous la pergola, entre de vieux murs du XVe siècle rafraîchis par le cours d'eau qui alimentait le moulin à huile et une abondante végétation, chacun apprécie les arômes du viognier avec un calamar grillé, des asperges, des légumes grillés, un turbot au chorizo… Les petites terrasses privatives de l'établissement, comme celle donnant sur une des rues piétonnes du bourg, constituent d'excellents lieux de dégustation. L'hôtel dispose aussi d'une épicerie, où les produits de bouche locaux partagent la vedette avec les meilleurs vins des environs. Une véritable vitrine du cru.

Un autre partenaire du domaine est le restaurant Insitio, du chef Giovanni Facchinetti, à Vaugines, un village situé à 5 kilomètres de Lourmarin. La terrasse et la salle de restaurant de poche sont fort recommandables pour apprécier les jus locaux, accompagnés des créations du chef, comme ces bouchées de maïs avec lard et miel, les gnochettis ricotta petit pois wasabi et mélisse, les gambas snackées sauce chimichurri ou les poissons de Méditerranée.

Une star : la grenache

Mais l'amateur finit toujours par se rendre au domaine. La propriété compte 56 hectares de vignes cultivées en bio, dont les plus hautes culminent à 500 mètres d'altitude, enchâssées dans une forêt de pins et de chêne, dans le parc régional du Luberon. Les sols pauvres permettent ici de produire des vins concentrés. Le grenache est la star de La Verrerie. Il y a aussi la roussanne, la clairette, le carignan, le cinsault, le bourboulenc…

On déguste à la boutique le blanc Hautes Collines 2022, issu des cépages bourboulenc, rolle, clairette, un vin qui reste frais malgré le millésime marqué par une chaleur extrême. Ce seul vin prouve la capacité du domaine à produire des jus marqués par l'acidité en toutes circonstances. La présence tout autour des vignes de bois qui conservent la fraîcheur des nuits y est sans doute pour quelque chose.

Le blanc Grand Deffand 2022, issu d'une vieille parcelle grenache et roussane, se révèle plus ample, plus onctueux. On apprécie les pointes de curcuma, de praliné et de miel. Voici un vin de gastronomie, fort d'une belle patine en bouche. Il serait dommage de ne pas déguster le rosé Grand Deffand, moitié syrah, moitié grenache. Un rosé de saignée tannique, au nez de safran.

Enfin, pour les rouges, on se laisse séduire par les Hautes Collines rouge 2019, issu de syrah élevée en foudre, de carignan et de grenache. Notons que la gamme Haute Colline oscille entre 16 euros pour les blancs et 17,50 euros pour les rouges. La Verrerie rend le Luberon accessible. Et son ambassadrice reste prophète en son pays. ■

Château La Verrerie, 1810 route du Luberon, Puget (84). Tél. : 04 90 08 97 97.
Le Moulin, rue du Temple Lourmarin (84), lemoulin@beaumier.com
Insitio 33, place de la Mairie, Vaugines (84). Tél. : 04 90 77 11 08.

Un hôtel pour le Château Les Carmes Haut-Brion

Le Mondrian Bordeaux Les Carmes vient d'ouvrir au cœur du quartier des Chartrons, à Bordeaux. Visite.

Au-delà du vin qui doit être irréprochable, une propriété viticole contemporaine cultive son image et sa notoriété avec tout un arsenal artistico-architecto-médiatico-touristique. Cela passe par des cuviers spectaculaires, des restaurants, des chambres d'hôte… Le château Les Carmes Haut-Brion - dont l'adresse postale est à Bordeaux, le chai à Mérignac et la vigne posée à Pessac -, propriété de Patrice Pichet depuis 2010, s'était fait remarquer avec la construction d'un chai signé Philippe Starck. Certains y virent un sous-marin à quai au milieu des grands platanes, des cyprès chauves et de la vigne. D'autres l'envisagèrent, à raison, comme un outil technique de haute précision au service du vin. Ce chai contribua donc à faire parler et à mieux faire.

La propriété vient d'entrer dans le cercle très fermé des domaines disposant de leur propre hôtel. Le Mondrian Bordeaux Les Carmes a ouvert au cœur du quartier des Chartrons, à Bordeaux. Cet établissement de 97 chambres s'installe en lieu et place des anciens chais Hanappier et Calvet, dont la spectaculaire façade néogothique a été conservée. L'établissement dispose de tous les attributs attendus dans une adresse de haut standing. Le mur de l'accueil met en valeur des centaines de flacons de la maison, dont les fameuses marie-jeannes, des contenants de 2,25 litres remis au goût du jour par le château et produits à seulement 800 exemplaires, pour les collectionneurs.

Cuisine orientalisante

Ce décor est un appel à redécouvrir les récents millésimes de la propriété, réalisés depuis 2012 par Guillaume Pouthier - lauréat du classement des meilleurs vignerons du *Figaro* 2023 -, comme le C 2018, ou le Château Les Carmes Haut-Brion 2016, noir comme de l'encre, d'une fraîcheur formidable. La sommelière Charlotte Tissoire saura toujours les accorder avec les plats orientalisants du chef Matsuhuru Morimoto. Mais, disons-le, sa cuisine s'accorde plus naturellement avec des vins blancs. Si la nouvelle adresse proposait aussi des mets à marier aux grands rouges de Bordeaux, ce serait le meilleur des mondes. ■ S. R.

Mondrian Bordeaux Les Carmes, 81 cours du Médoc, Bordeaux (33). Tél. : 05 35 54 10 84.


Le Mondrian Bordeaux Les Carmes offre 97 chambres. GAËLLE LE BOULICAUT

« Le Règne animal » : apprivoiser la bête en l'homme

Éric Neuhoff

Thomas Cailley prend à rebrousse-poil le cinéma français dans cette fable kafkaïenne fantastique et émouvante.



Le Règne animal (avec Romain Duris et Paul Kircher) détonne par sa faculté à mêler les genres.

NORD-OUEST FILMS/CANAL+

Les uns les appellent « créatures » ; les autres préfèrent dire « bestioles ». De qui, de quoi parlent-ils ? Le monde a changé. Sous l'effet d'un curieux virus, certains humains se transforment plus ou moins en animaux. Dans l'embouteillage qui ouvre cette fable kafkaïenne, une sorte de grand oiseau s'échappe, dans un fracas d'enfer, d'une ambulance. Un père et un fils assistent à la scène. Ils y semblent habitués. Leur épouse et mère les attend dans un centre spécialisé, couverte de poils, méconnaissable, sosie de Jean Marais dans *La Belle et la Bête*. Il ne reste que son regard.

Désemparés, unis, se percutant comme deux silex, François (Romain Duris) et Émile (Paul Kircher) partent pour le Sud-Ouest. Direction les Landes. Ce changement d'air leur fera du bien. L'adolescent est boudeur, inflammable, écorché vif. Ils logent au camping dans un bâtiment préfabriqué. Au collège, il est nouveau. Et cherche ses marques. Il y a les boums, les rires idiots, les premiers flirts. Romain Duris, le papa, travaille comme cuistot dans un restaurant au bord de la rivière. La mère a disparu dans la forêt. Ils la cherchent.

Sous la lune, une chanson de Pierre Bachelet à fond sur l'autoradio, ils roulent à tombeau ouvert dans les bois en hurlant son prénom. « *Maman !* », crie l'enfant, comme si sa vie en dépendait. La scène, qui n'est pas sans évoquer la robinsonade de Cailley *(Les Combattants)*, pourrait sombrer dans le ridicule, elle déclenche des émotions en cascade. Romain Duris sympathise avec une gendarme. Elle porte les traits d'Adèle Exarchopoulos, toujours drôle, capable d'endosser n'importe quel uniforme. Elle attend sa mutation. Il ne faut pas prendre ce terme dans un sens scientifique. La situation dépasse un peu la maréchaussée.

Le réalisateur filme une réalité qui se dérègle, effectue un pas de côté. Ce fantastique « soft », quotidien, bénéficie d'effets spéciaux qui sont tout sauf racoleurs. Une sorte de poulpe géant sème la pagaille dans un supermarché. Une drôle de bête surprend le héros dans un hangar à bateaux. Drôle d'ambiance. Les habitants sont partagés. Il y en a qui sont prêts à cohabiter. En face, les sceptiques n'hésiteront pas à sortir le fusil.

Souci de réalisme

Pendant ce temps, le jeune Émile s'arrache les griffes qui lui poussent sous les ongles. Son secret ne doit surtout pas s'éventer. Il renifle bizarrement, lèche son sang, mange sans les mains. Sa petite amie ouvre des yeux ronds. C'est une histoire d'amour. Le garçon tente d'apprendre à vivre avec la bête qui gît en lui. Comme tout adolescent qui traverse ce Rubicon qui le mène vers l'âge adulte.

Un père tente d'apprivoiser son fils, à le comprendre. Il s'agira même de le sauver. Et si cette métamorphose constituait une bénédiction ? Thomas Cailley montre les sous-bois comme John Boorman dans *Délivrance*, un univers peuplé de cris, de fougères qui frémissent, de néophytes s'exerçant à voler ou à pêcher des poissons à mains nues. La fable contourne l'écueil du didactisme grâce à un souci de réalisme tempéré d'inquiétude. Des paysans sur des échasses fêtent la Saint-Jean. La nuit grouille de surprises et d'espoirs. *Le Règne animal* détonne par sa maîtrise, son originalité, cette faculté à mêler les genres, sans rien qui pose ou qui pèse. Avec Cailley, on est prêt à avaler toutes les couleuvres. L'espèce ne figure pourtant pas au générique. ■

« Le Règne animal »
À 18 h 30, le film de Thomas Cailley sur Canal+ Box Office, suivi du documentaire « Sur les traces du règne animal » à 20 h 30
Notre avis : ●●●◐

Wembanyama : le parcours d'un prodige bientôt aux JO de Paris

Nicolas Vollaire

Pendant un an, les caméras de Canal+ ont suivi la nouvelle star du basket français, qui souligne le rôle décisif de sa famille dans son succès.

« *Aujourd'hui, tout le monde veut un bout de Victor. C'est difficile quand on devient connu. Et mettre une casquette ou des lunettes de soleil, ça ne sert à rien avec lui !* » C'est avec une tendresse mêlée d'un peu d'anxiété qu'Élodie Wembanyama parle de son fils. Il est vrai qu'avec ses 2,21 m et son 54 fillette, le basketteur de 19 ans ne passe pas inaperçu. Des rues de Levallois, où il jouait encore il y a un an, jusqu'à son arrivée à l'aéroport de San Antonio, son nouveau club, « Wemby » attire les foules et monopolise les regards.

Dans *Un1que*, le documentaire de Canal+, les deux réalisateurs, Marc Sauvourel et David Tiago Ribeiro, ont suivi Wembanyama partout pendant l'année qui a précédé son arrivée en NBA, le prestigieux championnat américain de basket.

« Travail de l'ombre »

« Un1que » à cause du numéro de maillot du joueur mais aussi parce que le jeune prodige français a toujours eu la conviction qu'il était à part. « *Dès l'adolescence, j'ai toujours voulu être différent*, affirme-t-il. *Je veux être libre et unique. Il fallait que je sois numéro 1, car je n'aime pas que quelqu'un soit au-dessus de moi.* » Bien vu. « Wemby » vient de remporter le trophée de meilleur *rookie* (« débutant ») en NBA.

Depuis de nombreuses années, Victor Wembanyama émerveille le milieu du ballon orange et les médias du monde entier. Mais, loin de ces moments de gloire et de triomphe planétaires, la caméra de Canal+ sait également se faire discrète, captant des instants touchants de la vie personnelle du prodige. Omniprésente dans le documentaire, la famille du basketteur l'accompagne partout. Ses parents, sa sœur et son frère l'entourent, jusqu'à la consécration, en juin 2023 : sa sélection dans la mythique équipe de San Antonio, le club de toujours de Tony Parker. Là, le grand jeune homme craque. « *J'en ai tellement rêvé que ça m'a fait pleurer* », avoue Victor Wembanyama, débordé par l'émotion. Nul doute que les téléspectateurs n'y résisteront pas non plus.

« *L'entourage, c'est le travail de l'ombre. Et c'est ce que fait ma famille avec moi. J'étais fier et ému de voir leurs interviews dans le film, car ils font un travail exemplaire* », confie au *Figaro* le champion, qui ajoute : « *Tous les athlètes de la planète aimeraient avoir une famille comme ça ! Peu importe ce que je fais, j'ai toujours quelqu'un pour assurer mes arrières. J'ai du mérite, mais ils en ont aussi. Au niveau du soutien, ils sont très forts. Ils ne mettent pas les paniers à ma place mais ils me permettent de le faire* (rires). *Je suis content que ma famille soit enfin mise en lumière, que tout le monde voit le rôle qu'ils jouent dans ma carrière.* »

Le basketteur affiche également son ouverture d'esprit : « *J'ai plusieurs hobbies et des intérêts qui évoluent au fil du temps. J'aime l'art abstrait, mais je réalise des dessins plutôt réalistes* », glisse-t-il, même s'il souligne qu'il possède avant tout « *une bonne culture sportive* » et qu'il est « *un supporteur du Paris Saint-Germain* ».

Reste maintenant peu de temps à attendre avant d'admirer la star des parquets aux Jeux olympiques de Paris : « *Bien sûr que je serai bien présent pour les JO. Et avec comme objectif d'obtenir la médaille d'or, et rien d'autre ! Ce serait une belle histoire…* » ■

« Un1que, Victor Wembanyama »
À 13 h 30, sur Canal+ Docs
Notre avis : ●●●●

MOTS CROISÉS

Par Vincent Labbé

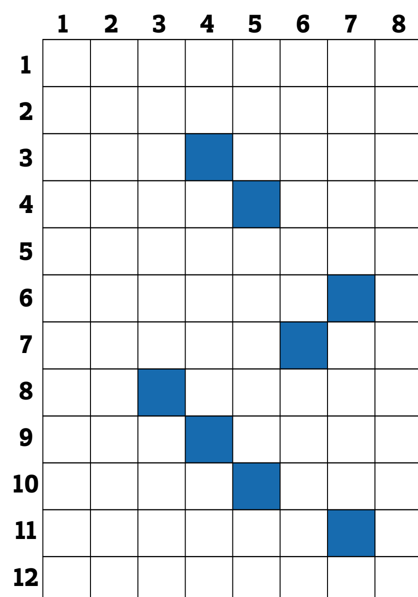
PROBLÈME N° 6619

HORIZONTALEMENT

1. Donne facilement le change. – **2.** Convive accommodant. – **3.** Bon avec du sel. Fidèles du parti. – **4.** Avance. Balle à blanc. – **5.** Prendra du ventre. – **6.** Taper la cloche. – **7.** Triste en Bretagne. Emmené par Ciotti. – **8.** Au bout des doigts. Au cinéma avec Coppola. – **9.** Service hospitalier. Tintin au pays des soviets. – **10.** Dispose de nombreux pieds à terre à la campagne. Général au service d'un cardinal. – **11.** Il y a puéril en cette demeure. – **12.** Veiller au grain, pour des poulets.

VERTICALEMENT

1. Femme mise à rude épreuve. – **2.** Points de suspension. – **3.** A pris pension dans une maison close. Accompagne Guinness ou Baldwin au cinéma. – **4.** Renforce une conviction. Empereur romain qui triompha dans la coiffure. Agent verdissant. – **5.** La moindre des politesses. Nougat tendre. Phrase tronquée. – **6.** Moduler un air. Séparation en court. – **7.** Se déplacer comme Ahasvérus. Prise dans les cordes. – **8.** Il se consacre aux tables ou aux tableaux.



SOLUTION DU PROBLÈME N° 6618

HORIZONTALEMENT **1.** Gratiner. – **2.** Légalité. – **3.** Oto. Égal. – **4.** Urne. Éla. – **5.** Baiser. – **6.** Ide. Tipi. – **7.** Bu. Peano. – **8.** Ocre. Nen. – **9.** Utile. Un. – **10.** Lit. Vase. – **11.** Goémon. – **12.** Anspects.

VERTICALEMENT **1.** Gloubi-boulga. – **2.** Retraduction. – **3.** Agonie. Rites. – **4.** Ta. Ès. PEL. Mp. – **5.** Île. Été. Évoé. – **6.** Nigérian. ANC. – **7.** Étal. Pneus. – **8.** Relationnels.

MOTS MÉLANGÉS

Barrez dans la grille tous les mots proposés. Cherchez-les horizontalement, verticalement ou diagonalement. Il ne vous restera alors que les lettres formant le mot mystérieux.

ABOI	BRISE	ÉCLOS	MARNER	PRÉVISION
ANTICIPÉ	CHARIOT	FIASCO	MATHS	RASSASIÉ
ARPENTEUR	CHEF	FILIATION	NACRÉ	RETOURNER
ATOMIQUE	COSTARD	FRAUDER	ORÉE	STOMACAL
BOLÉE	COUSSINET	IDÉAL	PASSEPOIL	
BRAI	DAMOISEAU	LIFT	PISTER	

R	T	E	R	F	R	E	R	C	M	N	D	P	E	N
U	L	E	E	A	S	E	E	L	O	A	A	B	O	I
E	A	L	N	I	N	U	T	I	M	S	T	I	C	F
T	C	O	R	I	Q	T	S	O	S	N	T	H	I	R
N	A	B	A	I	S	I	I	E	U	A	A	A	S	A
E	M	U	M	D	V	S	P	C	I	R	S	C	R	U
P	O	O	R	E	E	O	U	L	I	C	N	S	R	D
R	T	B	R	A	I	R	I	O	O	P	E	E	A	E
A	S	P	U	L	I	F	T	S	C	H	E	F	R	R

SOLUTION DU N° 4741

7	1	6	8	3	5	2	4	9
3	4	8	9	7	2	5	1	6
9	5	2	4	1	6	8	3	7
4	2	9	6	8	3	7	5	1
8	6	1	7	5	4	9	2	3
5	3	7	2	9	1	4	6	8
6	7	5	3	2	8	1	9	4
1	8	3	5	4	9	6	7	2
2	9	4	1	6	7	3	8	5

SOLUTION DU N° 4742

2	5	9	7	3	8	1	4	6
1	8	7	6	4	5	3	2	9
4	3	6	2	1	9	5	7	8
7	6	4	8	9	1	2	5	3
3	9	1	5	2	6	4	8	7
5	2	8	3	7	4	9	6	1
6	1	3	4	5	7	8	9	2
9	7	5	1	8	2	6	3	4
8	4	2	9	6	3	7	1	5

SOLUTION DU MOTS À MOT

Les mots sont :
MOURIR – RAPACE – VALIDE.





21.10
Mask Singer
Divertissement



Prés. : Camille Combal, Kev Adams, Chantal Ladesou, Inès Reg et Laurent Ruquier. 2h10. Inédit. Le public découvre au fur et à mesure les costumes que portent les célébrités, qui sont 20 au total pour cette sixième édition de «Mask Singer».

23.20 Mask Singer, l'enquête continue. Divertissement. Inédit.

france•2

21.10
Tropiques criminels
Série. Policière

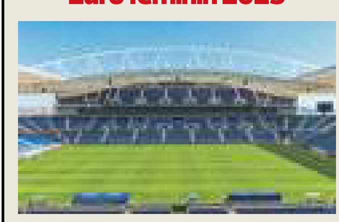


Fra. 2024. Saison 5. Avec Sonia Rolland. Cap Macré. Inédit. La sœur de Phil débarque en Martinique pour renouer avec son frère avec lequel elle n'a plus eu de contact depuis des années. Ils sont la cible d'un tireur.

22.02 Tropiques criminels. Série.
23.00 Drag Race France : une seule sera la reine. Téléréalité. Inédit.

france•3

20.51
Football : Qualifications Euro féminin 2025



Sport
3e journée. Groupe 3 : Angleterre – France. En direct. Les Bleues sont en route pour le prochain Euro 2025. Les footballeuses françaises se déplacent sur le terrain du St James' Park, à Newcastle, pour défier les Anglaises.

22.57 Spot campagne élections européennes. Magazine.

CANAL+

21.00
Au micro ! Une nouvelle voix pour le foot



Divertissement
Prés. : Redouane Bougheraba. 1h25. Lancement de la finale – Finale – Conclusion de la finale. Première diffusion. Des candidats s'essaient aux exercices du journalisme de sport.

22.13 Canal Champions Club
23.17 Napoléon. Film. Biographie.

arte

20.55
Un doux désastre
Film. Comédie dramatique



All. 2021. Réal. : Laura Lehmus. 1h26. Avec Friederike Kempter. Inédit. Frida, 40 ans, se découvre enceinte le jour où son petit ami la quitte pour retrouver son ex. Avec l'aide d'une amie, elle va tout faire pour le récupérer.

22.25 Eddie Murphy, le roi noir de Hollywood. Documentaire.



21.10
Maison à vendre
Magazine



Prés. : Stéphane Plaza. 1h55. Inédit. Gladys et ses frères doivent vendre l'appartement du Cannet dont ils ont tous hérité. À Villiers-sur-Marne, Audrey et Thomas souhaitent vendre leur grande maison.

23.05 Maison à vendre. Magazine. Lorenzo et Valeria / Nathalie et Victor.



19.41 Touche pas à mon poste. Div.

21.19 Le sang de la vigne
Série. Policière. Fra/Blg. 2014. Saison 3. Avec Pierre Arditi. Cauchemar en Côte-de-Nuits. Lors d'une dégustation, Benjamin voit surgir un négociant en vins. Celui-ci s'écroule à la première goutte ingérée, apparemment victime d'un empoisonnement.

23.12 Le sang de la vigne. Série.



19.50 Les apprentis champions.

21.10 Enquête d'action
Magazine. Prés. : Marie-Ange Casalta. 1h50. Gendarmes, policiers, patrouilleurs : les anges gardiens de l'autoroute. Tous les jours, des unités de police et de gendarmerie ainsi que des patrouilleurs assurent la sécurité du réseau autoroutier français.

23.00 Enquête d'action. Magazine.



19.15 Quotidien. Divertissement.

21.25 Ice Road
Film. Action. EU. 2021. Réal. : Jonathan Hensleigh. 2h. Avec Liam Neeson, Laurence Fishburne. Le propriétaire d'une entreprise de transport routier convainc un chauffeur local réputé de l'accompagner dans une dangereuse mission de sauvetage.

23.25 90' Enquêtes. Magazine.

france•5

20.04 C à vous la suite. Talk-show.

21.08 Viva Maria !
Film. Comédie. Fra/Ita. 1965. Réal. : Louis Malle. 1h55. Avec Brigitte Bardot. La fille d'un terroriste irlandais se retrouve sans famille et voyage en Amérique latine, où elle rencontre une troupe d'artistes de music-hall.

23.04 De «Matrix» à «Sense8», la révolution Wachowski. Doc. Inédit.

RMC DÉCOUVERTE

20.48 Direct Quinté. Magazine. Inédit.

21.10 Armageddon : comment éviter notre Apocalypse?
Doc. Fra. 2023. 1h05. Inédit. Une nouvelle collision entre un astéroïde et la Terre est inéluctable. Planétologues et ingénieurs révèlent les stratégies de sauvegarde mises en place.

22.15 Avant Jurassic Park : l'apocalypse des dinosaures. Documentaire.

HISTOIRE TV

20.15 Historiquement Show. Mag.

20.50 L'ombre d'un doute
Magazine. Prés. : Franck Ferrand. 2h. Val de Loire, des châteaux et des dames. De Chinon à Amboise, Franck Ferrand propose de découvrir l'histoire des châteaux de la Loire.

22.50 L'ombre d'un doute. Magazine. Nostradamus : La vérité sur ses prophéties.

À LA DEMANDE

Disney+

The Bear

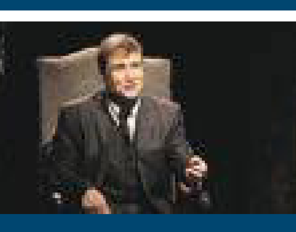


Cuisinier dans un restaurant gastronomique, le chef Carmy Berzatto est promis à un grand avenir. Après le suicide de son frère, il a la surprise d'hériter de sa sandwicherie de quartier, un établissement miteux de Chicago, à des années-lumière de son univers. Grâce à une équipe pleine de bonne volonté et avec le soutien de Sydney, une apprentie dévouée, il tente d'en faire un lieu respectable, malgré les difficultés. Fiction culinaire d'un goût très sûr, «The Bear» a su s'imposer comme l'une des séries les plus abouties de ces dernières années, mêlant réalisme social et écriture percutante. Jeremy Allen White, qui incarna Bruce Springsteen dans un biopic réalisé par Scott Cooper, est enthousiasmant.

LE FIGARO TV Île-de-France

13.00 Points de vue.
18.30 Le Buzz TV. Jérôme Revon, réalisateur de «L'Édition spéciale : la nuit la plus longue», sur France 2. Interviewé par Damien Canivez et Sarah Lecœuvre.
19.00 Bienvenue en Île-de-France. Présenté par Damien Canivez.

21.00

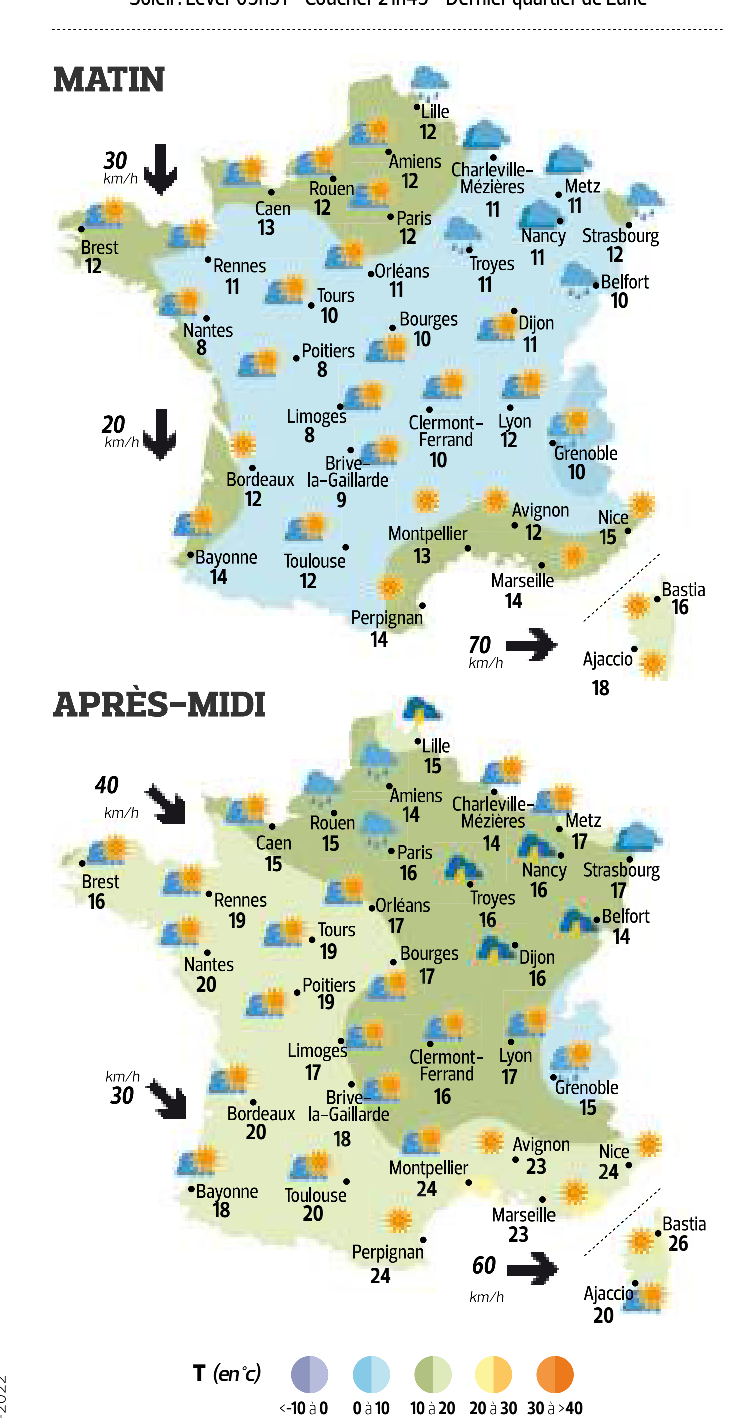

LES FILMS D'UN JOUR-SEA ART-2022

La Promesse de l'aube, de Romain Gary
Théâtre.
22.30. Libre à vous. Guyonne de Montjou reçoit l'écrivain Aurélien Bellanger.

Pour regarder le Figaro TV ?
Canal 34 de la TNT en Île-de-France ou sur les box
SFR 468 | Orange 345
Free 904 | Bouygues 305

la chaîne météo

ÉPHÉMÉRIDE Ste-Pétronille
Soleil : Lever 05h51 - Coucher 21h45 - Dernier quartier de Lune

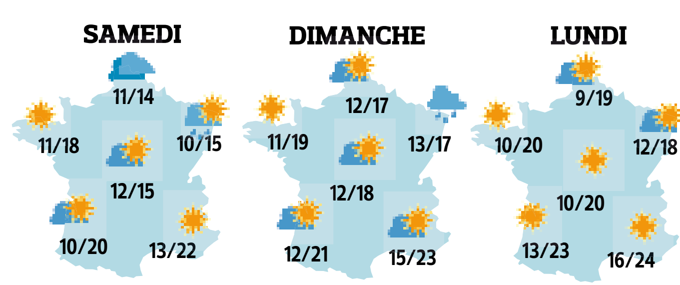






LE TEMPS AILLEURS...

ALGER	20/23	AMSTERDAM	12/19	ATHÈNES	17/26
BARCELONE	19/21	BELGRADE	16/24	BERLIN	14/23
BERNE	9/11	BRUXELLES	12/15	BUDAPEST	14/24
COPENHAGUE	15/21	DUBLIN	10/18	LISBONNE	18/32
LONDRES	11/16	MADRID	14/29	PRAGUE	13/22
RABAT	18/24	ROME	20/23	TUNIS	20/30





MOTS FLÉCHÉS DU FIGARO N°3845

RCI-JEUX.com

FEMME NOMADE – HARMONIEUX – CREUSER – HORTICULTEUR – ÉPREUVE – GALLIUM AU LABO – ACCROCHE PUBLICITAIRE – ESPRIT DE FAMILLE À ROME – CHAÎNE DE MONTAGNES (L') – TENTENT – FAMEUX ROMAIN – AMPLITUDE DE TIR – CEINT DE SES BRAS – DRAME AU JAPON – HIDALGO À PARIS – CE N'EST PAS PLEIN SUD – CONCOMITANT – DÉLOGER – DÉPÊCHE ALLEMANDE – EMPÊCHÉE – SE RÉPAND SUR LES BERGES – CRI D'EFFORT – COURSE EN ALTITUDE – GONFLE LES POUMONS – PRÉFIXE

ABRI D'ÉTALONS – RIVIÈRE À GORGES – BOMBE À VAPORISER – SE PRODUIRE – ÉCLAIRENT AUX CAFÉS – TRÈS LOIN (À) – BOÎTES DE VOTE – APOGÉES

COMPRESSERA – COL ALPIN (DE L') – IL EST AU SOMMET – TRANQUILLISA – IL EST MONNAIE COURANTE À OSLO – POISSON DORÉ – DIEU SOLAIRE – *OPUS* ABRÉGÉ – IL DÉPASSE DE LA TÊTE

HOMME D'UNION – CHIFFRES ANTIQUES – ARTICLE PLURIEL – FAIT CIRCULER – EMPREINTE – GUIDAGE PAR SATELLITE – GUYOT OU WILLIAMS – PRÉPARER LA PESÉE – KILOEURO – TOUR ENTIÈREMENT VIDE – VIEUX SYMBOLE DU *DO*

IL ÉLOIGNE DE LA VOIE LACTÉE – GÉRÉ – DÉRANGEANT – ANCÊTRE DE L'UE – DONC ÉPARGNÉ PAR LA POLLUTION

REND PLUS LÉGER – INTIMEMENT LIÉES – PRODUIT VOMITIF – PAS LUI – RANGÉE DE PIEUX – À BOUT DE NERFS – ESPÈCE D'ÂNE

CANARDS – UNITÉ DE VITESSE – CÔTÉ DU LEVANT – SOCIÉTÉ

ACTE DE REJET – CRIC – QUI SONT À MOI – ILS SE PLANTENT AU DÉPART – IL SORT PAR SURPRISE

PRATIQUES HABITUELLES – INSENSÉS

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

A R G I F E P Z B S C R H
ABSTINENCE VERDOYANT ULEMA
RETROPEDALAGE NATURALISER
EON OMAR LA ASPECT IRONISA
G FIERTE SALSA HERE TENUS
AERES PERSAN EPITRE STRESS
ATEMI REGIONAL I BLESSEE
SCIE ALTO NE T ISEO I
ALEA LONGERE COU LAC
URSS SETE SEREIN LABE

Les 100 terrasses où s'attabler au moins une fois

Alice Bosio et **Emmanuel Rubin**

Au bord de l'eau, dans la verdure, cachés dans une cour ou un hôtel, installés sur un toit ou à ras le bitume, chargés d'histoire,

Les mythiques

☐ LE GRAND VÉFOUR
17, rue de Beaujolais (1er). 50-100 €.
En abandonnant ses étoiles et sa gastronomie d'argenterie pour une bonne veine de brasserie chic, l'historique adresse en a profité pour enfin sortir ses tables sous les arcades du Palais-Royal.

☐ LE NEMOURS
2-7, galerie de Nemours (1er). 30-50 €.
Côté Comédie-Française, le Flore de la rive droite et sa terrasse inlassablement courue par le grand petit monde du Palais-Royal qui s'y empresse moins pour les nourritures que pour une certaine posture.

☐ 404
69, rue des Gravilliers (4e). 40-70 €.
Dès les beaux jours, l'inusable repaire nord'af ouvre son jardin pour inventer une manière de riad au Marais et rappeler que ses couscous-brochettes-tajine font toujours galoper la capitale.

☐ CARETTE
25, place des Vosges (3e). 35-60 €.
Salon de thé surtout fameux pour offrir ce craquant privilège de pouvoir venir coincer son appétit entre les arcades et les jardins de la place des Vosges.

☐ CAFÉ DE FLORE
172, bd Saint-Germain (6e). 20-60 €.
Légende de grand café qui a fait de Saint-Germain-des-Prés un nombril du monde. Son livre d'or est un roman, sa terrasse, un premier rang, son ambiance une comédie, son welsh un incontournable (ou presque).

☐ LES DEUX MAGOTS
6, place Saint-Germain-des-Prés (6e). 20-60 €.
Le voisin et alter ego du Flore, un peu moins Sartre dans ses souvenirs, un poil moins snob dans ses humeurs mais avec, en prime, une vue imprenable sur l'église Saint-Germain-des-Prés.

☐ LA PALETTE
43, rue de Seine (6e). 20-50 €.
Même si depuis longtemps rejoint par les touristes et les flambeurs, le très officieux comptoir des Beaux-Arts et des galeristes continue de faire joliment tableau sur sa placette.

☐ LA MÉDITERRANÉE
2, place de l'Odéon (6e). 70-120 €.
En vieux complice de terrasse, l'Odéon d'en face semble partager, ici, la table, les poissons grillés, Cocteau et les souvenirs.

☐ LA FONTAINE DE MARS
129, rue Saint-Dominique (7e). 40-80 €.
Ses fidèles l'appellent « la carte postale » tant il cultive tout ce qui fait le bistrot parisien jusqu'aux nappes à carreaux. Obama y dîna, sans goûter à la terrasse près de l'éponyme fontaine.

☐ LE JARDIN FRANÇAIS DU BRISTOL
112, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8e). 90-200 €.
Son chef emblématique Éric Frechon vient de faire ses adieux, le suivant (Arnaud Faye) est arrivé et le très végétal patio du Bristol continue d'abriter les élégances.

☐ LA COUR JARDIN DU PLAZA ATHÉNÉE
25, av. Montaigne (8e). 100-180 €.
Sûrement l'un des plus beaux patios parmi les palaces parisiens avec fleurs aux balcons, architecture Art déco, oiseaux à l'orchestre et assiettes au diapason estival d'un chic chef dans l'air du temps, Jean Imbert.

☐ LE LOUXOR
170, bd de Magenta (10e). 20-30 €.
Les verres font accessoires, les nourritures un peu de figuration mais au firmament du dernier « cinémagique » de la capitale (avec le Rex), Paris n'a pas son pareil pour sortir un ciel grand écran.

☐ HÔTEL DU NORD
102, quai de Jemmapes (10e). 30-45 €.
Copie sympathique du célèbre hôtel qui tient la chandelle aux « *atmosphères, atmosphères* » dans le chef-d'œuvre de Marcel Carné. Ce qui excuse les nourritures de manquer un peu de réplique.

☐ LA CLOSERIE DES LILAS
171, bd du Montparnasse (6e). 50-100 €.
Certains plats parfois nous désespèrent, mais, une fois au moins, en terrasse, on vient se planquer derrière la légende parisiano-politico-littéraire et les verdures.

Les planquées

☐ THE HOXTON
30-32, rue du Sentier (2e). 20-30 €.
L'hôtel britannique branché abrite dans son arrière-cour pavée et ensoleillée une terrasse éphémère charmeuse (à connotation italienne cette année encore).


Laurent (8e).

☐ FABULA
16, rue des Francs-Bourgeois (4e). 45-55 €.
La terrasse estivale du Musée Carnavalet, avec ses 250 couverts dans la double cour-jardin à la française, accueille désormais Thomas Chisholm (Chocho).

☐ FIKA
11, rue Payenne (3e). 10-20 €.
Cour pavée, tables d'hôte, kanelbullar, tartines, boissons artisanales : le café de l'Institut suédois offre une pause sereine au cœur de l'agitation du quartier.

☐ JARDIN SECRET
57, rue de Bretagne (3e). 30-45 €.
La pâtisserie Bontemps, parmi les meilleures de Paris et maîtresse ès pâtes sablées, cache derrière sa boutique du Marais un salon de thé coquet avec terrasse fleurie.

☐ GRANDCOEUR
41, rue du Temple (4e). 50-75 €.
La brasserie chic aux accents méditerranéens de Mauro Colagreco, voisine sur sa cour pavée avec le Café de la Gare et le Centre de danse du Marais.

☐ LES JARDINS DU FAUBOURG
9, rue d'Aguesseau (8e). 60-80 €.
Le petit hôtel de luxe du Triangle d'or sert dans sa cour intérieure végétalisée de jasmin et plantes exotiques les assiettes transalpines du Giardino.

☐ LE PETIT PALAIS
2, av. Winston-Churchill (8e). 15-40 €.
Le 1902, café-resto du Musée des beaux-arts de la ville de Paris, signé Amandine Chaignot et Claire Heitzler, déploie ses tables sous le péristyle entourant le jardin et ses bassins.

☐ IL RISTORANTE
30, avenue George-V (8e).85-130 €.
La table transalpine chic orchestrée par le talentueux Niko Romito à l'hôtel Bulgari dispose d'une coquette cour cachée et plantée façon campagne romaine.

☐ HÔTEL AMOUR
8, rue de Navarin (9e). 40-55 €.
Avec ses chaises en métal rose, plantes vertes, radis beurre, la terrasse de l'hôtel costien est un incontournable bobo.

☐ GOLDEN POPPY
24, rue Cadet (9e). 40-80 €.
Pour sa première adresse parisienne, la triple étoilée de San Francisco, Dominique Crenn a pris ses quartiers dans l'hôtel La Fantaisie, avec une terrasse verdoyante façon jardin d'Eden.

☐ L'ENTREPÔT
7, rue Francis-de-Pressensé (14e). 25-40 €.
Le cinéma d'art et essai à Pernety est également doté d'un bistrot avec terrasse flottante et verte au calme.

☐ L'ELDORADO
18, rue des Dames (17e). 45-75 €.
Palmiers, rosiers et camélias poussent dans l'arrière-cour de cet hôtel des Batignolles à l'honnête carte bistrotière.

☐ LE CAMONDO
61 bis, rue de Monceau (8e). 50-75 €.
Le restaurant du Musée Nissim de Camondo, en bordure du parc Monceau, offre sa cour pavée chic peuplée de palmiers à un duo de jeunes chefs qui soigne son sourcing.

☐ L'HÔTEL PARTICULIER
23, av. Junot (18e). 60-100 €.
Avec son look de maison de famille, où l'on accède en sonnant à la porte, et son jardin-terrasse, cet hôtel planqué sur la Butte est l'un des plus charmeurs de Paris.

☐ CACHÉ
23, villa Riberolle (20e). 60-80 €.
Nichée au fond d'une impasse contigue au Père-Lachaise, cette table iodée mondaine fait instantanément oublier que l'on est à Paris.

Les mondaines

☐ CAFÉ MARLY
93, rue de Rivoli (1er). 45-60 €.
Sous son aile du Louvre, l'un des plus célèbres Costes qui n'en finit pas de contempler la Pyramide sans changer un fil de son histoire : fidèle à son service tout en jambes, au ron-ron chic et à lui-même.

☐ HÔTEL COSTES
7, rue de Castiglione (1er). 50-90 €.
À deux frimes de la place Vendôme, trente ans bientôt que l'hôtel magnétise son « very important public » à l'épicentre d'un atrium où le parisianisme vient caqueter et picorer dans un décor post-cocotte.

☐ LE CHARLOT
38, rue de Bretagne (3e). 35-45 €.
Dans son haut Marais fétiche, l'omnivore bobo reste fidèle à cette brasserie et puisque qu'il ne conduit plus depuis longtemps, cette terrasse lui offre l'illusion d'un cabriolet.

☐ CHEZ JULIEN
1, rue du Pont-Louis-Philippe (4e). 35-90 €.
Avec ses tables coquettes qui semblent descendre en nappe les escaliers du quartier Saint-Gervais, la désormais terrasse préférée d'Emily lorsqu'elle est in Paris.

☐ RALPH'S
173, bd Saint-Germain (6e). 50-90 €.
Au cœur de la boutique Ralph Lauren, un patio fleuri un tiers Manhattan, deux tiers germanopratin. Cuisine du même élan.

☐ CLUB MARIGNY
10 bis, av. des Champs-Élysées (8e). 45-80 €.
Lancé en pleine crise des « gilets jaunes », ce pavillon du carré s'est vite remis de ses émotions en accueillant depuis sa clientèle de gilets dorés entre frichti chic et tables sous frondaison.

☐ LAURENT
41, av. Gabriel (8e). 60-110 €.
Voisin de l'Élysée, ce pavillon second Empire, qui fut l'une des adresses préférées de l'élite avant de sombrer dans l'ennui, vient de se refaire une beauté. Le jardin n'en revient toujours pas.


Rosa Bonheur (19e).

☐ MIMOSA
2, rue Royale (8e). 40-75 €.
Aux pavés de cape et d'épée de la cour de l'Hôtel de la Marine, le Paris mode y vient prendre la pose, le soleil et quelques grammes de jolis plats Riviera concoctés par Jean-Francois Piège.

☐ MUN
52, av. des Champs-Élysées (8e). 65-95 €.
Tant qu'à s'attabler sur les Champs, autant que ce soit au jardin très suspendu de cette table où le Paris lunettes noires profite du panorama et pousse sa baguette sur des comestibles aussi sexy qu'asiatiques.

☐ PERRUCHE
2, rue du Havre (9e). 40 65 €.
Au dernier étage du Printemps de l'Homme, toute la rive droite d'un seul regard, le Sacré-Cœur en tête à tête et quelques recettes convoquant la Méditerranée.

☐ MONSIEUR BLEU
20, avenue de New York (16e). 45-85 €.
Au cœur du très cérébral Palais de Tokyo, un repaire nettement plus sonore où les recettes ne se prennent pas la tête tandis que les quatre pattes de mademoiselle Eiffel semblent swinguer.

☐ GIRAFE
1, place du Trocadéro et du 11-Novembre (16e). 50-120 €.
Toujours pas de plage sous les pavés mais au-dessus du Trocadéro, l'une des plus chics brasseries marines de Paris et, depuis sa terrasse, la tour Eiffel dans son meilleur rôle : un phare sur la ville.

☐ FOREST
Musée d'art moderne (16e). 40-70 €.
Est-ce parce que la salle brute de béton du dedans nous y pousse, toujours est-il que la terrasse compense en offrant un grand bol d'air face à la tour Eiffel et des assiettes nature.

☐ CRAVAN
17, rue Jean-de-la-Fontaine (16e). 20-30 €.
Irrésistible terrasse de poche d'un très pertinent bar à déguster où le Tout-16e ne craint pas le ridicule de courir régulièrement s'y briser le bec, faute de place.


Perchoir Ménilmontant (11e).


L'Eldorado (17e).

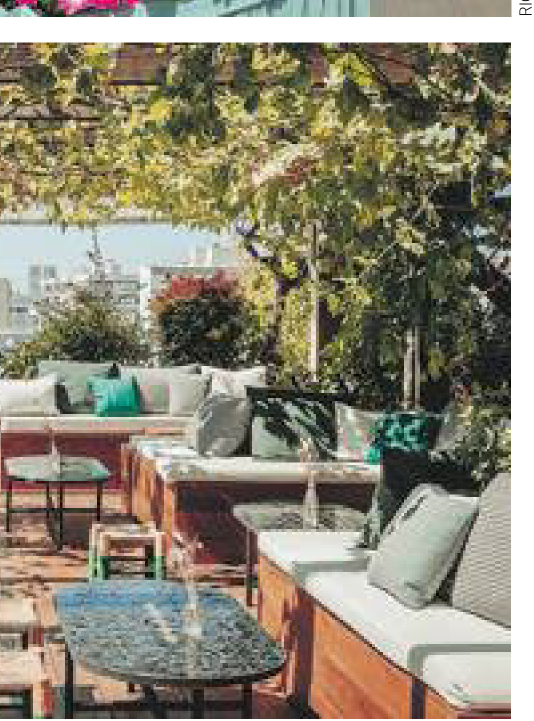
Les gourmandes

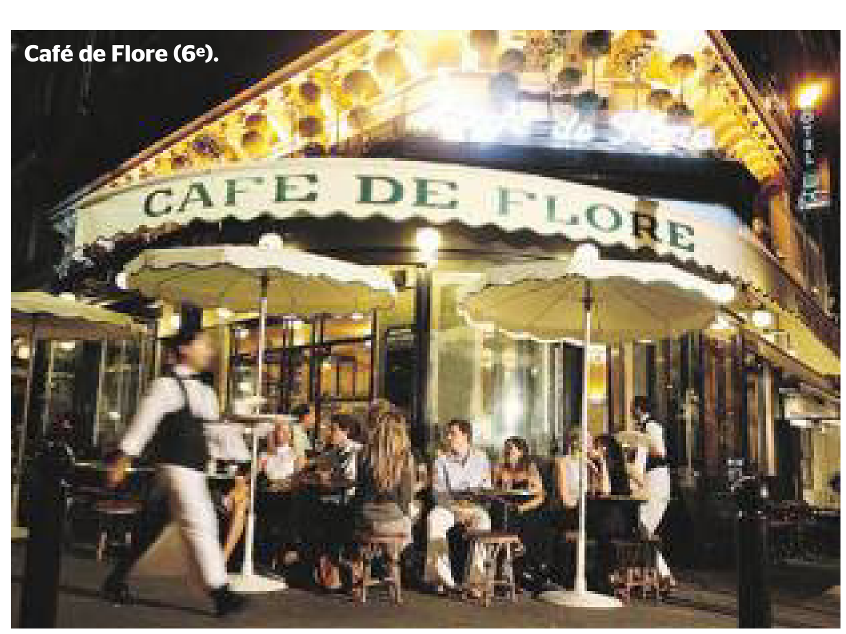
☐ ESPADON
15, place Vendôme (1er). 290-380 €.
Eugénie Béziat, nouvelle chef du Ritz, a pris ses quartiers sur les 200 m² de terrasse arborée dans le mythique jardin du palace bordé de tilleuls. Pour un moment d'exception.

dans sa vie à Paris

prisés des célébrités... Voici les restaurants à fréquenter aux beaux jours partout dans la capitale.


La Rôtisserie d'Argent (5e).





Café de Flore (6e).

RICARD ROMAIN, LA TOUR D'ARGENT, CAFÉ DE FLORE, MICHAEL AUGUTO, JÉRÔME GALLAND, BENOÎT LINERO


Les Deux Gares (10e).

☐ **LE TOUT-PARIS**
8, quai du Louvre (1er). 90-120 €.
Des trois terrasses vue Seine perchées au sommet de l'hôtel Cheval Blanc, celle de la brasserie étoilée signée Donckele et Frédéric, ponctuée d'alcôves et de balcons, offre l'assiette la plus séduisante.

☐ **PALAIS ROYAL RESTAURANT**
110, galerie de Valois (1er). 145-295 €.
Philip Chronopoulos, double étoilé Michelin, trouve ici, en bordure des jardins du Palais-Royal, un écrin à la hauteur de sa cuisine franco-grecque de haut vol.

☐ **AUX CRUS DE BOURGOGNE**
3, rue Bachaumont (2e). 40-75 €.
À l'abri de l'agitation de Montorgueil, une vaste terrasse sur bitume où dénicher des classiques bistrotiers bien troussés, des œufs en Meurette à l'omelette norvégienne.

☐ **LES ENFANTS DU MARCHÉ**
39, rue de Bretagne (3e). 50-80 €.
Ambiance gouailleuse au sein du marché couvert des Enfants-Rouges, assiettes inspirées et quilles nature triées sur le volet : le comptoir de Michael Grossman a tout bon !

☐ **LE COMPTOIR DU RELAIS**
9, carrefour de l'Odéon (6e). 45-60 €.
Le bistrot historique d'Yves Camdeborde, désormais repris par Bruno Doucet, reste le meilleur spot pour refaire le monde en terrasse à l'Odéon, autour d'un œuf mayo ou d'une tartine de pâté.

☐ **APICIUS**
20, rue d'Artois (8e). 180-220 €.
L'hôtel particulier du duo Gourcuff-Pacaud offre un jardin au chic très garden-party, qui accueille nourritures étoilées comme concepts éphémères.

☐ **PAVYLLON**
8, avenue Dutuit (8e). 135-250 €.
Au rez-de-chaussée de son Pavillon Ledoyen, Yannick Alléno offre à son comptoir gastronomique 1 étoile une terrasse verdoyante à l'abri du passage des Champs-Élysées.

☐ **LES DEUX GARES**
2, rue des Deux-Gares (10e). 40-60 €.
Planté pile entre les gares du Nord et de l'Est, ce bistrot sert sur sa terrasse ensoleillée une cuisine néobistrotière canaille, l'une de nos favorites à Paris.

☐ **BRUTOS**
5, rue du Général-Renault (11e). 45-80 €.
En contrebas du square Gardette, au bord d'une place piétonne, la table de ce couple franco-brésilien envoie de délicieuses viandes cuites à la braise et un poulet rôti du dimanche d'anthologie.

☐ **GRAMME 11**
96, rue Jean-Pierre-Timbaud (11e). 20-40 €.
Emblématique du dynamisme constant de l'Est parisien, le bistrot de Marine Gora propose des assiettes voyageuses très réussies à partager sur sa terrasse urbaine.

Les perchées

☐ **ROOF MADAME RÊVE**
43, rue Étienne-Marcel (2e). 40-55 €.
Vu du rooftop de l'Hôtel Madame Rêve, des assiettes fraîches servies comme au balcon de la tendance et les toits « Aristochats » des Halles qui font les beaux de Beaubourg à Saint-Eustache.

☐ **ACTE II**
93, rue Vieille-du-Temple (3e). 45-75 €.
Après une sévère escalade dans un décor de polar, l'étonnante éclaircie d'une guinguette sur les toits où une cuisine de braise et de produits bruts partage les caprices de ciel de l'Est parisien.

☐ **GEORGES**
Centre Pompidou (4e). 40-60 €.
À l'ombre du décor Jakob+MacFarlane ou en plein soleil, le Costes le plus panoramique de la capitale avec, en prime, le plaisir non dissimulé de voir soudain l'addition justifier ses hauteurs.

☐ **DAR MIMA**
Institut du monde arabe (5e). 70-90 €.
Le très décoratif « Djamel Couscous Club » où les semoules du showbiz et leurs suiveurs viennent caler leurs aises entre soleil et coussins. La vue sur Paris, elle, sans frime ni cinoche.

☐ **LE MONTANA**
28, rue Saint-Benoît (6e). 50-70 €.
En préférant l'ascenseur à l'escalier pour ne pas arriver totalement lessivé, un salon de poche où de jolies bouches superficielles bécotent une cuisine polie sous un charmant Saint-Germain-des-Cieux.

☐ **GIGI**
15, av. Montaigne (8e). 60-90 €.
Au toit du Théâtre des Champs-Élysées, l'ancienne Maison Blanche et son double niveau de terrasse, aujourd'hui sauvées des cimes par une cuisine italienne pas malhabile à jouer les divas.

☐ **LE PERCHOIR MÉNILMONTANT**
14, rue Crespin-du-Gast (11e). 45-70 €.
Non content de passer les couverts du côté d'un Ménilmuche peu habitué à recevoir à pareille hauteur, ce bar-resto comme en nacelle invite régulièrement une crème de chef en résidence (actuellement Gorni et Niveleau).

☐ **LE PERCHOIR PORTE DE VERSAILLES**
2, av. de la Porte-de-Versailles (15e). 35-45 €.
Sacré performance que d'arriver à faire passer la pilule du toit du pavillon 6 du Parc des expositions en une ferme panoramique végétale jusque dans l'assiette.

☐ **LE ROOFTOP DU PENINSULA**
19, avenue Kléber (16e). 60-70 €.
Au firmament du quartier de l'Étoile, la table d'altitude où l'Hôtel Peninsula prend ses quartiers d'été, avec une cuisine de David Bizet au diapason des hauteurs et de la saison.

☐ **ROOFTOP MOLITOR**
6, av. de la Porte-Molitor (16e). 50-70 €.
Au toit de l'hôtel Molitor avec vue très plongeante sur la légendaire piscine où les assiettes, sans faire plouf, se contentent d'accompagner le farniente.

☐ **TERRASS" HOTEL**
12-14, rue Joseph-de-Maistre (18e). 30-50 €.
À l'intérieur comme à l'extérieur aux beaux jours, du petit déjeuner aux apéros-grignotages, cet hôtel montmartrois historique n'a pas volé son nom, comme le démontre son bar-resto au dernier étage.

☐ **MONCŒUR BELLEVILLE**
1, rue des Envierges (20e). 15-25 €.
Il n'y a sûrement que Paris, des arbres, une place à Belleville et la terrasse belvédère de ce troquet de charme pour accompagner d'une bière un crépuscule sur la ville et rendre romantique une saucisse purée.

☐ **ROOFTOP MAMA SHELTER**
109, rue de Bagnolet (20e). 30-40 €.
Huitième étage de l'hôtel le plus déjanté de la capitale où la mer des toits parisiens se découvre, ici, une improbable plage se la coulant douce entre table de ping-pong et pizza au feu de bois.

Les urbaines

☐ **EDGAR & ACHILLE**
31, rue d'Alexandrie (2e). 40-50 €.
Une placette pavée paisible et planquée du Sentier sert de décor à la grande terrasse bistrotière (à tendance iodée mais pas que) de ce coquet hôtel du Sentier.

☐ **MAISON PLISSON**
93, bd Beaumarchais (3e). 30-45 €.
On y fait ses courses parmi une sélection de la crème des artisans français, mais on s'y sustente aussi à toute heure, de classiques de bistrots servis sur la double terrasse.

☐ **LA RÔTISSERIE D'ARGENT**
19, quai de la Tournelle (5e). 50-100 €.
L'annexe rôtissière et canaille de la célèbre tour installe en saison ses tables et ses nappes à carreaux sur le quai voisin. Vue imparable sur la Seine et Notre-Dame !

☐ **BREIZH CAFÉ ODÉON**
1, rue de l'Odéon (6e). 20-35 €.
Pour une bolée de Bretagne à Paris, de la dizaine d'adresses qu'y a ouvert Bertrand Larcher, le roi de la crêpe gourmet, celle d'Odéon a la terrasse la plus vaste et la plus agréable.

☐ **CAFÉ A**
148, rue du Faubourg-Saint-Martin (10e). 30-40 €.
Pour son cadre rare, à l'abri de la cour-jardin tout en tonnelles et tables d'hôte de la Maison de l'architecture, plus que ses comestibles world et dans l'air du temps.

☐ **CASIMIR**
6, rue de Belzunce (10e). 40-70 €.
Récemment repris, ce bistrot n'a rien perdu de sa gouaille, sa gourmandise et sa terrasse à l'ombre de l'église Saint-Vincent-de-Paul.

☐ **GROUND CONTROL**
81, rue du Charolais (12e). 15-30 €.
Avec ses 1 500 m² de terrasse bricolée et ses stands de cuisine de rue du monde, l'ancien centre de tri postal de la SNCF est le premier et le plus réussi des food courts parisiens.

☐ **LA FELICITÀ**
5, parvis Alain-Turing (13e). 15-30 €.
Si c'est surtout l'intérieur de sa halle XXL avec sa dizaine de bars et stands de pâtes, pizzas et autres délices transalpins, qui impressionne, l'espace extérieur du food-market du groupe Big Mamma n'est pas à négliger !

☐ **BOB'S BAKE SHOP**
12, esplanade Nathalie-Sarraute (18e). 15-25 €.
Avec ses bagels dans du pain maison, ses pancakes, ses jus et ses bowls veggie-friendly, le New-Yorkais Marc Grossmann donne à la Halle Pajol des airs de Brooklyn, « big » terrasse incluse.

☐ **LE HASARD LUDIQUE**
128, av. de Saint-Ouen (18e). 20-30 €.
Voici un moment que fleurissent les lieux de vie dans les anciennes gares de la petite ceinture. Celui-ci mené par deux trentenaires façon bar à tapas bio et saisonnier.

☐ **SAPINHO**
85, rue Lamarck (18e). 35-45 €.
Rencontre entre le charme d'antan des escaliers montmartrois et les classiques réconfortants des tavernes portugaises.

☐ **BENOÎT CASTEL SORBIER**
11, rue Sorbier (20e). 10-25 €.
Le boulanger-pâtissier Benoît Castel régale ici à toute heure, en salé comme en sucré, dans une ambiance village.

☐ **CAFÉ DES DÉLICES**
4, rue Lemon (20e). 20-30 €.
Idéale pour les apéros à rallonge, la terrasse du troquet bellevillois de l'équipe du Grand Bain voisin soigne autant ses boissons que ses assiettes à partager.

Les aquatiques

☐ **MAISON MAISON**
63, voie Georges-Pompidou (1er). 30-35 €.
Néoguinguette bien animée depuis laquelle voir clapoter la Seine et où plonger dans des tapas locavores.

☐ **LES MAQUEREAUX**
Quai de l'Hôtel-de-Ville (1er). 30-35 €.
Dans l'esprit des houseboats d'Amsterdam, une gouailleuse péniche qui prouve qu'apéro et petits plats de la marine sont parfaitement disposés à flotter sur la Seine.

☐ **LE FLOW**
4, port des Invalides (7e). 30-35 €.
L'enseigne suffit à comprendre que la jeunesse dorée vient d'abord s'y bronzer un peu plus entre la Seine et le pont Alexandre-III. Vu les circonstances, les nourritures font ce qu'elles annoncent à la carte : la planche !

☐ **OFF PARIS SEINE**
86, quai d'Austerlitz (13e). 55-70 €.
Étonnant hôtel, bar, resto qui, dans le dos d'Austerlitz, révèle un ponton sur la Seine assez frissonnant lorsque le métro aérien semble foncer droit dans une assiette vaguement bistronomique mais toujours très stoïque.

☐ **PANAME BREWING COMPANY**
41 bis, quai de la Loire (19e). 15-20 €.
Une énergie de microbrasserie artisanale aussi bien épaulée par le bassin de la Villette qu'épongée par quelques comestibles du genre à ne pas se faire mousser.

☐ **POLPO**
47, quai Charles-Pasqua, à Levallois-Perret (92). 40-65 €.
Lorsque le ciel s'invente une Floride, bien campée dans son farniente, son public en lunettes noires, ses salades colorées et ses poissons grillés, amusant de voir la Seine se prendre pour Océan Drive.

☐ **LE PETIT POUCET**
4, rond-point Claude-Monet, à Levallois-Perret (92). 45-65 €.
Du côté de cette île de la Jatte imperturbable à avoir fréquenté l'impressionnisme comme le sarkozysme, cette table pour la pente douce de son décor et de sa cuisine classique.

☐ **QUAI OUEST**
1200, quai Marcel-Dassault, à Saint-Cloud (92). 45-70 €.
De ces adresses à quai qui firent, dans les années 1990, la gloire de l'Ouest communiquant, autant retenir cette barge spectaculaire où la cuisine a toujours gentiment ramé pour ne pas se faire piquer la vedette.

Les bucoliques

☐ **LOULOU**
107, rue de Rivoli (1er). 60-100 €.
Difficile de rivaliser avec le charme de la terrasse transalpine et mondaine du musée des Arts déco, qui s'offre le luxe de s'ouvrir sur le jardin des Tuileries.

☐ **LA TABLE DU LUXEMBOURG**
7, rue Guynemer (6e). 60-80 €.
Plantée au cœur du jardin le plus mythique de Paris, cette brasserie chic joue la carte des classiques méditerranéens, parfois un peu datés, mais toujours bien faits.

☐ **CAFÉ DU MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE**
16, rue Chaptal (9e). 15-30 €.
À l'abri de l'hôtel particulier Renan-Schaeffer, la cafète du petit jardin fleuri est alimentée par les belles quiches, salades et pâtisseries de Rose Bakery.

☐ **CHALET DES ÎLES DAUMESNIL**
Route des Îles (12e). 40-60 €.
Désormais sous la houlette du Perchoir, l'ancien pavillon suisse du XIXe lové dans le bois de Vincennes, arbore des airs de maison de campagne en vue.

☐ **LA GRANDE CASCADE**
Carrefour de Longchamp (16e). 100-245 €.
Étoilé au Michelin, l'ancien pavillon de chasse de Napoléon III déploie son style inimitable et sa terrasse en forêt au cœur du bois de Boulogne.

☐ **LES PETITES MAINS**
16, av. du Président-Wilson (16e). 50-80 €.
La table éphémère lovée dans les jardins du Palais Galliera accueille cet été le chef australien Jared Phillips et la pâtissière Paloma Laguette.

☐ **SAINT JAMES**
5, place du Chancelier-Adenauer (16e). 85-130 €.
Désormais cornaqué par le chef Grégory Garimbay, le château-hôtel installe dans son jardin une terrasse chic avec pergola verte, gloriette et brasero.

☐ **HOBA**
43, rue Bernard-Buffet (17e). 15-30 €.
Surplombant le parc Martin-Luther-King, un food court exotique et bio prisé des bandes comme des familles.

☐ **CAFÉ RENOIR**
12, rue Cortot (18e). 15-30 €.
Secret bien gardé, le café installé au calme des jardins du Musée de Montmartre permet de s'octroyer une pause grignotage après une visite.

☐ **ROSA BONHEUR**
2, allée de la Cascade (19e). 15-30 €.
Première d'une série déclinée sur la Seine (Invalides), à l'ouest (Asnières) et à l'est (bois de Vincennes), la guinguette camarguaise du parc des Buttes-Chaumont offre une ambiance festive et bucolique inégalée.

☐ **PAVILLON PUEBLA**
Avenue Darcel (19e). 20-30 €.
Toujours dans la végétation des Buttes-Chaumont, la terrasse festive sous les lanternes de la maison XIXe recouverte de lierre du groupe Perchoir.

☐ **L'ÎLE**
170, quai de Stalingrad, à Issy-les-Moulineaux (92). 40-60 €.
Terrasse ouverte sur le parc de l'île Saint-Germain, brasero et décor de maison de campagne : voici une bonne raison de passer le périph !


Sur les bords de la Vienne.
L'exposition « Monstres de papier » au Moulin du Got.

Limoges, la capitale du Limousin, libère sa créati

Sophie Vincelot Envoyée spéciale à Limoges (Haute-Vienne)

Loin de tout, elle a su préserver son authenticité. Les voyageurs y découvrent une maîtrise inégalée de savoir-faire et une excep

Nul besoin de dire que sa réputation la précède. Elle n'en a pas vraiment. Évoquer Limoges, c'est susciter l'étonnement, voire une étrange moue. Sa situation géographique, à 3 h 30 de Paris et à 2 h 30 de Bordeaux en train, semble la rendre inaccessible à nombre de Français. Sans compter ce verbe, limoger, qui a fondé une partie de sa légende. Derrière ce premier écrin à l'émail quelque peu égueulé, se cache une ville au charme discret, pourtant bien visible. Cité d'art et d'histoire, Limoges revendique un savoir-faire nourri par la maîtrise des arts du feu. D'abord, celui de la porcelaine, reconnu dans le monde entier, mais aussi celui des émaux et des vitraux. La rénovation des halles centrales, dans le centre-ville, constitue le premier pas d'une renaissance stimulée par une jeunesse créative et avide de faire vivre cette cité doublement millénaire. Les restaurants traditionnels, à l'instar de Franck Gicquel et de ses Saveurs Limousines, revendiquent l'héritage gastronomique du terroir. Bœuf, pomme, châtaigne… Cette douce trinité se retrouve chaque année lors de la Frairie des petits ventres, le troisième vendredi d'octobre.

Et au milieu coule la Vienne… La rivière a forgé l'âme du quartier des Ponts, délimité par le pont Saint-Martial, médiéval, et le pont Saint-Étienne, du XIIIe siècle. Ici, les maisons à colombages témoignent du passé des Ponticauds. Une communauté à part, ouvriers de la porcelaine et lavandières, qui vivait au rythme de l'eau… Les conditions de vie y étaient difficiles, entre insalubrité et promiscuité. Ces habitants ont en grande partie disparu avec la modernisation du quartier dans les années 1970. En demeure le souvenir bucolique d'une société solidaire. La Fête des ponts leur rend hommage. La 39e édition sera organisée du 14 au 16 juin. Brocantes, feu de la Saint-Jean, concerts… Cet événement populaire mélange à la fois animations nautiques et terrestres, et oppose de manière ludique les Limougeauds des deux rives.

■ **Fête des ponts, sur les bords de Vienne et le port du Naveix. visitlimousin.com.**

Visites

1. Musée des beaux-arts

Quatre grandes collections racontent Limoges au Musée des beaux-arts (BAL). On y apprend l'histoire de celle qui s'appela Augustoritum, avant d'être Limoges. Plus de 2000 ans d'existence, en maquettes, en objets et en tableaux. Le parcours part de l'Antiquité pour évoluer vers le XIXe siècle. À l'occasion des 150 ans du mouvement impressionniste, le BAL a hérité du portrait du jeune Fernand Halphen, enfant du peintre Pierre-Auguste Renoir, natif de la ville. Le musée expose également des antiquités égyptiennes, mais aussi une belle collection d'émaux : plus de 600 pièces témoignent de l'ingéniosité des ateliers limousins, du Moyen Âge à nos jours. À voir au passage : le musée national Adrien-Dubouché, situé dans la partie haute de la ville, où l'on saisit la richesse de l'industrie porcelainière.

■ **Musée des beaux-arts, 1, place de l'Évêché. Entrée : 5 €, gratuit pour les moins de 26 ans. Tél. : 05 55 45 98 10. beauxarts.limoges.fr**

2. Le souterrain de la Règle

On sait peu à quel point les cavités permettent de sonder le temps d'une ville. Certaines datent de l'époque romaine, d'autres du Moyen Âge, comme le souterrain de la Règle. Lors d'une visite organisée par l'office du tourisme, on pousse une porte discrète dans le jardin de l'Évêché, pour s'aventurer huit mètres sous terre. Là se trouve cet ancien espace de stockage, que les archéologues font remonter aux XIVe et XVe siècles. Sur trois niveaux, l'endroit rappelle l'histoire religieuse de Limoges, le souterrain correspondant aux caves de l'ancienne abbaye de la Règle. La visite, en outre, se nourrit de légendes souterraines, telle celle de cette jeune femme, Valérie qui, renonçant à se marier après avoir rencontré saint Martial, fut condamnée à mort et sa tête, tranchée. Son fantôme hante la cavité et sa tête figure sur la façade de la cathédrale Saint-Étienne. Un succès lors d'Halloween !

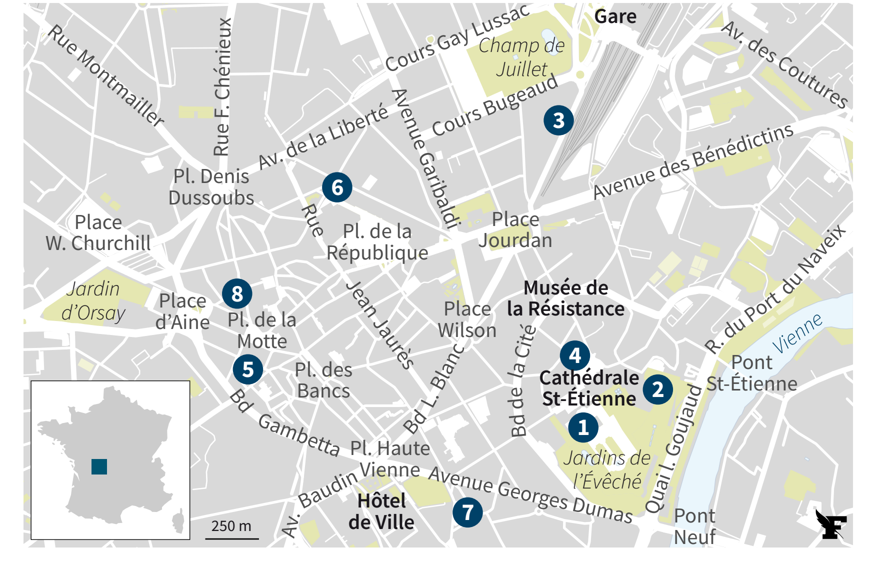
■ **3, rue de la Règle. Visite guidée de 30 min, 4 €. Office de tourisme de Limoges. Tél. : 05 55 34 46 87. destination-limoges.com**

Où dormir ?

3. Brit Hotel Limoges Centre Gare

À deux pas de la gare, l'élégant Brit Hotel, connu durant plus de 100 ans comme l'hôtel Jeanne-d'Arc, se fond dans un bâtiment historique, ancien relais de poste. Désormais quatre-étoiles, l'établissement a rouvert en juillet 2023 après deux ans et demi de travaux. À la clé : 70 chambres spacieuses et finement décorées, ainsi que deux studios. Les services sont à la hauteur du standing : réception 24 heures/24, personnel agréable, petit déjeuner composé de produits locaux. On apprécie aussi l'espace bien-être avec piscine chauffée, hammam et sauna. Bonus : l'hôtel est « *pet friendly* », les chiens sont les bienvenus !

■ **À partir de 99 € la nuit en chambre double, 17 € le petit déjeuner buffet. 17, avenue du Général-de-Gaulle. Tél. : 05 55 77 67 77. hotel-limoges.brithotel.fr**



4. Les Allois

Près de la cathédrale Saint-Étienne, on pourrait passer devant la discrète façade de cette maison d'hôtes sans y prêter attention. Pourtant, s'y arrêter, c'est pouvoir rencontrer son chaleureux propriétaire, Stefano Danna. Ce Limougeaud d'adoption a insufflé une autre vie à cet ancien orphelinat catholique de garçons. La maison de trois étages avec jardin, typique du quartier de la Cité, était divisée entre les appartements de la Mère Supérieure, au premier niveau, et les étages réservés aux dortoirs. Là se trouvent désormais quatre chambres, dont deux suites, toutes décorées en clin d'œil à un aspect de la ville (Kaolin, Jazz, Auguste et Lavandières). Le détail des finitions, les salles de bains spacieuses, la tranquillité des chambres… Tout, dans ce lieu ouvert en octobre dernier, inspire le confort douillet d'un foyer.

■ **À partir de 90 € la chambre double, petit déjeuner compris. 2, rue des Allois. Tél. : 06 62 34 97 55. les-allois.com**


Brit Hotel.

À table !

5. Chez Alphonse

Place aux nappes normandes à carreaux rouge et blanc dans une ambiance de bistrot. Non loin du quartier de la Boucherie, on entre dans une institution. Le restaurant, situé à l'ombre des halles centrales, propose une carte gourmande, cuisine de produits locaux. Et ce, dès l'apéro. Le spritz limousin se mue en un revigorant cocktail, réalisé à base de La Gauloise, liqueur originaire de Corrèze et désormais fabriquée à Limoges. Plusieurs grands classiques de la région viennent délecter les papilles : crépinettes de pied de cochon, terrine de campagne ou encore magret de canard. Sans oublier la délicieuse mousse au chocolat, qu'on vient directement chercher à la cuillère dans un grand saladier. Gourmands, ne pas s'abstenir !

■ **Plats à partir de 16 €. Du lundi au dimanche midi. 5, place de la Motte. Tél. : 05 55 34 34 14.**

6. L'Aparté

La jeunesse à la conquête de Limoges ! Depuis septembre, le chef Arthur Buisson, 26 ans, donne un nouveau souffle à cette grande table gastronomique. Nourri par ses voyages en Côte d'Ivoire, à Singapour et en Malaisie, il démontre une parfaite maîtrise de son art. La carotte devient ici un dessert et le gingembre, l'un des fils conducteurs de la carte. Accessible, cette dernière fait peu de place aux fioritures. Le gravlax de truite infusé à la feuille de


L'Atelier Uniqua.


Musée des beaux-arts.

OTI LIMOGES A LACOTTE, MOULIN DU GOT DÉCOUVRIR ENSEMBLE, OTI LIMOGES L.BIDON, UNIQUA

vité

tionnelle gastronomie de terroir.

framboisier, avec l'ajoblanco à l'ail fumé et à la caroube, a été une très belle surprise, tout comme la raviole ricotta, blette et noix torréfiées, servie avec un crémeux de chou-fleur. Si vous êtes carnassier, il faut goûter le cœur de rumsteck grillé, avec sa purée de petits pois et son millefeuille de pommes de terre. Tendre et croustillant à la fois.

■ **Menu dégustation : 55 €. Du mardi au samedi, midi et soir. 39, boulevard Carnot. Tél. : 05 87 08 25 20. laparte-limoges.fr**

Expériences
7. Atelier Chamothé

La porcelaine est une matière des plus complexes à travailler. Avec sa mémoire de forme, le moindre heurt, même effacé, peut réapparaître à la cuisson. Pas de quoi effrayer Gaële Dubois, Zélia Grasset, Alizée Raut et Jean Savard. Ces quatre anciens de l'École nationale supérieure d'art et de design de Limoges, tous jeunes céramistes de moins de 30 ans, ont ouvert en septembre dernier un lieu hybride. À la fois café, atelier de production et boutique, Chamothé propose de découvrir le travail de la céramique à travers des ateliers de création et de décor. Amusement (et apaisement) garanti. Passionné par l'art porcelainier ? Direction les ateliers Arquié, qui organisent régulièrement des visites de leurs lieux de production.

■ **Atelier à partir de 35 € (2 heures). Avec ou sans réservation. 6, place des Jacobins. atelierchamothe@gmail.com**

8. Uniqua

Limoges est aussi la capitale de la… chaussure. C'est ce que nous rappelle Julien Jourdanne. Cet ancien de J.M. Weston a créé sa propre marque de sneakers, Uniqua. Ici, on commande sa chaussure, on l'accessoirise selon ses envies, puis on la fait entretenir tout au long de sa vie. Avec des paires à 170 € en moyenne, le fondateur, 7e génération de cordonnier bottier, veut perpétuer un savoir-faire familial. Il récupère le surplus industriel de cuir puis l'utilise pour confectionner ses baskets. Les clients peuvent même mettre la main à la pâte lors d'ateliers. Au programme : suivi des étapes de fabrication (coupe, piqûre, parage, marquage des logos…) et customisation de ses sneakers.

■ **À partir de 229 € l'atelier découverte. 1, rue Monte-à-Regret. Ateliers à Couzeix, mais déménagement prévu à Limoges cet été. Tél. : 06 71 67 18 68. uniqua-limoges.fr**

Excursions
Le Moulin du Got

Sa première trace remonte au milieu du XVe siècle, quand sont apparus les premiers moulins à papier dans la région. Boosté par le développement de l'imprimerie, le Limousin a été un acteur majeur du papier. Le Moulin du Got, situé à Saint-Léonard-de-Noblat (à 30 minutes en voiture de Limoges), témoigne de ce passé prestigieux. Pendant ses heures de gloire, sa production était vendue dans les plus grandes villes françaises. Il est aujourd'hui la dernière structure de ce type à fonctionner dans la région. On y fabrique du papier d'art, mais aussi du sur-mesure recyclé, notamment à partir d'épluchures de légumes. Les ateliers se visitent et s'exposent, comme avec « Monstres de papier » qui montre, jusqu'au 21 décembre, toute l'étendue de l'art en la matière.

■ **Entrée : 4 €. Visite guidée des ateliers (1 h 30) : 9 €. Le Pénitent, 87400 Saint-Léonard-de-Noblat. Tél. : 05 55 57 18 74. moulindugot.com**

Ganterie Agnelle

Les créations d'Agnelle habillent les doigts des plus grandes stars mondiales. Beyoncé, Rihanna, Madonna… ont eu recours à l'expertise de la marque de ganterie, dirigée depuis 2001 par Sophie Grégoire. Elle incarne la troisième génération de femmes à la tête de cette entreprise familiale, dont le siège est à Saint-Junien (à 30 minutes en voiture de Limoges) et qui perpétue les savoir-faire autour du cuir, présents dans la ville depuis le XIe siècle. En outre, la ganterie, qui travaille avec les plus grandes maisons de haute couture, ouvre ses ateliers aux visiteurs. Un temps de découverte que les plus curieux pourront bientôt compléter avec la visite de la Cité du cuir, tout près, et dont l'ouverture est prévue au premier semestre 2025.

■ **Visite guidée (1 heure) : 4,50 €. 30, boulevard de la République, 87200 Saint-Junien. Réservation : porteoceane-dulimousin.fr**

Nos 5 crêperies coups de cœur à Rennes

Kathleen Junion Rennes

Parmi la trentaine d'adresses que compte la capitale bretonne, les nouveaux établissements se distinguent.


Breizh Café.

ROMAINBUISSONPHOTOGRAPHE, COLIBRI, OEUF, BRETONE

Manger une crêpe à Rennes, un cliché ? Bien au contraire. Si la capitale de la Bretagne regorge de crêperies, toutes n'affichent pas la même qualité. Les derniers établissements en date relèvent le niveau tant du point de vue du sourcing que des saveurs.

La plus zen
Breizh Café

FORMULE : 19,90 € (déj.).
CARTE : 15-35 €.
1, place de la Trinité.
Tél. : 09 55 88 10 02.
Tlj, en continu le WE.

LE LIEU. L'enseigne fondée il y a près de trente ans par Bertrand Larcher, le plus nippon des chefs bretons, s'est enfin installée à Rennes, à deux pas de la place des Lices. Avec sa grande salle spacieuse aux murs de pierre, ses tables en bois massif et son éclairage tamisé, l'atmosphère est zen et cosy à la fois.
L'ASSIETTE. Des galettes bien « kraz » (croustillantes), garnies de produits locaux au sourcing pointu. Ce jour-là, la formule déjeuner faisait la part belle à la galette au jambon blanc artisanal breton, œuf miroir, comté et légumes de printemps tout juste blanchis (asperges, petits pois et chou-fleur). Les ingrédients ont du goût, la galette est bien dorée, sans excès de beurre. En dessert, la crêpe beurre-sucre avec un généreux morceau de beurre Bordier confine à la simplicité.
BRAVO. Le service discret et efficace, le lieu japonisant et élégant, la qualité des ingrédients.
DOMMAGE. Avec une formule facturée 19,90 € (galette, crêpe et bolée de cidre), le client s'attend à autre chose qu'une crêpe beurre-sucre.

La plus Art déco
Bretone

CARTE : 20-30 €.
7, rue Joseph-Sauveur.
Tél. : 02 21 07 62 44.
Tlj jusqu'à 23h.

LE LIEU. L'ancienne maison d'Isidore Odorico, célèbre mosaïste rennais, abrite depuis 2021 une crêperie, salon de thé et rooftop, nommée Bretone - à prononcer « brétoné » -, en référence aux origines italiennes de l'artiste. L'intérieur Art déco a été rénové avec soin et le client a vraiment la sensation de déambuler dans une maison particulière. On peut même visiter la salle de bains tout en mosaïques du sol au plafond.
L'ASSIETTE. La suggestion du jour, garnie d'effiloché de canard confit, purée de carottes à l'orange, crudités et vinaigrette sésame-soja, offre un mélange de saveurs (acide, sucré, salé) intéressant en bouche. Dommage que la purée détrempe la galette et rende le tout un poil mou. En dessert, la classique poire-chocolat, chantilly maison, est généreuse, mais la poire manque un peu de goût.
BRAVO. Le service rapide, les produits locaux, la décoration des lieux.
DOMMAGE. À 15 € la galette du jour, la note peut vite grimper, mais la qualité des ingrédients et l'originalité sont au rendez-vous.

La plus familiale
Crêperie Kerangal

CARTE : 10-20 €.
37, rue Le Guen-de-Kerangal.


Colibri.


Bretone.

Tél. : 02 99 53 61 92.
Tlj sf dim., lun., mar. (dîn.) et mer. (dîn.).

LE LIEU. Cette petite crêperie familiale, située à l'écart du centre-ville, date de 1964. Façade grise, salle aux tons clairs avec mosaïques beige et marron au sol, tables et chaises noires, serviettes en papier orange : ici, on ne vient clairement pas pour la déco, mais pour le contenu de l'assiette et l'ambiance sans chichis.
L'ASSIETTE. Des galettes aux saveurs fromagères, charcutières, fermières, marines et végétariennes aux plus traditionnelles que l'on compose soi-même à partir de trois ou quatre ingrédients, le choix est difficile parmi la trentaine de galettes et la vingtaine de crêpes. La Duguay-Trouin est garnie d'un œuf miroir, de poitrine fumée, de pommes de terre ail et persil et surmontée de roquette bien assaisonnée. La galette est bien croustillante, la poitrine très bonne et l'œuf cuit à la perfection. En dessert, la Tante Jeanne avec ses pommes caramélisées, glace praliné et crème fouettée a de quoi faire oublier le temps maussade.
BRAVO. La qualité des produits, l'excellent rapport qualité-prix et l'accueil sans prétention.
DOMMAGE. Vu la clientèle d'habitués, il est fortement conseillé de réserver.



La plus moderne
Œuf

CARTE : 20-30 €.
38, rue de Saint-Malo.
Tél. : 09 82 47 72 25.
Tlj sf lun. Brunch le dim.

LE LIEU. Façade gris foncé, intérieur bleu nuit, mobilier moderne en bois clair et luminaires cuivrés : Œuf dépoussière l'image de la crêperie, revendiquant même le concept de néocrêperie. Créée par une bande de copains en 2017, l'enseigne est l'acronyme de « On Est Une Famille ».
L'ASSIETTE. En cuisine, le chef Régis Peig revisite la galette traditionnelle sous forme de chips de blé noir, de wrap ou de maki. Petite déception pour le wrap garni de légumes et de saumon qui manquait d'assaisonnement. La galette complète relève le niveau avec une garniture généreuse.
BRAVO. Le service enjoué, la démarche éthique et responsable (produits locaux, compostage des déchets) et les créations très visuelles garnies de fleurs.
DOMMAGE. Certaines galettes mériteraient d'être retravaillées.

Œuf.



La plus économique
Colibri

FORMULE : 11,90 € (déj. sem.).
CARTE : 10-20 €.
32, rue de la Visitation.
Tél. : 02 23 06 03 52.
Tlj sf sam. (dîn.), dim. et lun.

LE LIEU. Dans la rue piétonne de la Visitation, à deux pas de la place Sainte-Anne, Colibri accueille une poignée de clients dans une ancienne maison aux poutres apparentes, murs blancs, tables au coude-à-coude et billigs bien en vue dans l'entrée, où le client peut voir le patron cuisiner.
L'ASSIETTE. La carte assez courte et de saison se nourrit d'une bonne sélection de produits locaux. La suggestion de galette du jour - œuf, pommes de terre, champignons, jambon blanc, saint- nectaire - affiche une pâte bien dorée, bien beurrée. Les ingrédients sont savoureux, ça croustille sous la dent : tout ce que l'on attend d'une galette ! En dessert, la maison propose des galettes de sarrasin avec frangipane maison et pépites de chocolat. Une délicieuse alliance.
BRAVO. Les prix très corrects malgré le sourcing pointu, l'emplacement idéal dans le centre historique de la ville, l'amabilité du patron et de ses deux salariées.
DOMMAGE. On aimerait garder cette adresse confidentielle !